1. LE JEUNE (JEAN), oratorien, 1592-1672. — Né à Dôle, où il fut baptisé le 31 octobre 1592, Jean Le Jeune appartenait à une famille originaire de Poligny; son père Gilbert était conseiller au parlement de Dôle. Des huit enfants de la famille, l'aîné devint jésuite, Henri se fit capucin, quatre filles participèrent à la fondation des ursulines de Poligny; une autre mariée à Pontarlier, donna deux filles aux annonciades et, devenue veuve, entra au couvent dont sa fille était prieure.

Jean était étudiant à l'université de Dôle et déjà pourvu d'un canonicat de Notre-Dame d'Arbois, lorsqu'en 1614 il fut présenté à Pierre de Bérulle, venu visiter les carmélites. Il entra à l'Oratoire le 21 novembre 1614. Après trois années passées à Paris, au cours desquelles il reçut l'ordination sacerdotale, il fut employé par Sébastien Zamet, dans son séminaire de Langres, et chargé, avec Jean Bence, en 1622, de la réforme de l'abbaye de Tart.

L'attrait de Le Jeune pour les missions le fit bientôt parcourir la France, la Lorraine, la Flandre et la Franche-Comté, préférant les villages aux villes, les pauvres aux riches. Vers 1636 (d'après Batterel), au cours d'un carême prêché à Rouen, il devint aveugle ce qui n'interrompit en rien son activité apostolique. L'oratorien Michel Le Fèvre † 1655 fut son guide et son secrétaire. A partir de 1652, Le Jeune se fixa à Limoges et se consacra par priorité au Limousin. En dépit de ses infirmités, il continua de prêcher presque jusqu'à sa mort, survenue à Limoges, le 19 août 1672.

Ses sermons, qu'il revisa et compléta lui-même, parurent en dix volumes à Toulouse à partir de 1662, sous le titre *Le Missionnaire de l'Oratoire*.

Tomes 1-2, *Sermons pour les avents, carêmes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne ès missions*; t. 3, *Panégyriques du très adorable Sacrement, pour les missions qui se font en son octave*; t. 4, *Panégyriques de la très sainte Vierge et de quelques saints de chaque ordre..*; t. 5-6, *Sermons de la foi sur le chapitre onzième de l'épître de S. Paul aux Hébreux, de ce que la foi nous enseigne des perfections de Dieu* (avents de Toulouse en 1641, 1642 et 1662); t. 7, *Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent*; t. 8, *Sermons sur les commandements de Dieu et un tableau de la vraie pénitence sur l'évangile de la conversion de sainte Madeleine*; t. 9-10 (posthumes), *Sermons pour tous les jours du carême.*

Cette édition fut suivie jusqu'à la fin du 19ᵉ siècle de réimpressions, à Rouen, Paris, Rennes, Toulouse, Lyon, etc, et de traductions en latin : *Johannis Junii, Deliciae pastorum sive conciones..*, Mayence, 1668 (trad. du franciscain P. Neusser); en allemand : *Der blinde aber sichere Wegweiser von Jericho nach Jerusalem. Predigten über die christlichen Wahrheiten*, Constance, 10 vol., 1724-1725 (plusieurs rééditions avec titre un peu différent), etc.

Bernard Lamy écrivait en 1683 : « Le Jeune était un excellent prédicateur... Il priait beaucoup plus qu'il n'étudiait, il convertissait beaucoup plus de pécheurs par les austérités de sa vie pénitente que par la force de ses discours » (*Entretiens sur les sciences*, Paris, 1684, 7ᵉ entretien). Ses discours étaient plutôt un catéchisme exposé en une langue familière. On y trouve les défauts du temps, abus de citations, allusions à l'antiquité profane, comparaisons triviales, mais on sent un accent de conviction et de ferveur. Ses sermons furent appréciés de Massillon qui en conseillait la lecture. L'oratorien Julien Loriot († 1715; voir sa notice) publia, à partir de 1695, plusieurs volumes anonymes de sermons, qui ne sont, dit-il, que ceux de Le Jeune récrits au goût du jour.

Le Jeune n'est pas un auteur spirituel au sens propre du mot, encore que l'on ait tiré de ses œuvres oratoires des *Pensées*, Avignon, 1825 (4 vol., par le jésuite Julien Druilhet). Mais il eut, par sa vie autant que par sa prédication, une influence réelle sur la vie spirituelle. Il fut considéré comme un saint, notamment dans le Limousin. Sa vie fut remarquablement austère. Du jour où il devint aveugle il fit l'admiration par sa douceur et sa résignation. Il n'osait pas dire la messe par crainte d'irrévérences, mais il s'imposait parfois de longues marches pour ne pas manquer la messe et la communion. On a souligné l'influence qu'il exerça sur saint Benoît Labre qui « ne cessa de fouiller les dix livres de sermons de *son père l'aveugle* » (Pierre Mesnard, VS, t. 53, 1937, p. 67).

La doctrine de Le Jeune est celle d'un bon catéchiste. Sans doute il a bien son idée sur les controverses de son temps. A J.-F. Senault qui lui proposait un censeur, il répond : « Vous avez tout pouvoir d'y faire tel changement que bon vous semble, seulement je vous prie qu'aucun moliniste n'y mette la main de peur qu'il ne me fasse porter la marotte, comme on a fait au tome 8ᵉ, en un sermon de la justice du siècle » (lettre non datée, Archives de l'Oratoire). Il eut quelques relations avec Antoine Arnauld qui lui adressa, le 30 octobre 1660, une belle lettre pour l'encourager à continuer les missions. Les évêques Pavillon d'Aleth et Caulet de Pamiers lui témoignaient de l'amitié. Mais il se refusa toujours à entrer dans les discussions théologiques, et la doctrine sévère contenue dans ses sermons n'a jamais été sérieusement contestée.

Gabriel Ruben, *Discours funèbre sur la vie et la mort du P. Le Jeune*, Limoges, 1674 (souvent donné comme le tome 11 du *Missionnaire de l'Oratoire*). — Jean Grange, *Étude sur le P. Le Jeune, de l'Oratoire, surnommé le moderne apôtre du Limousin*, Limoges, 1867. — G. Renoux, *Le P. Le Jeune, sa vie, ses œuvres, ses sermons*, Paris, 1875. — P. Jacquinet, *Les prédicateurs du 17ᵉ siècle avant Bossuet*, 2ᵉ éd., Paris, 1885, p. 143-188. — L. Batterel, *Mémoires domestiques... de l'Oratoire*, t. 3, Paris, 1904, p. 58-96. — *Catholicisme*, t. 7, 1969, col. 262.

Paul AUVRAY.

Le Père Lejeune a remplacé à la Cour en 1662

le P. Senault empêché.

Il donna deux sermons de la station de carême et sa prédication laissa une impression profonde. On en reparlait à la Cour longtemps après

LE P. LEJEUNE ET S^t BENOIT JOSEPH LABRE.

Le libraire Morin, rue S^t-Jacques, à la Vérité, Paris, entreprit en 1784 une nouvelle édition des sermons du Père Le Jeune.

En tête, comme faux-titre du 1^er volume, on lit ce qui suit :

Dieu s'est servi de ces sermons pour affermir le vénérable Labre, dans les dispositions suivantes : 1° son entier renoncement à tout ; 2° son extrême pauvreté ; 3° son austère pénitence ; 4° son ardent amour pour la prière ; 5° son assistance continuelle aux offices de l'Église ; 6° son union intime avec Jésus-Christ ; 7° sa grande dévotion à la sainte Vierge ; 8° son heureuse persévérance dans le bien ; 9° son esprit de sacrifice et sa soumission absolue à la volonté de Dieu.

Ceux qui les liront dans le même esprit en recevront le même effet, *fiat fiat*.

Lisez et pratiquez ce qu'enseigne le père *Aveugle*. C'est un livre qui enseigne le chemin du ciel ; et sans faire ce qu'il dit, il n'y a point de salut à espérer.

Lettre du serviteur de Dieu à ses père et mère, à Montreuil, ce 2 octobre 1769.

Saint Germain en Laye, le 7 mai 1946,

Monsieur le curé,

Dans mon embarras je me permets de m'adresser à vous, confiant que votre confraternelle charité dirigera cette lettre vers celui qui pourra lui donner accueil.

J'entreprends un travail sur le Père LEJEUNE, votre saint François de Sales, et je serais désireux d'être mis en rapport avec le bibliothécaire de l'Oratoire pour obtenir certains renseignements de nature à guider mes recherches et à savoir d'abord si elles sont expédientes.

Un de mes confrères m'avait parlé du Père Bonnardel; mais je ne trouve pas son nom sur l'ordo de Paris et je me demande s'il est encore à saint Eustache ou même s'il vit encore. La réponse me renseignera sur ce point aussi.

Je m'excuse aussi, et avec plus d'insistance, de vous demander une réponse assez rapide, car je dois aller à Paris jeudi et je serais désireux de me présenter à l'adresse qu'on m'indiquera, si toutefois on est en mesure de me recevoir. Je pourrais être là vers 15 heures.

Je veux espérer que le R.P. Brillet et vous-même bénirez ce projet de remettre en lumière une des gloires de l'Oratoire.

Veuillez agréer, Monsieur le curé, l'expression de mon religieux respect en Notre-Seigneur.

Maurice LeBas

Chanoine Maurice LE BAS
Aumônier de la Nativité
42 bis, rue des Ursulines
Saint Germain en Laye (S&O)

P. Jean le Jeune . Chronologie

baptême à Dole le 31 oct. 1592.

Oratoire. 21 nov. 1614. Vêture 7 décembre

Ordination. 1617 (?) - 1620. Séminaire de Langres.

1625 Rouen, remplace le P. Senault

1627 (?) d° - cécité

1640. 1641. 1642. Toulouse

1641 La Rochelle

1644. N. D. des Vertus. Metz

1647. 1648. Limoges

1651. Avignon.

1654 et suivants : Limoges et environs

1658 la Cie du Saint-Sacrement s'occupe de faire publier ses sermons.

1662. Carême à la cour, en remplacement du P. Senault.

Mort à Limoges le 19 Août 1672



„Sich drehender Turmhahn" – Siegfried [illegible]

Pour le J. Lejeune,

voir

Bulletin de la société d'agriculture, sciences, & arts de Poligny.

P. Lejeune.

Ds le proc. du S. Labre
éloge complet du P. Lejeune
(à cause de la lettre)
pages 2 à 5 du Summarium
additionale.

JUILLET

25

DIMANCHE

Que par vous, ô sainte amie de JESUS, nous ayons accès à lui et à ce sien amour ! Qu'à votre imitation vous effassions nos fautes, nous lavions nos taches par nos larmes ; que nous recevions comme uous une indulgence plénière de sa bouche, que nous puissions ouïr ce que vous avez ouï : *Vos péchés sont pardonnés.*

Elévation. XXI.

1684. Mort du P. François Levesque.

Cloys. 2.

Sur le P. Lejeune.
Voir Rohrbacher, notre édition, t. 25, page 457.

Copie d'une Lettre du P. Legpins à Mr de Fay. ~~[illegible]~~

Jesus Maria

Monsieur

Quand les lettres dont il vous a plu m'honorer
ont été apportées à Langres je n'y étois pas et n'y ai casi point
été depuis, estant envoyé par Mgr de Langres, à Dijon et
autres Villes de son Diocèse, pour y prescher le S. Jubilé,
néanmoins si-tost que j'eus reçu votre première lettre je me
mis à la recherche des Stes Reliques que desirez et premierement
j'en retrouvay un petit morceau qui avoit été tiré de
notre maison de Dijon où il y a une dévotion à S. Thibaud
mais le reste des Reliques furent fut égarées un peu avant que
nous y fussions. Je le vous manday incontinent
vous promettant de la vous envoyer par la première commodité
que je pourrois prendre asseurée, et comme je fus soudain
obligé de sortir de Langres, je la laissay à un de nos Pères
de la comté pour la vous faire tenir quand on auroit l'attestation
de Mgr de Langres, ce que je m'asseure qu'il auroit fait
et il m'a mandé qu'il vous a plu me faire responses
mais n'estant encore à Langres je n'ay aussi reçu votre 2e lettre
néanmoins en tous les lieux où je me suis trouvé j'ay
cherché desdites Stes Reliques et voici tout ce que j'en ai
pu trouver à Chatillon, il y en a un assez bon fragment
en la plus grande bourse ci jointe, et le prêtre qui me
l'a donnée qui est un fort homme de bien m'a juré

qu'il l'avoit luy mesme tirée du Reliquaire de l'Eglise de St Estienne à Rochelle prise. si son tesmoignage ne suffit, je vous prie me le mander et j'y ferai adjouster l'attestation par laquelle Monsr de Langres qui le connoit atteste qu'il est digne de foy, ce que j'eusse faict si j'eusse esté à Langres, mais je n'y serai encore de trois semaines. Je suis entièrement fasché d'avoir tant retardé à satisfaire à vostre désir mais mon absence en est cause, n'ayant au monde plus grand désir que de vous tesmoigner le sentiment que j'ay des obligations très grandes dont nostre congrégation vous est redevable et l'ambition de m'honorer du tiltre

Monsieur

de Vostre tres humble, tres Obeissant et tres Obligé serviteur en Nostre Seigneur Jésus et en sa très Sainte Mère.

Signé C. Le Jeusne prestre indigne de l'oratoire de Jésus

à Chastillon sur Seine
ce 11 octobre 1628.

A Monsieur
Monsieur de Fray conseiller ecclésiastique en la cour souveraine parlement à Dole.

31

Lejeune.

IESUS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

Analyse et copie
peut-être de la main de
l'abbé Houssaye

Notes sur le R. P. Lejeune,

Extraits

des registres de la Compagnie du St Sacrement
Establie à Lymoges le 21e Febvrier
1647.

« Messieurs de la Compagnie du St Sacrement de Paris nous
« ayant honoré d'une lettre dattée du dernier de Janvier 1647
« signée Vos très humbles et très affectionnés
« Laquelle lettre portait l'institution de nostre compagnie
« en cette ville, avec les Statuts . . . et résolutions de celle
« de Paris avec le grand sceau de la mesme Cie de couleur rouge
« attaché à la fin, signé Dantyl secrétaire . . .

(La Cie du St Sacrement avait été établie par le P. de
Condren = Perraud - l'oratoire en France, page 291.)

Le registre d'où sont prises les notes ci-après, contient
les procès-verbaux des séances de la Cie du St Sacrement
de Limoges de Février 1647 au 27 Décembre 1663.

La Cie s'occupe de prières, de bonnes œuvres, de charités,
d'organiser des prédications et des missions, de faire cesser
les scandales publics, de faire respecter et honorer d'avantage
le St Sacrement &c

Noms de quelques uns des confesseurs de la Cie du St Sacrement

M.M. Barrier, chanoine de St Martial
de Villemonteix curé de St Domnolet (paroisse de Limoges)
de Brovac, curé de St Maurice id.
Boyol, advocat
Ronard, receveur des tailles
Londeix, receveur gl des tailles
Dupeyrat, Sr de Masjambo,
Peyron, bourgeois et marchand,
Goudin, curé de St Cessateur id.
Malleden, Sr de Forgeandeau,
Martin l'aveugle
André theologal à St Etienne
Mandat, curé d'Aixe
Debrova, curé de Nexon,
Poitevin, chanoine à St Etienne
+ Ruben, chanoine d'Eymoutiers
+ Ruben, theologal d'Eymoutiers
Moneret, président
de La Bastide, conseiller au présidial
Blondeau, trésorier,
Grand, procureur,
Marrand, abbé du Dorat,
Maledon, trésorier
de Douet, lieutenant criminel
Roulhac, bourgeois et marchand
Roulhac, son fils, ecclésiastique
Juge, curé de St Pierre id.
Benoy, curé de St Michel ——— id.
David, advt du roy de la grande prévosté

– du 13e may 1655. –

. . .

Messieurs de Savignac et Londeix pourvoiront à faire escrire à Paris par Mrs les Consuls au père général des pères de l'Oratoire touchant le père Le Jeune.

. . .

– du 15 Aoust 1655. –

. . .

M. Martin parlera à M. Londeix touchant la pension du père Le Jeune. . . .

– du 9e Décembre 1655. –

. . .

La retention du père Le Jeune resolue et pour la mission il y sera pourveu cependant M. de St Maurice parlera à Mr l'official pour en procurer les dispositions. . .

– du 30 Décembre 1655. –

. . . M. Martin est prié de voir M. Londeys et M. de Laborie pour voir de retirer les 400 ℔ pour la pension du R. p. Le Jeune soit quils questent ou s'ils veulent faire les advences. . .

– du 7 Janvier 1656. –

M. Londeys de Laborie priés de faire la queste pour la pension du R. p. Le Jeune.

– du 13 Janvier 1656 –

. . . Mrs Londeis et de Laborie continueront la queste pour la pantion du pere Le Jeune. . .

– du 20 Janvier 1656. –

. . Mrs Londeis et d. Laborie s'assembleront Samedy matin pour faire leurs comptes et le Secretaire de joindre à eux pour continuer la queste pour la pantion du pere Le Jeune.

M. d. St Maurice est prié de parler à M. l'official pour escrire à M. d. Lymoges pour avoir son consentement pour la mission de Lymoges. . .

– du 27 Janvier 1656. –

.. La queste remise à l'arrivée du pere et pour ceux de la Compagnie qui n'ont point donné, on leur demandera au premier jour ; et pour faire la dicte queste, la compagnie a nommé Mrs Beaubreuil, Vertamon et le Secretaire pour se joindre à M. Londeix. . .

– du Jeudy 3 Febvrier 1656.

. . . Ce jourd'huy a été payé au révérend pere superieur de l'Oratoire la somme de quatre cens livres pour la norriture et entretien d'un an du révérend pere Le jeune, dont le dit pere superieur a donné acquit soubs le nom de M. Londeix, leur

des confrères de la compagnie, soubs les conventions verbales suivantes que le père Lejeune séjournera du moins deux mois dans la ville de Lymoges et employera le reste de l'année dans le diocèse et ne pourra aller ailleurs et a été convenu qu'au cas qu'il ne peut venir environ les festes de Pasques, ainsi qu'il est porté par le billet, que le dict supérieur remettra la somme receue ; la d. année commence aujourd'huy et parceque la plus grande part de la dicte somme a esté avancée par M.rs Londeix et Laborie, la compagnie procurera leur remboursement

(une mention intercalée indique que M.rs Londeix et Laborie ont été remboursés de leurs avances au mois de Novembre de la même année et le 20 septembre 1657.)

– du Jeudy 9 Mars 1656. –

M. Martin est prié d'advertir les R. P. de l'oratoire d'estre secrets sur cette compagnie et qu'ils ne parlent pas que nous ayons donné d'argent au R.d père Le Jeune. . . .

– du Jeudy 16 Mars 1656. –

. . M. Poillevé prié de faire responce au père Le Jeune et l'engager à disposer ses missions en telle sorte qu'il se rende à Lymoges au mois de Juillet, ainsy qu'il offre par sa lettre. . . .

– du 13e 1. Juillet 1656. –

. . . Mrs Goudin et Martin parleront au père Le Jeune touchant les dames de la Charité, surtout pour leur assigner un directeur et un lieu d'assemblée . . .

– du 27 Juillet 1656 –

. . M. Goudin parlera au père Le Jeune touchant

– du Jeudy 10 Aoust 1656 –

. . . . Les particuliers de la Compagnie seront priés de retirer de leurs amis ce qu'ils pourront pour la pansion du père Le Jeune –

M. de St. Maurice prié de parler à M. le Chantre de St. Etienne pour faire proposer au Chapitre de vouloir contribuer quelque chose pour la pansion du père Le Jeune. . .

– Du 24 Aoust 1656. –

. . Résolu que si pendant la mission de Treignac il s'est présenté quelque lieu proche de Bellac pour occuper le père Le Jeune dans une mission dans le diocèse, on le laissera aller à Lisle Jourdain.

M. le curé de St. Maurice parlera au père Le Jeune pour voir s'il pourrait bailler six ou huit jours à Vic en allant ou revenant de Treignac.

– du 14 Décembre 1656. –

. . . a esté donné à la décharge de M. Beaubreuil cinq livres pour la quottité de la pension du père Lejeune, laquelle somme il avoit fourni par l'ordre de la Compagnie pour quelques charités. –

– du 22 Febvrier 1657.

. . M. Martin a porté quittance de 100^{tt} pour le 1er quartier de la pension du p. Lejeune, dattée du 17 Feb. 1657 signée Doligny sup. de l'Oratoire

– du Jeudy 26 Apvril 1657 –

. . . M. Goudin est prié d'escrire à l'un des confrères de la Compagnie de et les remercier de ce qu'ils ont contribué pour la pension du père Lejeune. –

– du Jeudy 23 Apvril 1658 –

M. Boilleve prié d'escrire au père Le Jeune pour les dispositions de la mission de Rochoir (1)

– du Jeudy 23 May 1658 –

M. Boilleve escrira au père Lejeune pour de la mission du bourg de Salaignac.

– du 6 Juin 1658 –

M. Boilleve conferera avecq les pères de l'Oratoire pour le temps de la mission de

(1) Rochechouart.

Rochouar voir si cela pourroit faire au mois de Septembre.

– Du Jeudy 23 Juin 1658 –

M. de St Maurice fera scavoir à M. Malidor la resolution de la Compagnie qui est de faire tous ses efforts pour retenir le pere Lejeune dans ce diocese.

– Du Jeudy 18 Juillet 1658 –

M. Martin parlera avec Cater imprimeurs pour voir s'il y auroit quelque disposition pour l'impression des missions du pere Lejeune.

– Du Jeudy 1er Aoust 1658 –

M. Maillard prié de tenir la main à procurer l'impression des missions du pere Lejeune. M. Martin en sera adverty.

– Du 8 Aoust 1658 –

M. Boilevé conferera avec le pere Lejeune pour resoudre la mission avec le R. pere

– Du 14 Aoust 1658 –

Le reverend pere Lejeune sera prié de se servir d'ecclesiastiques seculiers pour la mission et en cas qu'il en manquat le dit R. p. appellera des religieux.

– Du 29 Aoust 1658 –

On attendra la resolution du pere Lejeune pour

envoyer un predicateur à la mission de Solompniat. M. Gourdin s'est offert en cas de nécessité.

Mrs Doutset et Limousin partiront demain pour ce subjet.

Pour resoudre le temps de la mission de Rochouard, la compagnie se remet a la responce que le pere Lejeune recevra de Madame de Pompadour.

– Du 5 Aoust (Septembre) 1658 –

M. Gourdin escrira au R. p. Le Jeune pour la mission de Compreniac.

– Du 12 Septembre 1658 –

Fault attendre la responce du p. Lejeune pour la mission de Compreniac

– du 19 Septembre 1658.

Pour la mission de Lymoges M. Bourlevé a pris la charge de en escripre au R. p. Lejeune

Le registre . . . chargé d'une quittance baillée touchant la pention du R. p. Le Jeune dattée du 18 Septre 1658 signée qui a esté mise dans le coffre.

– du Jeudy 26 Sept. 1658 –

M. Malledart ayant reporté que le R. pere Lejeune estoit appellé p. aller prescher à Tholouse, le d. R. pere sera prié de ne quitter s'y faire se peult en tous cas de revenir apres Pasques

– du 22 8.bre 1658 –

M. Maledent est prié de parler au R. pp. de l'oratoire pour escrire à Paris pour la retenue du R. p. Lejeune et mesmes de prier Monseigneur de Limoges pour en escrire.

Resolu d'escrire au R. p. Lejeune pour le remettre à lui du choix de prescher l'advant et caresme ou à Confolens ou à Rochouard. M. Maledent prié de lui escrire la d. resolution de la compagnie.

– du 31 octobre 1658 –

Sur l'article du R. p. Lejeune touchant sa rétention en ce païs, M.rs Boylève et Maledent sont priés de parler à Monseigneur de Lymoges et au R. p. de l'oratoire pour pouvoir garder en ce païs le R. p. Lejeune.

– du 14 novembre 1658. –

Sur l'article du p. Lejeune M. Boylevi est prié de mesnager la mission et rétention du p. Lejeune suivant ce qu'il scait qui a été résolu a faire dans la compagnie.

– du 16 Janvier 1659 –

M. Gaudier parlera au père supérieur de l'oratoire pour la retention du p. Lejeune.

– du VI Mars 1659 –

L'on a résolu la mission prochaine dans la maison de Messieurs les Pères de l'oratoire et Messieurs les ecclésiastiques de la compagnie sont priés d'y contribuer en y assistant (ou de leurs assistances) et M.rs Gaudier et Maledent sont chargés d'en parler aux pères de l'oratoire.

– du 1.er May 1659 –

M.rs Maledent et Beyron regleront avec les peres de l'Oratoire pour la despense des Missionnaires.

– du 15 May 1659 –

M. Boilevé prié de parler au R. p. Lejeune pour l'accomodement des S.rs Baignol et Donzeau.

M. Goudin parlera au pere Lejeune et M. ~~Ruben~~ le curé de S.t Maurice à M. Ruben pour l'irrévérence qu'on porte dans les eglises durant le S.t sacrifice de la messe.

– du 20 May 1659 –

M. Boilevé prié de parler au R. p. Lejeune pour les mesmes soins de l'accommodement des S.rs Bagnol et Donzeau.

M. Martin prié de voir le R. p. Lejeune pour le prier de voir M. des Estangs pour le porter à la confession.

M. Ruben prié de recommander à ses prédications la révérence durant le S.t sacrifice de la messe.

– du Jeudy 30 Octobre 1659 –

Le secretaire parlera à M. Goudin pour retirer d'entre les mains de M. du Moulin Blanc les mémoires concernant la pension du pere Lejeune.

M. Boilevé escrira au pere Lejeune pour la mission de Rochoard.

– du Jeudy 6.e novembre 1659 –

M. Boilevé ayant proposé une lettre du R. p. pere Lejeune pour installer un ecclésiastique et establir une société à S.t Yrieix, il prendra charge de la responce qu'on y fournira

— du Jeudy 20 Novembre 1659 —

M. de St. Maurice prié de rapporter à la prochaine le mémoire de ceux qui ont accoustumé contribuer à la pantion du père Lejeune.

M. Maleden prestre et M. Rouillac continueront leurs soings dans le canton de Beaulieu pour la pantion du père Lejeune

M. Rouillac escrira à la personne dont il a receu lettre l'intention de la compagnie pour la mission de Rochoard. M. Boilhou escrira au Rd p. Lejeune pour le mesme subject.

— du Jeudy 8 April 1660 —

M. Maleden prestre a proposé la mission de Chapsanponsat (Chateauponsac) pour laquelle il a onze vingt livres de fonds avec espérance de quelque chose d'advantaige. on sçaura la disposition du père Lejeune pour la d. mission.

— du Jeudy 29 Juillet 1660 —

M. de St. Maurice prié de proposer à M. l'official d'escrire une lettre circulaire à Mrs les curés pour empescher l'abus qui est commis par quelques personnes qui font des questes à la campagne soubs prétexte des missions du père Lejeune.

— du Jeudy 23 Septembre 1660 —

La compagnie consent que le p. Lejeune s'engaige pour l'advent et caresme de Sarlat.

– du 9 Décembre 1660 –

M. l'official et ces M.rs qui ont receu des lettres du R. p. Lejeune sont priés de lui escrire de ne se point engaiger à la mission d'Excideuil et de disposer pour celle que M. D. l'official a proposée

du 10 Mars 1661.

résolu que M. Maledent escrira au R. p. Lejeune touchant la délibération de la compagnie qui est de vouloir faire la mission à Chasteauneuf et toujours dans le diocèse pour les raisons conclues dans la compagnie.

– du 24 Mars 1661. –

La compagnie a résolu de condescendre à la prière du R. p. Lejeune pour la mission qu'il veut faire hors du diocèse.

– du 27 Avril 1662 –

M. de Saviniac est prié de faire scavoir au R. p. Le jeune que la compagnie l'a résolu à cause de ses escrits d'aler à Toulouse prescher l'advant et caresme.

L'on a paié pour la pansion du R. p. Lejeune les deux derniers quartiers de l'année 1661, l'on a retiré quitance.

. du 9 Febvrier 1663.

résolu qu'on continuera le paiement de la pansion du père Lejeune, chasqu'un excité d'advancer ce qu'il a accoustumé de donner. A la prochaine adjoutera au

registre les noms des deniers reçus. Savoir ce chaqu'un voudra contribuer pour la dicte pension.

– du 29 mars 1663 –

L'on a paié au d. p. Le Jeune £ 200:- pour le second et troisième quartier de l'année 1662. Tiré le reçu du 19 Fevrier 1663 tous le coffre.

– du 6 Septembre 1663 –

L'on a résolu que le d. p. Le Jeune pourra faire la mission à Cressensac en cas il n'y ait de paroisse dans le diocèse.

Le dernier procès-verbal inscrit sur le registre est du 27 Décembre 1663.

Ce registre étant rempli, l'on a dû en prendre un autre.

Dictionnaire de Spiritualité

1. LE JEUNE (JEAN), oratorien, 1592-1672. — Né à Dôle, où il fut baptisé le 31 octobre 1592, Jean Le Jeune appartenait à une famille originaire de Poligny; son père Gilbert était conseiller au parlement de Dôle. Des huit enfants de la famille, l'aîné devint jésuite, Henri se fit capucin, quatre filles participèrent à la fondation des ursulines de Poligny; une autre, mariée à Pontarlier, donna deux filles aux annonciades et, devenue veuve, entra au couvent dont sa fille était prieure.

Jean était étudiant à l'université de Dôle et déjà pourvu d'un canonicat de Notre-Dame d'Arbois, lorsqu'en 1614 il fut présenté à Pierre de Bérulle, venu visiter les carmélites. Il entra à l'Oratoire le 21 novembre 1614. Après trois années passées à Paris, au cours desquelles il reçut l'ordination sacerdotale, il fut employé par Sébastien Zamet, dans son séminaire de Langres, et chargé, avec Jean Bence, en 1622, de la réforme de l'abbaye de Tart.

L'attrait de Le Jeune pour les missions le fit bientôt parcourir la France, la Lorraine, la Flandre et la Franche-Comté, préférant les villages aux villes, les pauvres aux riches. Vers 1636 (d'après Batterel), au cours d'un carême prêché à Rouen, il devint aveugle, ce qui n'interrompit en rien son activité apostologique. L'oratorien Michel Le Fèvre † 1655 fut son guide et son secrétaire. A partir de 1652, Le Jeune se fixa à Limoges et se consacra par priorité au Limousin. En dépit de ses infirmités, il continua de prêcher presque jusqu'à sa mort, survenue à Limoges, le 19 août 1672.

Ses sermons, qu'il revit et compléta lui-même, parurent en dix volumes à Toulouse à partir de 1662, sous le titre *Le Missionnaire de l'Oratoire*.

Tomes 1-2, *Sermons pour les avents, carêmes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne ès missions;* t. 3, *Panégyriques du très adorable Sacrement, pour les missions qui se font en son octave;* t. 4, *Panégyriques de la très sainte Vierge et de quelques saints de chaque ordre..*; t. 5-6, *Sermons de la foi sur le chapitre onzième de l'épître de S. Paul aux Hébreux, de ce que la foi nous enseigne des perfections de Dieu* (avents de Toulouse en 1641, 1642 et 1662); t. 7, *Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent;* t. 8, *Sermons sur les commandements de Dieu et un tableau de la vraie pénitence sur l'évangile de la conversion de sainte Madeleine;* t. 9-10 (posthumes), *Sermons pour tous les jours du carême.*

Cette édition fut suivie jusqu'à la fin du 19e siècle de réimpressions, à Rouen, Paris, Rennes, Toulouse, Lyon, etc., et de traductions en latin : *Johannis Junii, Deliciae pastorum sive conciones..*, Mayence, 1668 (trad. du franciscain P. Neusser), en allemand : *Der blinde aber sichere Wegweiser von Jericho nach Jerusalem. Predigten über die christlichen Wahrheiten*, Constance, 10 vol., 1724-1725 (plusieurs rééditions avec titre un peu différent), etc.

Bernard Lamy écrivait en 1683 : « Le Jeune était un excellent prédicateur... Il priait beaucoup plus qu'il n'étudiait, il convertissait beaucoup plus de pécheurs par les austérités de sa vie pénitente que par la force de ses discours » (*Entretiens*

sur les sciences, Paris, 1684, 7[e] entretien). Ses discours étaient plutôt un catéchisme exposé en une langue familière. On y trouve les défauts du temps, abus de citations, allusions à l'antiquité profane, comparaisons triviales, mais on sent un accent de conviction et de ferveur. Ses sermons furent appréciés de Massillon qui en conseillait la lecture. L'oratorien Julien Loriot († 1715; voir sa notice) publia, à partir de 1695, plusieurs volumes anonymes de sermons, qui ne sont que les œuvres de Le Jeune récrits au goût du jour.

Le Jeune n'est pas un auteur spirituel au sens propre du mot, encore que l'on ait tiré de ses œuvres oratoires des recueils tels que une *Solitude ou retraite de dix jours pour se préparer pendant la vie à une bonne mort*.., Paris, 1669 (plusieurs rééditions) et des *Pensées du P. Le Jeune*, Avignon, 1825 (4 vol., par le jésuite Julien Druilhet). Mais il eut, par sa vie autant que par sa prédication, une influence réelle sur la vie spirituelle. Il fut considéré comme un saint, notamment dans le Limousin. Sa vie fut remarquablement austère. Du jour où il devint aveugle il fit l'admiration par sa douceur et sa résignation. Il n'osait pas dire la messe par crainte d'irrévérences, mais il s'imposait parfois de longues marches pour ne pas manquer la messe et la communion. On a souligné l'influence qu'il exerça sur saint Benoît Labre qui « ne cessa de fouiller les dix livres de sermons de *son père l'aveugle* » (Pierre Mesnard, VS, t. 53, 1937, p. 67).

La doctrine de Le Jeune est celle d'un bon catéchiste. Sans doute il a bien son idée sur les controverses de son temps. A J.-F. Senault qui lui proposait un censeur, il répond : « Vous avez tout pouvoir d'y faire tel changement que bon vous semble, seulement je voux prie qu'aucun moliniste n'y mette la main de peur qu'il ne me fasse porter la marotte, comme on a fait au tome 8[e], en un sermon de la justice du siècle » (lettre non datée, Archives de l'Oratoire). Il eut quelques relations avec Antoine Arnauld qui lui adressa, le 30 octobre 1660, une belle lettre pour l'encourager à continuer les missions. Les évêques Pavillon d'Aleth et Caulet de Pamiers lui témoignaient de l'amitié. Mais il se refusa toujours à entrer dans les discussions théologiques, et la doctrine sévère contenue dans ses sermons n'a jamais été sérieusement contestée.

Gabriel Ruben, *Discours funèbre sur la vie et la mort du P. Le Jeune*, Limoges, 1674 (souvent donné comme le tome 11 du *Missionnaire de l'Oratoire*). — Jean Grange, *Étude sur le P. Le Jeune, de l'Oratoire, surnommé le moderne apôtre du Limousin*, Limoges, 1867. — G. Renoux, *Le P. Le Jeune, sa vie, ses œuvres, ses sermons*, Paris, 1875. — P. Jacquinet, *Les prédicateurs du 17[e] siècle avant Bossuet*, 2[e] éd., Paris, 1885, p. 143-188. — L. Batterel, *Mémoires domestiques... de l'Oratoire*, t. 3, Paris, 1904, p. 58-96. — *Catholicisme*, t. 7, 1969, col. 262.

Paul Auvray.

Jean Lejeune

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1614

Né à Dôle (Jura), le 31 octobre 1592

Mort à Limoges (Hte Vienne), le 19 août 1672

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'oratoire

Portraits du P. Lejeune

1° Un portrait du P. Lejeune (gravure du temps) le représente privé de la vue, dans le costume ecclésiastique le plus modeste, tenant un long bâton qu'il porte en avant, comme font en avant les aveugles. La tête, d'un dessin régulier, est belle encore, malgré le désaccord des yeux à demi-clos, sur lesquels retombent inégalement les paupières. On lit autour de la gravure : « Spiritus Domini super me : ad evangelisandum pauperibus misit me.

(Jacquinet : p. 181 note)

Il y en a un exemplaire à la Bibl. Nle

" " aux Archives Nles dans le carton M. 219. C'est un médaillon ovale dans un encadrement carré sans ornementation, avec inscription très simple au bas – Hauteur du cliché 19cm Largeur 13cm

Autour du cercle on lit : Spiritus Domini super me ad evangelisandum pauperibus misit me. » (Luc : IV)

au bas on lit : Le R. P. Jean Lejeune, dit l'aveugle
prêtre et célèbre prédicateur
Missionnaire de la congrégation de l'Oratoire
Né à Poligny en Franche Comté en 1592
Mort à Limoges le 19 août 1672

sans nom d'auteur

à Paris, chez Pasquier, rue S. Jacques, vis à vis le collège de Louis le Grand

Représenté aveugle, l'oeil droit mort, le gauche montre encore la prunelle
Il est debout, tourné 3/4 à sa gauche, la main droite appuyée sur un bâton
qu'il tient à la manière d'un porte plume


IOANNES LE IEUNE
Congregationis Oratorij
Presbiter et Verbi Dei
Predicator Apostolicus,
Obijt Anno Domini ∞
1672. Ætatis Suæ, 80



JEAN LEJEUNE,

dit Père Aveugle

Impr. lithogr. de Dovillier à Dijon.

Alfred de Marbot, pinx.^t

Impr. Lithog. de Dovillier à Dijon

1

Monsieur

Quand les lres dont il vous a pleu m'honorer ont esté aportées a Langres ie n'y estois pas & n'y ay esté point esté

voicy

il y en a un assez bon fragment

vous est redevable de l'ambition

vous permettant de

obligé de partir

A

D f

R Monsieur

vre tres humble tres obeissant & tres obligé serviteur

J. [illegible] des Tresoriers de France

1 [illegible] octob. 1628



JEAN LEJEUNE,

Dit Père Aveugle.

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

Impr. lithogr. de Douillier, à Dijon.

A consulter :

Batterel : Livre III, p. 58-97 notice.
Livre I, p. 14.
Livre III. p 365, 373.

Bicaïs : T. I. p. 455.

Bonardi, pages 519-520.

Cloyseault : Vies : T. II p. 192 notice.
T. I. p. 79, 85.
T. III p 139, 181.
" Ménologe : p. 81.
" Catalogue :

Adry : T. III. p. 131.

Bougerel : T. I. p. 205.

Hoefer : Nouvelle biographie générale. Paris, Didot, 1854, T. III, col 851.

Michaud : Biographie universelle, Paris, 1819. T. XXIV, p. 9. article par Tabaraud

Grande encyclopédie Larousse : T. XXI. p. 1184.

Dictionnaire bibliographique. Paris, Delalain, 1802. T. II. p. 75.

F. I. Fournier : dictionnaire portatif de bibliographie. Paris, 1805, in 8. p. 184

Dictionnaire de Moréri : suppl. de 1732

Dictionnaire de Soissons

Glaire : Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques Paris, Poussielgue, 1868, T. I. p 1144.

Quérard : La France littéraire, Paris, Didot, 1840, T. V. p. 120.

Feller : Dictionnaire historique, 5e édition, Paris Lyon 1822, T. VII p. 246

Dictionnaire portatif des prédicateurs, Lyon, Bruyset, 1757, p. 130-132 et 395

Brunet : Manuel du libraire. Paris, Didot, 1862. T. III, col. 953.

Lelong : Bibl. hist. de la France N 11206 et suppl. T. IV, édit. de Fontette

Adelung : Suppl. à Jöchner : Allgemeines Gelehrten Lexicon.

Dupin le 3e tome des tables, p. 322.

Journal des savants, édition de Hollande 1677 p. 8 de 1679 p. 374.

de Backer : Biblioth. de la Société des Jésuites

Arnauld : Lettres : T. I, p. 59. Une lettre au P. Lejeune qui l'avait consulté sur les Missions. 30 octobre 1660.

Rapin : Mémoires. T. III, p. 28. édition de Léon Aubineau, Paris, 1865

de la Chambre : Lettres, in 12, p. 101, une lettre au P. Lejeune.

Lamy : Entretiens sur les sciences, 7me entretien, page 321 et s dans l'édition de 1694.

Dom Clémencet Mémoires littéraires (mss.) T. I, article Lejeune.

Nécrologe de Port Royal, 1760, in 12 page 136.

Mabillon : Études monastiques, p. 452

Bérulle : Correspondance, édition Dagens. T. I lettre 112 page 201 et 336

Journal latin sous le nom de Néocorus : T. II p. 282

Bonaventure de St Amable : Annales du Limousin, 3e partie, page 866.

Gabriel Rubens : Discours sur la vie et la mort de Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, dit l'Aveugle, Limoges Barbou 1674
Toulouse 1679 in 8. de 215 pages.

Tabaraud : Vie du P. Lejeune, Limoges Barbou, 1830, in 8

T. II de l'édition de ses sermons, collection Migne, p. 413.

Ingold : Essai de bibl. oratorienne p. 77-82.

Pensées du P. aveugle. Avignon 1825, 4 vol. in 12

Labiche de Reignefort : Six mois des vies des saints de Limoges et du Limousin. Limoges, 1828, T. I. p 284-293.

Mgr Perraud : L'oratoire de France. Paris, Douniol, 1866, in 12.

Abbé Houssaye : Vie du cardinal de Bérulle. T. II p. 114, 115, 116, 138, 150, 161
T. III p. 228, 502.

Jacquinet : Des prédicateurs du XVII siècle avant Bossuet. Paris, Belin, 1885, 2e édition. p. 143 à 188.

Sᵗ Beuve : Port-Royal : T. I, p. 471, note.

Agnès de la Gorce : Un pauvre qui trouva la joie. Paris 1933. } sur Benoît-J. Labre.

L'Ordre : Nᵒˢ 14, 15 et 22 mars 1935.

Chanoine François Gaquère : Le saint pauvre de JC, Benoît Joseph Labre. Aubanel père, Avignon. 1937

La Vie spirituelle. N° du 1 octobre 1937, p. 67 — id —

Bourquelot et Maury : La littérature française contemporaine. Paris Delaroque 1854, T. V. p. 62.

Histoire de Metz par les Bénédictins. T. III, p. 299

Hamon : Traité de la prédication. 1846.

Abbé Mullois : Cours d'éloquence sacrée populaire. 1853.

Mgr Freppel : Bossuet et l'éloquence sacrée au 17 siècle. Paris Retaux. 1893. T. I p 260 et suiv.

Abbé Gratien Renoux : Le P. Lejeune, Paris, Bray et Retaux, 1875 in 8. (Voir Revue du monde catholique. T. XXV p. 697.)
" Etudes sur les sermons du P. Lejeune, Montpellier, 1863, in 8 de 125 pages. (Thèse de lettres)

Grange : Etude sur le P. Lejeune, Limoges, Ducourtieux 1867 in 12 de 192 pages.

Laforets : Limoges au 17 siècle. Limoges, 1862 in 8 p. 563-580

Léon Guérin : Les prêtres illustres de la France. Paris. A. Desessert, in 8 notice sur le P. Lejeune

Louis de Loménie : De la prédication au 17 siècle avant Bossuet, dans le Magasin de librairie, T. IX, page 99.

Abbé Arbellot : Chronique de Maleu, page 218.

Dictionnaire C.R. IV. 330, article J. Bricout

Bibliographie

Les Sermons du P. Lejeune ayant paru à des dates différentes, tout en ayant aussitôt plusieurs éditions, nous séparerons la bibliographie de chaque volume, au moins pour les premières éditions.

Le 1e Volume

Le missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour les advents, caresmes et festes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principalles véritez chrestiennes que l'on enseigne ès missions. Tirées de l'Ecriture Sainte, des conciles et des saints Pères. Première partie ... à Toulouse, par Jean Boude, 1662. In 8 de 27 ffnn, 949 pages

« A la tête de ce volume sont divers avis, d'abord aux jeunes prédicateurs, puis aux jeunes curés, pleins « d'excellentes maximes assaisonnées de cet air de naïveté et d'honnêteté qui s'insinue dans tous les cœurs. « Tout y est pris dans le vrai et dans le bon sens et on serait tenté de tout copier, si on commençait à en rapporter « quelques traits. » (Batterel)

« Ce premier volume est dédié à M.M. de l'Assemblée du clergé de France, à qui il dit que « si en qualité de prêtre, « son caractère le soumet au leur, il est encore prêtre de l'Oratoire et par cet endroit enfant d'une congrégation toute dévouée « au corps des Pasteurs, qui n'a point voulu jusqu'ici d'autres privilèges que ceux qu'ils nous ont donnés ; qui demeure « fermement attachée à la hiérarchie, et qui, sachant la subordination qui doit toujours être dans les divers ordres qui la « composent, fait gloire de ne recevoir que d'eux ses emplois et de ne rien entreprendre que sous leur autorité. »

« Les sermons de ce volume sont sur l'horreur du péché. (Batterel)

Il y a en tête un frontispice grossièrement gravé représentant S. Jean prêchant dans le désert. 10 vol. ont paru successivement.

- Le même, même édition avec le millésime 1663.

- Le même, Paris, Coignard, in 8

- Le même, Rouen, aux dépens de Jean Boude et se vendent à Paris chez Jean Hénault, 1664 in 8 de XLIV - 899 - 1 pages.

- Le même ... Jouxte la copie imprimée à Tolose, à Rouen chez R. Lallemant, 1667 in 8 de 899 pages.

- Le même ... Arengle (Joh.-Juii) Deliciae pastorum, sive conciones in 4°, Moguntiae (Mayence) 1667
Voir le Journal des savants, édition de Hollande, année 1677. traduction en latin.

- Le même Paris, 1669, chez Léonard.

- Le même. Paris, 1671, chez Frédéric Léonard, 2 vol. in 8
T. I de 23 ffnn, 832 pages, 3 ff.
T. II de 7 ffnn, 990 pages, 15 ff.
avec privilège du roi du 15 Novembre 1666.
et approbation des docteurs du 16 janvier 1662.
(Bibl. Nle, inventaire D 15547 2 vol D 5414 A6.)

- Le même Toulouse, 1676, 10 vol. in 8 Jean Boude et la Vve de Jean Jacques Boude.
- Le même, Rennes, 1677, 9 volumes in 8 ont paru successivement.

- Le même, Toulouse, 1685, 10 volumes in 8 ont paru successivement.

- Le même, Toulouse, chez Jean Boude le Jeune, 1698, in 8 de 18 ffnn 777. 2 ffn. En tête un portrait dans un ovale coupé sur les côtés

Le 2e volume.

Le missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour les advents, caresmes et festes de l'année dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrestiennes que l'on enseigne es missions. Tirées de l'Escriture sainte, des Conciles et des Sts Pères. 2e Partie, par le P. Lejeune, dit le P. Aveugle, prêtre de l'Oratoire de Jésus.

A Tolose, par Jean Boude, imprimeur du roi et des estats de Languedoc, près le collège de Foix, 1662.

In 8 de XVI - 1071 pages et XXX ffnn. dédié à l'évêque de Limoges François de La Fayette
Il contient l'explication des commandements de Dieu

- Le même, jouxte la copie imprimée à Tolose. A Paris, de l'imprimerie de Charles Coignard rue des 7 voyes, 1663, in 8° de XLII - 899 pages.

- Le même, Paris, J. Henault, 1664, in 8 de XVI - 999 - XXIX pages.

- Le même, Rouen, Lallemant, 1667, in 8

- Le même, Paris, Fr. Léonard, 1671, in 8 de XVI - 990 - XV pages
- Le même, Tolose, Jean Boude et la Veuve de Jean Jacques Boude, 1676, 10 vol. in 8
- Le même, Rennes, 1677 in 8

- Le même, Toulouse, 1685, in 8

Le 3e Volume.

Le Missionnaire de l'Oratoire; contenant les Panégyriques du très adorable sacrement pour les Missions qui se font pendant son octave, preschez en l'église cathédrale de Tolose aux saintes octaves des années 1640 et 1646

3e Partie, à Tolose, par Jean Boude, 1667, in 8 de XXIV, 676, XIV pages.
Il contient son octave du St Sacrement et les sermons de controverse sur les vérités attaquées par les Calvinistes
- Le missionaire (sic) de l'Oratoire, ...etc. 3e Partie, Paris, chez F. Léonard, 1669 in 8 de XX - 527 et IX pages.
Dédié au Parlement de Franche Comté qui le remercia par une lettre que donne Batterel.

— Le 4e volume.

Le Missionnaire de l'Oratoire contenant les panégyriques de la très Sainte Vierge et de quelques saints de chaque ordre pour les missions qui se font pendant leurs fêtes. 4e Partie dédié à Nicolas Colbert, évêque de Luçon.

à Tolose, par Jean Boude, 1667, in 8 de XIV-1297-XVIII pages.

Il contient les mystères de la Vierge et les panégyriques des principaux saints, même César de Bus et le P. de Bérulle

— Le même ... à Paris, chez Fr. Léonard, 1669, in 8 de XII-1008-XIV pages.

— Le 5e volume.

Le missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la foi sur le chapitre unzième de l'Epître de S. Paul aux Hébreux, De ce que la foi nous enseigne des perfections de Dieu. Preschez en l'église cathédrale de Tolose pendant les advents des années 1641, 1642 et 1662 par le P. Lejeune, dit le P. aveugle, prestre de l'Oratoire de Jésus. Première partie.

à Tolose, par Jean Boude 1667, in 8 de XVI, 1168-XV pages.

— Le même ... sermons de la foy sur le chapitre unzième de l'épistre de S. Paul aux Hébreux ... Preschez en l'église cathédrale de Thoulouze, cinquième Partie. à Paris chez F. Léonard, 1670, in 8 de XVI-885-XIII pages

– Le 6e Volume

– Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la foy sur le chapitre unzième de l'Epitre de S. Paul aux Hébreux ...
Preschez en l'église cathédrale de Tolose, seconde Partie dédié à Messeigneurs des 3 Etats de la province du Languedoc
a Tolose, par Jean Boude ... 1667, in 8 de XVI - 1231 - XVII pages

– Le Missionnaire de l'oratoire. Sermons de la foy sur le chapitre unzième de l'Epitre de S. Paul aux Hébreux.
de ce que la foy nous enseigne des oeuvres de la création, de la rédemption et de la sanctification des hommes ...
preschez en l'église cathédrale de Tolose. Sixiesme partie. à Paris, chez Fr. Léonard, 1669
in 8 de XVI - 968 - XIV pages.

– Le 7e Volume.

– Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent...
à Tolose, par Jean Boude, 16[illegible] in 8 de

– Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent. Septiesme partie.
Imprimé à Tolose et à Paris, chez Fr. Léonard, 1670, in 8 de XVI - 1060 - XVIII pages

– Le même ... Tolose, Boude, 1684, in 8 de 1060 pages.

Ce volume renferme 40 sermons sur la Pénitence et les divers motifs capables d'y exciter.

Le 8e volume

- Le Missionnaire de l'Oratoire, Sermons sur les commandements de Dieu et un Tableau de la vraye pénitence sur l'Evangile de la conversion de sainte Magdeleine Toulouse, Jean Boude, 16 in 8 de
- Le Missionnaire de l'Oratoire Huitiesme partie. dédié à Félix Vialart, évêque de Châlons sur Marne. Imprimé à Tolose et à Paris chez Fr. Léonard. 1670, in 8 de XVI - 1131 - XXI pages.
- Le même ... Huitiesme partie, deuxième édition, à Tolose, Boude, 1672, in 8 de 1131 pages.

Le 9e volume

Les deux derniers volumes ne parurent qu'après la mort du P. Lejeune (19 août 1672) par les soins des Oratoriens de Limoges. Ils les dédièrent à Mgr Louis Lascaris d'Urfé, coadjuteur de Mgr de Lafayette

- Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons pour tous les jours du caresme. Preschez par A Tolose par Jean Boude le jeune et Veuve de Jean Jaques Boude, 1676. in 8 de 943 pages.
- Le même ... Tome neufiesme. A Tolose et se vend à Paris chez Fr. Léonard, 1677, in 8 de XX - 943 pages
- Le même ... à Tolose par Jean Boude le jeune. 1684, in 8 de XIV - 943 pages.

Le 10e volume

– Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons pour tous les jours du caresme ... Preschez par le Père Jean Le Jeune prestre de l'Oratoire de Jésus.

A Tolose, par Jean Boude et Veuve de Jean Jacques Boude, 1676, in 8 de 765 – 62 pages. (Total 837 pages)

On a ajouté à la fin du volume les sermons pour la feste de l'Annonciation et la feste de quelque autre saint (sic)

– Le même. Tome Dixième. A Tolose et se vend à Paris chez Fr. Léonard, 1677 in 8 de VIII, 765 et 62 pages

A la fin du volume on lit ceci : " Je supplie le pieux lecteur de ne pas imputer plusieurs grandes fautes que les copistes ou les imprimeurs ont faites, comme par exemple au T. I sermon N° ... (le N° n'est pas indiqué) : Ils ont mis à un enfant du berceau un chapeau, au lieu que j'avais mis drapeaux et jetter un arbre à la voirie au lieu que j'avais mis à la rivière ... etc. "

Les éditions du Père Loriot

Le Père Jules Loriot, de l'Oratoire, remania les sermons du P. Lejeune et les mit en meilleur français.

Son travail eut plusieurs éditions :

– Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions et de ceux qui travaillent dans les paroisses Paris, 1695 – 1703, en 12 vol in 12, dont 3 sur la Morale ; 6 sur les Mystères de N.S et de la Ste Vierge et sur les fêtes des saints et les 3 derniers sur les épîtres de tous les dimanches de l'année en forme de prônes.

Il y a eu plusieurs éditions de tous ces sermons et c'est ce qui en prouve le mérite

Voir le dossier du Père Loriot

Les éditions complètes.

— Le Missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour les advents, Caresmes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes qu. l'on enseigne aux missions ... à Tolose chez Jean Boude le jeune, 1688-89, 10 in 8.

T. I de XVI, 777, II pages
T. II de VI, 857, II pages
T. III de VIII. 471, 2 pages
T. IV de VI. 884, 2 "
T. V de XIV, 780, VIII "
T. VI de VIII, 850, 2 pages
T. VII de VIII, 1060, 9 pages
T. VIII de VIII, 1131, X pages
T. IX de VIII, 943 pages
T. X de II, 766, 63 pages

La meilleure des éditions anciennes

Les 2 feuillets de la fin des volumes présentent le privilège, qui manque quelquefois.

Les divers volumes de cette édition portent également des titres différents, comme dans l'édition originale. au dernier volume est ajouté le Discours sur la vie et la mort du P. Lejeune. par Ruben

— Le même, Lyon, Périsse et Rivoire, 1825-27, 13 vol. in 8.

— Le même, 1836, 12 vol. in 12.

— Le même, Lyon, Pélagaud, 1837, 12 vol in 8°.
— Le même, Riom, Thiébaud fils, 1837, 12 vol. in 12.
— Le même, Lyon, Rivoire, 1837, 12 vol in 8.

— Le même, Paris Migne, 1844, 3 vol. in 4. collection intégrale et universelle des orateurs sacrés, 1re série T. 3. 4. 5.
T. I, 1287 colonnes
T. II, 1376 "
T. III 1572 "

— Le même, Paris et Lyon, Lecoffre, 1846, 12 vol in 8

— Le même, Paris, Sagnier et Bray, 1847-48, 9 vol. in 8

— Le même, Paris, J. B. Herman et Cie, 1848, 9 vol. in 8 de
T. I de 500 pages
T. II " 725 "
T. III " 568-VI pages
T. IV de 598 pages
T. V " 600 "
T. VI " 598 "
T. VII de 608 pages
T. VIII " 462 "
T. IX " 324 "

— Le même, Paris, Poussielgue-Rusand, 1850, 12 vol. in 12.

— Le même. Le Missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour l'Avent, le Carême et les fêtes, etc. dans lesquels sont expliqués les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions, tirées de l'Ecriture sainte, des Conciles et des saints Pères, par le P. Le Jeune, dit le P. aveugle, prêtre de l'Oratoire de Jésus. Nouvelle édition Lyon, J. B. Pélagaud et Cie, impr. lith. de N. S. P. le Pape, grande rue Mercière 26 - à Paris chez Poussielgue Rusand, 3 rue du Petit Bourbon St Sulpice. 1852, en 12 vol in 12.
T. I de 2-XV-532 pages
T. II de 527 pages
T. III de 523 "
T. IV de 535 "
T. V de 518 et 1 pages
T. VI de 524 "
T. VII de 528 "
T. VIII de 527 "
T. IX de 539 pages
T. X de 514 "
T. XI de 516 "
T. XII de 592 "

— Le même. Paris. Vivès. 1857. 3 vol in 4

— Le même, Paris. L. Noès, 1857, 9 vol in 8 (Bibl. Nle D. 41.321)

— Le même, Lyon et Paris, J.B. Pélagaud et Cie, 1861, 12 vol. in 18

T. I de J. XV, 532 pages	T. VII de 528 pages
T. II de 527 pages	T. VIII de 527 "
T. III de 523 "	T. IX de 539 "
T. IV de 535 "	T. X de 514 "
T. V de 518 "	T. XI de 516 "
T. VI de 524 "	T. XII de 592 "

(Bibl. Nle Inventaire D 15560 - D. 5414 Az 1-12)

— Le même, Lyon, Pélagaud et Roblot, 1867, 12 vol. in 12.

— Le même : Le Missionnaire de l'Oratoire. Sermons pour l'Avent, le carême et les Fêtes, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions, tirées de l'Ecriture Sainte des conciles et des St Pères, par le P. Le Jeune, dit le Père Aveugle, prêtre de l'Oratoire de Jésus

Nouvelle édition revue avec soin par une société d'ecclésiastiques. Bar le Duc, Constant Laguerre 1869-70

6 vol. in 8 de

T. I de VIII, 669 pages	T. IV de 644 p.
T. II de 696 "	T. V de 644 "
T. III de 660 "	T. VI de 669 "

le T. I contient la vie de Le Jeune par Ruben
(Bibl. Nle, inventaire D 59915)

— Le même, même édition, Lyon, chez Briday. 1870.
— Le même, Lyon 1873 - " 1871 - 6 vol in 8.
— Le même. Paris, Vivès, 1873 ; 10 vol. in 8. Nouvelle édition, corrigée et enrichie d'une table analytique des matières par M. l'abbé Peltier.

— Le même, même édition. Paris Vivès, 1875-76, 8 vol. in 8.

— Le même, Paris, Tralin, 1880, 6 vol. in 8, Même édition, enrichie de plus de cent notes bibliographiques,

Dit-on. Mais nous avertissons charitablement le lecteur de ne les y point chercher : sa peine serait perdue.

T. I de VIII 669 pages	T. IV de 640 pages
T. II de 696 "	T. V de 644 "
T. III de 660 "	T. VI de 675 "

Sermons choisis

— Le Missionnaire de l'Oratoire, ou sermons choisis dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions. tirées de l'Ecriture Ste, des conciles et des saints Pères.

T. I. à Paris, chez Benoit Morin, libraire rue S. Jacques, à la Vérité, 1784, in 12.
Nous n'avons trouvé qu'un fascicule de 72 pages de cette édition. C'est probablement tout ce qui a paru.
Au verso du faux titre, après une prière avant la lecture du sermon on lit ce qui suit:
" L'éditeur demande pour profit de son travail les prières des lecteurs, étant disposé d'en donner le fruit aux pauvres. "
A la fin du cahier, après les privilèges, on lit:
" Le public désirant depuis longtemps les sermons du P. Lejeune dit l'Aveugle, dont le Vénérable Benoit Labre faisait
" tant de cas, l'on c'est (sic) enfin déterminé d'en donner 3 feuilles pour ne point faire trop attendre. On donnera
" le reste du tome I le plutôt possible. L'ouvrage aura plusieurs volumes in 12. "

— Sermons choisis du P. Lejeune. Paris, Salmon, 1828, 2 vol in 18. Dans la Bibliothèque choisie des orateurs chrétiens, T. 1 et 2.

— Le Missionnaire de l'Oratoire ou sermons choisis. Clermont. Thibaut-Landriot 1836. 12 vol in 12 de

T. I de	256 pages	T. V de	271 pages	T. IX de	278 pages
T. II "	272 "	T. VI "	279 "	T. X "	278 "
T. III "	276 "	T. VII "	275 "	T. XI "	286 "
T. IV "	280 "	T. VIII "	274 "	T. XII "	284 "

Traductions en langues étrangères.

- Johannis Junii delicioe pastorum sive conciones Moguntioe (Mayence) 1668 in 4

 Cette traduction a été faite par le Père Neusser, ordin. Min.

- Der blinde aber sichere Wegweiser von Jericho nacher Jerusalem. Predigten über die Christlichen Wahrheiten

 Constanz 1724-1765, 10 vol. in 8. Traduction faite par le P. Fr. de S. Laux, augustin.

- La même sous ce titre : Des blinden getreu und sicherer Weg-Weiser von Jericho nacher Jerusalem. Volstand.

 Quadragesimale, das ist Lehr-Geist und Eyfer-volle Fasten-Predigten, 1737, 10 vol. in 8°

- Der treue und sichere Wegweiser von Jericho nach Jerusalem. Geistvolle Missionspredigten des berühmten Predigers

 P. J. Lejeune, genannt der blinde Pater Regensburg. Manz. 1843-1852, 4 vol in 8.

 Cette traduction forme la 3e partie de la Bibliothek der Vorzüglichsten Katholischen Kanzelredner des Auslandes,

 herausgegeben von einem Vereine Katholischer Geistlichen.

 Il s'en fit encore d'autres traductions italiennes, espagnoles et même polonaises, s'il faut en croire le Père

 Cloyseault (II. p 218) et flamandes.

- Sonntagspredigten. 4 Bde. Augsbourg. C'est la traduction de l'édition du P. Loriot

Œuvres diverses

(1 — Traduction du traité de la vérité de la religion chrétienne de Grotius, Utrecht, 1692, in-12.

— Le même, Amsterdam, 1728, petit in 8°

Note du P. Bicaïs : C'est Dupin qui l'attribue au P. Lejeune. Mais comme il est le seul écrivain qui le lui attribue, il y a lieu de croire que Dupin s'est trompé. M. Osmont, dans son Dictionnaire typographique, dit que cette traduction est l'œuvre de Pierre Lejeune ministre protestant et non du Père Jean Lejeune

(2 — Solitude ou retraite de 10 jours pour se préparer pendant la vie à une bonne mort. Paris 1669, in 8

contenant 20 entretiens pour les personnes d'oraison et vingt lectures sur les mêmes sujets pour ceux qui ne sçauraient méditer ou qui se trouveraient trop distraits en leur méditation.

(?)

— Le même Tome second (Pourquoi ce Tome second ? L'édition est, comme la précédente, complète en un volume) avec approbation du 17 août 1669 et privilège du 27 octobre 1669
Nouvelle édition. à Paris, Michel Le Petit, 1674, in 8 de IV-454 pages (Bibl. Nle Inventaire D. 41.325)

— Le même, à Paris, chez Jean Hérissant, 1680, in 8 de IV. 454 pages (Bibl. Nle Inventaire D 41.326)

— Le même, à Paris, chez Florentin Lambert, 1680

C'est toujours la même édition.

(3 — Pensées du P. Le Jeune, dit le P. Aveugle Avignon, Séguin aîné 1825 1re édition
4 volumes in 12 de T. I de VIII, 354 pages
T. II " 421 "
T. III " 365 "
T. IV " 355 " (Bibl. Nle Inventaire D 41.322)

Ce recueil a été fait par le Père Druilhet, Jésuite (voir Backer : T. I, 1658)

— Le même, nouvelle édition, Paris et Lyon, Périsse, 1854 4 vol. in 12 de
T. I VIII, 284 pages
T. II 336 "
T. III 287 "
T. IV 276 " (Bibl. Nle Inventaire D. 41.323)

(4° — Grièveté du péché représentée au chrétien afin qu'il ne le commette pas. Avignon, Séguin, 1825.

Brochure in-18. C'est un extrait du P. Segneri et du P. Lejeune.

(5° — Petit traité sur l'aumône extrait des Pensées du P. Lejeune.. Toulouse, chez M. l'Aumônier de l'hôpital militaire 1862, imprimerie Lamarque et Rives

1 vol. in 32 de 64 pages, avec 2 lettres d'approbation d'évêques

(Bibl. Nle - Inventaire D 41.324)

(6 — L'aumône spirituelle. Tourcoing. Boisleux, 1875, in 32

(7 — Discours sur la vie et la mort du Rév. Père Jean Lejeune, appelé communément le Père Aveugle prêtre de la Congrégation de l'oratoire de Jésus,

prononcé par ordre et en présence de Mgr l'évêque de Limoges, dans la principale paroisse de son diocèse par Monsieur G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Villeneuve

à Toulouse, chez Jean Boude (sans date)

avec privilège du roi (14 Nov. 1689)

in 8 de 215 pages et 2 ffnn de privilège - avec portrait

(Bibl. Nle Ln^{27} 12155 A)

Curriculum Vitae

M.M. 608. Le P. Jean Lejeune, natif de Poligny en la Franche Comté a été reçu en la Congrégation l'an 1614, le 21 Novembre, et prit la robe le 7 de Décembre en la maison de Paris, au petit Bourbon.

au séminaire de Langres.
1641 La Rochelle
1644 N.D. des Vertus à Aubervilliers
1648 à Bourges.
1651 à Avignon.
1654 à Limoges.
1658 "
1661 "
1663 "
1666 "
1669 "
1672 "

Liste des Morts = Le P. Jean Lejeune mort à Limoges le 19 août 1672, âgé de 80 ans et mort en grande odeur de sainteté.

M.M. 607, 1r catalogue, N. 551 =

Jean Lejeune, entré en 1614, (prêtre) non, mort en 1672.

M.M. 608, page 24, Nos 382 et 365 =

Le Père Jean Lejeune, né à Poligny, Diocèse de Besançon, receu le 21 Novembre 1614 à Paris au Petit Bourbon et print la robbe le 7 Xbre 1614

Acte de baptême (relevé par Grange)

Joannes, filius nobilis et sapientis Dom. Gilberti Lejeune et Domicellae Genovefae Collard, uxoris, baptisatus fuit ultima die octobris 1592; cujus patrinus Joannes Ozanne, J.V.C juris utriusque doctoris; matrina domicella Joanna Tricournet uxor Dom. Grivel etiam doctoris
[Actes de catholicité, Mairie de Dôle]

Les Pères Lejeune et Lefèvre à Avignon

L'archevêque les appelait un prédicateur en deux tomes

Le P. Lejeune prêcha l'octave du saint sacrement à St Pierre d'Avignon. Il parla des dispositions à la fréquente communion en chaire ; ce qui lui attira une dénonciation des Pères Jésuites, qui parlèrent contre lui en chaire, en classe et partout.

Le P. Perrin reçut la citation de l'archevêque, et, pour défendre le P. Lejeune emporta le livre du P. Suffren, où les idées du P. Lejeune se trouvaient. Les Révérends Pères furent très confus, car l'histoire courut la ville, et beaucoup d'auditeurs allèrent ensuite entendre les Oratoriens.

Le P. Lejeune prêcha aussi à Carpentras à cette époque.

Dictionnaire historique portatif.

Lelong : Bibl. hist. de France No 11206 et suppl. T. IV, édit. de Fontette.

Adelung : supplément à Jöchner, Allgemeines Gelehrten-Lexicon

Arnauld : Lettres : T. I. p. 247

Une lettre au P. Lejeune qui l'avait consulté sur les missions.

Dupin le 3e tome des tables, p. 322.

~~Rubens : Eloge du P. Lejeune, Toulouse, in 8, 215 pages~~

P. Rapin : Mémoires T. III p. 28.

de la Chambre : Lettres, in 12 page 101, une lettre au P. Lejeune

Mgr Perraud : L'Oratoire de France au XVII et au XIX siècle Paris Douniol 1866 in 12 pages 238 et suivantes.

Lamy Entretiens sur les sciences, 7e entretien page 321 et 5 dans l'édition de 1694.

Abbé Houssaye : Vie du Card. de Bérulle Paris Plon
T. II. p. 114, 115, 116, 138, 150, 161.
T. III p. 228, 502.

Jacquinet : Des prédicateurs du XVII siècle avant Bossuet Paris. Belin 1885 2e éd. p. 143 à 188.

Dom Clémencet : Mémoires littéraires (mss.) T. I. article Lejeune.

Nécrologe de Port Royal in 12. 1760 p. 136.

Ste Beuve : Port Royal T. I. p. 471, note.

Gabriel Rubens : Discours sur la vie et la mort de Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, dit l'aveugle, par Gabriel Rubens, Docteur en théologie. Limoges 1674, Toulouse, 1679, in 8 de 215 pages

P. Cloyseault : Ménologe du I siècle de la Congrégation de l'Oratoire de N. S. J. C. (1724)
(Manuscrit aux archives de l'Oratoire)

(page 81 et suiv.)

Le P. Jean Lejeune naquit à Poligny, ville du comté de Bourgogne, l'an 1592, d'une des plus nobles familles du pays. Après avoir fini ses études dans l'Université de Dôle, il fut reçu dans l'Oratoire par Notre très Honoré Père, qui le consacra à la vie évangélique de J. C. N. S. Une consécration faite par une main si sainte eut tout son effet, car il ne fut pas plutôt prêtre, qu'il eut un zèle tout extraordinaire pour les missions, et qu'il n'eut rien tant à cœur que d'être employé à instruire les pauvres gens de la campagne. Il a passé près de 60 ans dans cette fonction apostolique avec un zèle infatigable.

Il avait l'esprit bon, la mémoire heureuse, l'imagination vive. Il devint aveugle dès l'âge de 40 ans par ses trop grandes austérités, ce qui ne l'a pas empêché d'étudier aussi assidûment que s'il avait eu la vue parfaitement bonne, ayant une personne qui lisait et écrivait sous lui. Il a composé jusqu'à 10 tomes de sermons de missions qui sont des chefs d'œuvres en leur genre et les modelles les plus excellents que puissent imiter ceux qui sont employés en cette sainte fonction.

Ils ont été traduits en toutes sortes de langues, en flamand, en allemand, en italien, en espagnol et même en polonais.

On y trouve, comme dans les écrits des saints Pères, une certaine onction, qui fait qu'il est très difficile de les lire souvent qu'on ne se sente touché. Plusieurs pécheurs ont été convertis par leur seule lecture,

Comme ils sont le fruit de ses prières et de ses méditations autant et plus que de ses études, il ne faut pas s'étonner si Dieu y a donné tant de bénédiction.

Il était extrêmement pénétré de la crainte des jugements de Dieu. Il en parlait souvent et dans ses entretiens familiers et dans ses prédications. Mais toujours avec des termes si vifs et énergiques qu'il en imprimait de la frayeur dans les âmes les plus insensibles.

Il mourut à Limoges en grande estime de sainteté, étant âgé de 80 ans, le 19 du mois d'août de l'an 1672.

P. Cloyseault : Catalogue des auteurs de la C^ion^ de l'Oratoire ... (Ms. Arch. N^les^)

Le P. Jean Lejeune naquit à Poligny........
et le reste de la notice ci-dessus, du ménologe, jusqu'à imiter ceux qui sont employés dans cette fonction sainte.

Le I tome traite de la pénitence comme vertu et comme sacrement. Il contient 40 sermons. On y trouve au commencement d'excellents avis pour les jeunes prédicateurs.

Le II^ème^ traite de chaque commandement de Dieu en particulier et ensuite de l'oraison, du jeûne, de l'aumône, de la nécessité d'un Directeur et de la rechute, et contient à la fin un abrégé de controverses décidées par l'Écriture.

Le III^ème^ traite de l'Eucharistie pour une octave du saint sacrement, et contient encore à la fin 4 sermons de controverses contre les calvinistes.

Le IV^e^ contient les panégyriques de la S^te^ Vierge et de quelques saints fondateurs d'ordres, en 40 sermons.

Le V^e^ traite de ce que la foi nous enseigne des perfections de Dieu, et contient plusieurs sermons de la justice de Dieu en l'autre vie.

Le VI tome traite des sacrements en général et en particulier et des principaux mystères de N. S., de la création de l'homme et de l'Incarnation du fils de Dieu.

Le VII traite de la pénitence et des motifs qui doivent nous y exciter, l'importance de notre salut, la sévérité des jugements de Dieu, l'éternité des peines de l'enfer... etc.

Le VIII^e^ traite des vertus théologales, des 7 péchés mortels et de leurs espèces, et fait un portrait de la vraie pénitence en plusieurs sermons sur la conversion de S^te^ Madeleine.

Le IX contient des sermons pour tous les jours de carême depuis le IV Dimanche jusqu'au mardi de Pâques.

Les sermons n'ont pas seulement produit de grands fruits pendant sa vie, mais encore après sa mort. Car

T. S. V. P.

plusieurs personnes ont été converties par la seule lecture qu'elles en ont faite. Il y a une certaine onction qu'on ne trouve point communément dans les autres livres de ce genre, quoique peut-être plus polis et plus éloquents. Il semble que la sainteté de sa vie soit répandue jusque dans ses écrits. Il en est comme de l'Écriture sainte ; le style d'abord rebute, mais quand on en approfondit les vérités qui y sont contenues, on y trouve des raisonnements auxquels on ne peut résister.

Le P. Lejeune mourut à Limoges le 19 du mois d'août de l'année 1672, étant âgé de 80 ans.

Le P. Lejeune et Benoit Labre

Agnès de la Gorce : Un pauvre qui trouva la joie, Paris, 1933

L'Ordre Nos 14, 15 et 22 mars 1935.

Chanoine François Gaquère : Le saint pauvre de J.C, Benoit Joseph Labre. Aubanel père, Avignon, 1937.

La Vie spirituelle : No du 1 octobre 1937, p. 67 :

« C'est chez son oncle qu'il fait connaissance avec les auteurs religieux qui vont marquer profondément et pour toujours sa dévotion : l'Imitation de J.C les œuvres de Louis de Grenade ... enfin et surtout le P. Lejeune, dont le zèle ardent avait su poursuivre, malgré une cécité précoce, une étonnante carrière de prédicateur. Benoit ne cesse de fouiller les 10 livres de sermons « de son père l'aveugle » presque entièrement consacrés au thème de la pénitence nécessaire. Il y prend cette religion farouche où le salut ne se poursuit que dans la crainte et le tremblement et probablement l'amorce d'une vocation non seulement ecclésiastique mais très particulièrement de réparation + d'immolation. » (Pierre Mesnard)

Labiche de Reignefort = Six mois des vies des saints de Limoges et du Limousin, Limoges, 1828, T. I p 284-293 =

« On mit son corps (du P. Lejeune) dans une bière de plomb. Il y était encore en 1765, quand on démolit « l'ancienne chapelle pour bâtir la nouvelle église. Qu'est-il devenu depuis ? Nous n'avons pu le découvrir « malgré toutes nos perquisitions. »

Le P. Lejeune et le Bx Benoît Labre

Le libraire Morin, rue St Jacques, à la Vérité, Paris, entreprit en 1784 une nouvelle édition des sermons du P. Lejeune. En tête, comme faux-titre du 1 volume, on lit ce qui suit :

Dieu s'est servi de ces sermons pour affermir le Vénérable Labre dans les dispositions suivantes : (1° son entier renoncement à tout ; – (2° son extrême pauvreté ; – (3° son austère pénitence ; – (4° son ardent amour pour la prière ; (5° son assistance continuelle aux offices de l'église ; – (6° son union intime avec J.C. ; – (7° sa grande dévotion à la sainte Vierge ; – (8° son heureuse persévérance dans le bien ; – (9° son esprit de sacrifice et sa soumission absolue à la volonté de Dieu.

Ceux qui les liront dans le même esprit, en recevront le même effet, fiat ! fiat !

Lisez et pratiquez ce qui enseigne le Père Aveugle. C'est un livre qui enseigne le chemin du ciel ; et sans faire ce qu'il dit, il n'y a point de salut à espérer.

(Lettre du serviteur de Dieu à ses père et mère, à Montreuil, ce 2 oct. 1769.)

Benoît-Joseph Labre

d'après des documents diplomatiques inédits

par *Camille PITOLLET*

L'Ordre 15 Mars II 1935

Le confesseur de Labre était un nommé Marconi. Il n'avait, à la vérité, jamais été Jésuite. Mais c'était l'un des plus dévoués partisans de l'Ordre dissous par Clément XIV, — qui paya de sa vie le bref *Dominus ac Redemptor noster*. Il en était de même de ceux que Colonna employait dans la cause du mendiant prophétique et miraculeux. En outre, en juin 1783, on imprimait à Rome, en deux volumes, émanant d'un ex-Jésuite, le P. Zaccaria, auteur d'une liste des miracles de Labre, une *Vita* de ce dernier, approuvée par le Grand Pénitencier, cardinal Boschi, aussi attaché à la Compagnie que le cardinal vicaire, qui n'observait dans l'affaire de la béatification aucune des règles établies par la Congrégation des Rites, se laissant — écrit Bernis à Vergennes, le 18 juin 1783 — « emporter par un enthousiasme dont le moindre des mauvais effets sera probablement le ridicule ».

Il faut, pour être exact, ne pas passer sous silence que Zaccaria ne laissa pas sortir des presses sa volumineuse apologie. Il s'était produit, dès avant le commencement de la seconde moitié de juillet 1783, en effet, un revirement soudain, dû au fait que, dans l'intervalle, on avait découvert cette chose affreuse que le mendigot français était bel et bien suspect... de jansénisme. Du coup, son odeur de sainteté se muait en odeur de fagot. Ecoutons, sur tout cela, notre cardinal, dans un rapport en date d'Albano, 19 juillet 1783 :

« Vous trouverés jointe ici, monsieur, la traduction de la lettre que m'a écrite le cardinal Archinto, préfet de la Congrégation des Rites, d'après la demande que je lui avois faite de me procurer de l'écriture de Benoît-Joseph Labre, et la copie de la lettre que ce pieux mendiant écrivit à ses parens en 1769, après être sorti des Chartreux, et avant que de se présenter à la Trappe et à Sept-Fons. Il est à remarquer que ces trois ordres austères n'ont pas jugé à propos de l'admettre, ou de le conserver, parmi leurs religieux. M. l'évêque de Boulogne, qui a toujours eu de l'attachement pour les Jésuites, interrogé par le tribunal du cardinal vicaire, a fait en réponse un grand éloge de la piété et des mœurs de Benoît Labre. Il a également donné des notions de toute la famille de ce particulier, vouée comme lui à la piété la plus remarquable. Mais ce prélat ne s'étoit pas aperçu que Benoît Labre, dans ses lettres, recommandait particulièrement à ses père et mère, et à ses frères, la lecture d'un livre, si je ne me trompe, d'un certain Père Lejeune, de l'Oratoire, jadis grand missionnaire, devenu ensuite aveugle et ami intime du fameux Père Quesnel. L'ouvrage de cet

oratorien est inscrit ici, et noté, parmi les livres jansénistes. On a été surpris que l'évêque de Boulogne ou ne connût pas l'ouvrage du P. Lejeune, ou qu'il fît un si grand éloge d'un de ses disciples. C'est ce même prélat qui a envoyé au cardinal vicaire la lettre écrite par Benoît Labre à ses père et mère, dont je viens, monsieur, de vous annoncer la copie... »

Nul n'ignore que le théologien Quesnel, né à Paris en 1634, s'était vu mis à l'*Index* en 1676 pour les doctrines gallicanes contenues dans son édition des *Œuvres* du pape Léon I^er^, dit *le Grand*, et que ce chef du jansénisme, après la mort d'Arnauld en 1694, condamné par la bulle *Unigenitus* de 1713, aurait, en 1703, été emprisonné par l'intervention des Jésuites, mais s'était enfui en Hollande, à Amsterdam, où je crois bien que subsiste encore la petite société janséniste qu'il y fonda. On conçoit, en tout cas, que ce soupçon de jansénisme ait soudain refroidi l'enthousiasme des Jésuites et de leur parti en faveur de Labre. Dans cette même lettre, Bernis, ayant observé que « la foule diminue tous les jours à son tombeau », poursuit :

« On commence à observer qu'à la mort de ce mendiant, à qui on proposa de recevoir les sacrements, il répondit *que cela n'était pas nécessaire*. Le curé de sa paroisse n'a cessé d'assurer que, malgré ses représentations, il n'avait jamais voulu faire ses pâques dans l'église paroissiale. Il prenoit ordinairement le temps paschal pour se rendre à Lorète et revenait à Rome après la quinzaine de Pâques. Une fois seulement il apporta à son curé le billet de sa communion paschale, faite à Saint-Jean-de-Latran. On ne lui connut de confesseur que le dernier, nommé Marconi, entièrement voué aux Jésuites, qui n'a entendu que deux fois la confession de Benoît Labre. Le curé de ce mendiant ajoute qu'on ne doit pas vanter son abstinence, parce qu'il alloit souvent manger et boire à une hostellerie de sa paroisse, où cet homme si austère ne donnoit pas des marques de frugalité, et c'est pour toutes ces raisons que ledit curé ne s'est pas soucié de revendiquer après la mort le corps de ce mendiant trop fameux. On auroit passé pour un impie, il y a quelques jours, si on avait voulu donner du poids aux observations du religieux Carme, curé de Saint-Martin-aux-Monts, paroisse de Benoît Labre. »

Dans sa réponse, Vergennes écrit, de Versailles, le 19 août 1783 :

« M. Hennin se rappelle que l'homme qui a écrit la lettre dont j'ai fait mention à Votre Excellence étoit fort dévot et prêchoit ses camarades, quoi qu'il paroisse par ses aveux qu'il n'étoit pas parfaitement honnête homme. Il a quitté son service vers l'automne de 1765. Je crois qu'il convient de ne rien dire absolument de cette découverte, avant d'avoir comparé les écritures, la lettre n'étant pas signée. Mais s'il se trouve qu'elle soit de la main de Labre, Votre Excellence ne doit pas faire difficulté de la montrer à la Congrégation des Rites, qui peut s'en servir pour mettre fin à un fanatisme qui feroit tort à la Religion... »

Bernis s'empressa d'agir en conformité, comme en fait foi sa dernière lettre sur ce sujet, en date d'Albano, 26 septembre 1783. Il s'intéressait tellement à cette ridicule cabale qu'il s'était adressé personnellement au sieur Vincent, curé-doyen de Wallincourt, près Cambrai, et oncle maternel de Benoît Labre. Mais toutes ces correspondances risquaient de détourner l'attention du ministre d'affaires d'État infiniment plus graves et Bernis le lui dit, d'ailleurs, dans cette même lettre, en ces termes qui lui font honneur :

« Cette expédition est trop volumineuse et les affaires dont vous êtes chargé trop considérables pour que
« vous puissiez donner une attention suivie aux circonstances de la vie d'un pèlerin si obscur pendant qu'il
« existait et qu'on a rendu si célèbre après sa mort. Comme il est de la dernière importance d'éviter à la
« Congrégation des Rites le ridicule et la honte d'être induite en erreur par l'enthousiasme et le fanatisme,

« il conviendrait, ce me semble, Monsieur, qu'une personne judicieuse et active fût chargée spécialement
« d'apurer les faits d'après mes observations et de couper, s'il est possible, le fil d'une intrigue qui peut avoir en
« France des suites encore plus fâcheuses qu'en Italie. Il est à remarquer que, partout où il y a des Jésuites, la
« dévotion à Benoît Labre est plus vive qu'ailleurs. En effet, on se moque en Espagne, où il n'y a plus de
« jésuites, de ce nouveau thaumaturge et son nom est encore ignoré en Portugal, malgré la crédulité supersti-
« tieuse qui règne dans ces deux royaumes.. Au reste, il est à remarquer que Benoît Labre a fait des disciples
« et qu'on en rencontre plusieurs, dans les rues et dans les églises, vêtus de même, affectant la même austérité,
« le même recueillement et le même air contemplatif. Ils attendent qu'on leur donne l'aumône et ne la
« demandent point. Le peuple se prend aisément à ces apparences d'une piété extraordinaire, qui cachent
« souvent des vices et des désordres. »

C'est sur ces philosophiques réflexions que nous prendrons congé de Bernis et de son mendiant. Il serait curieux, cependant, de poursuivre jusqu'au bout cette affaire et de la mener jusqu'à la canonisation de 1859. Mais ce n'est pas ici que peut être produit un tel travail, trop long et trop compliqué. Il nous suffira d'avoir donné un avant-goût de ce qu'il pourra être par cette sorte d'introduction documentaire à l'histoire de S. Benoît Labre, dont fut, je l'ai dit, bercée ma naïve enfance par une mère, hélas! trop crédule.

Camille Pitollet. L'Ordre 15 mars 1935.

Batterel : Histoire de l'Oratoire Mss. T. I année 1663

Le Père Lejeune a remplacé à la Cour en 1663 le P. Senault empêché. Il donna deux sermons de la station de carême et sa prédication laissa une impression profonde. On en reparlait à la Cour longtemps après.

Dictionnaire de Théologie catholique. Paris, Letouzey, 1926, t. IX. col. 196.197 Article Molien

Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, naquit en 1592 à Dôle, où son père était conseiller au Parlement et mourut à Limoges en 1672

A la suite d'une rencontre avec le Père de Bérulle qui le considéra toujours comme un disciple de prédilection, il renonça à un canonicat d'Arbois pour entrer à l'Oratoire où pendant 60 ans, il se consacra à l'oeuvre laborieuse des missions. Il prêcha d'abord 2 carêmes à Langres, un à Rouen en 1629; il remplace à la cour le P. Senault empêché; on le voit à Toulouse pour l'octave de la Fête Dieu en 1641, puis pour l'Avent de 1641, 1642, 1662; il donne une mission à Metz en 1664, une station à Marseille en 1653, puis à Carpentras, Orange, Grignan où les évêques des régions voisines viennent l'écouter; à partir de 1654 il se fixa à Limoges jusqu'à sa mort.

Pendant son carême de Rouen, à l'âge de 37 ans, il fut frappé de cécité au milieu de son sermon qu'il acheva cependant et continua ses missions aidé par le P. Lefebvre; on l'appelait le P. aveugle. Il déploya toujours une ardeur apostolique extraordinaire, prêchant plus encore par ses exemples que par sa parole, joignant la prière et la mortification à toutes ses oeuvres de zèle. Malgré sa cécité, il n'omit jamais de réciter l'office; on lui avait donné l'autorisation de dire la Messe, il n'en usa jamais de peur d'irrévérence, il communiait seulement.

On a de lui 362 sermons imprimés à Toulouse en 1662, 10 volumes in 8
2 édition en 1688 sous le titre: Le Missionnaire de l'Oratoire, 1825-1827. 15 vol in 8, dans lesquels il expose surtout la morale chrétienne, ce qui concerne la pénitence, le péché, les vertus de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, l'eucharistie

Son style est sans prétention aucune; pour lui, selon le mot de Bossuet, l'utilité des fidèles est la grande loi de la chaire. On ne rencontre dans ses sermons aucune trace des polémiques contemporaines, à moins qu'il n'ait à parler directement contre les calvinistes; il est le modèle du missionnaire qui s'oublie pour le bien de ses auditeurs. On trouve encore dans ses oeuvres quelques-uns des défauts des prédicateurs de son temps: l'abus des citations. Il cite l'Enéide, Stace, Claudien, Tibulle, Plutarque, etc. Il raconte les histoires d'Endymion, d'Atalante, de Thémis et Dircé... l'abus aussi des divisions. L'ordre du sermon est indiqué au début sous cette forme: Idea sermonis, puis la doctrine est prouvée par l'Ecriture Ste, les Pères, la raison une vraie thèse de théologie, il use et abuse même, si l'on veut, de la comparaison, même en vue de réveiller l'attention de l'auditeur. On a d'ailleurs dans ses sermons tout un traité de doctrine. « Ce sermonnaire, disait Massillon, est un excellent répertoire pour un prédicateur et j'en ai profité » et Jacquinet, (ouvrage cité plus bas, col 142) fait de lui cet éloge: « On ne saurait mettre dans la conduite des âmes par la parole plus d'expérience, de bon sens, de charité. »
L'homme valait autant que l'orateur et le P. Lamy disait en faisant de lui un très bel éloge dans ses Entretiens sur les sciences (VIIe, de la prédication) « qu'il donnait dans sa vie l'idée d'un prédicateur chrétien soit pour sa manière de vivre, soit pour sa manière de prêcher.

Un choix de ses sermons a été traduit en latin et publié à Mayence en 1667 avec ce titre: Johannis Junii Deliciae pastorum in 4
Les sermons des missions en plusieurs volumes in 12, ont été travaillés sur ceux du P. Lejeune, aussi les appelle-t-on qqfois: sermons corrigés du P. Lejeune. On lui doit encore une traduction du Traité de la vérité de la religion, un vol. in 12, imprimé en Hollande.

Abbé Bonardy : Notes (Mss. archives de l'Oratoire) page 489 et suiv.

- Le P. Jean Lejeune, dit le P. Aveugle.

- Il était de Poligny, en Franche-Comté, suivant l'auteur du Mémoire pour le P. Chiadot, bénédictin, qui le cite avec éloge, aussi bien que le P. Chiadot lui-même dans une seconde Explication adressée au chapitre de Besançon.

- Mort à Limoges le 19 août 1672, âgé de 80 ans – Le P. Rubens en 1693.

- Nous avons de lui 10 volumes de sermons, qui ont été fort estimés à cause de l'onction.

- Le P. Rubens, son compagnon dans les missions, fit son oraison funèbre, dont le texte est singulier et ingénieux. Le titre est : Discours sur la vie et la mort de Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, dit l'Aveugle, par Gabriel Rubens, docteur en théologie. Toulouse. 1679.

- Voyez encore un bel éloge du P. Lejeune dans les <u>Entretiens sur les sciences</u> du P. Lamy, 3e édition à l'article des prédicateurs, page 324 et suivantes, où il s'étonne qu'on diffère tant à écrire sa vie, et souhaite que quelque écrivain pieux et savant l'entreprenne. Voyez ce qui suit ibidem.

- Le P. Mabillon. (Etudes Monastiques p. 452) estime ses sermons.

- A la fin des Journaux des savants de Paris de 1677 édit. de Hollande in 12, à Amsterdam, chez Pierre le Grand, il y a un catalogue des livres imprimés depuis 1665 jusqu'en 1677, dont il n'avait point été fait mention dans les journaux et à la page 8 de ce catalogue, on lit ce qui suit :

 <u>Avengle</u> (Joh. Jun) Deliciae pastorum, sive conciones, 4. Moguntiae.
 Les mêmes, 8 à Paris.

 Il y a toute apparence que c'est des sermons du P. Lejeune traduits en latin, dont il est parlé. On a seulement mal pris son nom.

- Les sermons du P. Lejeune ont été réimprimés à Liège en 1679, 2 vol. in 8
 Voyez les Journaux de 1679 page 374.

- Journal latin sous le nom de Neocorus t. II p. 282.

notes sur son frère (non), Paul Lejeune.

Paul Lejeune, né en 1590 [2], mort le 7 août 1664. Il entra dans la Cie de Jésus, et fut envoyé au Canada. Durant 17 années qu'il demeura dans cette contrée, il déploya beaucoup de zèle ; mais le succès ne répondit pas à ses espérances, et il compta peu de prosélytes parmi les Indiens. Il revint en France vers 1632, et publia aussitôt sa <u>Brève relation du voyage de la Nouvelle France</u> Paris 1632 in 8°

Le P. Lejeune retourna au Canada en 1634, et n'en revint que 5 ans plus tard ; il fit paraître alors <u>Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France depuis l'an 1634 jusqu'en l'an 1639</u> Paris 1640 7 vol in 12

Les ouvrages du P. Lejeune sont les premiers et les plus complets qui apprirent aux Européens les moeurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Ils sont encore fort intéressants ; une grande partie des peuplades dont il parle ayant disparu et le reste diminuant chaque jour.

: <u>Hoefer</u> : Nouv. biog. générale. Paris Didot 1859 t. 30 col. 518. 519

<u>de Backer</u> : Bibliothèque de la société de Jésus.

Lettres édifiantes.

<u>Hoefer</u> : <u>Nouv. biog. gén.</u> Paris. Didot 1854 t. III col. 851 (L'article seul qui suit :)

Jean Lejeune l'Aveugle, prêtre de l'Oratoire, et écrivain français, mort en 1672. Il se distingua comme prédicateur, et laissa : <u>Deliciae pastorum</u>.

Extrait du Journal de la Maison d'Avignon

(Avignon 8 II des Archives de l'Oratoire)

Le Révérend Père Honoré, capucin missionnaire célèbre en tout le royaume, a commencé la mission (1682) dans l'église St Didier avec l'Avent. Un autre capucin prêchait le matin en patois; un autre faisait le catéchisme et plusieurs l'aidaient à confesser. Ce père a loué plusieurs fois en chaire le feu Père Lejeune et la Congrégation de l'Oratoire en termes très obligeants. Touchant le Père Lejeune, le Supérieur du Tox, nommé le P. Humbert m'a dit (P. Gaichiès) qu'ayant demandé au feu Père Antoine de sainte mémoire ce qu'il y avait dans une liasse de papiers qu'il avait dans sa chambre, le célèbre missionnaire lui ayant répondu qu'il avait eu dessein de dresser pour les religieux capucins un cours de missions; mais, qu'ayant vu les deux premiers tomes des sermons du P. Lejeune, il avait abandonné son dessein comme superflu, trouvant dans ces deux livres tout ce qu'il aurait voulu laisser à ses enfants.

Adry = Bibl. des Écrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) T. III, p. 131 =

Jean Le Jeune, dit l'Aveugle, le premier missionnaire de l'Oratoire, né à Poligny, mort à Limoges

Il employa presque ~~toute~~ sa vie dans les missions où il fit de grands fruits. On a ses sermons en 10 vol. in 8 qui servent beaucoup aux prédicateurs par la connaissance qu'il avait des hommes et des règles de l'Évangile. sur lesquelles toute sa vie était réglée, prêchant plus d'exemple que de parole. La perte de la vue ne l'empêchait point d'exercer son ministère. Il mourut à Limoges en odeur de piété, âgé de 80 ans, le 19 août 1672.

1 lettre d'Arnauld (dans les recueils imprimés)

<u>Bicaïs</u> : L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 360.
Mss. d'Aix, t. I, p. 455.

De tous les orateurs qui, dans le dernier siècle, ont annoncé l'Evangile dans l'église de France, il y en a peu et peut-être point qui se soient acquis une réputation si bien méritée et si bien soutenue que le P. Lejeune. La ville de Poligny en Franche-Comté compte parmi ses illustrations celle d'avoir donné le jour à cet homme vraiment apostolique. Il y naquit en 15[..] de parents autant remarquables par leur piété que distingués par leur noblesse.

Gilbert le jeune, son père, conseiller au Parlement de Dôle, fut député du roi d'Espagne vers Henri IV lorsque ce prince f[ut] devenu paisible possesseur de sa couronne et ce choix était le fruit de la haute estime dont il jouissait à la Cour et dans s[a] patrie. Geneviève Collart, digne épouse de ce magistrat, mit sa principale gloire à élever ses enfants dans de grands sentimen[ts] de religion. Cette vertueuse mère leur faisait lire sans cesse les Oeuvres de Grenade et les obligeait à laver leurs mains avant de le toucher, marquant par cette pureté extérieure la disposition intérieure qu'elle voulait qu'ils eussent pour profiter d'une doctrine si sainte. Ses soins furent récompensés. Son fils aîné, après avoir donné une partie de ses biens aux Jésuites, entra dans leur société, y devint provincial, y vécut toujours en bon religieux et y est mort en odeur de piété. Ses filles, à l'exemple de deux de leurs tantes, qui avaient établi les Annonciades en Espagne, furent placées à la tête d'une communauté du même ordre qu'elles avaient fondée à Pontarlier, où elles n'ont pas cessé d'en être le modèle.

Jean, cédant à l'impression de ces exemples domestiques et aux leçons de sa pieuse mère, voulut aussi prendre Dieu pour son partage. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et fut pourvu bientôt après d'un canonicat dans l'église collégiale d'Arbois, auquel l'archiduc d'Autriche l'avait nommé. Les semences de vertu qui avaient été jetées dans son coeur ne firent pas longtemps attendre leur fruit. Le Seigneur l'avait tellement prévenu de ses bénédictions qu'il montra une sagesse consommée dans un âge où la plupart, ne pensent qu'à la frivolité et au plaisir. Le désir de s'instruire, de servir Dieu et de se rendre utile au prochain; voilà ce qui faisait ses délices et sa passion. C'est avec ces dispositions qu'après avoir déjà écrit, avec quelques pieux prêtres de son pays au Père de Bérulle, il alla se présenter à lui, lorsqu'il eut appris qu'il était venu visiter les Carmélites de Dôle, pour lui offrir un établissement à Poligny et le prier en même temps de le recevoir dans sa Congrégation pour laquelle il se sentait une vocation des plus marquées.

C'est en 1615 que, renonçant généreusement à son bénéfice, à sa famille et à sa patrie, il fut admis dans l'Oratoire. Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Animé par l'exemple de ce chef respectable et de ses fervents disciples, le P. Le Jeune se fortifia dans la piété et son application à l'étude le mit bientôt en état d'être promu à la prêtrise et de se rendre utile à l'Eglise. Témoin de ses progrès, le P. de Bérulle ne tarda pas à l'employer. Il l'envoya vers 1620 à Langres pour y travailler sous les ordres de M. Zamet, lequel ayant connu en lui un grand zèle et des dispositions singulières pour le ministère de la parole, lui fit prêcher deux Avents et deux carêmes dans son diocèse, et en 1622, il le chargea conjointement avec le P. Bence de mettre la réforme dans l'abbaye de N.D. du Tart qui fut transférée l'année suivante à Dijon. Mais la vocation du P. Le Jeune et son talent principal étaient pour les missions. Il brûlait du désir d'annoncer l'Evangile aux pauvres et préférait les villages et les hameaux aux grandes villes, n'allant pour l'ordinaire dans celles-ci que pour obéir aux supérieurs ecclésiastiques qui l'en priaient et souvent même se disputaient à l'envie, l'avantage de l'avoir; car c'était un de ces hommes extraordinaires que la Providence suscite, de temps en temps, pour le salut des peuples. Ses missions et ses travaux, sur lesquels Dieu répandit une grande bénédiction, ont duré plus de 50 ans et ont embrassé presque tout le royaume. De tous côtés on le demandait pour faire des missions, donner des retraites ou remplir des stations. Quelque engagement qu'il eût pris, il s'arrangeait de manière à pouvoir contenter tout le monde, se multipliant pour ainsi dire pour satisfaire à tous les besoins.

Il n'eut pendant plusieurs années aucune demeure fixe. Continuellement en fonctions, il ne passait communément dans les lieux où il était appelé que le temps nécessaire pour remplir l'objet pour lequel il y avait été. Il y a peu de diocèses en France qu'il n'ait parcourus durant sa vie. Plusieurs villes considérables, comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Avignon, Lyon, Dijon, Rouen, Tours, Orléans, Bourges ...etc. l'ont entendu tonner dans leurs chaires et faire trembler le vice dans tous ses états. La cathédrale de Toulouse, ne pouvant se lasser d'entendre cet excellent orateur, lui fit remplir jusqu'à 5 stations.

Prêchant le carême à N.D. de Rouen en 1628, il y perdit tout d'un coup la vue par une goutte sereine, à l'âge de 35 an[s] ce qui le fit surnommer dans la suite <u>le Père aveugle</u>. Mais cet accident, quelque fâcheux et incommode qu'il fût, ne ralentit pas son zèle. Il le supporta pendant plus de 40 ans sans discontinuer aucun de ses travaux, n'ayant d'autre peine que de se voir privé de la célébration des saints mystères; car, quoiqu'on lui eût permis de dire la messe dans cet état, il ne voulut jamais se servir de cette permission de peur de commettre quelque irrévérence. Mais, en s'abstenant de monter à l'autel, il ne laissa pas pour cela de participer au corps de J.C. qu'il recevait presque tous les jours à la table sainte. Le P. Le Jeune eut d'autres infirmités. Il fut taillé deux fois de la pierre sans qu'on lui entendît jamais laisser échapper aucune parole d'impatience, quoiqu'il fût d'un caractère vif, comme St François de Sales, auquel il mérita d'être comparé par bien des endroits.

La privation de la vue ne lui permettant plus de lire, ni même de se conduire, le P. Michel Lefèvre qui s'était consacré comme lui à l'oeuvre des missions, se chargea de lui servir de lecteur, de secrétaire et de guide. Ce qu'il fit jusqu'à sa mort avec une attention et une charité vraiment dignes d'admiration, ainsi qu'on l'a déjà dit dans l'article de ce Père. M. de Marinis, savant archevêque d'Avignon, édifié de l'union et des vertus de ces 2 zélés missionnaires, auxquels il avait fait prêcher l'avent et le carême dans son église cathédrale, les appelait un prédicateur en deux tomes. Les plus grands prélats avaient tant de vénération pour le Père Le Jeune que le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, le servit à table pendant le cours d'une mission qu'il lui fit donner en 1651 dans sa ville épiscopale. Ayant été prêcher l'année d'après à Limoges, M. de La Fayette, qui en était évêque, l'engagea à s'arrêter dans la maison de l'Oratoire de cette ville. Le saint homme y consentit; et, à l'exception des absences qu'il fut obligé de faire, pour se rendre aux désirs des autres prélats, qui l'appelaient dans leurs diocèses pour y remplir des stations, il consacra tout le reste de sa vie à l'instruction des peuples du Limousin.

On ne saurait exprimer le bien qu'il y fit. Il établit des confréries de dames de la charité dans toutes les villes pour le soulagement et la consolation des pauvres. Il eut soin de former de bons missionnaires, qui pussent continuer après sa mort l'oeuvre dont il s'était occupé pendant sa vie. Parmi les avis qu'il leur donna, il leur recommande expressément de faire au peuple après le sermon, un abrégé de la doctrine chrétienne et de s'attacher à leur bien faire connaître J.C., les exhortant surtout à se mettre toujours à la portée de leurs auditeurs; — évitant avec le plus grand soin de faire briller leurs talents, ne devant jamais avoir d'autre vue, leur disait-il, que de procurer la gloire de Dieu et le salut de leurs frères dans toutes les fonctions de leur ministère. Ces avis étaient une suite de ce qu'il avait toujours pratiqué lui-même. Qu'on lise ses sermons, on n'y trouvera pas des choses faites pour flatter l'oreille, mais pour toucher le coeur. On y verra un orateur qui consultait moins le goût que les besoins de ceux qui composaient son auditoire. On raconte, à ce sujet, que les seigneurs de la Cour, étant arrivés à Rouen, à la fin d'un carême qu'il avait prêché à la place du P. Senault, le prièrent de leur donner son plus beau sermon que toute la ville avait admiré; mais, au lieu de les satisfaire, il se contenta de leur adresser une instruction familière touchant les devoirs des grands et l'obligation où ils sont de veiller sur leurs familles et sur leurs domestiques; de quoi on fut autant édifié que surpris.

Les sermons du P. Lejeune produisirent partout beaucoup de fruits. Il ne faisait aucune mission; il ne prêchait aucun carême ou avent sans avoir la consolation de gagner quelque âme à Dieu; mais, s'il avait le don de troubler et de remuer les consciences dans la chaire de vérité, il n'était pas moins habile à les diriger dans le tribunal de la pénitence. Là il prononçait des jugements; ici il tenait la main à leur exécution en faisant observer aux pécheurs les règles les plus saines de la morale et de la discipline ecclésiastique. Son exactitude sur ce point lui attira souvent des contradictions de la part de ceux qui étaient dans des sentiments opposés aux siens; mais on lui rendit presque partout la justice qu'il méritait. Les conversions que ce directeur sagement sévère opérait, étaient pour l'ordinaire solides et persévérantes. Sa réputation était si grande qu'on venait quelquefois de cent lieues pour se mettre sous sa conduite. Cependant, malgré le succès de ses travaux apostoliques, il craignait toujours d'être un serviteur inutile. Voyant que le bien qu'il paraissait faire dans ses missions, n'était pas aussi stable qu'il l'eût souhaité, il les aurait interrompues, si le célèbre docteur Arnaud, qu'il avait consulté, ne lui eût conseillé de les continuer, comme on le voit par la réponse de ce savant docteur du 30 octobre 1660. (Lettres: t. I, p. 59) Mais, s'il craignait pour la durée du fruit de ses sermons, il avait lieu d'être tranquille sur l'usage de la rétribution qui lui en revenait. Comme il n'y avait que la charité et le zèle qui l'avaient porté à se dévouer au ministère de la chaire, il eut toujours soin de répandre d'une main ce qu'il recevait de l'autre. Les pauvres seuls en profitèrent. Il ne réserva jamais pour lui que la peine. Tel est l'emploi qu'il fit encore du produit considérable de l'édition de ses sermons, qu'il se détermina à publier sur les instances que lui en firent quelques personnes respectables, entr'autres Mrs Pavillon et Caulet, évêques d'Alet et de Pamiers.

Le Père Le Jeune fut éprouvé dans ses derniers ans par une maladie de 15 mois qu'il supporta avec une patience merveilleuse. Pendant ce temps il fut souvent visité par les évêques de Limoges et de Lombez qui ne se lassaient pas d'admirer sa piété et sa résignation. Enfin, après tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères; après avoir édifié jusqu'à son dernier moment par les plus grands sentiments de religion, ce digne serviteur de Dieu mourut à Limoges, en grande odeur de sainteté, le 19 août 1672, étant âgé de 80 ans.

Les pauvres recueillirent une bonne partie de sa succession et les prêtres de l'Oratoire qu'il avait établis dans sa propre maison à Poligny, ne furent point oubliés dans son testament.

Les habitants de Limoges et des pays circonvoisins, instruits de son décès, accoururent en foule autour de son cercueil. Le concours fut si grand que l'on fut obligé de faire appuyer le plancher de la salle où son corps fut exposé, crainte d'accident. L'évêque étant venu lui-même lui rendre ses devoirs, ne put retenir ses larmes en considérant la grande perte que son diocèse venait de faire et il eut la dévotion de lui baiser les pieds et les mains en présence du peuple. La confiance où l'on était que Dieu n'avait retiré du monde cet homme apostolique que pour le mettre en possession du bonheur des saints, fit qu'on lui déchirât ses vêtements et qu'on lui fit toucher des livres, des chapelets, des croix, etc. qu'on conserva avec beaucoup d'attention et de respect. Plusieurs personnes ayant recouru à son intercession pour obtenir du seigneur différentes grâces, furent exaucées. On assure

même que, de son vivant, il avait obtenu la guérison de qqs malades qui s'étaient recommandés à ses prières. Mgr D.... voulant rendre un hommage public aux vertus du P. Le Jeune et reconnaître en même temps les services qu'il avait rendus pendant tant d'années dans son diocèse, ce prélat chargea un des missionnaires qui s'étaient formés sous lui de composer son oraison-funèbre qu'il lui fit prononcer en sa présence et devant toute la ville dans l'église de la principale paroisse de Limoges, Mr Rubens, auteur de cette oraison funèbre, qui fut imprimée en 1674, entra depuis dans la même congrégation.

Les sermons du P. Le Jeune avaient paru, longtemps avant sa mort, sous ce titre :

Le Missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour les avents, carêmes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes, que l'on enseigne aux missions, tirées de l'Ecriture Ste, des Conciles et des Sts Pères, par le P. Jean Le Jeune, dit le Père Aveugle, prêtre de l'Oratoire. A Toulouse, chez Jean Boude, 1662, 10 vol in 8.

Le même imprimeur en a donné 2 autres éditions, l'une en 1668, qui est la meilleure de toutes celles qui ont paru. — et l'autre en 1689. On en a d'autres à Rouen, Paris... etc. Le premier volume est dédié à l'assemblée du clergé de France ; les autres le sont à des évêques particuliers, et l'un d'entre les 10 est dédié aux Etats du Languedoc.

Le P. Lamy, de l'Oratoire, qui dans ses Entretiens sur les sciences, a fait un grand éloge de cet orateur, convient qu'il ne faut pas chercher dans ses sermons « ni les recherches du langage, ni la pureté dans le choix des expressions, ni le sublime des pensées,
« ni la noblesse des comparaisons ; mais on y trouve, dit-il, un riche fond de sentiments et d'instructions capables de toucher
« le coeur et de convaincre l'esprit.. Le célèbre Massillon, suivant le nouveau Dictionnaire historique, puisa dans l'étude de ce
« prédicateur, non cette facilité, cette onction, cette chaleur qui le caractérisent ; car ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la
« nature ; mais il y trouva des matériaux pour plusieurs de ses discours. Ce sermonaire, disait-il, est un excellent répertoire
« pour un prédicateur et j'en ai profité. Le P. Le Jeune est simple, touchant, insinuant. On voit qu'il était né avec un génie heureux
« et une âme sensible. Si son style était moins suranné, j'oserais le mettre à côté de qqs orateurs de ce siècle... Dix gros
« volumes de sermons, dit l'auteur des 3 siècles de la littérature française, déposent en faveur du zèle et de la facilité du P. Le Jeune
« Il fut regardé comme un des plus célèbres prédicateurs de son temps ; et si on lui pardonne le défaut de gout et les vices du style de
« son siècle, on conviendra que, du côté de l'onction, de la simplicité & de l'instruction, il n'était pas indigne de la réputation
« qu'il a eue. Il la conserve encore parmi ceux qui font plus de cas des choses que de la manière, du ton et de l'arrangement
« des mots. » Ses sermons furent traduits en latin sous ce titre :
« — Joannis Junii Deliciae pastorum.. etc. etc conciones ; ce qui prouve combien on les estimait, non seulement en France, mais
« même chez les étrangers. C'est un Récollet qui est auteur de cette traduction qu'il publia en 16.... à Mayence in 4°.

Les sermons des missions ont été travaillés par le P. Loriot, de l'Oratoire, sur ceux du P. Le Jeune, auquel on attribue encore une

Traduction du traité de la vérité de la religion par Hugues Grotius, traduction qui fut imprimée en un vol. in 12 en Hollande, en 16...

M. Dupin lui fait aussi honneur de ces 3 ouvrages :

1 La solitude de 10 jours

2 Retraite de 10 jours

3 Epîtres spirituelles

Mais, comme il est le seul écrivain qui les lui ait attribués, il y a lieu de croire qu'il s'est trompé. Il doit en être de même de la traduction ci-dessus, publiée en 1728 dont M. Osmont, dans son Dictionnaire typographique fait auteur non pas Jean Le Jeune, mais Pierre Le Jeune

Jean Dagens : Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, Desclée de Brouwer, 1937, 3 vol in 8

T. I, lettre 112, page 201 lettre à soeur Louise de Jésus (fille de Mr Béraur) prieure Carmélites à Dôle 8 février 1615

Je suis fort satisfait des deux (sujets) que vous nous avez envoyés et je voudrais bien que vous nous en puissiez envoyer encore une demi-douzaine de semblables. (P. Lejeune et Courvoisier)

lettre 190, page 336, au P. Quarré, 13 août (1617)

Le P. Lejeune est indisposé et à mon avis ne peut aisément faire le voyage

Le P. Bougerel : Notice sur le P. Lejeune T I p. 205 du manuscrit autographe ; Notice 63ème

Jean Lejeune naquit à Poligny, en Franche Comté l'an 1592 d'une des plus nobles familles du pays. Son père était conseiller au parlement de Dôle, et sa mère Geneviève Colas, dame d'une grande vertu. Il se distingua dans sa jeunesse par sa sagesse. M. le Cardinal de Bérulle ayant passé par la ville de Dôle, il fut se jeter à ses pieds avec deux de ses amis, le priant de le recevoir dans sa Congrégation. Après avoir examiné leur vocation, il les reçut l'an 1618. C'étaient les Pères Lejeune, Quarré et Préparin, tous trois morts dans l'Oratoire en odeur de sainteté. Le P. Lejeune, devenu prêtre, eut un zèle extraordinaire pour les missions. Il a toujours préféré les petits hameaux aux grandes villes. Depuis ce temps là il fit des missions dans la Lorraine, dans la Flandre, dans le Comtat Venaissin, dans le comté et le duché de Bourgogne, dans la Provence, dans la Champagne, la Picardie, la Normandie, la Touraine, le Berry, la Bretagne, l'Auvergne et le Limousin. Pendant l'espace de 60 ans, il n'a su ce que c'était que le repos. Ayant une fois perdu la voix, lorsqu'il était sur le point d'aller commencer un Avent, n'espérant plus sur les remèdes humains, il invoqua le Vénérable J. Bte Gault, mort en odeur de sainteté et la voix lui fut rendue tout à coup. Il a été pendant 45 ans aveugle, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher jusqu'à sa mort. Il a fait de biens infinis. Il menait la vie du monde la plus pénitente, et mourut enfin à Limoges en odeur de sainteté, âgé de 80 ans, le 19 août 1672.

Le P. Gabriel Rubens a donné sa vie, qu'on peut consulter, où l'on verra la vie d'un saint. Malgré les fruits qu'il faisait dans les missions, il craignait toujours d'être un serviteur inutile, ce qui l'obligea de consulter M. Arnault pour savoir s'il devait les cesser ou les continuer. Le motif principal de sa crainte était que le fruit qu'il ~~faisait~~ paraissait y faire n'était pas de longue durée. M. Arnault lui conseilla de continuer, comme on le voit par sa réponse du 30 oct. 1660. (T. I du Recueil de ses Lettres, lettre 59) Il suivit fidèlement la décision de ce docteur. Mrs Pavillon, évêque d'Alet, et Caulet, évêque de Pamiers, l'engagèrent à publier ses sermons, qui ont formé depuis les plus grands et les plus célèbres prédicateurs. Le P. Lamy, dans ses Entretiens sur les sciences, donne le P. Lejeune pour un prédicateur vraiment évangélique et par sa piété et par sa science, mettant le premier en pratique les vérités qu'il annonçait avec force, et en homme vraiment persuadé.

L. S. V. P.

Sermons du P. Lejeune, prêtre de l'Oratoire, 10 vol. in 8º Toulouse 1662, à Rouen 1667 et en 1669 à Paris, chez Léonard.

Ils furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : "Joannis Junii deliciae pastorum, sive conciones. in 4º. Nous savons que le P. Julien Loriot, prêtre de l'Oratoire, les a retouchés pour le style.

P. Lejeune

SÉMINAIRE
DE
LONS-LE-SAUNIER

Le 17 Xbre 1887

Mon Révérend Père,

Monsieur Poussielgue de qui nous avons reçu, sans avis préalable, une vingtaine de volumes de la Bibliothèque oratorienne, vient de nous apprendre que c'est sur votre ordre que cette expédition nous a été faite.

En l'absence de Monsieur le Supérieur, et au nom de tous mes collègues, je viens vous prier d'agréer l'hommage de notre vive reconnaissance. Nos séminaristes profiteront assurément de la lecture de ces vies si édifiantes des Pères de l'Oratoire.

J'ai lu avec intérêt la notice

Sermons
et en 1669 à
Ils furent
pastorum,
retouchés pa

sur le P. Lejeune qui était notre
par son origine. Sa famille était
originaire de Poligny; son père était
conseiller au souverain parlement de
Dole et c'est à Dole que naquit le
célèbre oratorien. On est étonné
de voir tout ce qu'il y avait de sève
chrétienne dans cette famille. Gilbert
Le Jeune, père du saint missionnaire
avait cinq filles; toutes moururent
dans l'état religieux; quatre
fondèrent le monastère des Ursulines
de Poligny (1611) et y moururent; la
cinquième, mariée à Pontarlier
donna deux de ses filles à l'ordre
de l'Annonciade et devint ensuite
religieuse du monastère dont
sa fille était prieure: ces
Annonciades étaient des filles de
haute sainteté.

Le R. P. Cloyseault se trompe
lorsqu'il dit que les tantes du
P. Lejeune fondèrent l'ordre de
l'Annonciade en Espagne" il
faut lire les nièces, et comme

vous le faites remarquer dans une note, à Pontarlier. Le P. Christophe Le Jeune jésuite, comme le dit Batterel était l'aîné de la famille (d'après Chevalier, historien de Poligny); son autre frère, Henri Le Jeune (d'après le même) entra chez les Capucins.

Ces renseignements vous serviraient peut être à l'occasion.

En terminant, je vous prie d'agréer mon Révérend Père, avec mes humbles remerciements, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur

E. Chamouton

Ptre

Directeur au Gd Séminaire

à Lons le Saunier (Jura)

Sermons
et en 1669 à
Ils furent
pastorales,
retouchés pa

Vendredi, 15 Avril. Ste Anastasie.

Un peu de bon sens ferait évanouir beaucoup d'esprit. VAUVENARGUES.

Le P. ~~Lejeune~~ avait prêché aux Accoules, où l'on ~~avait~~ conservait son surplis jusqu'à la Révolution.

Samedi, 16 Avril. S. Benoît Labre.

Le raisonnement n'est que le serviteur de la raison; il doit se taire quand celle-ci le lui ordonne. Octave PIRMEZ.

~~envoyé 3 Cong. aux Rel. de la présentation à Berlin~~

Sermons
et en 1669 à
Ils furent :
pastorons
retouchés pa

Dimanche, 17 Avril. Quasimodo.

Amas d'épithètes, mauvaises louanges; ce sont les faits qui louent. LA BRUYÈRE.

Aix. Neige!

Oratoire
Miséricorde
Pénitents blancs.

Lundi, 18 Avril. S. Éleuthère.

Après ceux qui ont les premières places, je ne connais rien de plus malheureux que ceux qui les envient. Mme DE MAINTENON.

Aix

Tapisseries — Cour Bicais
Vue de Bouillon.
Le Cernus.

Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares, précieux, singuliers, curieux etc. Paris Delalain 1802 T. II p. 75

Sermons du P. Lejeune, dit l'Aveugle, Paris 1671, ou Toulouse 1688, 10 vol. in 8°

Cette suite de sermons est assez recherchée de l'une et l'autre édition ; mais on ne la trouve pas facilement complète, surtout des derniers volumes. Valent de 25 à 30 livres.

F. I. Fournier : Dictionnaire portatif de bibliographie Paris 1805. in 8° page 184.

Le P. Jean Lejeune, dit l'aveugle. Ses sermons. Paris 1671 ou Toulouse 1688, 10 vol. in 8°.
Les deux éditions sont bonnes, Valent 40 livres.

Félix Bourquelot et A. Maury : La littérature française contemporaine. Paris. Delaroque 1854. T. V p. 62.

Le P. Jean Lejeune, oratorien, célèbre prédicateur, dit le P. Aveugle, né à Poligny en 1592, mort à Limoges le 19 août 1672

Le Missionnaire de l'Oratoire, ou sermons choisis pour l'Avent, le carême et les fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions, tirés de l'Écriture sainte, des conciles et des saints Pères. Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot ; Riom, Thibaud, fils, 1837, 12 vol. in 12. –
– autre édition, Lyon Pélagand, Lesne et Crozet, Périsse frères, 1837, 1838, 12 vol. in 8°. –
– autre édition, Paris, Lagnier et Bray 1848 9 vol. in 8° (27 francs)

Les sermons du P. Lejeune ont encore été publiés dans la collection intégrale et universelle des orateurs sacrés, par l'abbé Migne (Montrouge, Migne 1844, in 8°) ; les Oeuvres de Lejeune occupent les tomes III et IV.

Brunet : Manuel du libraire. Paris. Didot 1862 T. III. col. ~~952~~ 953.

Jean Le Jeune ; Le Missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour l'Avent, le Carême et les fêtes ... etc, par le R. P. Lejeune dit le prêtre aveugle. Lyon. Périsse frères 1825-27, 13 vol in 8° (45 francs)

Les anciennes éditions de ces sermons, Paris 1671-77, ou Toulouse 1688, 10 vol. in 8° se trouvent difficilement ; mais celle de 1825 et la nouvelle édition imprimée en 1838, de Lyon, 1846, 12 vol in 8°, et encore de Lyon, Pélagand 1861, 10 vol. gr. in 18 de 6400 pages, les remplacent avantageusement.

Un autre prêtre de l'Oratoire, le P. Loriot, a donné, sur le même plan que le P. Lejeune, des sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions. Paris 1695 et années suivantes 7 tomes en 8 vol. in 12, où il a même conservé des morceaux entiers de son modèle

Il existe une édition de ce dernier recueil, Paris 1755, 10 vol. in 12, dont les frontispices portent le nom du P. Lejeune.

Voir encore, au T. VI p. 60 N° 1446. du même Manuel de Brunet, ce qui suit :

– Le Missionnaire de l'Oratoire, par le P. Lejeune. Paris 1671, 10 vol. in 8.

– Sermons sur les plus importantes matières de la doctrine chrétienne, suivis de divers discours de piété, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux Missions. Paris 1695, 7 vol. in 12

– Réimprimés à Lyon 1848 en 7 vol. in 8° (Ce sont les sermons du P. Lejeune mis en meilleur français.)

Notes sur la bibliographie du P. Lejeune.

= l'attribution au P. Jean Lejeune de la <u>Solitude ou retraite de 10 jours</u>... est probablement une erreur.

qui, selon Bicais (qui émet des doutes) remonterait à Du Pin.

· qui est reprise par Ingold.

: le P. Sommervogel, (IV, 798) l'attribue au P. Paul Le jeune s.j. (et donne une édition de 1664).

Michaud := Biographie Universelle Ancienne et moderne Paris. 1819. T. 24. p. 9.

Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, surnommé le Père l'Aveugle, fils d'un conseiller au Parlement de Dole, naquit en 1592 à Poligny, où ses ancêtres occupaient depuis plus d'un siècle les premières charges de la magistrature. Il était chanoine d'Arbois, lorsqu'attiré par la réputation du P. de Bérulle, il entra, en 1621, dans la nouvelle Congrégation de l'Oratoire. Ses supérieurs l'ayant envoyé, au bout de 3 ans, pour être directeur du séminaire de Langres, M. de Zamet évêque de cette ville, le chargea, conjointement avec le P. Bence, d'établir la réforme parmi les religieuses de l'abbaye du Tard; et les vues du prélat furent parfaitement remplies. Le P. Lejeune avait un talent particulier pour annoncer la parole de Dieu, et il l'exerçait de préférence envers les pauvres et les gens de la campagne; mais il ne put se refuser aux voeux d'un grand nombre d'évêques et aux ordres de ses supérieurs, qui l'obligèrent d'aller remplir les stations d'avent et de carême dans les principales villes du royaume. La cour ayant voulu l'entendre, au lieu de choisir un de ses plus beaux sermons pour faire briller ses talents, il se contenta de faire une instruction familière sur les devoirs des grands, et spécialement sur l'obligation où ils sont de veiller à l'éducation de leurs enfants, à la conduite de leurs domestiques, et à tout ce qui peut contribuer au maintien du bon ordre dans leurs familles. Le sujet était nouveau pour les courtisans. L'air humble et mortifié du prédicateur, la simplicité de son débit et de sa composition, les surprirent encore bien davantage. Il trouva le moyen de les attacher par des détails qui prêtaient peu à l'éloquence, mais beaucoup à l'instruction. C'est ainsi qu'il fit goûter à la cour des vérités usuelles et élémentaires qu'on n'était guère accoutumé d'y entendre prêcher, et qui furent écoutées avec intérêt.

Son zèle se produisait sous toutes sortes de formes pour détruire les abus, les vices, les erreurs dont les désordres des guerres civiles et religieuses du siècle précédent avaient inondé nos provinces.

Ce fut pendant que le P. Lejeune prêchait le carême à Rouen, en 1635, qu'il perdit entièrement la vue. Quelque temps après, une fluxion douloureuse l'ayant privé d'un oeil, il disait plaisamment qu'on voyait en lui le contraire de ce qui arrive aux autres hommes, qui de borgnes deviennent quelquefois aveugles, au lieu que d'aveugle il était devenu borgne. Ce double accident ne fut capable ni de ralentir son zèle, ni de lui faire suspendre ses travaux apostoliques.

Le gouvernement, qui était alors occupé de ramener les protestants par la voie de la persuasion, ne manqua pas de l'y employer. Les missionnaires de ce temps-là étaient dans l'usage de traiter en chaire les matières de controverse; le Père Lejeune crut devoir suivre une méthode opposée; il s'attacha à exposer les vérités fondamentales de la religion qui nous sont communes avec les protestants, et à les établir solidement. Cette méthode nouvelle, dont il fit le premier essai dans la mission d'Orange, eut le plus heureux succès: elle inspira la plus grande confiance pour le missionnaire. Sa vie exemplaire contribua beaucoup à l'accroître; il en résultait des entretiens familiers, dans lesquels il lui était plus facile de gagner les coeurs qu'il avait déjà ébranlés par ses discours publics: tout cela réuni ramenait insensiblement les réformés de leurs préventions contre l'église romaine, et produisit de nombreuses conversions. Dans la mission de Grignan, qui suivit celle d'Orange, il joignit à ses travaux ordinaires, des conférences pour l'instruction des curés et des vicaires accourus de divers endroits afin d'apprendre d'un si excellent maître à prêcher l'Evangile aux pauvres et aux habitants de la campagne.

Le P. Lejeune consacra les 20 dernières années de sa vie à faire des missions dans le diocèse de Limoges. Il en parcourut la plupart des paroisses, à la tête d'une société de missionnaires qu'il avait lui-même formés, sans être effrayé par l'âpreté du climat, par les difficultés de ce pays montueux, couvert de bois, entrecoupé de torrents et de ravins, ni par la grossièreté des habitants.

Forcé, dans les deux dernières années de sa vie, par le poids de l'âge et des infirmités, à ne plus sortir de sa chambre, il se dédommagea de ne pouvoir plus continuer ses courses évangéliques, en rassemblant autour de lui tous les enfants du peuple que sa chambre pouvait contenir, pour leur expliquer les vérités élémentaires de la religion et leur donner toutes les instructions dont ils étaient susceptibles.

Ce fut dans ce saint exercice que le zélé missionnaire termina sa carrière à l'âge de 80 ans, le 19 août 1672. A peine eut-il rendu le dernier soupir, que le peuple se précipita avec une telle affluence dans la maison de l'Oratoire, pour révérer mort celui qu'il avait tant respecté vivant, qu'on fut obligé d'étayer la salle dans laquelle il était exposé, de peur que le plancher ne s'écroulât. Chacun cherchait à emporter dans sa famille, comme une relique, quelques lambeaux des vêtements du pieux missionnaire, quelque meuble qui eût servi à son usage. Les sermons du P. Lejeune furent imprimés à Toulouse en 10 vol. in 8°, 1662 et années suivantes. Les deux derniers ne parurent qu'après sa mort; ils sont intitulés: Le missionnaire de l'Oratoire. etc. etc.

Le docteur Grandin, censeur royal, s'étant permis de faire des changements dans le 5e volume, sans en avertir l'auteur, celui-ci s'en plaignit amèrement dans l'avertissement du 7e volume, rétablit ce que le censeur en avait retranché, réfuta ce qu'il avait ajouté, et obtint un nouveau censeur.

Il y a deux autres éditions de ce recueil, l'une de Rouen, en 1667; l'autre de Paris, en 1669.

Il ne faut chercher dans ces sermons ni la richesse des expressions, ni la pureté du style, ni le sublime des pensées. L'état de la chaire à l'époque où le P. Lejeune entra dans cette carrière, ne comportait pas encore ces ornements; et le genre d'instruction auquel il s'était spécialement consacré, ne lui permettait pas de s'élever aux grandes formes de l'éloquence chrétienne. On y trouve même quelques histoires qui ne résisteraient pas à une critique judicieuse; mais elles sont racontées avec tant de simplicité, elles s'adaptent si bien au sujet, elles paraissent si propres à faire goûter ses instructions aux gens du peuple et aux gens de la campagne, qui furent toujours le principal objet de son ministère, qu'on doit les lui pardonner. Le mérite de ces discours consiste dans l'attention de l'auteur à en bannir ce mélange bizarre de citations profanes et de passages de l'Écriture Sainte, qui défigurent les sermons de la plupart de ses contemporains; dans l'exposition claire et nette du sujet; dans ses divisions tracées avec beaucoup d'ordre, et développées avec une juste étendue; enfin dans la solidité des preuves de la vérité qu'il veut établir. Massillon, lorsqu'il était consulté par ceux de ses confrères qui se proposaient de suivre la carrière de la prédication, leur conseillait la lecture réfléchie du Père Lejeune, disant qu'il le regardait comme un excellent modèle d'éloquence chrétienne, pourvu qu'on eût assez de goût pour savoir discerner ce qu'il fallait y prendre de ce qu'il fallait y laisser; que quant à lui il avait tiré de grands avantages de cette lecture. On aurait désiré que l'auteur, avant de les livrer au public, en eût corrigé les expressions surannées. Il en avait chargé le P. de Lamirande; mais celui-ci n'ayant osé remplir cette commission, le P. Loriot l'a exécutée d'une manière satisfaisante dans une édition qu'il a publiée en 1695.

Les sermons choisis du P. Lejeune furent traduits en latin, et imprimés en un volume in 4°, à Mayence, en 1667, sous ce titre: Joannis Junii deliciae pastorum, sive conciones.

Quelques biographes, trompés par la ressemblance du nom, lui ont attribué une traduction du traité de Grotius, De veritate religionis christianae, qui est de Pierre Lejeune, ministre protestant.

Le P. Ruben, disciple du P. Lejeune, avait prononcé l'oraison funèbre de son maître, en présence de l'évêque de Limoges. Quoiqu'elle fût déjà fort longue, il y inséra depuis plusieurs circonstances dont il avait été lui-même témoin, et la donna au public sous ce titre:

Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Lejeune, appelé communément l'Aveugle ... etc. Limoges 1674 in 8° et Toulouse 1679 même format.

(Article du P. Tabarand, de l'Oratoire)

Grande Encyclopédie T. XXI, p. 1184.

Jean Lejeune, oratorien, né à Poligny en 1592, mort en 1672. Il eut de grands succès comme prédicateur, s'attachant à la morale plutôt qu'au dogme. Sermons Toulouse 1662 et suiv. 10 vol. in 8° réimprimés sous le titre de Missionnaire de l'Oratoire (Lyon 1825-1827 15 vol. in 8°)

Pérennès : Biographie universelle, Paris, Leroux et Gaume, 1848, T. VI, page 561-562 =

Jean Lejeune naquit à Poligny en Franche-Comté, l'an 1592 d'un père conseiller au Parlement de Dôle.

Il renonça à un canonicat d'Arbois pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le Père Lejeune se consacra aux missions, pendant 60 ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le Père Lejeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. Lafayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse. Le père Lejeune y passa toute sa vie et y établit des Dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie, qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la Messe, quoiqu'il fût aveugle; mais

il ne voulut jamais user de cette permission dans la crainte de commettre quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672, à 80 ans, en odeur de sainteté.

Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la Cour étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon, mais il se contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Les conversions que ce directeur, sagement sévère, opérait, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite.

On a de lui des <u>sermons</u> en 10 gros volumes in 8, Toulouse, 1688 ou Paris 1671, édition plus correcte et plus estimée.

Ils furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : <u>Johannis Junii deliciae pastorum, sive conciones</u>, in 4°

Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur non cette facilité et cette chaleur qui le caractérisent (ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la nature), mais des matériaux pour plusieurs de ses discours. « Ce sermonaire, disait-il, est un excellent répertoire pour un prédicateur et j'en ai profité. »

Le Père Lejeune est simple, touchant, insinuant ; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible.

Le recueil de ses sermons qu'on appelle quelquefois sermons du Père aveugle, est devenu peu commun. C'est par cette lecture que Benoît Joseph Labre, mort en odeur de sainteté à Rome, en 1783, s'était particulièrement senti animé à l'exercice des vertus chrétiennes.

On a encore de lui

Une <u>traduction du traité de la vérité de la religion</u> 1 vol. in 12, imprimé en Hollande.

M. <u>Ruben</u> a publié un discours sur la vie du P. Lejeune et <u>le Père Lamy</u> le fait bien connaître dans son 7e entretien sur les sciences, p. 224.

<u>Chaudon et Delandine</u> : Dictionnaire historique, Paris, Menard, 1822, tome XVI, page 107 =

Jean Lejeune, né à Poligny en Franche Comté en 1592 d'un père conseiller au Parlement de Dôle, renonça à un canonicat d'Arbois pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés d'un père pour un enfant de grande espérance. Le Père Lejeune se consacra aux missions pendant 60 ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans. Quoique naturellement vif et impétueux, cette infirmité ne le contrista point. Le Père Lejeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission.

Lafayette, évêque de Limoges, l'engagea, en 1651, à demeurer dans son diocèse. Le Père Lejeune y passa toute sa vie et y établit des dames de la charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle ; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque quiproquo ou quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 17 août 1762.

Plusieurs seigneurs de la Cour étant venus à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur débiter son plus beau sermon ; il se contenta de leur faire une instruction familière touchant le devoir des grands et l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Sa réputation comme directeur était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite.

On a de lui des <u>sermons</u> intitulés : <u>Le Missionnaire de l'Oratoire</u>, ou les <u>sermons pour les avents, carêmes</u> etc Paris 1671, ou Toulouse, 1688 en 10 gros volumes in 8.

Ils furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : <u>Johannis Junii deliciae pastorum, sive conciones, in 4</u>

Le célèbre Massillon y trouva des matériaux pour plusieurs de ses discours, qu'il sut mettre en usage avec autant de sagacité que d'éloquence : « Ce sermonnaire, disait-il, est un excellent répertoire pour un prédicateur et j'en ai profité. »

Le Père Lejeune est simple, touchant, insinuant ; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible. Le recueil de ses sermons est devenu assez rare

On ne doit pas le confondre avec Pierre Lejeune, ministre protestant qui a donné une traduction du traité de Grotius De veritate religionis christianae, 1 volume in 12 imprimé en Hollande

<u>Sainte Beuve</u> : Port-Royal, 2e édition Paris Hachette, 1860, T. I. p. 471 =

Le Père Lejeune, dit le Père aveugle, l'aveugle de l'Oratoire, qui fut de la connaissance de Mr de Saint-Cyran et qui demandera dans sa vieillesse les conseils d'Arnauld, ressuscitait l'un des premiers avec éclat, dans ses missions, l'éloquence évangélique, pratique et simple et faisait entendre aux foules des paroles <u>apprises</u>, comme il le disait, <u>non dans les Écoles</u>

mais au pied du crucifix. Il se glissait pourtant dans ses ardeurs d'apôtre quelques restes du jeu hasardé et de la bonhommie triviale de ses contemporains.

Le Père Lejeune tient une place dans les Nécrologes de Port Royal. La 102e lettre d'Arnauld, qui lui est adressée, le constitue un de nos membres correspondants. Orateur franc, direct, peu spéculatif malgré de hauts éclairs et parlant de près surtout aux diverses classes de la société, il se trouva, sans trop y songer, un actif auxiliaire de Port Royal pour l'austère morale chrétienne. Il perdit la vue en prêchant un carême dans la cathédrale de Rouen. On raconte même (et, si c'est une légende, elle est belle) qu'étant monté en chaire clairvoyant encore et ayant commencé à prêcher, le nuage de cécité (quelque goutte sereine) lui vint brusquement avant qu'il eût achevé son sermon. Il fit une légère pause, passa la main sur ses yeux, et reprit comme si de rien n'était. Mais, lorsqu'il eut fini de parler, il étendit les mains pour chercher les degrés qu'il ne voyait plus et demanda qu'on vint l'aider à descendre. — Il continua ses travaux de prédication durant 40 ans encore; mais il ne se permit plus de célébrer la messe, bien qu'on le lui eût permis.

Quérard : La France littéraire . Paris . Didot 1840 T. V p. 120 .

Le P. Jean Lejeune , prêtre de l'Oratoire , célèbre sermonnaire , né à Poligny en Franche-Comté en 1592 , mort à Limoges le 19 août 1672 .

– Le Missionnaire de l'Oratoire , ou sermons pour l'avent , le carême et les fêtes . Lyon . Périsse frères ; Rivoire , 1825-27 13 vol. in 8° (45 francs 50 centimes)

Les sermons du P. Lejeune avaient été déjà publiés à Toloze 1662 2 vol. in 8 , en 1663 et postérieurement , Toulouse , 1688 10 gros vol. in 8°.

– Pensées du P. Lejeune , dit le P. Aveugle , prêtre de l'Oratoire , 1re édition , Avignon . Séguin , aîné 1825 , 4 vol. in 12 .

Un choix de sermons de Lejeune a été imprimé en 1828 , dans la « Bibliothèque des orateurs chrétiens » in 18 .

Glaire : Dictionnaire Universel des sciences ecclésiastiques Paris . Poussielgue 1868 T. I p. 1144

Jean le Jeune , prêtre de l'Oratoire , né à Poligni , en Bourgogne en 1592 , mort à Limoges en odeur de sainteté , en 1672 , avait pour les missions un talent spécial , qu'il exerça pendant 60 ans . Il perdit la vue à l'âge de 35 ans ; mais ce malheur n'amoindrit pas son zèle et ne lui fit pas interrompre ses travaux apostoliques

Ses sermons ont paru sous ce titre :

Le Missionnaire de l'Oratoire ... etc. La meilleure édition est celle qui a paru à Toulouse en 1668 10 vol. in 8°.

Dictionnaire de Soissons =

Le P. Le Jeune recommandait à ses coopérateurs de faire au peuple , après leurs sermons , un abrégé de la doctrine chrétienne : « Hélas ! leur disait-il , si l'on ne connait pas J.C , notre seul et unique médiateur , on est perdu ! faites le donc connaître , aimer et servir ! »

Son humilité était admirable . Les grands seigneurs de la Cour étant arrivés à Rouen à la fin d'un carême qu'il avait prêché à la place du P. Senault , le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon , que toute la ville de Rouen avait admiré ; mais il se contenta de leur faire une instruction familière touchant les devoirs des grands et l'obligation où ils sont de veiller sur leur famille et sur leurs domestiques .

La meilleure édition de ses sermons est celle de Toulouse en 1688 en 10 vol. in 8

On y trouvera un riche fonds de pensées , de sentiments et d'instructions , si l'on n'a pas la fausse délicatesse de se rebuter de quelques termes inusités et de quelques comparaisons trop populaires .

Histoire de Metz par les Bénédictins T. III p. 299

Cette mission faite en 1644 grâce à la libéralité de la Reine-mère, était dirigée par S. Vincent de Paul.

Hamon, curé de St Sulpice, Traité de la prédication à l'usage des séminaires. 1846.

abbé Mullois, chapelain des Tuileries, Cours d'éloquence sacrée populaire, 1853.

Mgr Freppel : Bossuet et l'éloquence sacrée au XVII s. Paris. Retaux 1893. T. I p. 260 et suiv.

Feller :: Dictionnaire historique 5e édition. Paris Lyon 1822 T. VII p. 246.

Jean Le Jeune naquit à Poligny en Franche-Comté, l'an 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le Père Lejeune se consacra aux missions, pendant 60 ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le Père Lejeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. La Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651, à demeurer dans son diocèse. Le Père Lejeune y passa toute sa vie, et y établit des Dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fut aveugle; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672, à 80 ans, en odeur de sainteté.

Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la cour, étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon; mais il se contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands, et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et sur leurs domestiques. Les conversions, que ce directeur, sagement sévère, opérait, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite.

On a de lui des sermons, en 10 gros vol. in 8° Toulouse 1688, ou Paris, 1671, édition plus correcte et plus estimée. Ils furent traduits en latin, et imprimés à Mayence sous ce titre: Joannis Junii deliciae pastorum, sive conciones, in 4°.

Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur, non cette facilité, cette chaleur qui le caractérisent, (ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la nature), mais des matériaux pour plusieurs de ses discours. « Ce sermonnaire, disait-il, est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité. »

Le Père Lejeune est simple, touchant, insinuant; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible. Le recueil de ses sermons, qu'on appelle quelquefois sermons du Père aveugle, est devenu peu commun.

C'est par cette lecture, que Benoît Joseph Labre, mort en odeur de sainteté à Rome, en 1783, s'est senti particulièrement animé à l'exercice des vertus chrétiennes.

M. Ruben a publié un discours sur la vie du P. Lejeune, et le P. Lamy le fait bien connaître dans son 7e Entretien sur les sciences, p. 224.

Dictionnaire portatif des prédicateurs françois Lyon Bruyset 1757.

pages 130, 131, 132. I^re Partie

Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, et l'un de ces hommes apostoliques et extraordinaires que la Providence suscite pour le salut des fidèles, naquit à Poligni en Franche-Comté; il se consacra aux Missions, et fit pendant 60 ans, par son zèle et par ses travaux apostoliques, des biens infinis et des conversions sans nombre. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans, ce qui le fit nommer dans la suite le Père aveugle. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux, et ne diminua point l'ardeur de son zèle pour les missions, qu'il a toujours continué (sic), avec beaucoup de succès, jusqu'à la fin de sa vie. On lui avait même permis, dans cet état, de dire la messe; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence, en célébrant les saints Mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672, à 80 ans.

Après sa mort, il y eut une si grande foule de ~~gens~~ monde auprès de son corps, que l'on fut obligé de faire appuyer le plancher de la salle dans laquelle il était exposé, crainte d'accident. Le P. Lamy, de la même Congrégation, en fait un grand éloge. C'était, suivant lui, un autre François de Sales; il prêchait autant par ses vertus que par ses paroles; cependant il convient qu'il ne faut pas chercher dans ses sermons, ni les richesses du langage, ni la pureté dans le choix des expressions, ni le sublime des pensées, ni la noblesse des comparaisons. Au reste, chacun sait qu'ils sont capables de toucher et de convertir les coeurs les plus endurcis. On y trouve un riche fonds de sentiments et d'instructions. Ils sont imprimés sous le titre de Missionnaire de l'Oratoire, ou Sermons pour les Avents, Carêmes et fêtes de l'année, etc. par le P. Lejeune, dit le Père aveugle, en 10 vol. in 8.. 1662, et 1671.

La meilleure édition est celle de Toulouse en 1668.

Les sermons des Missions en plusieurs volumes in 12, ont été travaillés sur ceux du P. Lejeune, c'est ce qui fait qu'on les appelle communément les sermons corrigés du P. Lejeune (Voir l'article du P. Loriot)

On voit àpeu près la même méthode dans les uns et dans les autres. Les divisions en sont assez singulières. Chaque sermon est ordinairement divisé en 3 ou 4 parties, et chaque partie est encore subdivisée en différents membres. On a mis au commencement de chaque partie et de chaque membre, une lettre de l'alphabet, comme A.B.C.D.E.F., qui servent, pour ainsi dire, de transition d'une preuve à l'autre; ou du moins, qui font connaître au lecteur qu'on passe à une autre matière. Les péroraisons sont toujours un peu longues, mais fortes et touchantes.

et page 395: 2^e Partie.

Le Missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour les Avents, Carêmes et fêtes de l'année, par Jean Lejeune, dit le père aveugle. Paris. 1671 et suiv. 10 vol. in 8^o.

Il y a peu de sujets dans la morale chrétienne sur lesquels le Père Lejeune n'ait composé des sermons. Il serait trop long de rapporter tous ceux qui sont contenus dans ces 10 volumes. A l'égard de la méthode qu'a suivie ce prédicateur, voyez dans la première partie: Le P. Lejeune.

Moréri = Dictionnaire ; supplément de 1732 =

Jean Léjeune naquit en 1592 à Poligny dans le comté de Bourgogne d'une ancienne famille noble et consulaire. Son aïeul était président à Orange et son père, Gilbert, conseiller au Parlement de Dôle, fut député du roi d'Espagne et de sa province vers Henri IV en 1595. Geneviève Collart, sa mère, qui était aussi de condition, donna à tous ses enfants une éducation vraiment chrétienne. L'aîné se fit jésuite et fut provincial dans le nouveau monde ; deux de ses filles furent les fondatrices du monastère des annonciades de Pontarlier, ville sur le Doubs, où elles se retirèrent et Jean Le jeune accepta un canonicat de l'église collégiale de N.D. d'Arbois, auquel il fut nommé dans sa jeunesse par l'archiduc Albert d'Autriche.

M. de Bérulle étant venu à Dôle pour la visite des carmélites, Jean Léjeune se sentit inspiré de le suivre et renonça généreusement à sa patrie, à son bénéfice, à sa famille pour entrer dans la congrégation naissante, dans laquelle il fut reçu le 7 X^bre 1613, ou, au plus tard, 1614. Le zèle que M. de Bérulle aperçut en lui pour la conversion des âmes, le porta à le faire ordonner prêtre dès qu'il en eut l'âge. Il l'envoya peu après au séminaire de Langres il fut envoyé par l'évêque de cette ville, Sébastien Zamet, avec le P. Bence pour introduire la réforme dans l'abbaye du Tart. Mais la vocation du P. Léjeune et son talent le plus marqué furent pour les missions. Il brûlait du zèle d'annoncer l'évangile aux pauvres et préférait les hameaux aux grandes villes, n'allant dans celles-ci que par pure obéissance. Ses missions et ses travaux apostoliques, sur lesquels Dieu répendit une grande bénédiction, ont duré 60 ans et ont embrassé presque tout le royaume. Prêchant le carême à N.D. de Rouen, il y perdit la vue. Cet accident ne ralentit rien de son zèle et il le supporta pendant 40 ans, sans discontinuer aucun de ses travaux et de ses exercices, n'ayant d'autre peine que de se voir privé de la célébration des saints mystères. Car, quoiqu'on lui eût permis de dire la messe en cet état, il ne voulut jamais s'en servir et se contenta de communier tous les jours. Ce saint missionnaire eut encore plus à souffrir de la part de ceux qui étaient dans des sentiments opposés à ceux de l'évangile qu'il prêchait dans toute sa pureté et qui étaient d'ailleurs jaloux des bénédictions que Dieu répandait sur son ministère. Mais on lui rendait presque partout la justice qu'il méritait et plusieurs de ses calomniateurs furent obligés de lui faire publiquement réparation d'honneur. M. de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer en son diocèse. Il y passa les 20 dernières années de sa vie, si l'on en excepte quelques carêmes qu'il alla prêcher ailleurs. On ne peut dire le fruit qu'il fit dans ce diocèse. Il y forma plusieurs bons missionnaires dont la plupart, après sa mort, entrèrent dans la congrégation de l'Oratoire. Malgré le fruit qu'il faisait dans ses missions, il craignait toujours d'être un serviteur inutile et il consulta M. Arnaud pour savoir s'il devait les cesser ou les continuer. Le motif principal de sa crainte était que le fruit qu'il paraissait y faire n'était pas de longue durée. M. Arnaud lui conseilla de continuer, comme on le voit par la réponse de ce docteur, du 30 octobre 1660, et il suivit fidèlement la décision de ce savant docteur. Messieurs Pavillon, évêque d'Aleth et Caulet, évêque de Pamiers, l'engagèrent à publier ses sermons qui ont formé depuis les plus grands et les plus célèbres prédicateurs. Ils parurent pour la 1^e fois à Toulouse en 1662 et les années suivantes en 10 ~~années~~ volumes in 8° en 1667 à Rouen et en 1669 à Paris chez Léonard.

Ils furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : Johan. Junii deliciae pastorum, sive conciones, in 4°.

Le P. Lamy, dans ses Entretiens sur les sciences, nous donne le P. Léjeune pour un prédicateur vraiment évangélique et par sa piété et par sa science, mettant le premier en pratique les vérités qu'il annonçait ensuite avec force et en homme vraiment persuadé.

Ce pieux serviteur de Dieu fut éprouvé à la fin de ses jours par une maladie de 15 mois qu'il supporta avec une patience et une édification merveilleuse. Il mourut en odeur de sainteté. On dit qu'il avait fait plusieurs miracles de son vivant et qu'il en fit après sa mort arrivée à Limoges le 19 août 1672, âgé de 80 ans.

M. Ruben, docteur en théologie, prieur de Villeneuve, a prononcé un discours sur la vie et la mort du Père Le Jeune, appelé communément le Père aveugle par ordre et en présence de François de La Fayette, évêque de Limoges. Ce discours, qui est de 215 pages in 8 a été imprimé à Toulouse

Jean Le Jeune naquit à Poligny, en 1592, et mourut le 19 Août 1672. Il était étudiant à l'université de Dôle, lorsque le P. de Bérulle se rendit dans cette ville pour y faire la visite des (1614) Carmélites. Il alla se présenter au fondateur de l'Oratoire, et sollicita de lui la faveur d'être admis dans sa congrégation. A peine arrivé à Paris, il tomba malade d'une maladie contagieuse. Le P. de Bérulle voulut être lui-même son infirmier, « sans considérer qu'il exposait le chef d'une congrégation naissante pour un de ses membres qui ne faisait que d'y entrer. C'est que ce saint fondateur voyait en lui par avance et par un esprit prophétique, ce qui est arrivé depuis. Aussi, en mourant, il le recommanda très particulièrement, prédisant que Dieu se servirait de ce confrère pour de grandes choses dans l'Eglise » (P. Cloyseault. Vie mss.)

A peine ordonné prêtre, le jeune Oratorien témoigna un zèle extraordinaire pour les missions mais un zèle absolument pur de tout motif humain et de toute recherche d'amour propre ; car son goût était d'instruire les pauvres gens de la campagne et de prêcher dans les villages. S'il allait dans les grandes villes, c'était uniquement par obéissance et par une espèce de contrainte et de nécessité. Frappé de cécité à l'âge de 35 ans pendant le cours d'une mission prêchée à Rouen au milieu même d'un sermon, il ne fit rien connaître à son auditoire de ce qu'il venait d'éprouver, termina son discours avec la plus admirable tranquillité d'âme, et continua jusqu'à la fin de sa longue carrière à porter sur tous les points de la France, l'infatigable ardeur de son apostolat. Il semblait avoir pris pour devise le « Vae mihi, si non evangelizavero » de St Paul. Il reste désormais connu dans les annales de l'Eglise de France sous le nom du « missionnaire aveugle ».

« Il ne savait, dit un de ses biographes, le P. Ruben, de l'Oratoire (Limoges, 1674 p. 93) ce que c'est que repos ; il ne finissait une mission que pour en commencer une autre. La seule nécessité des pauvres peuples et l'incompatibilité de leurs moissons temporelles avec les moissons spirituelles de la mission auraient pu suspendre ses travaux perpétuels, et lui donner la liberté de respirer, s'il n'avait trouvé l'invention de faire toujours mission, allant aux lieux où les moissons sont plus reculées, comme dans les montagnes, pour se trouver ensuite à la fin des moissons dans les meilleurs pays.

« Cet admirable missionnaire, dit un autre de ses biographes, le P. Cloyseault (Vie mss.) ne regardait que Jésus-Christ, et ne pouvait souffrir qu'il fût ignoré de personne. Il pressait sans cesse, de vive voix et par écrit, ceux qui faisaient mission avec lui de s'appliquer à donner aux peuples la connaissance de Jésus. Il les conjurait les larmes aux yeux de ne rien épargner pour cela. Hélas ! disait-il quelques jours avant sa mort, on ne peut pas être sauvé si on n'est brebis de Jésus-Christ. Or, il dit lui-même que ses brebis le connaissent ; il faut donc connaître pour être sauvé. Hélas ! si on ne connaît pas Jésus-Christ, notre seul et unique médiateur, on est perdu. Faites le bien connaître, aimer et servir. Car vous n'êtes chrétiens et prêtres que pour cela. »

Le P. Le Jeune ne se contentait pas de prêcher Jésus-Christ par ses paroles, il le prêchait d'une manière encore bien plus vive par ses actions.

« Combien de fois, ajoute le même biographe, l'avons-nous vu plus travaillé de la faim des pauvres que de la sienne propre, et se réduire lui-même non seulement à l'indigence, mais presque à l'extrémité pour le vivre et le vêtement, afin de pouvoir donner la nourriture et des habits à ceux qui en manquaient. Jusque dans sa dernière maladie, il trouvait des prétextes innocents pour se dispenser de prendre les soulagements et rafraîchissements que lui envoyaient ses supérieurs et donnait ordre qu'on les donnât aux pauvres. J'ai en main des preuves authentiques qui m'apprennent que pendant la rigueur de l'hiver, travaillant à St Junien, il fit coucher dans son lit des pauvres couverts d'ulcères. »

Pour se pénétrer très profondément des vérités qu'il se proposait d'annoncer, le P. Le Jeune se préparait à ses sermons par plusieurs heures d'oraison mentale. Souvent même on le voyait, la face prosternée contre terre, verser des torrents de larmes pour demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur sa parole. D'effrayantes austérités accompagnaient chez le P. Le Jeune ses oraisons et ses larmes. Non content de souffrir avec une inaltérable patience les infirmités cruelles dont son corps était accablé, il avait des inventions merveilleuses pour se crucifier. Des jeûnes prolongés, l'usage continu de la haire, du cilice, des chaînes de fer, ce saint prêtre mettait tout en œuvre pour se réduire véritablement à l'état d'hostie et pour attirer sur les âmes, par ces redoutables expiations, les grâces les plus abondantes de conversion et de salut. Le P. Michel Le Fèvre, théologal de Ste Croix d'Orléans, voulut servir de guide au pauvre aveugle, et lui rendit pendant 23 ans les offices de la charité la plus dévouée et la plus infatigable. Un quatrain, composé par le P. Le Jeune, a fait vivre dans l'Oratoire le souvenir des relations intimes établies entre ces deux hommes par la charité de J.C.

« N'est-ce pas une chose étrange, »
« Et digne d'admiration, »
« De voir en l'Oratoire un ange »
« Conduire et servir un démon ? »

Le P. Le Jeune prêchait encore le Carême en 1671 à l'âge de 79 ans. Il mourut laissant non seulement dans l'Oratoire, mais dans toute l'Eglise de France, la mémoire d'un saint apôtre et d'un homme en qui le travail de la grâce a fait revivre l'esprit même de J.C.

Ses sermons furent publiés de son vivant, et ils ont eu depuis un grand nombre d'éditions. Ils restèrent dans l'Oratoire comme un modèle classique du véritable genre apostolique et Massillon lui-même en recommandait la lecture aux jeunes Oratoriens.

Mr Jacquinet, ancien professeur de littérature française à l'Ecole Normale, apprécie ainsi le P. Le Jeune comme sermonnaire, dans son ouvrage intitulé : Les prédicateurs au XVII s. avant Bossuet p. 141 : « Le P. Le Jeune excelle à donner sur chaque point du dogme ou de la morale un précis de doctrine

puisé aux meilleures sources, substantiel et solide, autant que clair et facile à retenir. Il sait mettre à la portée des plus humbles esprits ce que la religion a de plus sublime ou de plus délicat par l'ordre habile et par la simplicité lumineuse de la leçon. Il a toute la science du docteur et du théologien sans cesser de parler comme tout le monde. A peine relève-t-on quelques restes du procédé scolastique dans sa langue tout usuelle et naturelle. Il abonde, comme St François de Sales, en images familières, en comparaisons sensibles qu'il applique très heureusement à son raisonnement ou à son idée ; avec moins de grâce sans doute et de relief que l'évêque de Genève, mais avec un bon sens ingénu et populaire. »

Quand, après cette longue vie de travail et de pénitence, le missionnaire aveugle fut appelé à s'aller reposer dans l'éternité, on put bien lui appliquer cette page si touchante et si gracieuse à la fois dans laquelle il avait décrit la confiance du juste au moment de la mort :

« Le juste qui a tenu bon en la citadelle de son cœur, résistant généreusement aux attaques du démon, de la chair et du monde, est animé d'une sainte confiance quand Dieu l'appelle à son jugement, sachant que c'est pour le louer et le couronner de gloire en présence de ses anges. Voyez ces belles fleurs qui sont en notre jardin ; elles aiment tant le soleil que lorsqu'il quitte notre hémisphère pour se faire voir aux antipodes, elles se tiennent toutes recueillies et renversées, la tête baissée, comme atteintes de mélancolie ; mais il semble que le soleil rapporte en ses rayons la clef dorée pour les ouvrir de nouveau ; car aussitôt qu'il remonte sur notre horizon et qu'il les mignarde de son œil favorable, elles se dénouent, se déboutonnent, ouvrent leur sein, étalent et épanouissent leurs richesses, comme pour lui donner le bonjour et lui témoigner le bien qu'elles reçoivent de sa présence. Il en est de même des âmes prédestinées, pendant cette vie qui est une nuit obscure ; quand leur soleil est absent, ou plutôt couvert de nuages, elles se tiennent retirées, solitaires, séparées des compagnies, humiliées, mortifiées : « Mortui estis et vita vestra abscondita est in Christo ; » mais, à l'heure de la mort, quand leur bien aimé Jésus les daigne visiter, elles se réjouissent, elles ouvrent et dilatent leur cœur, se tournent devers leur astre d'un visage gai et assuré, expérimentant la vérité de cette parole de St Paul : « Cum Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria. » – (Sermon pour le Vendredi de la 4e semaine de Carême)

Les alternatives les plus étranges d'emphase et de bassesse, d'enflure ambitieuse et de plate trivialité, le mauvais goût, l'abus des citations empruntées aux auteurs profanes, tel était, nous l'avons vu, au XVI siècle et même au début du XVII, le triste et misérable appareil sous lequel on étouffait la parole de Dieu. Les chaires étaient souvent transformées en tréteaux et les prédicateurs de l'Évangile en baladins prétentieux, uniquement occupés de traduire des pensées étranges en un langage plus étrange encore. Dès les commencements de l'Oratoire, le P. de Bérulle rappela à ses véritables principes la fonction redoutable d'annoncer la parole de Dieu. Pour le fond, la prière préparatoire, la méditation de l'Écriture, l'étude constante des Pères et des théologiens ; pour la forme, la simplicité, la noblesse, l'élévation et cette éloquence forte et vraie qui est l'écho fidèle des grandes pensées : tel redevint, grâce aux enseignements et aux exemples de l'Oratoire, le caractère de la prédication évangélique.

Après le P. de Bérulle, le P. Le Jeune, au nom de sa longue expérience des missions, avait aussi résumé en quelques pages les conseils qu'il estimait les plus propres à former les jeunes Oratoriens à la prédication. Ces conseils, insérés en tête du recueil de ses sermons, ne sauraient être trop médités. Ce ne sont pas là les leçons d'une vaine et froide rhétorique ; c'est l'art de parler aux âmes pour les ressusciter, exposé avec la simplicité et la force d'un homme tout apostolique. On pourrait justement comparer ces pages à un traité de stratégie écrit par un capitaine consommé dans l'art de la guerre, ou, suivant la comparaison même du P. Le Jeune, à un traité de navigation composé par un marin qui aurait fait plusieurs fois le tour du monde : « Les vieux pilotes donnent quelquefois de bons avis aux jeunes, non pas qu'ils aient toujours plus d'esprit ou de prudence que les jeunes, mais parce qu'ils ont plus d'expérience. » Ce n'est, pour ainsi dire, qu'un commentaire des paroles de l'Apôtre, faisant en deux lignes la définition de la prédication évangélique : « non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis. » (I Cor. II. 4) –

« Le premier avis que je vous donne, dit-il, pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu ; le second, c'est de bien prier Dieu ; le troisième, le quatrième, et le dixième, c'est de bien prier Dieu.
.... Ayez pour unique fin en vos sermons la gloire de Dieu et le salut des âmes.
« Lisez et relisez assidûment l'Écriture Ste. Vous n'entrez en chaire que pour prêcher la parole de Dieu, comme ferait Notre Seigneur Jésus-Christ, dont vous tenez la place ; il en faut donc bannir toutes sortes de fables, et autres sciences profanes. Un seul passage de la Sainte Bible a plus de force sur l'esprit des chrétiens que cent raisonnements humains ; ne craignez donc point de la prêcher toute pure. Si vous y voulez ajouter quelque chose, les livres qu'il me semble que vous devez lire principalement, sont St Augustin, St Chrysostome, la Somme de St Thomas, la Vie des Saints.
« En chaque sermon que vous composez, regardez toujours quel profit en pourra retirer un artisan, une servante ; mais surtout, faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer quelque profit ; car peut-être telle personne s'y pourra rencontrer qui n'a assisté et qui n'assistera en toute l'année à aucun autre sermon qu'au vôtre et qui pourra s'y convertir, si vous lui parlez.
« L'éloquence, la propriété et l'emphase des paroles servent à persuader ; mais je ne vous puis conseiller de prêcher par périodes carrées et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. Le Fils de Dieu ne prêchait point comme cela.

« Quand vous parlez contre les hérétiques, que ce soit avec respect, compassion, tendresse et témoignage d'affection, leur accordant tout ce que vous pourrez sans intéresser la vérité. Abstenez-vous des injures, des invectives et des paroles qui ressentent le mépris. »

De ces fortes et graves leçons sortit un genre de prédication tout apostolique, où, à côté de la connaissance approfondie de l'Écriture, et des Pères, la grande éloquence sut bientôt se faire sa place : citons, entre tant d'autres, et pour ne pas sortir de l'Oratoire, les PP. Senault, Le Blanc, Lejeune, Le Boux, Hubert, de la Roche, Mascaron et Massillon. Plus tard, quand le temps et l'expérience eurent confirmé cette tradition vénérable, le P. Gaichiès la réduisit en maximes positives, dans un petit traité : Maximes sur le ministère de la chaire, appelé, au XVIII siècle, le manuel des prédicateurs.

Vies de quelques prêtres de l'Oratoire

par le P. Cloyseault de la même Cion

Paris Poussielgue. 1882. in-12.

T. II. p. 191

LE PÈRE

LEJEUNE[1]

(1592-1672)

SOMMAIRE. — Sa naissance. — La piété de ses parents. — Son enfance. — Sa vocation. — Son entrée à l'Oratoire. — Son zèle pour les missions. — Il recouvre la voix par l'intercession de l'évêque de Marseille J.-B. Gault. — Son amour pour JÉSUS-CHRIST. — Sa dévotion pour la sainte messe. — Ses austérités. — Ses infirmités. — Sa patience. — Son humilité. — Son obéissance. — Sa confiance en Dieu. — Sa charité pour les pauvres. — Sa piété. — Sa dévotion pour le saint sacrifice de l'autel. — Sa dévotion pour la sainte Vierge. — Son désir de la mort — Sa mort. — Les honneurs qu'on lui rend.

C'est un grand bonheur de pouvoir dire avec Job qu'on a sucé la piété avec le lait, et que, comme elle est née avec nous, nous avons aussi crû avec elle. Il semble que ces paroles aient été dites pour le saint homme dont nous entreprenons d'écrire la vie et les vertus. La piété l'a pris dans le berceau, elle lui a tenu une fidèle compagnie dans tous les âges de sa vie, et, bien loin de souffrir aucun affaiblissement quand il a commencé à vieillir,

[1] Cette Vie est extraite en grande partie du *Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Lejeune..., prononcé par M. G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve*. Limoges, Barbou, 1674. In-8° de deux cent seize pages.

elle n'a eu que des accroissements, et elle a trouvé sa consommation dans la défaillance de ses jours.

Le P. Lejeune naquit, l'an 1592, à Poligny, ville du comté de Bourgogne [1], d'une des plus nobles familles du pays. Il reçut au baptême le nom de Jean; son père était conseiller au parlement de Dôle, et du nombre de ces magistrats dont l'intégrité est inébranlable. On peut dire que sa maison était toute sacerdotale, par la consécration que la plus grande partie de ses parents ont faite à Dieu de leurs personnes et de leurs biens. Sa mère, comme une autre Monique, inspirait à ses enfants les plus purs et les plus tendres sentiments du christianisme et de la religion. Elle leur imprimait de bonne heure la crainte de Dieu, ne leur parlant que du mépris du monde, de la fuite de ses pompes, et de l'amour des pauvres. Elle leur apprenait à combattre leurs propres inclinations, à rompre leurs volontés, et à se mortifier particulièrement pour le manger et pour le boire, ne leur en donnant qu'avec règle et mesure, leur refusant même de l'eau hors de leurs repas. Elle ne se contentait pas de les instruire elle-même, elle leur faisait lire les principes et les exemples de la vie chrétienne dans les livres les plus saints. Les œuvres admirables du très pieux Louis de Grenade ne parurent pas plus tôt, qu'elle leur en ordonna la lecture; et, pour leur imprimer davantage le respect et l'amour des vérités divines dont ce livre est rempli, elle le tenait enfermé comme un précieux trésor, et les obligeait de laver leurs mains avant de le toucher, marquant par cette pureté extérieure celle

[1] L'acte de baptême du P. Lejeune, découvert récemment dans les archives de Dôle, établit qu'il naquit non à Poligny, mais à Dôle, dans les derniers jours d'octobre 1592. Voir Renoux, *le P. Lejeune*. Paris, Bray et Retaux, 1875, p. 14.

qu'elle voulait qu'ils eussent pour profiter d'une doctrine si sainte. Cette mère, comme une véritable Élisabeth, a mené une vie si réglée et si sainte, qu'elle a embaumé en mourant tout le comté de Bourgogne. Les tantes du P. Lejeune ont été fondatrices de l'ordre célèbre de l'Annonciade en Espagne [1]; ses sœurs se sont renfermées dans leur propre maison, et en ont fait un sanctuaire, comme sainte Cécile de la sienne, par la demeure que des vierges y ont faite avec elles sous le saint habit de la religion. Son neveu [2], après avoir donné de grands biens à la Compagnie des révérends pères jésuites, s'y est lui-même sacrifié, y a vécu comme un très bon religieux, et y est mort en odeur de sainteté.

Le P. Lejeune, dès ses premières années, était si sage, si modéré et si diligent, qu'il fallait que ses maîtres, qui admiraient son zèle, modérassent son ardeur dans ses études. Il se plaisait à prêcher dès qu'il a pu parler, et, à l'âge de douze à quinze ans, il allait à la campagne faire le catéchisme aux villageois.

Pendant qu'il étudiait dans l'université de Dôle, le P. de Bérulle passa par cette ville pour faire la visite des Carmélites, qu'il avait établies en France. Dieu lui inspira, aussi bien qu'à deux de ses compagnons [3] et intimes amis, fort sages et vertueux comme lui, et qui sont morts aussi en odeur de sainteté dans la Congrégation, de s'aller jeter aux pieds du R. Père pour le prier de le recevoir dans cette sainte Congrégation qu'il avait

[1] Il est question sans doute ici du second monastère des Annonciades Célestes, fondé en 1612 à Pontarlier. Le P. Helyot, IV, p. 321, ne donne pas les noms des fondatrices de ce couvent.

[2] Son frère aîné, d'après Batterel.

[3] L'un des deux était, paraît-il, le P. Hugues Quarré (1590-1656), auteur de savants ouvrages, et qui fut longtemps supérieur de l'Oratoire de Flandre.

elle n'a
consomm
Le P.
comté de
pays. Il
était con
ces magi
dire que
cration q
à Dieu d
comme
plus pur
et de la
crainte d
monde,
pauvres.
inclinatio
particuliè
leur en
même de
pas de le
principes
livres les
pieux Lo
leur en
vantage
livre est
cieux tré
de le tou

[1] L'acte
les archiv
Dôle, dans
P. Lejeune

établie depuis quelques années à Paris, et qui répandait une odeur de piété dans tout le royaume. Ce grand homme, qui avait un discernement merveilleux pour les esprits, les examina pendant quelque temps, les reçut, et leur donna ordre pour le venir joindre à Paris. Ils ne tardèrent guère à s'y rendre; mais le P. Lejeune, peu de temps après son arrivée, y tomba malade. Le P. de Bérulle, tant par humilité qu'à cause de l'estime qu'il faisait de lui, voulut être son infirmier, quoique sa maladie fût contagieuse, sans considérer qu'il exposait le chef d'une Congrégation naissante pour un de ses membres qui ne faisait que d'y entrer, et qui était pour lors jeune d'effet aussi bien que de nom. Ce saint fondateur voyait en lui, par avance et par un esprit prophétique, ce qui est arrivé depuis. En mourant il le recommanda très particulièrement, prédisant que Dieu se servirait de ce confrère pour de grandes choses dans l'Église.

Dès qu'il fut prêtre, le P. Lejeune eut un zèle extraordinaire pour faire la mission, et il n'eut rien tant à cœur que d'être employé à instruire les pauvres gens de la campagne [1]. Il a toujours préféré les petits hameaux aux grandes villes, et il n'est allé dans les lieux considérables que par pure obéissance et par une espèce de contrainte et de nécessité. Depuis ce temps-là, il a fait plusieurs missions dans la Lorraine, dans la Flandre, dans le comté d'Avignon, dans le comté et duché de Bourgogne, dans la Provence, la Champagne, la Picardie, la Normandie, la Touraine, le Berry, la Bretagne, l'Auvergne et le Limousin; et pendant l'espace de soixante ans, il n'a su ce que c'était que le repos : il ne finissait une mission que pour en commencer une autre, ou pour s'y préparer par

[1] Avant de se consacrer exclusivement à ce ministère apostolique, il passa quelques années au séminaire de Langres.

la prière et par l'étude. La seule nécessité des pauvres peuples et l'incompatibilité de leurs moissons temporelles avec les moissons spirituelles de la mission auraient pu suspendre ses travaux perpétuels et lui donner la liberté de respirer, s'il n'avait trouvé l'invention de faire toujours mission, allant aux lieux où les moissons sont plus reculées, comme dans les montagnes, pour se trouver ensuite à la fin des moissons dans les meilleurs pays. Ayant une fois perdu tout à fait la voix, lorsqu'il était sur le point d'aller prêcher un avent, il fut sensiblement affligé, se croyant en danger de ne pouvoir plus faire de missions. L'esprit apostolique le pressait extraordinairement et le réduisait en des angoisses mortelles; enfin, voyant l'inutilité des remèdes humains, il regarda le ciel en gémissant, et s'adressa avec foi au bienheureux Jean-Baptiste Gault, qui avait été son confrère dans l'Oratoire, son coadjuteur en plusieurs célèbres missions avant son épiscopat, et qui depuis quelques années était mort évêque de Marseille en odeur de sainteté, et la voix lui fut rendue tout d'un coup par un miracle sensible.

Dans la première mission qu'il fit à Saint-Junien [1] en plein hiver, la litière qui l'y portait ayant été renversée sous le pont de Laurence, à une demi-lieue de Limoges, ce saint homme se trouva sous les eaux comme un autre saint Paul, et, en étant sorti comme lui par miracle, il ne songea qu'à sa mission. Sans vouloir écouter les prières qu'on lui faisait, de revenir à Limoges ou de se jeter en quelque village pour se sécher, il se fit porter tout glacé à Saint-Junien, qui est à quatre ou cinq lieues de là, ne voulant point d'autre feu pour se sécher que celui que l'amour de Dieu allumait dans son cœur. Dans une autre mission, il tomba un jour avec son guide du

[1] Chef-lieu de canton du département de la Haute-Vienne.

haut d'une tour, et roula sur les degrés de cet édifice avec tant de précipitation, qu'on crut d'abord qu'ils étaient tous deux morts. Mais Dieu les préserva par un miracle et par une protection si visible, qu'ils se trouvèrent au bas des degrés sans avoir reçu le moindre mal ni la moindre apparence de blessure, quoiqu'il se fût fait un fracas si étrange qu'il fit accourir tout le monde. L'on fut bien surpris d'entendre ce bon prêtre, qu'on croyait écrasé, dire à son guide en se relevant : « Mon « frère, nos bons anges ont empêché la malice du démon. « Nous n'avons point de mal; allons prêcher et conti- « nuer notre mission. »

Dans la mission d'Annede, il fut travaillé d'une grosse fièvre, avec un rhumatisme extraordinaire, accompagné d'un râlement qu'on croyait mortel; il ne put cependant se résoudre à différer le commencement de la mission et l'ouverture du jubilé. On lui cacha ses habits, par un artifice charitable, de peur qu'en prêchant en cet état il ne s'exposât à perdre la vie; mais, s'étant fait rendre ses habits par l'abondance de ses larmes, il se fit traîner en chaire, où il n'eut pas parlé un quart d'heure qu'il se pâma, et, sa tête étant tombée entre ses mains, tout l'auditoire crut qu'il avait expiré. Mais, revenant à soi, il s'efforça encore un peu de continuer; et étant averti que sa voix était si faible qu'on ne l'entendait plus : « Eh « bien! dit-il, je crierai plus fort. » Et, comme s'il eût voulu mourir en prêchant, et prêcher en mourant, il parut comme un autre phénix renaissant de ses cendres, et, comme un cygne mourant, il poussa des accents plus forts et acheva sa prédication au milieu de l'étonnement de tout le peuple, qui, le voyant tout d'un coup reprendre la force, la parole et la vie, ne pouvait s'empêcher de bénir Dieu et de dire qu'il avait vu une grande merveille : le P. Lejeune commencer sa prédication

comme un homme mort, et l'achever comme un homme véritablement ressuscité. Qui pourrait exprimer dignement ce qui se passa en cette mission? On ne le pouvait faire sortir de l'église, quoiqu'il parût presque agonisant. Quand on l'emmenait d'auprès des autels, une ou deux heures après midi, pour lui faire prendre un peu de nourriture, il s'écriait : « Hélas! vous ne me voulez « pas laisser demander miséricorde en un temps aussi « précieux que celui du jubilé; vous dites que je vais « mourir; donnez-moi donc un peu de temps pour me « préparer à paraître devant Dieu. » De sorte qu'il fallait comme composer avec lui, et pour les prières et pour les jeûnes; car il était si ingénieux à prendre son temps et ses mesures, que, nonobstant ses maladies, il était toujours en pénitence. La première chose qu'il demanda à son supérieur, quand il fut arrivé, fut la permission de jeûner au moins deux jours par semaine. Dans sa dernière maladie, étant âgé de quatre-vingts ans, il le pria de lui permettre de prêcher, et d'essayer si on ne pourrait point encore l'entendre; et il fut si sensiblement touché de ce qu'il ne pouvait plus annoncer la parole de Dieu, qu'il ne voulait plus manger. Il renvoya plusieurs fois la nourriture qu'on lui présenta, disant avec l'Apôtre que celui qui ne travaille pas n'est pas digne d'être nourri. Il fallut se servir de l'autorité de Mgr l'évêque de Limoges[1]

[1] François de Lafayette, évêque de Limoges de 1628 à 1676. Ce saint prélat eut le bonheur d'obtenir des supérieurs de l'Oratoire que le P. Lejeune ne quitterait plus son diocèse, où il était arrivé pour la première fois en 1651.

Aujourd'hui encore, d'après le témoignage de feu Mgr Pie, dont le diocèse comprenait une partie de l'ancien diocèse de Limoges, les paroisses que le P. Lejeune évangélisa se font reconnaître entre toutes les autres par la conservation de la foi et des mœurs chrétiennes.

pour l'arrêter au lit de la mort, et l'empêcher de se faire traîner dans les églises et dans les rues pour y faire du moins le catéchisme aux petits enfants et leur apprendre à former le signe de la croix. « Je parlerai, disait-il, aux « pauvres et aux enfants; je les assemblerai dans notre « chapelle, et, après leur avoir fait connaître JÉSUS-« CHRIST, je dirai le chapelet avec eux. Que savez-vous, « ajoutait-il, si ces pauvres innocents, par leur inno-« cence et leur simplicité, n'obtiendront point miséri-« corde pour ce vieux et grand pécheur? »

Il n'avait rien tant à cœur que de faire connaître JÉSUS-CHRIST à toutes sortes de personnes, aux forts et aux faibles, aux vieillards et aux petits enfants, aux habitants des villes et aux pauvres gens de la campagne; et, pour cet effet, il a religieusement observé cette pratique, de faire après ses sermons l'abrégé de la doctrine chrétienne, et surtout en ce qui regarde la personne adorable de JÉSUS-CHRIST, sans considérer qu'il était tout en sueur, qu'il hasardait en cela sa santé et sa vie, et qu'il prêchait dans de grands auditoires où la plupart des auditeurs savaient ou devaient savoir ces choses. Il ne regardait que JÉSUS-CHRIST, et ne pouvait souffrir qu'il fût ignoré de personne. Il recommande singulièrement cette pratique à tous les missionnaires, et il en rapporte dans la préface de ses *Sermons* de puissantes raisons. Il pressait sans cesse, de vive voix et par écrit, ceux qui faisaient mission avec lui de s'appliquer à donner aux peuples la connaissance de JÉSUS. Il les conjurait les larmes aux yeux de ne rien épargner pour cela. « Je vous assure, leur disait-il, que si jamais Dieu a « donné quelque bénédiction à mes petits travaux, je la « dois à cet abrégé que je fais des principaux mystères « de notre religion. Ne craignez pas de lasser le peuple « ni de vous rendre méprisables par là. Au contraire,

vous en serez mieux écoutés et mieux reçus. » — Hélas! disait-il quelques jours avant sa mort, on ne peut point être sauvé si on n'est brebis de JÉSUS-CHRIST. Or, il dit lui-même que ses brebis le connaissent; il le faut donc connaître pour être sauvé. Prenez-y bien garde, le pauvre peuple ne parle de JÉSUS-CHRIST qu'en perroquet, sans le connaître. » — « Hélas! s'écriait-il, si on ne connaît pas JÉSUS-CHRIST, notre seul et unique médiateur, on est perdu; faites-le bien connaître, aimer et servir; car vous n'êtes chrétiens et prêtres que pour cela. » Tout prêchait en lui : ses
aroles, ses larmes, ses prières, ses conférences, ses caté-
hismes, son aveuglement, sa vie, sa mort. Ce qu'il
isait, ce qu'il faisait, ce qu'il souffrait, toutes ces choses
rêchaient et portaient à la connaissance de JÉSUS-
HRIST. Il édifia un jour merveilleusement les plus
rands seigneurs de la cour, en revenant de prêcher le
arême à Rouen en la place du P. Senault; ils le pres-
èrent de prêcher en leur présence, et, ne pouvant se
léfendre de leur donner un sermon, parce que les sei-
neurs en sollicitèrent le P. Général de l'Oratoire, au lieu
le choisir le meilleur et le plus beau qu'il eût, il se con-
enta de leur faire une instruction familière touchant
'obligation que les grands ont de veiller sur leurs fa-
nilles, d'avoir soin que leurs domestiques fassent la
rière le matin et le soir, et soient bien instruits des
nystères de notre religion; d'établir parmi eux l'ordre
l'une vie chrétienne. Il leur donna ensuite les moyens
le faire leur salut en s'acquittant fidèlement de leur de-
oir, en faisant chrétiennement toutes leurs actions, et
n remplissant les obligations de leur baptême.

Avant que d'être aveugle [1], quand il prêchait le matin,

[1] Il le devint en 1635 (en 1639, d'après d'autres historiens), en

il n'allait presque jamais à la chaire que de l'autel, c'est-à-dire qu'il célébrait presque toujours la sainte Messe avant que de prêcher; et il se remplissait de JÉSUS-CHRIST dans ce sacrifice, afin d'en parler de l'abondance de son cœur. Depuis qu'il eut perdu la vue, ne pouvant pas avoir ce bonheur, il entendait une messe à laquelle il communiait, mais avec de si profonds sentiments de piété et d'humilité, que c'était une prédication muette qui disposait tous ceux qui en étaient témoins à l'écouter avec confiance et respect. Quand on disait plusieurs messes dans la même église, il les entendait toutes sans sortir d'une même place. D'ordinaire il demeurait devant le saint Sacrement depuis quatre heures du matin, heure à laquelle il se levait, jusqu'à huit à neuf heures; ensuite il montait en chaire. Ainsi cinq à six heures d'oraison lui paraissaient trop courtes pour attirer l'esprit de componction sur ses auditeurs, faisant même, avant que de commencer sa prédication, des exorcismes secrets pour détruire la puissance du prince du monde, et mettre en liberté, malgré sa malice et sa rage, les âmes qu'il tenait sous sa tyrannie. Aussi en a-t-on vu des conversions admirables en tous temps, en tous lieux et en toutes manières. On l'a vu souvent, la face prosternée contre terre, verser des torrents de larmes pour demander à Dieu qu'il répandît sa bénédiction sur ce qu'il avait à prêcher. Il n'avançait rien en chaire dont il ne fût vivement pénétré, et si, selon la maxime de l'orateur, il faut être touché pour toucher les autres, il ne faut pas s'étonner si ses sermons étaient si touchants dans sa bouche, et s'ils le sont encore si fort sur le pa-

prêchant une mission à Rouen. Cette cruelle infirmité l'atteignit au milieu même d'un de ses sermons. Il ne fit rien connaître à son auditoire de ce qu'il venait d'éprouver, et termina son discours avec la plus admirable tranquillité d'âme.

pier, puisqu'on ne pouvait en être plus touché qu'il ne l'était lui-même.

Les saints Pères ont remarqué que la prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert ne fut si puissante sur les Juifs que parce qu'elle fut soutenue d'une pénitence extraordinaire. Le P. Lejeune a été une fidèle copie de ce grand saint, et l'on n'a peut-être guère vu en aucun siècle un homme apostolique plus pénitent que lui. Il est très difficile d'en trouver un entre les saints qui ait jamais plus maltraité son corps. Il n'allait à table que comme à une croix insupportable; toute sa joie était de se trouver seul à la campagne, sans lit, sans pain et sans secours. Un jour il passa vingt-quatre heures entières sans prendre aucune nourriture, quoiqu'il eût prié et prêché toute la journée, et qu'il eût pleuré, gémi et crié toute la nuit pour demander à Dieu quelque grâce. La dernière année de sa vie, il prêcha le carême, quoique âgé de soixante-dix-neuf ans, et, afin que le prêtre qui lui servait de guide ne l'empêchât de jeûner, il trouva le moyen de l'appliquer à instruire quelques lieux circonvoisins; de sorte que, n'ayant personne auprès de lui qui osât le contredire, il jeûna très rigoureusement tout le carême, sans omettre un seul jour de prêcher.

Mais ce qui relève davantage les austérités prodigieuses que le P. Lejeune pratiquait, et qui les rend comme incroyables, ce sont les incommodités surprenantes et compliquées dont son corps était accablé. Il avait une jambe toute pourrie; il était travaillé des douleurs de la pierre, quoiqu'il eût été taillé deux fois, souffrant des maux qui ne se peuvent concevoir. Un jour, en prêchant, il rendit une pierre d'une grosseur prodigieuse. Il avait un ongle renversé à un des doigts du pied, sur lequel il ne pouvait s'appuyer sans souffrir des douleurs si violentes, que tout autre que lui en serait tombé à demi-

mort. Il a souffert encore jusqu'à la mort une descent
de boyaux épouvantable. Ajoutez à tout cela les incom
modités de quarante-cinq années de cécité. Mais, comm
si tous ces maux n'étaient rien, et comme s'il eût ét
trop à son aise, il ajoutait à ces croix, que Dieu lui im
posait, des macérations volontaires et inouïes : il avai
des inventions merveilleuses pour se crucifier, lorsqu
Dieu même le crucifiait, et il fallait composer avec lui
dans les maladies, pour les jeûnes de l'Église; et s'il n
pouvait obtenir la permission de les observer tous, il fai
sait tant d'efforts sur son mal ce jour-là, et tant d'in
stances auprès de celui qui le conduisait, qu'on lui e
permettait une grande partie. Mais que dirons-nous d
ses haires, de ses chaînes de fer, de ses disciplines, et d
tous les autres instruments de pénitence dont il déchirai
son corps innocent? Son aveuglement ne lui faisait pein
qu'en ce qu'il lui ôtait le moyen de se dérober aux yeu
du monde, et c'est aussi à cette infirmité que nous de
vons toute la connaissance que nous avons de toutes se
mortifications et de toutes ses pénitences, qui sans cel
nous seraient demeurées inconnues. Les lieux les plu
secrets des maisons où il était se trouvaient souvent en-
sanglantées de ses disciplines, parce qu'il s'y retirait l
nuit, quand il ne pouvait pas y être surpris. Il était no
seulement chargé de chaînes jour et nuit, mais encore i
enfonçait si fortement des ceintures de fer si aiguës
qu'elles font horreur à les voir seulement; qu'un jour
n'ayant jamais pu seul en arracher une, il fut contrain
après l'avoir soufferte longtemps, de se découvrir à celu
qui le menait, et celui-ci n'ayant pu l'arracher, il fallu
en venir à la lime. La douleur et la confusion qu'il e
reçut se peut mieux penser qu'exprimer, et c'est en cel
même qu'il avait plus de peine à accorder ses vertus qu'
régler ses passions, ayant un amour égal pour l'humilit

et pour la pénitence. En voici un autre exemple. L'imprudence de quelques séculiers, qui avaient fait dresser les lits en une mission, leur avait fait mettre le sien en un lieu infect. On le fit tirer de là pour le mettre plus commodément, de peur qu'il n'en devînt malade; mais il n'eut jamais de repos qu'on n'eût remis son lit au même lieu et au même état, où il demeura cinq à six semaines, menaçant de quitter la mission si on ne lui promettait de ne pas plus penser à lui que s'il n'était pas au monde.

En sa dernière mission, étant malade, il voulut toutefois continuer de prêcher dehors au peuple que l'église ne pouvait contenir. Il prêcha deux heures, et tomba en pâmoison. Comme on voulait le mettre au lit, de peur qu'il ne mourût entre les bras de ceux qui lui faisaient la charité de prendre soin de lui, en se hâtant de le dépouiller on le mit tout en sang, parce que sans y penser on l'écorchait, à cause des chaînes de fer qu'on ne voyait pas, et qui le déchiraient cruellement par suite de l'empressement charitable des personnes qui le voulaient secourir dans cette défaillance.

Il faisait si peu de cas de son corps, qu'il comptait pour rien ses plus grandes infirmités; il n'en parlait jamais; on ne l'a jamais ouï se plaindre au milieu de ses plus grands maux. On a remarqué qu'il était ravi de passer d'une extrémité à l'autre pour se mortifier; et, par un esprit de pénitence, il souffrait, dans les grands hivers, le froid aux pieds jusqu'à se les laisser glacer, sans qu'on pût l'obliger qu'avec grande peine à s'approcher du feu. Et si on le contraignait de se chauffer, il souffrait la chaleur jusqu'à se brûler, voulant, pour satisfaire la justice divine, éprouver en soi quelque chose de cette peine cruelle, dont parle l'Écriture, qui fera passer les damnés des glaces et des neiges à des feux

dévorants : *Transibunt ab aquis nivium ad calorem nimium*[1].

De toutes les mortifications, il n'y en a point de plus sensible ni de plus insupportable que l'abstinence de boire. Le P. Lejeune ne s'était pas contenté, sur les dernières années de sa vie, de se retrancher le souper, faisant croire que son estomac n'avait pas assez de chaleur pour faire la digestion de deux repas ; il le réduisit encore, par une mortification étonnante, à ne plus boire qu'une seule fois le jour, et surtout les jours de jeûnes commandés par l'Église ; de sorte que, quand on l'observait de près, on le voyait avec étonnement ménager toutes les gouttes de cette boisson unique, qui, n'étant pas capable d'apaiser l'ardeur de la soif qui le dévorait, ne faisait que l'irriter davantage. On l'a vu souvent souffrir une soif brûlante, dans les ardeurs de l'été et dans le travail des missions, sans vouloir jamais interrompre tant soit peu cette sorte de pénitence.

L'on a cru que les longues et sanglantes disciplines dont le P. Lejeune maltraitait son corps dès ses premières années dans l'Oratoire avaient beaucoup contribué à son aveuglement, avec la disposition naturelle qu'il avait à cette infirmité ; cependant, quoiqu'on l'en avertît, il a mieux aimé perdre la vue que la pénitence. Selon saint Thomas, toutes les vertus s'affaiblissent dans les vieillards, excepté la sagesse : dans un âge fort avancé, on sent toujours diminuer peu à peu son courage pour les actions de vertu, surtout pour les jeûnes, pour les veilles, pour les macérations et pour les autres exercices de pénitence. Mais, ce qui surpasse presque toute créance, la ferveur, par un prodige de grâce, croissait en lui lors même que la défaillance de ses forces na-

[1] Job XXIV, 19.

turelles aurait dû produire un effet contraire, et il ne fut jamais plus pénitent que dans la quatre-vingtième année de son âge et entre les bras de la mort. Il dit à deux personnes considérables qui le visitèrent quelques jours avant sa mort : « Priez Dieu pour moi; je mène dans ce « lit la vie d'un épicurien, mangeant le pain que je ne « gagne pas par mon travail. » Il se tenait exprès dans son lit dans une posture crucifiante, et lorsqu'on voulait le soulager il se mettait à pleurer : « Faut-il, disait-il, « que je meure en réprouvé et sans faire pénitence! »

Sa patience à souffrir ou ses maux ou les défauts d'autrui, a paru en lui dans un degré très parfait. Premièrement elle a été admirable dans ses maux, qui ont été si grands et si longs : il les a portés avec tant de résignation, que ceux qui ne l'ont pas vu ont peine à le croire. Car qui croirait que quarante-cinq années de cécité n'aient pas lassé sa patience, ou du moins contristé son esprit. Tobie ne supporta un aveuglement passager qu'avec beaucoup de douleur : « *Quale gaudium* « *mihi,* disait-il, *qui lumen cœli amisi*[1] *!* Quelle joie pour « moi, qui suis privé de la lumière du soleil! » Et notre saint prêtre ne s'en est jamais plaint; on l'a vu se casser la tête, se déchirer ou rompre les jambes, tomber sur des pierres ou dans la boue plusieurs fois par le défaut de sa vue, sans qu'il soit jamais sorti de sa bouche un seul mot d'impatience. Il était persuadé que chercher des remèdes à son mal d'yeux, c'était être vaniteux. Il avait du moins cette consolation, disait-il, qu'il était délivré de voir les vanités du monde, et qu'il n'était pas obligé de détourner les yeux pour ne pas les regarder. Il usait d'artifice pour cacher toutes les incommodités de son aveuglement; car, outre la peine qu'il avait de souffrir

[1] Tobiæ v, 12.

qu'on lui rendît des services dont ceux même qui or
de bons yeux ne peuvent se passer, quelque douleu
aigre que ses yeux malades lui pussent causer, il n'e
parlait jamais. Son aveuglement n'était point difforme
et il avait les yeux presque aussi beaux que s'il en avai
eu l'usage. Mais sur la fin de sa vie, il y eut une fluxio
si piquante, qu'elle lui en arracha un, non sans beau
coup de douleur, et on ne l'entendit pas plus se plaindr
que s'il avait souffert dans un corps étranger. Au con
traire, il disait agréablement : « Au lieu qu'on voit ordi
« nairement que les borgnes deviennent aveugles, on voi
« en moi un aveugle devenir borgne. »

En second lieu, si je voulais parler de sa patience
supporter les défauts et les injures d'autrui, je m'enga
gerais dans un sujet infini. J'en rapporterai seulemen
quelques exemples.

Prêchant à Riom [1] en Auvergne, par une force aposto
lique et fort rare il convertit une fille débauchée. Quel
ques libertins qui entretenaient un mauvais commerc
avec elle conçurent tant de dépit de son changement
qu'ils tournèrent toute leur rage contre celui dont Die
s'était servi pour le faire. De sorte que, l'ayant rencontr
sur le chemin de Clermont, ils se jetèrent dans le caross
où il était, et, ne se contentant pas de lui dire toute
sortes d'injures, ils en vinrent aux coups et à des meur
trissures sanglantes, que ce serviteur de Dieu souffri
avec une patience inconcevable et avec une si grand
modération, qu'il n'en a jamais dit une seule parole : c
bel endroit de sa vie nous serait encore inconnu, comm
quantité d'autres, si les complices d'un si grand crime
touchés de repentir, ne l'avaient eux-même révélé.

[1] Il y prêcha l'avent de 1649 et le carême de 1650. (Registre d
conseil, Archives nat., MM 577, p. 4.)

Pendant vingt-trois ans, il a eu pour guide un autre
aint, le P. Michel Lefèvre [1], dont la science et la vertu
ui ont beaucoup servi; mais après la mort de ce Père [2],
n fut obligé de prendre des domestiques à gage pour le
nener et pour avoir soin de lui. Il s'en est quelquefois
rouvé de si durs et de si bizarres, qu'ils lui ont fait
ouffrir des rigueurs étranges, sans que jamais il se
laignît ni qu'il voulût qu'on lui en donnât de plus doux
t de plus raisonnables.

On l'a vu attaqué par de faux zélés, comme un autre
aint Paul. On a vu avec étonnement des personnes qui
aisaient profession de piété s'efforcer de décrier sa doc-
rine, qui est si pure et si sainte, qu'on ne peut la con-
.

[1] Qu'il ne faut pas confondre avec un autre P. Michel Lefebvre,
héologal de Sainte-Croix d'Orléans, dont la vie est racontée au
ome Ier de cet ouvrage, p. 155.

[2] Arrivée le 31 octobre 1655. Le P. Lejeune avait pour le
. Lefèvre une si grande vénération, qu'il n'en parlait jamais
ue comme d'un saint. Il attribuait à l'efficace de ses prières tout
e succès que ses sermons avaient eu. (Batterel.)

Le caractère propre du P. Lefèvre était l'amour pour la vie
bscure et cachée, une vie intérieure et tout absorbée en Dieu,
n esprit admirable de pauvreté, de douceur et d'humilité. Quand
l arriva pour la première fois à Limoges, on oublia, le premier
soir, je ne sais comment, de lui donner la clef d'une chambre et
n lit, et il coucha plusieurs nuits, sans mot dire, sur le marche-
pied de l'autel de la tribune, où il fut trouvé par hasard par
uelqu'un qui vint à passer par là. (*Id.*)

Lorsque le P. Lejeune allait par la ville pour visiter les pau-
vres, les malades et les prisonniers, il le conduisait par la main.
Quand ils allaient en mission dans des villages éloignés, et qu'il
fallait mener le P. Lejeune à cheval, le P. Michel, à pied, con-
duisait le cheval par la bride, les deux Pères récitant ensemble
par tout le chemin leur chapelet, les litanies de Jésus, de la
sainte Vierge, de tous les Saints, et d'autres prières, jusqu'à
ce qu'ils fussent arrivés au terme de leur voyage. (Cloyseault,
Ménologe, page 374.)

damner sans condamner les plus saintes maximes de l'Évangile. On a voulu la décrier dans une des plus grandes villes du royaume[1], et par des voies secrètes et dans des actions même publiques. Cependant ce saint homme est toujours demeuré dans le silence, et n'a jamais dit un seul mot pour sa propre justification; il s'est contenté d'établir toujours la vérité, de s'y attacher inviolablement, et de la défendre avec courage. Au reste, bien loin d'avoir eu la moindre amertume de cœur contre ses persécuteurs, il les a toujours tendrement aimés, et leur a procuré tout le bien qu'il a pu. « Je sais bien, « dit-il une fois, qu'on prêche et qu'on agit contre moi. « Peut-être y a-t-il plus d'envie que de zèle; mais si l'on « prêche Jésus-Christ, et qu'on ne touche ni à la force « de sa grâce ni à la pureté de sa morale, je me réjouis, « et je me réjouirai, pourvu que Jésus-Christ soit an- « noncé et soit connu. » Il a éprouvé des traverses, des oppositions et des atteintes si vives, qu'elles auraient blessé les plus insensibles; cependant tout cela ne servait qu'à fortifier sa patience et à enflammer sa charité. Son seul déplaisir, alors, était celui du prophète : *de voir les vérités de l'Église s'affaiblir tous les jours dans l'esprit de la plupart des hommes*[2]. Toute son occupation était de chercher des moyens pour délivrer ces mêmes vérités évangéliques des modifications dont on voulait les environner. Il s'y est toujours comporté avec tant de sagesse

[1] A Toulouse, où le P. Lejeune prêcha le carême à la cathédrale en 1646. Un certain *Lescalopié*, prêtre, déclama en chaire contre le P. Lejeune, l'accusant d'avoir avancé diverses propositions hétérodoxes; mais il fut obligé par l'archevêque, Mgr de Montchal, de se rétracter publiquement dans l'église métropolitaine.

Le P. Lejeune avait déjà prêché à Toulouse en 1640, et devait s'y rendre encore en 1659 et en 1663.

[2] Psalm. xi, 2.

et de fidélité, que l'Evangile a trouvé en sa personne le serviteur qu'il désire, et saint Paul celuï qui ne cherche pas ses propres intérêts, mais qui s'attache uniquement à ceux de JÉSUS-CHRIST son maître. Je ne rapporterai pas les circonstances de ces fâcheuses aventures, pour imiter en cela le silence charitable de notre saint prêtre, et afin de ne pas causer de nouvelles douleurs à ceux qui en ont déjà témoigné d'assez grandes d'avoir osé attaquer un prédicateur si évangélique et si saint. Je laisse au jugement de Dieu le discernement de leurs esprits et de leur conduite.

Cette patience admirable de notre saint homme a produit des effets admirables en plusieurs occasions; la suivante seule nous suffira. Un puissant seigneur avait une inimitié mortelle contre les personnes les plus qualifiées de la ville où il demeurait, qui est une des plus grandes et des plus fameuses du royaume[1]. Il se présenta au P. Lejeune pour se confesser. Ce bon Père lui fit connaître, avant de l'entendre, que les dispositions de colère, de vengeance, étant si contraires aux règles sacrées de l'Évangile, il ne devait pas espérer d'absolution sans un véritable changement. Cet homme de qualité fut si indigné de ce refus, qu'il menaça de mettre le feu à la maison des prêtres de l'Oratoire, de les chasser de la ville, et de leur nuire partout autant qu'il le pourrait.

[1] C'était à Marseille, nous apprend Batterel. Le P. Lejeune y prêcha l'avent de 1652, comme nous l'apprend l'ordre suivant du conseil : « 26 juillet 1652. Il est permis au P. Jean Lejeune d'aller travailler modérément à la mission de Carpentras, et de n'y prescher qu'une fois le jour au plus, et tant seulement le mois d'octobre, et à condition que, le jour de la Toussaint passé, il cessera, et se rendra à Marseille pour se reposer et préparer à son avent des Accoules. » (Archiv. nat., MM. 577, page 5.)

Ensuite il s'emporta à quantité d'injures et d'autres menaces contre ce charitable confesseur. Celui-ci souffrit tout cela sans dire un seul mot; mais cette patience admirable, accompagnée de la sainteté de sa personne, ne manqua pas d'avoir son effet. Quelque temps après comme ce seigneur était sur le point de satisfaire sa vengeance et de perdre entièrement ses ennemis d'honneur et de biens, tout d'un coup notre saint homme lui vint dans l'esprit, toutes les raisons qu'il lui avait dites pour l'obliger de pardonner et de se réconcilier avec ses ennemis se présentèrent à sa mémoire; sa conduite si douce et si patiente le frappa tellement, qu'il en fut troublé et convaincu, et, quittant tout dessein de se venger, il chercha dès lors les moyens de se réconcilier avec ses ennemis, et leur pardonna effectivement.

Mais ce qui fait la couronne de la patience de notre saint prêtre est qu'elle ait été en lui l'effet d'une grâce toute pure, puisque étant d'un naturel violent et impétueux, il n'a pu traiter avec les hommes sans se faire une violence extrême, d'autant plus grande qu'il était plein de zèle, et qu'il est bien difficile de joindre la patience d'un agneau avec le zèle d'un ange. Il l'a fait pourtant toute sa vie, et lorsque l'un semblait avoir donné quelque atteinte à l'autre, je veux dire lorsque son zèle l'avait fait parler au prochain un peu fortement pour briser les cœurs et les péchés, comme dit l'Écriture, il en était tout affligé. Retiré dans sa chambre, il se jetait le visage contre terre, craignant d'avoir excédé en quelque chose, et se défiant toujours du mélange ordinaire de l'humeur et du zèle. Faut-il s'étonner après cela s'il réussissait dans les affaires les plus embarrassées et les plus difficiles, les véritables patients étant au-dessus de tout, et les maîtres non seulement de leurs âmes, mais encore de celles des autres?

Cette patience admirable était l'effet de la profonde humilité dont son cœur, sa bouche et ses actions étaient remplies. C'était sans doute un spectacle digne de Dieu et de ses anges, de voir ce bon prêtre, plus chargé de bonnes œuvres que d'années, s'humilier, se courber et se rabaisser jusque dans la poussière; que dis-je, dans la poussière! il se tenait rabaissé jusque dans les enfers, disant cent et cent fois qu'il ressusciterait, comme ce docteur dont il est parlé dans la vie de saint Bruno, pour désabuser le monde de la bonne opinion qu'on avait de lui, et pour déclarer qu'il avait été condamné au juste jugement de Dieu. Il a été dans ce sentiment jusqu'à la mort, et c'est à l'imitation des plus grands saints qui ont eu le plus de crainte des jugements de Dieu, comme les Arsène, les Agathon, les Hugues, les Hilarion, les Cyprien, et tant d'autres dont il a parlé souvent dans ses sermons, que plusieurs fois durant le jour, et presque toutes les nuits, il s'écriait avec des torrents de larmes : « *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem*[1]*!* Quelle gloire, ô mon Dieu, tirerez-vous en « écrasant les vers de la terre? Quel honneur peut-il « vous revenir de la perte de ce misérable? Les morts ne « vous loueront jamais, ô mon Dieu, ni ceux qui des« cendent dans les enfers. »

Il se regardait comme un démon sur la terre, et comme le plus méchant de tous les démons; et c'est dans ce sentiment autant que pour témoigner l'estime qu'il faisait de la rare sainteté du P. Michel, qui pendant vingt-trois ans lui a voulu servir de guide avec une charité qui ne peut s'exprimer, et qui est mort dans cet emploi avec une telle odeur de sainteté, qu'on rapporte plusieurs miracles faits après sa mort par son inter-

[1] Psalm. XXIX, 10.

cession, que le P. Lejeune composa ces quatre vers :

N'est-ce pas une chose étrange
Et digne d'admiration,
De voir, en l'Oratoire, un ange
Conduire et servir un démon ?

Il avait une adresse merveilleuse pour tourner toutes choses à son désavantage, et avoir occasion de s'humilier. Quand ce qu'il entreprenait pour Dieu avait du succès, on lui entendait souvent dire : « J'ai bien sujet « de craindre ma réprobation, puisque Dieu fait tout ce « que je veux. » Et lorsqu'il ne réussissait pas, il disait que c'étaient ses péchés qui empêchaient le succès des bons desseins et qui arrêtaient le cours des bonnes œuvres. Il s'est toujours tenu aux pieds de tout le monde, et s'est assujetti pour Dieu à toute créature, se regardant comme un ver de terre, et disant sans cesse avec le Fils de Dieu : *Ego sum vermis, et non homo*[1].

Il n'a jamais donné pour sa conduite la moindre peine à ses supérieurs, n'entreprenant jamais rien qui ne fût marqué du sceau de l'obéissance, qui suit toujours l'humilité. Il était prêt à tout faire, à tout quitter, à tout entreprendre et à tout laisser, quand il était question d'obéir. On l'a vu, en des missions célèbres où il n'en pouvait plus et où il voulait de tout son cœur mourir en prêchant, se rendre néanmoins par obéissance aussitôt qu'on lui avait dit que ses supérieurs le rappelaient et lui ordonnaient de revenir.

Cette profonde humilité ne diminuait pourtant rien de la grandeur de la confiance que le P. Lejeune avait en Dieu. Il disait quelques jours avant sa mort à son supérieur que, quoiqu'il pût jurer, sur la persuasion de son

[1] Psalm. xxi, 7.

cœur, qu'il était le plus grand pécheur du monde, qu'il était en communiant le Judas de la Congrégation et de l'Église (ce sont ses propres termes), et qu'il le crût effectivement, il ne laissait pas de se confier et de s'abandonner à Dieu de tout son cœur, rapportant les paroles que le Prophète dit en la personne de Notre-Seigneur : « *Ego autem in te sperabo, et adjiciam super laudem tuam*[1] *:* Oui, mon Dieu, disait-il, si vous exercez votre « miséricorde sur moi, elle paraîtra plus grande que sur « tous ceux en qui vous l'avez jamais glorifiée jusqu'ici, « et j'en serai bien aise pour cette seule raison, que, « pardonnant au plus grand des pécheurs, elle éclatera « davantage sur moi que sur tout autre : *Adjiciam super* « *omnem laudem tuam.* » Peut-on mourir dans une disposition plus pénitente, plus humble et plus simple?

Que dirons-nous de sa charité pour le prochain? Combien de fois l'a-t-on vu plus travaillé de la faim des autres que de la sienne propre, et se réduire lui-même non seulement à l'indigence, mais presque à l'extrémité pour le vivre et le vêtement, afin de pouvoir donner la nourriture et des habits à ceux qui en manquaient. On pouvait bien dire de lui ce que saint Jérôme a écrit du grand saint Exupère, évêque de Toulouse, qu'il se dérobait à soi-même la nourriture et en nourrissait les autres, et qu'ayant le visage tout pâle de jeûnes, il souffrait plus de la faim d'autrui que de la sienne propre. Notre saint homme avait un si grand respect pour cette parole du Sauveur : *Quod super est, date eleemosynam*[2], que, ne se contentant pas de donner de son superflu, il se retranchait encore le nécessaire. En pleine campagne et au cœur de l'hiver, il s'est dépouillé plusieurs fois pour

[1] Psalm. LXX, 14.
[2] S. Luc. XI, 41

revêtir les pauvres. On l'a vu se traiter lui-même ave une rigueur inflexible dans ses repas; ce qu'il a mêm pratiqué dans ses maladies, et même dans la dernière où il se priva souvent des soulagements et des rafrai chissements que Mgr l'évêque de Limoges et M. l'inten dant avaient la bonté de lui envoyer, trouvant des pré textes innocents pour se dispenser de les prendre, e donnant ordre qu'on les distribuât aux pauvres. Pendant les rigueurs de l'hiver, travaillant dans les missions à Saint-Junien et ailleurs, il a fait coucher dans so propre lit des pauvres tout couverts d'ulcères. D'où pouvait venir une charité si ardente, si ce n'est de la foi e des sentiments de religion qu'il avait pour cette parol du Sauveur : *Ce que vous avez fait au moindre de me frères, c'est à moi que vous l'avez fait*[1]*?* C'est dans cett vue qu'il traitait les pauvres avec un respect merveilleux; il les invitait avec douceur, il leur parlait ave respect, il les embrassait avec tendresse, il leur donnai à laver les mains, et les mettait toujours à la premièr place avec une humilité extraordinaire. Il augmentai par amour pour eux son petit ordinaire, lorsque, prêchan le carême, il les assemblait certains jours de la semain pour les faire manger avec lui, leur donnant du poisso ce jour-là, au lieu qu'il se contentait les autres jours d manger des légumes ou quelque autre chose de plus commun. Il leur distribuait tout ce qu'il avait; il leur a toujours donné les honoraires de tous les avents et carêmes qu'il a prêchés, après en avoir obtenu la permission de ses supérieurs généraux, et tout ce qu'il a pu retirer de l'impression de ses livres; ce qui va, pendan tant d'années qu'il a travaillé, à des sommes fort élevées Et, pour ne pas oublier à la mort ceux qu'il avait si for

[1] S. Matth. xxv, 40.

més pendant sa vie, il a déclaré par son testament que volonté était que ses héritiers[1] ne prissent ni le venu ni le principal des rentes constituées qu'il leur issait sur ses débiteurs, si ceux-ci étaient pauvres ou ils gagnaient leur vie du travail de leurs mains; vount ainsi se garantir de ce reproche terrible que Dieu it à son peuple : *Vous êtes des créanciers trop sévères*, et ouvoir dire avec plus d'assurance au jugement de Dieu, ı il était sur le point de paraître : « Mon Dieu, remettez-moi mes dettes comme j'ai tâché de les remettre à ceux qui me devaient. » Ce sont les propres termes de son stament. Il a même trouvé le secret de soulager les auvres après sa mort. Ces sociétés si saintes de dames e la charité qu'il a érigées dans tous les lieux où il a ait mission, publieront dans les siècles à venir que sa harité n'a pu mourir avec lui.

De la charité du P. Lejeune et de son amour pour les auvres, passons à sa piété et à sa religion pour Dieu. e bon Père en était si rempli, que toutes ses actions, outes ses paroles et toutes ses souffrances étaient maruées de son sceau et en portaient le caractère. Il paaissait si touché et si pénétré de Dieu quand il le priait u qu'il récitait son office, qu'il inspirait du recueillement aux moins attentifs et aux plus dissipés; ses domestiques et les serviteurs les plus grossiers étaient si ouchés du profond respect et de la ferveur avec laquelle ils le voyaient prier Dieu dans les voyages qu'il faisait pour les missions, qu'ils s'en frappaient la poitrine, et souvent même en versaient des larmes. Mais, s'il était si pénétré de Dieu quand il lui parlait dans la prière, il ne l'était pas moins de la parole dont Dieu se sert pour parler aux hommes; il avait pour elle une religion si

[1] « Qui étaient nos Pères de la Franche-Comté, » dit Batterel.

tendre et si délicate, qu'il ne pouvait souffrir qu'on en détournât jamais aucun mot à un sens profane et moins sérieux, quelque subtilité que l'esprit humain y pût rencontrer, non seulement à cause du respect que l'on doit au Saint-Esprit, qui en est l'auteur, mais encore de peur, disait-il, que ce sens étranger ne revînt à l'esprit pendant la récitation de l'office divin ou la lecture de l'Écriture sainte, et ne causât quelque distraction.

Le seul nom de Dieu réveillait tellement le zèle qu'il avait pour sa gloire, qu'il ne le prononçait jamais qu'avec un profond respect; et ce saint nom ne venait jamais à ses oreilles, par quelque bouche que ce fût, que son cœur ne s'abaissât et ne s'anéantît jusqu'au centre de la terre pour lui rendre ses humbles adorations. Quand il parlait à Dieu c'était avec tant de révérence et avec une crainte si respectueuse, qu'on l'a vu rester immobile comme une statue plutôt que de faire le moindre geste pour son soulagement qui pût tant soit peu blesser la modestie ou le distraire de l'application à la présence de Dieu.

Il était si plein de religion, qu'à moins qu'il n'eût des affaires si pressantes qu'elles ne pussent souffrir aucun délai, il ne voulait point que l'on ouvrît les lettres qu'il recevait de toutes parts qu'après avoir dit l'office divin, pour n'être pas distrait en un temps où l'on ne peut jamais être assez recueilli; il était très ponctuel non seulement à le dire pendant qu'il était en santé, quoiqu'il pût en être dispensé à cause de son aveuglement, mais encore pendant ses maladies; et, ce qui est surprenant, il le dit même deux ou trois heures avant que de rendre son âme à Dieu. A la mission de Mereral, le feu s'étant pris à ses habits, et lui ayant brûlé des papiers très importants, le Père qui l'accompagnait, revenant de l'église, et trouvant ce désordre, lui représenta un peu

fortement que peu s'en fallut qu'il n'eût péri par le feu. Après qu'il eut appris le danger qu'il avait encouru, et la perte qu'il venait de faire, il ne répliqua autre chose, sinon : « Eh bien! mon père, disons notre office, l'heure est venue. » Oh! qu'un cœur est à Dieu, quand il oublie si facilement ses propres intérêts et ses dangers, pour ne songer qu'à servir Dieu!

Que dirons-nous de la dévotion qu'il avait au saint sacrifice de la Messe? Il s'y faisait traîner non seulement étant malade, mais, tout moribond qu'il était, il s'y traîna lui-même jusqu'à la mort. Le désir qu'il avait d'être proche des autels et de participer aux saints mystères était si grand, que, malgré tous les maux qui l'accablaient, il lui donnait des forces toujours nouvelles pour s'y trouver; se doutant un jour qu'à cause de sa maladie on ne viendrait pas le chercher pour le mener à la tribune afin d'y entendre une messe qu'on venait de sonner, et ne pouvant pas se lever de lui-même, il se laissa tomber du lit, et, roulant sur la terre, il attendrit par ses gémissements ceux qui se trouvèrent près de sa chambre, et ne demanda point d'autre soulagement que d'être conduit à la tribune. La grandeur de sa religion a paru dans les deux extrémités, et lorsqu'il a célébré la messe, et lorsqu'il ne l'a pas célébrée. Tant qu'il a eu des yeux, il n'a rien omis pour pouvoir célébrer les saints mystères. Deux, trois et quatre lieues dans une matinée n'étaient rien à l'ardeur de sa dévotion, pour pouvoir se trouver à temps et en lieu pour offrir le sacrifice. Dans le temps qu'il faisait des missions en Flandre[1], on le chargea de la conduite de plusieurs paroisses qui, à cause des guerres, se trouvèrent sans pasteur. Il disait toutes les fêtes et dimanches deux messes, et faisait

[1] En 1649. (Archiv. nat., MM. 576, 14.)

autant de prédications et de catéchismes. Les courses et les fatigues qu'il lui fallait essuyer pour cela lui étaient très douces et très agréables, à cause de l'abondance des grâces qu'il recevait des approches si fréquentes des saints autels. Depuis qu'il fut aveugle, plusieurs évêques ont voulu lui permettre de célébrer la sainte Messe, ne le pouvant souffrir si assidu et si altéré pour cette source de vie sans lui permettre d'étancher sa soif. Mais la même religion qui l'y a porté incessamment tant qu'il a eu des yeux, l'en éloigna aussitôt qu'il les eut perdus. La crainte de quelque irrévérence le fit mourir de soif auprès de cette source de vie; mais, en récompense, il en entendait le plus qu'il pouvait, demeurant presque toute la matinée à l'église pour assister à celles qui se disaient.

Enfin sa religion et sa piété étaient si solides et si bien fondées, que, contre la maxime si commune, qu'on n'est point touché des choses ordinaires; qu'on s'accoutume presque à tout, et que les prédicateurs sont souvent les plus insensibles, ce saint homme, au contraire, était si pénétré des vérités divines, qu'encore qu'il eût peu d'estime pour ses sermons, quand il se les faisait lire pour les apprendre, les vérités dont ils sont remplis le pénétraient si vivement, qu'il fondait en larmes, qui étaient comme les prémices de celles qu'il devait faire répandre aux autres.

Pourrait-on bien, en parlant de la dévotion et de la piété du P. Lejeune envers JÉSUS-CHRIST, se dispenser de dire un mot de l'amour qu'il avait pour la sainte Vierge! Il n'en parlait jamais qu'avec une profonde vénération, et il n'entendait jamais parler de ce qui lui avait quelque rapport sans en être touché. Cette dévotion a paru encore en ce qu'il a fait et nous a laissé en son honneur vingt-deux panégyriques tous différents; mais,

:e qui serait incroyable si on ne le voyait, c'est qu'ayant :omposé presque une infinité de sermons où il traite de ant de divers sujets, il n'en a pas fait où il n'ait trouvé noyen d'insérer quelque chose de particulier qui convînt la sainte Vierge, qui donnât quelque nouvel éclat à sa randeur, ou qui inspirât quelque sentiment de piété our elle. Il a établi partout la dévotion à la sainte ierge. Il avait si fort à cœur la confrérie du Rosaire, u'il l'établissait jusque dans les moindres villages où il aisait la mission, et qu'il disait pour lors le chapelet ubliquement, pour répandre l'amour et l'esprit de cette rière dans le cœur de ces pauvres gens, n'y en ayant oint de plus sainte, de plus proportionnée à leur portée, i de plus utile pour tout le monde, pourvu qu'on la asse avec application à Dieu et qu'elle soit accompagnée e bonnes œuvres et de l'innocence des mœurs. Il était 'autant plus zélé pour cette dévotion, qu'il croyait que ans elle la plupart du monde ne prierait point Dieu; t un des plus pressants motifs qui le portait à la prêcher tait, outre l'excellence de cette prière et son utilité, de onner et apprendre à faire donner au Fils de Dieu ce rand nombre de bénédictions dont elle est composée.

Qui eût jamais pensé que le P. Lejeune, si ennemi de gloire, si plein de mépris pour tout ce qu'il disait, our tout ce qu'il faisait, pour tout ce qu'il était, qu'il 'en parla jamais que pour en dire du mal; qui se peinait avec des couleurs si noires, que qui l'eût voulu roire l'aurait pris pour le plus grand pécheur du nonde; qui aurait, dis-je, jamais pensé qu'il dût nous aire un portrait aussi beau de son âme si sainte qu'il l'a ait dans ses livres, lui qui, ayant appris, après une célèbre mission [1] qu'il fit dans la cathédrale de Tulle,

[1] Nous n'avons pu trouver à quelle date placer cette mission.

qu'un excellent peintre l'avait tiré au naturel, en conçut une si grande indignation qu'après avoir employé toutes sortes d'artifices, les plaintes, les larmes, les prières et les menaces, il voulut donner une somme considérable à ce peintre pour déchirer l'original avant qu'il en eût donné aucune copie. Cependant l'on voit tout l'intérieur et l'extérieur de ce saint homme par la lecture de ses livres. Sa main n'a écrit et sa bouche n'a parlé que de l'abondance de son cœur, et, comme cet ancien Père du désert, il n'a jamais rien conseillé à personne que ce qu'il avait lui-même pratiqué le premier. La lecture en est si touchante, qu'on en voit tous les jours des effets merveilleux. Les supérieurs et les directeurs des séminaires et des communautés les mieux réglées du royaume ne se sont pas contentés de les faire lire publiquement plusieurs fois, mais ils ont publié partout qu'ils n'avaient point de livres plus forts et plus efficaces à donner à ceux qui voulaient sincèrement revenir à Dieu que ceux du P. Lejeune, et qu'ils faisaient tous les jours des conversions admirables[1].

Un ecclésiastique, savant et fameux prédicateur, fut si touché de la lecture de ces livres, qu'il prit la résolution d'en chercher et d'en connaître l'auteur, pour lui demander sa bénédiction et les règles d'une vie sainte. Quoiqu'il fût de condition, bénéficier et fort riche, il se mit en chemin à pied, le cœur plein de tristesse selon Dieu et de la componction salutaire que cette lecture avait imprimée en son âme. Il fit près de cent lieues pour chercher ce bon Père. Arrivé près de lui, il fut

[1] Le bienheureux Benoît-Joseph Labre, dont la canonisation aura été célébrée quand paraîtront ces pages, en écrivait ainsi à ses parents : « Lisez et pratiquez ce qu'enseigne le Père aveugle. C'est un livre qui enseigne le chemin du ciel, et sans faire ce qu'il dit, il n'y a point de salut à espérer. »

saisi d'un si profond respect, qu'il se jeta à deux genoux à ses pieds, l'appelant toujours homme de Dieu, et, après l'avoir entendu et conféré avec lui pendant deux jours, il s'en retourna, encore à pied, en son pays pour accomplir ce qu'il lui avait ordonné, et il vint le trouver une seconde fois.

Un curé avait dans sa paroisse un seigneur fort débauché; il lui prêta les livres du P. Lejeune. Ce gentilhomme, en les lisant, fut si touché, qu'il changea entièrement de vie, devint l'exemple de toute la paroisse, et publiait partout qu'il était redevable de son salut à l'auteur de ces admirables livres.

Une autre personne de qualité, ne pouvant jamais se rassasier de cette lecture, les a tous lus jusqu'à treize à quatorze fois, lisant régulièrement tous les jours un de ses sermons, qu'il fait porter dans tous ses voyages. Il est tellement pénétré de la force des vérités dont ils sont remplis, qu'il publie partout qu'aucun homme n'a été plus ennemi du péché que le P. Lejeune. Il ne faut donc pas s'étonner si le débit en est si grand, et si on les a imprimés dans les meilleures villes du royaume[1]. Les pays étrangers en ont fait des traductions, comme l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, et même la Pologne, pour n'être pas privés de ce trésor, et ces livres sont d'autant plus recommandables que l'auteur ne les conseillait jamais à personne.

Enfin il est temps de parler de la mort bienheureuse de ce saint homme. Il avait témoigné souvent qu'il souhaitait fort de mourir un jour de vendredi et une

[1] Les sermons du P. Lejeune furent imprimés pour la première fois, à Toulouse, en 1662, et encore, de son vivant, une deuxième fois, à Rouen, en 1667, et une troisième fois, à Paris, en 1669. Ils ont été constamment réédités depuis. Voir notre Bibliographie oratorienne, p. 77.

demi-heure après avoir communié. Peut-être croyait-
que le Fils de Dieu, le retirant au ciel après la consom
mation des espèces sacrées, emmènerait son âme ave
lui par un pur effet de sa miséricorde. Tout cela es
arrivé selon ses désirs. Il est mort un vendredi aprè
avoir dit son office, et avoir reçu le saint Sacrement u
quart d'heure avant de mourir, et il y a sujet de croir
que cette âme bienheureuse ne s'est pas seulement uni
comme dans les autres communions à son Bien-Aimé
mais qu'elle s'est plongée pour jamais dans cet abîm
d'amour, où elle vit et règne avec lui dans tous les siècle
des siècles. Oh! qu'il fait bon craindre Dieu et faire s
volonté, puisqu'il fait la volonté de ceux qui le craignent
Voluntatem timentium se faciet[1]! O mort précieuse! ô co
sommation désirable! que mon âme meure de la mort d
ce grand serviteur, et que ma fin dernière soit semblab
à la sienne!

Ce fut le 19 du mois d'août de l'année 1672, à quat
heures du matin, que ce grand homme, après tant d
travaux, âgé de quatre-vingts ans, après avoir vécu su
la terre sans y être attaché, s'en est séparé sans peine
sans regret, sans douleur; une vie aussi laborieuse
aussi pénitente et aussi agitée que la sienne a mérité cet
mort si douce et si tranquille, qui a été sans doute d
nombre de celles dont il est écrit que *la mort des sain
est précieuse devant Dieu*[2].

Ce flambeau ne fut pas plus tôt éteint que Dieu lu
donna un éclat tout nouveau, poussant les peuples à l
rendre les honneurs qu'on ne rend qu'aux saints. Il
eut une si grande foule de monde dans l'Oratoire le jou
de sa mort, qu'on fut obligé de faire étayer la salle o

[1] Psalm. CXLIV, 19.

[2] *Ibid.*, CXV, 15.

il était exposé, de peur que quelque accident n'interrompît la piété de ce pauvre peuple, qui ne pouvait se lasser de voir et de révérer ce corps sacré qui avait été le sanctuaire et l'organe du Saint-Esprit, et qui, dans cet état même, avait tant de majesté et d'éclat qu'on eût dit qu'il était plutôt aux portes de la résurrection et de la vie qu'entre les bras de la mort. La religion de ces peuples ne s'arrêta pas à regarder notre saint; elle les poussa à se jeter sur lui, à faire toucher leurs chapelets à son corps, à couper ses vêtements, s'estimant heureux s'ils pouvaient avoir ou de ses cheveux ou de ses habits. Mgr l'évêque de Limoges vint lui-même répandre des larmes sur cet illustre mort, et, après avoir gémi sur l'affliction publique, donna des témoignages publics de la vénération qu'il avait pour lui en lui baisant les mains et les pieds, se souvenant sans doute de ce que l'Esprit-Saint a dit des mains et des pieds des Apôtres, assurant que les uns avaient touché le Verbe de vie, et que les autres avaient annoncé la paix. Il n'en fallait pas davantage dans les premiers siècles de l'Église pour canoniser les saints. L'autorité de l'évêque et la religion des peuples, se trouvant jointes ensemble, leur faisaient rendre des honneurs publics, et les rendaient l'objet de la piété des fidèles. Aussi depuis ce temps-là le peuple a une grande confiance aux mérites et au crédit de ce saint homme, et a recours à lui dans toutes ses nécessités; et il est certain que si l'on faisait une information juridique, on viendrait déposer de toutes parts, et qu'on verrait une infinité de personnes de toute condition rendre témoignage des bienfaits signalés qu'elles ont reçus de Dieu en leur corps et en leur âme par son intercession. Je n'en veux pas faire le dénombrement, de peur de m'engager dans un sujet infini. Je dirai seulement, sans prévenir le jugement du saint-siège, qu'il

faut attendre avec respect et soumission, qu'on peut assurer que ce grand serviteur de Dieu a toutes les marques de sainteté, et qu'en attendant qu'il soit mis quelque jour dans les tables de l'Église, l'on peut connaître et honorer en particulier le caractère de tous les saints dans sa vie et dans sa mort.

Le Père Batterel T. III. pages 58-97 notice

Le Père Lejeune naquit en 1592 [1] à Poligny dans le Comté de Bourgogne d'une ancienne famille noble et consulaire. [2]

Son père, Gilbert Lejeune, était conseiller au Parlement de Dôle. Il fut député du roi d'Espagne et de sa province vers Henri IV en 1595 et mourut à Lyon, où ce Prince était. Son aïeul paternel était président d'Orange.

Geneviève Collart, sa mère, était aussi une personne de condition ; mais plus respectable encore par ses vertus et ses qualités personnelles. Ce fut une femme véritablement chrétienne, qui fit sucer avec le lait une solide piété à tous ses enfants.

L'aîné se fit Jésuite et fut provincial dans le Nouveau Monde (?)
Deux de ses soeurs furent les fondatrices du monastère des Annonciades à Pontarlier, ville sur le Doubs, où elles se retirèrent. et le Père Lejeune accepta un canonicat de l'Eglise collégiale de Notre Dame d'Arbois, auquel il fut nommé dans sa jeunesse par l'archiduc Albert d'Autriche

Il était à Dôle ... etc.

(1) Cloyseault : Vie du P. Lejeune. T. II, p. 297

(2) J'ai un mémoire du sieur d'Orchamps, doyen d'Arbois, qui le dit né en 1590. Mais il se trompe, car le Père Lejeune n'avait pas l'âge d'être prêtre quand il entra chez nous en 1614, et il l'aurait eu, s'il était né cette année là.

Il était à Dôle étudiant en l'Université pour prendre le degré de bachelier, quand M. de Bérulle y vint pour la visite des Carmélites. Il se sentit inspiré de le suivre et de s'attacher à lui. Une sainte fille, nommée Anne de Xaintonge, qui établissait alors les Ursulines à Dôle, et y est morte depuis en grande odeur de piété, le confirma dans cette résolution. Car après avoir fait des prières particulières pour attirer les lumières du ciel sur le P. Le Jeune, elle l'assura que c'était la volonté de Dieu qu'il se donnât à M. de Bérulle. Alors il n'hésita point de s'aller jeter à ses pieds, et de renoncer courageusement à tout, à son bénéfice, à sa famille et à son pays pour suivre sa vocation.

Dieu le dédommagea de ses sacrifices par les consolations qu'il lui fit éprouver auprès de ce tendre Père, et les grands progrès qu'il fit dans la plus solide vertu sous sa discipline. Il s'y mit au plus tard l'an 1613 ou 1614 selon nos registres (1), qu'il fut reçu à la maison du Petit-Bourbon le 21 novembre, et prit la robe, selon le style d'alors, le 7 décembre suivant. Il y passa trois ans de suite, et y tomba dangereusement malade dans cet intervalle. Quoique son mal fut contagieux, M. de Bérulle voulut, tant par humilité que par l'estime singulière qu'il faisait d'un sujet d'une si belle espérance, prendre soin de lui, et lui servir d'infirmier (2).

Le zèle, dont il le voyait pénétré pour la conversion des âmes, le porta à le faire ordonner prêtre, dès qu'il en eut l'âge, et à le consacrer à la vie apostolique de J.-C., qu'il l'exhorta à se proposer pour modèle et l'objet spécial de sa dévotion, prévoyant que Dieu se servirait de lui pour opérer de grands biens dans son Eglise (3).

Le P. Le Jeune fut ensuite envoyé au séminaire de Lan-

(1) *Ancien catalogue.*

(2) M. G. Ruben, *Discours funèbre sur la vie et la mort du P. Le Jeune....* Limoges, Barbou, 1674, in-8°, page 90.

(3) Cloyseault, *Ibid.* [T. II, p. 194].

gres, et il y était encore en 1629. Le prélat, Sébastien Zamet, se servit utilement de lui et du P. Bence pour introduire la réforme dans l'abbaye du Tart (1). Il les donna pour directeurs à ces Dames, aujourd'hui des plus régulières. Ils y demeurèrent depuis le mois d'octobre 1622 jusqu'au 5 mai 1623, qu'elles furent transférées à Dijon, où elles sont à présent; et ils faisaient les fonctions de confesseurs et de prédicateurs auprès de celles qui désiraient la réforme.

Son attrait, ainsi que son talent le plus marqué, fut pour les missions. Il n'eut jamais de désir plus vif que celui d'annoncer l'Evangile aux pauvres de la campagne. Autant qu'il a été en lui, il a toujours préféré les hameaux aux plus grandes villes, n'allant prêcher dans les plus considérables que par obéissance, et pour ne se pouvoir refuser aux instances réitérées, par lesquelles on s'empressait à l'avoir partout sur la réputation qu'il avait du plus excellent missionnaire qui fut en France. Aussi ses missions ont embrassé presque tout le royaume, et ont duré près de 60 ans (2). Il a parcouru par ses travaux apostoliques le duché de Bourgogne, la Provence, la Champagne, la Picardie, la Normandie, la Touraine, le Berri, la Bretagne, l'Auvergne, le Languedoc et le Limousin, où il fut le plus arrêté, sans parler des autres missions qu'il a faites en Flandre, en Lorraine, en Franche-Comté, dans le Comtat d'Avignon; et partout la parole de Dieu n'a jamais été sans fruit dans sa bouche.

Des cinq ou six heures d'oraison étaient trop courtes pour lui avant ses prédications pour attirer l'esprit de componction sur ses auditeurs (3), et de là venait qu'on a vu tant de conversions admirables opérées par son ministère en tous temps, en tous lieux, en toutes manières; qu'on a vu des villes entières pénitentes, des ennemis mor-

(1) *Lettre du supérieur de Langres.* — *Vie de Madame de Pourlan*, p. 127.

(2) Ruben, p. 91.

(3) *Ibid.*, page 25.

tels réconciliés, des lieux de débauche fermés, des compagnies de piété établies, des monastères de l'un et de l'autre sexe peuplés, les carnavals changés en carêmes, des festins de dissolution en repas de charité et en aumônes, une infinité de pécheurs de toutes sortes d'états et de conditions convertis ; et, ce qui est plus extraordinaire et plus rare dans les missions, des conversions de durée, des changements stables, des fruits permanents.

Il n'est pas possible de le suivre dans le cours de tant de stations et dans le détail de ses bonnes œuvres. Il suffira d'en observer quelques-unes. En 1635, il prêcha l'Avent et le Carême d'après à N.-D. de Rouen (1). C'est vers ce temps-là qu'il perdit la vue sans espérance de la recouvrer. Avec la disposition naturelle qu'il avait à devenir aveugle, il y contribua beaucoup par les austérités qu'il exerçait sur son corps, et par l'usage fréquent du jeûne (2). Il souffrit ce triste accident avec toutes ses suites les plus fâcheuses pendant plus de quarante ans, non seulement sans discontinuer aucun de ses travaux et de ses exercices, mais sans même qu'il lui échappât jamais le moindre mouvement de plainte et avec une admirable tranquillité. Il y trouvait un sujet de consolation et de joie, en ce qu'il n'était pas tenté de voir les vanités de ce monde, ni obligé de détourner les yeux pour s'empêcher de les regarder. Son aveuglement n'était point difforme, et il avait les yeux presque aussi beaux que s'il en avait eu l'usage (3). Cependant, une fluxion lui en ayant depuis arraché un, non sans beaucoup de difformité, ni sans de grandes douleurs, il disait aussi froidement et aussi agréablement que s'il avait parlé de tout autre que de lui-même : « *Au lieu que les borgnes deviennent quelquefois tout à fait aveugles, on voyait en lui-même un aveugle devenu borgne.* » Il fut sen-

(1) *Registre du Conseil*, 14 octobre 1635.

(2) Cloyseault, *Ibid.* [T. II, p. 204].

(3) Ruben, p. 64.

sible à la privation du bonheur d'offrir le Saint Sacrifice que son état lui interdisait pour toujours (1). Plusieurs évêques voulurent lui donner la permission de la célébrer nonobstant cet inconvénient. La crainte de tomber en quelque indécence ne lui permit jamais d'en user, faisant céder l'amour au respect, et se réduisant seulement à la communion laïque, que lui administrait tous les jours un de nos Pères, qui s'était bien voulu charger d'être son guide et de lui rendre tous les offices de charité que son état d'aveuglement exigeait.

C'était le **P. Michel Le Fèvre**, qui après avoir enseigné longtemps les belles-lettres et surtout la rhétorique dans nos collèges, se dévoua par humilité au service du P. Le Jeune (2). Il lui servit de lecteur et de secrétaire, tant dans la lecture de l'Ecriture-Sainte et des Pères que dans la composition de ses sermons. Il lui disait tous les jours la messe, il le servait à table et dans le cours de ses maladies avec une attention, un zèle et une assiduité parfaite. Il ne le quittait jamais d'un pas, et il se tenait heureux de faire envers ce saint prêtre tout ce qu'un homme à gages aurait pu lui rendre de bas offices (3). Il lui fut principalement utile pour tempérer l'ardeur de son zèle et l'empêcher d'exercer sur lui diverses sortes d'austérités aussi contraires à sa santé que convenables à son amour pour la pénitence. C'était l'intention du P. de Condren en le mettant auprès du P. Le Jeune, et le sens de cet ordre de son conseil du 26 mai 1640 : « *Le P. Michel Le Fèvre continuera sa charité, ses assistances envers le P. Le Jeune, et de plus nous le prions, et nous lui enjoignons de prendre la direction et la conduite de sa personne, et au P. Le Jeune d'y déférer et de s'y soumettre.* » Ces précautions de nos Pères pour conserver longtemps un si excellent ouvrier n'empêchèrent qu'il

(1) Ruben, p. 49.

(2) P. Saumaise, *Mémoires manuscrits*.

(3) Cloyseault, [T. II, p. 207].

n'usât de bien des moyens pour châtier rudement son corps, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur son ministère, employant auprès de son conducteur tout ce qu'il avait d'adresse pour se cacher de lui et tant d'instances que le respect extrême, qu'avait celui-ci pour le P. Le Jeune, ne pouvait se défendre d'y consentir.

Par ces pénitences extraordinaires qu'il pratiquait, Dieu lui ouvrait visiblement une grande porte pour annoncer utilement à plusieurs les vérités du salut, tandis que le diable, de son côté, suscitait à ces vérités divers adversaires. Celles qui ont rapport à la pénitence, la nécessité de l'amour de Dieu dans ce sacrement, de la fuite des occasions, du délai de l'absolution étaient de son temps agitées et combattues. Le P. Le Jeune, qui les prêchait en tous lieux, eut beaucoup à souffrir, comme un autre saint Paul, dit son historien (1), de la part de plusieurs faux frères. On a vu avec étonnement des personnes qui faisaient profession de piété, s'efforcer de décrier sa doctrine dans les plus grandes villes du royaume, tantôt par des voies secrètes, d'autrefois publiquement et en chaire. Cependant ce saint homme est toujours demeuré dans le silence ; il les a toujours tendrement aimés, et leur a procuré tous les biens qu'il a pu. J'ai des preuves, ajoute-t-il, que dans tout ce qui regardait sa propre réputation et l'exercice de son ministère, il a essuyé des traverses, des oppositions et des atteintes si vives, qu'elles auraient été capables de troubler les plus insensibles. Cependant tout cela ne servait qu'à fortifier sa patience et à consommer sa charité. Son seul déplaisir était, dans ces occasions, de voir les vérités de l'Evangile s'affaiblir tous les jours dans l'esprit de la plupart des hommes, et toute son attention, de les annoncer avec discrétion et sagesse ; mais en même temps de les soutenir courageusement sans les altérer ou en rien rabat-

(1) Ruben, p. 174.

tre par aucune considération humaine. Le P. Ruben n'a pas cru devoir nous transmettre aucune circonstance de ces fâcheuses aventures pour imiter en cela le silence du P. Le Jeune et afin, dit-il, de ne pas causer de nouvelles douleurs à ceux qui, après sa mort, en ont témoigné d'assez grandes d'avoir osé s'en prendre à un saint et à un prédicateur si évangélique. Je ne crois, pour moi, devoir être si scrupuleux sur une réparation d'honneur qui lui fut faite à Toulouse dans la même chaire où il avait été calomnié. J'ai une copie du procès-verbal, qui en fut dressé, tirée non de nos maisons, l'on y a toujours été assez indolent à conserver ces sortes de pièces qui sont à notre avantage, mais d'un des manuscrits de la bibliothèque du roi. Voici en substance ce qu'il contient :

Le P. Le Jeune ayant prêché le carême de 1646 à la cathédrale de Toulouse, comme il avait déjà fait celui de 1640 à notre paroisse de la Dalbade, c'est-à-dire avec grand succès, le sieur Lescalopié, prêtre, prêchant ensuite le 3^{me} du mois d'avril de la même année dans l'église abbatiale de Saint-Sernin, déclama contre lui en chaire en le désignant d'une manière assez claire, l'accusa faussement d'avoir avancé diverses propositions, comme que l'attrition était inutile dans le sacrement de pénitence; que, quand un confesseur administrait ce sacrement à un homme contrit, il ne faisait que déclarer que ce pénitent était en état de grâce, ne faisant point à son égard la fonction de juge, mais seulement celle de simple témoin ; et lui voulut de plus faire un crime d'avoir conseillé le renvoi du pénitent, pas encore suffisamment disposé, de Pâques à la Pentecôte. Or le P. Jouvenc, alors supérieur de la maison de Toulouse, voulant arrêter les mauvais effets de cette diffamation publique, après s'être assuré de la vérité du fait par le témoignage par écrit de diverses personnes dignes de foi, et de la bouche du P. Le Jeune, qu'il n'avait jamais avancé en chaire rien de semblable, forma dès le lendemain sa plainte

en réparation d'honneur devant les grands vicaires de l'archevêque, qui était alors M. de Montchal. Ceux-ci, qui étaient l'abbé de Ciron, chanoine et chancelier de l'Eglise de Toulouse, et le sieur Pierre Flous, aussi chanoine, s'assemblèrent le 5 avril au palais archiépiscopal, assistés de plusieurs autres chanoines et docteurs de l'Université, citèrent ensuite le sieur Lescalopié et le P. Le Jeune; celui-ci pour lui demander s'il adhérait à la plainte déjà portée par son supérieur, à quoi il répondit que oui, et qu'il requérait qu'on fit déclarer à son accusateur sur quels fondements il l'avait chargé de pareilles imputations, dont il prenait à témoins tous les chanoines de l'Eglise métropolitaine, qui l'avaient ouï pendant son carême; qu'il était pleinement innocent. Quant au sieur de Lescalopié, qui comparut à son tour, il se défendit d'abord sur ce qu'il n'avait rien imputé que gens dignes de foi, mais qu'il ne voulait pas nommer, ne l'eussent assuré avoir été réellement prêché dans Toulouse, et qu'ils lui avaient même donné les susdites propositions par écrit, qu'à la vérité, dans le dit écrit, il n'était pas fait mention du P. Le Jeune, mais qu'aussi il ne l'avait pas nommé en prêchant. Il fut ensuite pressé par les grands vicaires de leur remettre en main cet écrit, et il le refusa quelque temps, voulant ne le remettre qu'à M. l'archevêque ou à la reine-mère. Mais enfin, il s'en dessaisit et consentit même de se soumettre à tout ce que le conseil de M. l'archevêque aurait ordonné. Or, dans ce libelle, qui était en forme de lettre sous le nom emprunté de Béomphile à Théotime, contenant sept feuilles de papier écrites de tous côtés, ces Messieurs ayant reconnu que le P. Le Jeune était désigné avec des termes de mépris fort injurieux, ils ordonnèrent que le sieur Lescalopié monterait le dimanche suivant, 3^{me} du mois, en chaire dans l'église métropolitaine; et qu'après l'*Ave Maria* il ferait d'une voix claire et intelligible la rétractation qui lui se-

rait mise en main, sous peine d'être interdit et arrêté sur le champ ; à quoi il promit de satisfaire, sans exception ni réclamation. Et, en effet, au jour et lieu convenu, il déclara « *que, lorsqu'il avait prêché à St-Sernin contre certaines propositions erronées touchant l'attrition, le renvoi des pénitents dans la confession et le pouvoir des confesseurs, il n'avait point entendu parler des personnes, mais de la doctrine ; que ce qu'il en avait dit, n'était que sur des faux rapports qu'on lui avait faits ; qu'il avait été depuis bien informé de la vérité par des personnes doctes et pieuses, à savoir que ces propositions n'avaient jamais été avancées par le Père Aveugle* (1) ; *qu'il approuvait et estimait grandement sa piété, sa doctrine ; et qu'enfin il reconnaissait que telles questions devaient être déférées à M. l'Archevèque ou à ses grands vicaires.* »

En foi de quoi, ajoute ma copie, et de tout ce que dessus, nous, susdits grands vicaires généraux et autres docteurs sus-nommés se sont signés à l'original du présent acte avec le sieur procureur fiscal et greffier.

Quelques années après, on voulut encore faire de nouvelles affaires au Père Le Jeune à Toulouse. Je le vois par une lettre (2) écrite de ce pays-là le 20 avril 1659, où, après avoir mandé que le Père Adam, Jésuite, y avait prêché le Carême, et s'était laissé aller à des furieux emportements contre les Jansénistes, on ajoutait : « *Le Père Aveugle partit vendredi d'ici pour s'en retourner à Limoges, ayant laissé son auditoire très satisfait de ses excellentes prédications* (3). *Mais sitôt après son départ, et non point devant,* ajoute la lettre, *les Pères Jésuites l'ont déféré à M. l'Archevêque qui est maintenant en visite, disant qu'il avait prêché*

(1) Car c'est ainsi que depuis son accident on nommait partout le Père Le Jeune.

(2) Hermant, *Histoire manuscrite du jansénisme*, 2e partie, année 1659.

(3) Il avait en effet été prêcher le Carême à notre paroisse de la Dalbade. *Registre du Conseil*, 21 janvier 1659.

que l'attrition ne suffisait pas avec le Sacrement pour la justification. » C'était, en effet, son sentiment ; mais je ne sache pas qu'il lui soit rien arrivé pour avoir débité des maximes si orthodoxes.

J'entrevois enfin par les registres du conseil du mois de mars 1662 qu'il avait eu quelques démêlés au sujet de certaines propositions avancées, comme que l'absolution était valide, quoique prononcée en forme déprécatoire ; mais je n'ai pu découvrir ni où ce débat se passa, ni s'il eut des suites.

Toutes ces différentes contradictions ne ralentirent point son zèle pour annoncer la parole de Dieu, ni le goût de ses auditeurs pour l'entendre. Après avoir prêché en 1639 et en 1641 à Bordeaux, en 1649 à Dieppe, en 1650 à Riom et dans bien d'autres villes considérables, il apprit, en 1652, que nos Pères faisaient une mission dans le Comtat d'Avignon, où on ne l'avait pas appelé. C'était uniquement dans la vue de ménager un peu sa santé, qu'il prodiguait par tant de travaux ; mais brûlant de zèle de se consumer au service de son Maître, il demanda aussi d'y aller, et on ne lui put refuser. Mais la permission portait qu'il pourrait aller travailler modérément à la mission de Carpentras, n'y prêcher au plus qu'une fois le jour, seulement pendant le mois d'octobre, et à condition que, vers la Toussaint, il se rendrait à Marseille pour se reposer et se préparer à l'avent qu'il devait prêcher aux Accoules (1). C'est ainsi que nos Pères n'avaient de peine avec lui que pour modérer son zèle et l'empêcher d'en trop faire.

A Marseille, sa fermeté pour les saintes règles de la discipline parut dans un exemple éclatant que son panégyriste nous raconte ainsi : (2) « *A-t-il jamais flatté le pécheur ? Quelle grandeur, quel éclat, quelle puissance a-t-il jamais redoutés, quand il a fallu prêcher ou défendre la vérité ? Je*

(1) *Registre du Conseil*, 26 juillet 1652.
(2) Ruben, p. 162.

l'ai vu remplir de frayeur des lieutenants du roi et des gouverneurs de provinces, bien loin de se laisser ébranler par leur autorité ou par leurs menaces. Un puissant seigneur avait une inimitié mortelle et publique contre les plus qualifiés de la ville. Il se présenta au Père Le Jeune pour se confesser. Le bon Père lui fit connaître, avant de l'entendre, que les dispositions de colère et de vengeance, où il était, étant si contraires aux règles sacrées de l'Evangile, il ne devait pas s'attendre à recevoir de lui l'absolution, qu'il ne vit un changement réel de sa part. Ce seigneur fut si indigné de ce refus qu'il menaçait de mettre le feu à la maison de nos Pères, de nous faire sortir de la ville, et de nous nuire autant qu'il pourrait. Il s'emporta ensuite à quantité d'injures et d'autres menaces contre le Père Le Jeune. Celui-ci souffrit tout cela sans dire un seul mot : et cette patience admirable, soutenue de ses prières, ne manqua pas d'avoir son effet. Car, quelque temps après, comme ce seigneur était sur le point de satisfaire son ressentiment, et qu'il partait pour Aix, à dessein d'exécuter tous les projets de vengeance qu'il avait formés dans son cœur, tout à coup notre saint prêtre lui vint dans l'esprit. Toutes les raisons, qu'il lui avait dites, pour l'obliger de pardonner, sa conduite si douce et si patiente se présentèrent à lui avec une impression si puissante et si efficace, qu'il en fut ému et troublé, et que, quittant toute pensée de se venger, il chercha les moyens de se réconcilier, avouant que le souvenir du Père Le Jeune l'avait désarmé. »

Dieu y bénit encore son ministère par une autre conversion d'éclat (1). Prêchant un jour contre la vanité du luxe et des parures, une jeune personne, qui était venue l'entendre, ornée de tous les ajustements de son sexe, entrant en une salutaire confusion d'elle-même, fondit en larmes comme une autre Madeleine en présence de l'assemblée, et au sortir du sermon, renonçant à tout, s'alla confiner dans

(1) *Mémoire manuscrit du doyen d'Arbois.*

un cloître, où elle a vécu et est morte dans de grands sentiments de piété.

A Riom, lorsqu'il y prêchait, il avait eu la double consolation et de convertir une fille débauchée et d'être ensuite maltraité pour cette bonne œuvre (1). Car quelques libertins, qui vivaient dans le désordre avec elle, eurent tant de dépit de ce changement, qu'ayant un jour rencontré sur le chemin de Clermont celui qui en avait été l'auteur, ils se jetèrent sur le carosse où était le Père Le Jeune ; et non contents de le charger d'injures, ils en vinrent aux coups et à des meurtrissures sanglantes, que le serviteur de Dieu souffrit avec une patience extrême et une si grande modération qu'il n'en a jamais dit un mot, de sorte que cet endroit de sa vie nous serait encore inconnu, comme quantité d'autres traits édifiants, si les complices de ce crime, touchés depuis de repentir, ne l'avaient eux-mêmes révélé.

La vérité était aussi puissante dans sa bouche pour triompher de l'obstination des hérétiques que pour attendrir les cœurs des pécheurs (2). Il fut appelé pour faire une mission à Orange, qu'un témoin oculaire nous assure avoir été suivie de la conversion sincère d'un grand nombre d'huguenots, qui abjurèrent publiquement l'erreur, la torche au poing. Sa méthode pour les ramener était d'affecter de ne leur point parler directement la controverse de peur de les irriter en combattant de front leurs préjugés, mais seulement de leur annoncer Jésus-Christ et ses mystères, de leur parler beaucoup de ses rapports avec nous, du prix infini de ses mérites, de l'excellence de la rédemption, qu'il nous a acquise, du besoin extrême que nous avons de lui en tout et partout, les faisant revenir par là de leurs préventions contre l'Eglise Romaine, et touchant leurs cœurs en même temps qu'il désabusait leurs esprits. De là il fut faire une autre mission sur les terres de M. le

(1) Cloyseault, *Ibid.* [T. II, p. 206].

(2) Fardel, *Mémoires manuscrits*. N° 55.

comte de Grignan, qui y avait aussi attiré ses deux frères, l'archevêque d'Arles et l'évêque de St-Pol. Avec ces prélats s'y trouvèrent encore M. Godeau et l'évêque d'Uzès. Le Père Le Jeune s'y fit admirer de tous, surtout dans les conférences qu'il s'était engagé de faire aux ecclésiastiques, où les prélats allaient l'entendre *incognito*. Quelques-uns d'eux y firent quelques discours, et notre saint prêtre ne feignit point de leur dire qu'ils énervaient la parole de Dieu en l'annonçant trop poliment et avec trop de délicatesse pour ces peuples de la campagne.

Il se proposait, après la mission de Grignan, de retourner à Orange, où il espérait d'achever l'œuvre de Dieu, qu'il avait laissée en bon train ; mais il fut rappelé par ses supérieurs pour aller prêcher à Limoges, où, depuis, l'évêque l'arrêta pour toujours dans son diocèse.

Il y parut pour la première fois en 1651 pour remplir la station de l'Avent et du Carême dans l'église de St-Martial (1). On l'écouta avec tant d'ardeur, on lui témoigna tant d'empressement de le retenir, et il se sentit tant d'attrait pour ce diocèse, qu'il s'y serait fixé dès-lors, s'il avait été homme à disposer de lui-même en quoi que ce soit. Il laissa faire ses supérieurs. M. de la Fayette, évêque de Limoges, le demanda depuis, au nom de la ville, au Père Bourgoing avec offre de payer pour lui 400 fr. de pension à notre maison, et crut avoir acquis, par l'accord qui lui en fut fait, un trésor pour son diocèse. Le P. Le Jeune y travailla près de 20 ans. L'ordre (2), qui l'y établissait, était conçu en ces termes : « *Le Père Le Jeune ayant été désiré par Mgr de Limoges pour y demeurer et travailler tant en la dite ville que dans le diocèse par missions, prédications et autres travaux qu'il fait à la gloire de l'Eglise et à la grande édification des âmes ; et même M. l'évêque de Limoges ayant daigné me témoigner par ses lettres son désir et son agré-*

(1) *Livre historique de Limoges.*

(2) *Registre du Conseil*, 25 juillet 1655.

ment, nous, de l'avis de nos Pères Assistants et sous le bon plaisir de mon dit seigneur, consentons que le dit Père s'arrête et demeure à Limoges pour y travailler sous son autorité, et lui en donnons ordre et obéissance même pour toute sa vie et aussi longtemps que la subsistance promise pour lui et son compagnon lui sera continuée. »

Cette stabilité n'empêcha pas qu'il n'allât prêcher encore quelques avents et carêmes dans les diocèses de divers prélats, aux instances desquels M. de Limoges ne le pouvait refuser, tel que la station de 1662 à Sarlat, dont l'évêque l'avait envoyé chercher en litière. Nous avons vu qu'il remplit celle de 1659 à Toulouse, et il fallut encore le lui prêter en 1663. Il passa de là à Aleth, où il fit une retraite sous le saint prélat de ce diocèse, M. Nicolas Pavillon, et fut voir ensuite M. de Pamiers, chez qui il tomba dangereusement malade ; mais le fort de son travail fut désormais renfermé dans le Limousin.

Outre son guide et ceux de nos Pères de la petite maison de Limoges qui purent l'aider, il s'associa quelques ecclésiastiques du pays, qu'il trouva de bonne volonté. Il les forma aux exercices de la mission, et avec ce petit corps d'ouvriers évangéliques, il ne cessa de parcourir les divers cantons de ce diocèse, ne finissant une mission que pour en commencer une autre, ayant trouvé l'invention de ne point être obligé de discontinuer ses travaux apostoliques, même pendant le temps des moissons, parce qu'il allait d'abord dans les lieux où les moissons sont plus reculées, comme dans le pays des montagnes, pour se trouver ensuite, après la fin des moissons, dans les cantons les plus avancés (1).

Dans la première mission qu'il fit dans ce pays-là, au village de Saint-Junien, en plein hiver, la litière qui l'y portait, ayant été renversée dans les eaux sous le pont de

(1) Cloyseault, *Ibid.* [T. 2, p. 195].

Laurence, à demi-lieue de Limoges, dès qu'on l'eut retiré, sans vouloir écouter les prières qu'on lui faisait, ou de revenir à Limoges, ou de se jeter en quelque village voisin pour se sécher, il se fit porter tout glacé à Saint-Junien qui était à quatre ou cinq lieues de là, pour ne retarder pas d'un moment l'ardeur qui le pressait intérieurement d'annoncer Jésus-Christ au peuple. Il tomba, un jour, avec son guide du haut d'une tour, roulant tous les degrés de cet édifice avec tant de précipitation que ceux qui accoururent au bruit de leur chute, les crurent tous deux écrasés. Cependant, comme par une protection de Dieu, qui a quelque chose de merveilleux, ils se trouvèrent au bas des degrés sans sentir ni contusion, ni blessure. Le premier mot qu'il dit en se relevant, fut de dire à son compagnon : « *Nos bons anges nous ont préservés ; nous n'avons point de mal ; allons prêcher et continuer notre mission.* » Et il le fit sans prendre aucune précaution pour prévenir les accidents de sa chute.

Il trouvait un plaisir singulier à annoncer, comme Jésus-Christ, l'Evangile aux pauvres. C'étaient ses délices de se trouver avec eux. On a des preuves certaines qu'en cette mission il en fit coucher un couvert d'ulcères dans son propre lit (1). Il était vivement frappé de cette maxime de notre Maître qu'il tiendra pour fait à lui-même ce qu'on aura fait au moindre des siens. C'est dans cette vue qu'il traitait les pauvres avec un respect merveilleux, qu'il leur parlait avec douceur, qu'il les embrassait avec tendresse, qu'il ne prêchait jamais nulle part, qu'il ne les assemblât un jour chez lui pour leur donner à dîner, qu'il leur donnait alors à laver, qu'il se mettait à table avec eux ; que pour l'amour d'eux il augmentait son petit ordinaire, leur donnant du poisson ce jour-là, si c'était en carême, au lieu que les autres jours il n'usait que de légu-

(1) Ruben, p. 32.

mes pour lui. Enfin, c'est dans cette vue qu'il leur a toujours distribué les honoraires de ses stations, avec la permission de ses supérieurs, et tout ce qu'il a pu retirer de l'impression de ses livres.

Autant qu'il était inexorable contre le péché, autant était-il doux et traitable envers les pécheurs.

Il faisait pour cela une violence extrême à son naturel, qu'il avait prompt et impétueux, et quand il craignait que son zèle ne l'eut fait parler un peu trop fortement à quelqu'un, il en était si affligé que, de retour dans sa chambre, on l'a vu se jeter le visage contre terre, croyant d'avoir excédé, s'humiliant de sa dureté et priant Dieu d'en éloigner les mauvais effets sur ceux avec qui il croyait en avoir usé.

Faisant, en 1655, une mission à Saint-Circq, il eut la douleur d'y perdre son cher guide, le **P. Michel Le Fèvre,** qui y travaillait avec lui. Après avoir vécu vingt-trois ans ensemble dans une union si parfaite, cette mort ne pouvait lui être que très amère. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et le Père Le Jeune avait pour lui une si grande vénération qu'il n'en parlait jamais que comme d'un saint. Il attribuait à l'efficace de ses prières tout le succès que ses sermons avaient eu, et il voulait qu'on les mit sous le nom du Père Le Fèvre, et nom sous le sien, si on les faisait imprimer. Mais il n'en fut pas le maître.

Le caractère propre du Père Le Fèvre était l'amour pour la vie obscure et cachée, une vie intérieure et toute absorbée en Dieu, un esprit admirable de pauvreté, de douceur et d'humilité. Quand il arriva pour la première fois à Limoges, on oublia le premier soir, je ne sais comment, de lui donner la clef d'une chambre et un lit, et il coucha plusieurs nuits, sans mot dire, sur le marchepied de l'autet de la tribune, où il fut trouvé par hasard par quelqu'un qui vint à passer par là. Il ne voulait jamais qu'on lui donnât rien de neuf, et pour les habits, chapeaux,

soutanes. C'était le contenter que de ne lui faire porter que ceux qui avaient déjà servi aux autres Pères de la maison.

Il mourut le 31 octobre 1655 en si grande odeur de piété parmi le peuple de ce pays-là qu'après que nos Pères eurent obtenu la permission de l'official du diocèse pour faire inhumer son corps dans le caveau de notre église de Limoges, les habitants de Saint-Circq ne voulurent jamais nous permettre de le transporter. On s'adressa au seigneur du lieu, qui était M. de Hautefort, mais il ne voulut pas plus consentir à priver ses terres d'un si précieux dépôt, et il fallut le laisser à Saint-Circq, où il fut enseveli dans le chœur de l'Eglise, selon que le bruit public disait qu'il avait souhaité de l'être. Les paysans de Saint-Circq, croyant quelque temps après que nos Pères l'avaient fait enlever à leur insu, ouvrirent son cercueil pour s'en assurer, seize jours après sa mort, et le trouvèrent aussi vermeil que le jour même de son décès. Le peuple déchirait ses habits, comme on le portait en terre, et durant qu'on faisait le service pour le repos de son âme, un jeune homme, âgé de vingt ans, a assuré avoir été guéri de la fièvre quarte, après avoir invoqué le Père Le Fèvre, et touché quelque morceau de sa soutane.

Un villageois, qui le veilla le jour de sa mort, prit un bouton de ses habits, et le donna le lendemain à sa fille qui avait la fièvre, et qui en guérit aussitôt.

M. Plasse, chanoine de Brive, homme sincère et vertueux, qui travaillait avec lui à cette mission, déclara à nos Pères qu'il avait reçu grand soulagement d'un mal de poitrine, après avoir couché dans le lit du défunt, le jour de son enterrement.

Le Père Le Jeune, le dernier jour de cette mission, dans son adieu au peuple, le conjura de lui abandonner le corps du Père Le Fèvre, et nonobstant son éloquence si persuasive, et l'estime singulière que l'on faisait de lui,

il ne put parvenir à faire dire à personne qu'il le voulait bien, tant ils étaient tous persuadés qu'ils possédaient le corps d'un saint, qui fut ainsi perdu pour nos Pères de Limoges.

Le même accident faillit leur arriver plus d'une fois à l'égard du Père Le Jeune tombé malade et sur le point plus d'une fois de mourir dans le cours de ses missions à la campagne. Voici comme en parle son supérieur : « *Ayant appris un jour qu'il était tombé dangereusement malade dans une de ses missions, je m'y transportai aussitôt, et, comme j'aidais à le déshabiller, je trouvai qu'il avait une grosse chaîne de fer qu'il portait sur sa chair, dont les pointes lui avaient percé la peau. Nous eûmes bien de la peine à la lui ôter, parce qu'outre qu'elle était fort serrée, sa chair s'était enflée par la chaleur de la saison et par les efforts de ses prédications. Et outre cet instrument de pénitence qu'il ne quittait jamais, il usait toutes les nuits de disciplines cruelles, et je lui en pris une, une fois, dont les cordons étaient aussi gros que le doigt, et qui était garnie de pointes de clous rivés. Or je cherchai un équipage pour le conduire à Limoges, mais personne dans la paroisse ne voulut jamais m'en prêter, parce qu'on avait envie que, s'il avait à mourir, il mourut dans ce lieu-là.* »

Dans une autre mission qu'il fit à Anède, où on crut aussi de le perdre, il ne fallut rien moins que toute l'autorité de M. de Limoges pour s'assurer qu'on le rendrait à sa ville. Il écrivit au curé : « *J'ai appris avec grande douleur la maladie dangereuse de notre bon et très cher Père Le Jeune. J'envoie un équipage pour le transporter ici en quelque état qu'il soit de vie ou de mort. Je désire et vous ordonne que cela soit exécuté sans aucun empêchement, m'assurant que vous ferez votre devoir.* » (La lettre est du 15 mai 1669).

Le 18 décembre 1670, le saint évêque de Pamiers pria M. de Limoges de lui prêter le Père Le Jeune pour aller faire une mission dans sa ville épiscopale, s'offrant de lui

envoyer un équipage. Il dit dans sa lettre : « *Il me faut un ouvrier aussi bon et aussi apostolique que celui-là pour la faire avec succès.* »

Notre saint prêtre était bien éloigné de se regarder comme un bon ouvrier, lui qui, convaincu qu'il ne faisait presque aucun bien et beaucoup de mal dans son ministère, était tenté depuis bien des années de quitter tout. Il consulta sur cela, en 1660, M. Arnauld, et lui exposa ses inquiétudes en cette manière (1).

« *Dans les missions que nous faisons, il est impossible d'empêcher le curé du lieu d'entendre les confessions, et de prendre, pour les ouïr, avec lui les prêtres que bon lui semble. Or la plupart les entendent à leur mode, c'est-à-dire ou à la hâte, ou permettant la communion à plusieurs qui ont persévéré jusqu'alors en de grands péchés. En un mot, plusieurs se confessent et communient à la mission, comme à Pâques, sans aucun changement de vie, et il est impossible d'empêcher cela, car la plupart des prêtres sont si attachés à leur routine qu'ils traitent de Jansénisme tout ce qu'on leur dit au contraire.*

« *D'ailleurs il me semble que tout le bien qui se fait en mes missions est seulement que plusieurs y apprennent à connaître le Sauveur et son incarnation, qu'ils ignoraient ; que plusieurs découvrent de grands péchés qu'ils avaient cachés toute leur vie ; quelques-uns se corrigent de leurs blasphèmes, et quelques autres, mais en petit nombre, changent de vie.*

« *Or, sur cela, je suis en peine, et j'ai de grands mouvements de quitter les missions, parce qu'il me semble qu'une seule communion indigne qu'on y fait, (et on y en fait plusieurs), est un plus grand mal que tout le bien, que j'y puis faire, n'est un grand bien, et le feu Père, théologal d'Orléans* (2), *disait quelquefois que nous n'y faisions rien qui vaille.* »

(1) Hermant, *Histoire manuscrite du jansénisme*, année 1660. *Lettres de M. Arnauld.*

(2) [Le Père Michel Le Fèvre, qu'il ne faut pas confondre avec le compagnon du P. Le Jeune. La vie édifiante de ce théologal de Sainte-Croix

M. Arnauld, qui alors se tenait caché, sentant l'importance de ces difficultés, ne crut pas devoir lui répondre qu'après avoir consulté Dieu un temps raisonnable dans la prière, après quoi il lui écrivit en ces termes, le 30 octobre 1660 :

Gloire à JÉSUS, au Très Saint Sacrement.

Mon Révérend Père,

Il s'excuse d'abord de répondre si tard, tant sur un voyage qu'il vient de faire que « *parce qu'il se voyait fort embarrassé pour résoudre la difficulté que le Père Le Jeune ne lui a,* dit-il, *proposée que par un excès d'humilité, qui lui a fait chercher dans le conseil des hommes, ce que l'accès, qu'il a auprès de Dieu, lui eut fait trouver en lui-même. Car,* ajoute-t-il, *si c'est l'esprit de Dieu qui vous fait entreprendre vos missions, comme il y a tout sujet de le croire, qui suis-je pour l'empêcher? Et si je le fais, n'ai-je pas lieu d'appréhender que Dieu ne me demande compte des âmes des pauvres, qui auront manqué d'une personne qui les instruisait dans la voie de Dieu, et les y faisait entrer par ses exhortations et par sa conduite? D'autre part aussi, ce que vous me témoignez qu'il est à craindre que le fruit apparent de ces missions ne soit souvent qu'une émotion passagère qui, mal ménagée, dégénère ensuite par l'imprudence des confesseurs en des absolutions sans amandements, et des communions indignes, me semble fort considérable, et surtout je suis fort touché de ce que vous m'assurez que le feu Père, théologal d'Orléans, faisait peu d'état de ces missions, et ne croyait pas qu'elles eussent autant d'utilité qu'on se le persuade aujourd'hui. Car il faut avouer que les missions ont souvent l'effet de jeter le trouble dans la conscience de quelques vieux pécheurs et de les porter, par la crainte de Dieu, à confesser leurs péchés avec plus de sincérité qu'ils n'avaient peut-être fait de leur*

d'Orléans se trouve dans CLOYSEAULT, T. I, p. 155, et dans le 1er volume de ces *Mémoires* de BATTEREL, p. 293].

vie. Mais, outre que cela peut ne venir que d'une imagination fortement frappée d'un objet nouveau, sans que le cœur soit vraiment touché, quand même ce serait un mouvement de Dieu, il est d'ordinaire si faible en ces commencements, qu'à moins qu'il ne soit fortifié par une assez longue suite d'actions et de saintes pratiques, il est difficile qu'il opère la conversion, et qu'il enferme un amour de Dieu assez fort pour empêcher que les passions vicieuses ne dominent dans l'âme. Or il est malaisé que dans le peu de temps que l'on a accoutumé de prendre pour les missions, on ait assez de loisir pour discerner ce qui n'est que de la nature d'avec ce qui peut être de la grâce, et pour donner lieu à la grâce même de croître dans l'âme et d'y ruiner la tyrannie des vices par l'amour des biens célestes. Je sais bien, mon Père, que, comme vous êtes très éloigné des mauvaises maximes du temps, vous travaillez plus solidement dans les missions que vous faites ; mais je ne sais que dire à l'inconvénient que vous proposez des prêtres et des curés qui confessent ceux que vos prédications ont touchés, les poussent souvent à des communions indignes... On peut répondre que vous n'êtes pas cause de ce mal, puisque vous l'évitez autant qu'il vous est possible, et que d'ailleurs il y a des âmes qui tirent un véritable profit de ce qui est à d'autres, contre votre intention, une occasion de ruine. Pour moi, tout ce que je croirais devoir faire, serait de ne me point engager de moi-même dans ces missions, mais seulement quand j'y serai appelé par les évêques. Alors vous n'auriez à répondre que de votre fidélité dans le ministère qu'on vous aurait imposé, et non de l'événement, et à moins de ces engagements, j'aimerais mieux m'arrêter dans un même lieu pour y conduire les âmes avec tout le temps nécessaire : ce qui est pour l'ordinaire d'un fruit plus solide, quoique moins éclatant. Je suis tout à vous, etc. »

Le P. Le Jeune s'en tint à l'avis de ce célèbre docteur, et se renferma, autant qu'il lui fut possible, dans le diocèse

où l'obéissance et les vœux des peuples l'avaient fixé (1). Pour se cacher et s'effacer de l'esprit des hommes, autant qu'il pouvait, il allait d'ordinaire commencer tout seul ses missions dans les cantons les plus délaissés et qu'il jugeait les moins disposés à le recevoir, afin d'essuyer seul toutes les difficultés des commencements, d'avoir seul la peine de défricher ; et quand il avait ébranlé les cœurs, il appelait d'autres missionnaires, (tels que les ecclésiastiques qu'il avait lui-même formés dans ce diocèse), pour leur faire recueillir ce qu'ils n'avaient pas semé, et il se retirait adroitement sur la fin, pour aller commencer une autre mission ailleurs.

Rien n'était plus contraire à son goût et à sa conduite que d'avoir la moindre vue de plaire aux hommes et d'occuper leurs pensées. Revenant un jour de prêcher le carême à Rouen à la place du P. Senault, en passant par Paris, on le pressa de donner un sermon à la cour, où la réputation d'un missionnaire si célèbre par toute la France s'était aussi répandue. Ne pouvant se défendre des fortes instances qu'on lui fit pour cela, au lieu de donner un de ses plus beaux sermons, comme la plupart des prédicateurs auraient fait, il se contenta de faire aux seigneurs, devant qui il parla, une espèce de catéchisme ou d'instruction familière touchant l'obligation qu'ont les grands de veiller sur leurs familles et d'avoir soin de leurs domestiques (2).

Une autre fois, dans une mission qu'il fit à la cathédrale de Tulle, ayant appris qu'un habile peintre l'avait tiré fort au naturel, il en conçut tant de déplaisir qu'après avoir vainement employé les prières, les larmes et les menaces pour retirer ce portrait, il offrit au peintre une somme considérable, s'il voulait déchirer son original, avant qu'il en eut donné des copies (3).

(1) Ruben, p. 148.
(2) Ruben, p. 186.
(3) *Ibid.*, p. 168.

Son unique passion était de pouvoir se dévouer tout entier à faire glorifier Dieu et connaître son fils J.-C. Il disait quelquefois : « *O mon Dieu ! Nous n'avons point de zèle pour vos intérêts, nous sommes tout de feu pour les nôtres. Si, pour parvenir à nos fins, une voie nous manque, nous en essayons cinq cents autres ; et pour vos affaires, ô mon Dieu, nous ne les entreprenons souvent pas. Est-ce là vous aimer ?* (1). » Quant à la connaissance de Jésus-Christ, il avait tellement soin de l'inculquer qu'il s'était fait une loi de ne jamais descendre de chaire qu'en faveur du simple peuple il n'eût récité tout haut un abrégé de la doctrine chrétienne sur l'article de sa personne et de ses mystères, même au milieu des plus grandes villes et devant les plus brillants auditoires. Il conseillait cette pratique à tous ceux qu'il connaissait de prédicateurs. Il les rassurait contre la crainte d'ennuyer le peuple et de se rendre méprisable envers les honnêtes gens par ces redites qui ne semblent propres qu'à un catéchisme ; et leur déclarait que si jamais Dieu avait donné quelque bénédiction à ses travaux, il la devait à la répétition de cet abrégé. « *On ne peut être sauvé*, disait-il, *si l'on n'est point du nombre des brebis de J.-C., et on n'est point du nombre de ses brebis qu'on ne le connaisse. Or, l'expérience fait voir qu'un très grand nombre de chrétiens parlent de lui, sans trop savoir ce qu'il est, soit en lui-même, soit par rapport à nous. Je sais bien*, disait-il encore une autre fois, *que l'on prêche, et que l'on agit contre moi ; peut-être y a-t-il en cela plus d'envie que de zèle. Mais si l'on prêche JÉSUS-CHRIST, et que l'on ne touche ni à la force de sa grâce, ni à la pureté de sa morale, je m'en réjouis, et je m'en réjouirai toujours, pourvu que J.-C. soit annoncé et connu.* » (2).

C'est pour l'annoncer même après sa mort qu'il consentit à faire imprimer ses sermons, qu'on lui demandait depuis

(1) *Livre historique de Limoges.*

(2) Cloyseault, *Ibid.* [T. II, p. 198].

longtemps de tous côtés. Il suivait en cela le conseil, non seulement de ses supérieurs (1), le P. Bourgoing et le P. Senault, mais encore de deux célèbres prélats, Mgrs d'Aleth et de Pamiers (2), et de quelques autres, qui jugeaient qu'ils seraient utiles aux curés et aux missionnaires. Ils parurent donc, pour la première fois, en 1662 à Toulouse en dix volumes in-8°, mais successivement. Il s'en fit une deuxième édition à Rouen en 1667, et j'en ai vu une troisième de Paris chez Léonard en 1669. Ils ont aussi été mis en latin et imprimés in-4° à Mayence pour l'usage des pays étrangers (3).

Voici le titre du premier volume :

Le missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour les Avents, Carêmes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions, tirées de l'Ecriture Sainte, des Conciles et des saints Pères. Première partie, par le P. Le Jeune, dit le Père Aveugle, prêtre de l'Oratoire de JÉSUS *; jointe la copie imprimée à Toulouse*, à Rouen chez Richard Lallemant, 1667, 10 vol. in-8°.

Ce premier volume est dédié à MM. de l'Assemblée du clergé de France, à qui il dit que « *si en qualité de prêtre, son caractère le soumet au leur, il est encore prêtre de l'Oratoire, et par cet endroit enfant d'une congrégation toute dévouée au corps des Pasteurs, qui n'a point voulu jusqu'ici d'autres privilèges que ceux qu'ils nous ont donnés ; qui demeure fermement attachée à la hiérarchie, et qui, sachant la subordination qui doit toujours être dans les divers ordres qui la composent, fait gloire de ne recevoir que d'eux ses emplois et de ne rien entreprendre que sous leur autorité.* »

(1) *Registre du Conseil*, 27 novembre 1659.

(2) *Lettre du P. Le Jeune au P. de La Mirande.*

(3) *Aveugle (Joh. Junii) Deliciæ pastorum, sive conciones*, 4°, Moguntiæ. (*Journal des savants*, édit. holl., année 1677).

A la tête de ce volume sont divers avis, d'abord aux jeunes prédicateurs, puis aux jeunes curés, pleins d'excellentes maximes assaisonnées de cet air de naïveté et d'onction qui s'insinue dans tous les cœurs. Tout y est pris dans le vrai et dans le bon sens ; et on serait tenté de tout copier, si on commençait à en rapporter quelques traits.

Les sermons de ce volume sont sur l'horreur du péché.

Le deuxième, dédié à Mgr l'évêque de Limoges, contient l'explication des commandements de Dieu. François de La Fayette

Ils furent reçus du public avec la même satisfaction qu'on les avait écoutés. On désira seulement qu'il eût retouché quelques expressions surannées qu'il ne s'était pas donné la peine de corriger. S'étant remis pleinement au P. de La Mirande, à qui il les avait envoyés à Paris, « *d'y faire telles corrections qu'il jugerait à propos, même sans le consulter en façon quelconque, excepté dans les changements qui iraient à altérer ses sentiments sur les dogmes* (1) » ; et celui-ci n'ayant pas apparemment jugé à propos de rien corriger, par respect, le Père Senault, alors Supérieur Général lui témoigna ce désir en lui écrivant ainsi : « *Vos imprimeurs demandent encore vos livres pour les donner au public ; mais ils désireraient bien que, sans changer vos pensées, on changeât quelques-unes de vos paroles, qui ne sont plus en usage. On a fait la même chose, dans les œuvres de Grenade* (2).

« *Je vous avoue que ces dernières traductions les ont rendues plus agréables et plus utiles. Le changement, qu'on veut faire aux vôtres, sera moindre et ne laissera pas d'être très profitable. J'en aurai moi-même soin, et je serai bien aise de vous témoigner en cette occasion que je suis avec bien de la reconnaissance de tous vos travaux pour l'Église et pour la Congrégation, votre très, etc.* (3). »

(1) *Lettre du P. Le Jeune au P. de La Mirande.*
(2) Dans la nouvelle édition qui commença à paraître en 1664.
(3) *Livre historique de Limoges.*

Les troisième et quatrième volumes parurent en 1667. Le premier contient son octave du Saint-Sacrement et les sermons de controverse sur les principales vérités que les Calvinistes attaquent dans la foi de l'Eglise romaine. Le parlement de Franche-Comté, à qui il l'avait dédié, l'en remercia par la lettre suivante :

« *M. et R. Père, Nous avons reçu de votre part par le Père David le troisième volume du* Missionnaire de l'Oratoire, *à l'ouverture duquel nous avons trouvé les marques de votre souvenir et les bons sentiments que vous avez de cette compagnie, et dans la suite du livre des preuves assurées, et déjà bien reconnues partout, de votre grande vertu et zèle pour l'honneur du saint Sacrement de l'autel, et, comme il ne se présente point d'occasion de vous témoigner notre reconnaissance de ce que, n'ayant pas le bien d'entendre vos prédications, vous avez voulu que nous ne laissions pas d'en ressentir les fruits, nous vous en faisons nos affections et nos remerciements avec beaucoup d'estime pour votre personne et pour cette faveur que nous avons eue fort agréable, et qui nous oblige de vous assurer que nous sommes, M. et R. P., vos très affectionnés serviteurs, les Présidents et gens tenants à la Cour souveraine du Parlement à Dôle.* »

Dans le quatrième volume sont enfermés les mystères de la Vierge et les Panégyriques des principaux Saints, même des fondateurs d'Ordres morts en odeur de piété, tels que César de Bus, et notre Très Honoré Père, qu'il n'a sans doute jamais prêché, mais composé seulement pour sa propre satisfaction. Il y a mis des traits intéressants de sa vie, dont il avait été témoin oculaire, et qui seront mieux dans leur place ailleurs que si je les rapportais ici.

Le Père Senault lui conseilla de le dédier à Mgr Nicolas Colbert, évêque de Luçon, et lui promit de lui faire composer l'Epître par le P. Séguenot (1). Elle me parait cepen-

(1) *Lettre du P. Le Jeune au Père de La Mirande* de septembre 1666.

dant, à son style naturel et au tour aisé dont elle est, l'ouvrage du P. Le Jeune. On ne sera peut-être pas fâché de voir encore la lettre de remerciements (1) que lui écrivit ce prélat, qui est ensuite mort en grande odeur de vertu, évêque d'Auxerre.

« *J'ai eu dans le cœur les sentiments de reconnaissance que je devais avoir de l'honneur que vous m'avez fait, non seulement en m'envoyant ce volume de vos prédications plein de la doctrine, de la piété et du zèle qui paraît dans tous vos ouvrages, mais en mettant encore mon nom à la tête de ce volume. Je joins ces sentiments à ceux que j'avais déjà d'une estime très particulière pour votre vertu, qui vous a porté à faire un si bon usage des talents que Dieu vous a donnés, et à les employer depuis si longtemps si utilement pour le bien de son Eglise. Je le prie de tout mon cœur de vous combler de ses grâces et de vous récompenser avec abondance du bien que vous faites au peuple chrétien, à qui vous annoncez sa parole avec tant de bénédiction. Je le prie aussi de me faire naître les occasions où je puisse vous faire voir avec combien de sincérité et d'estime je suis votre très humble et très obéissant serviteur.* »

Les cinquième et sixième volumes parurent aussi ensemble, et ne contiennent que des sermons sur la foi et sur les principaux articles du Symbole.

Dans le septième sont quarante sermons sur la pénitence et les divers motifs capables d'y exciter.

A la tête de ce volume est un avertissement important du Père Le Jeune, où il se plaint d'une altération notable faite à son insu à un endroit de ses sermons, et de ce que, obligé de les envoyer de Limoges à Paris pour les faire examiner, et qu'allant ensuite tout droit de Paris à Toulouse chez l'imprimeur, sans repasser par ses mains, il est arrivé qu'au quarantième sermon du cinquième volume, en traitant des réponses que l'on peut faire aux objections

(1) *Livre historique de Limoges*. Lettre de Nicolas Colbert du 4 avril 1670.

des libertins contre la justice de Dieu dans la distribution inégale de ses grâces tant surnaturelles que naturelles, quelqu'un s'est avisé de faire un tel changement dans cet endroit-là, qu'il n'y reconnaît plus ses principes, en sorte que, désavouant tout le premier point de ce sermon ainsi altéré, il souhaite que ses lecteurs le tiennent pour effacé, et qu'ils y substituent les principes qu'il pose dans cet avertissement. Or, en comparant ce premier point défiguré avec la correction que le Père Le Jeune veut qu'on y fasse, je vois qu'on l'y faisait parler en demi Moliniste sur l'article de la prédestination gratuite et de ses effets par rapport à la distribution de la grâce, et qu'à cette fin, on lui faisait citer divers passages de Saint-Augustin, comme, *Quantum in medico est, sanare venit ægrotum*, et le *Quid ultra debui facere vineæ meæ et non feci?* qu'il n'avait jamais songé d'employer, au lieu desquels il déclare qu'il a recours à ceux de saint Paul, quand ils nous renvoie aux droits suprêmes de Dieu sur l'homme et à l'impénétrabilité de ses jugements, comme ceux-ci : *Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : quare me fecisti sic?* et encore : *Miserebor cujus misereor, etc.;* il suppose néanmoins toujours le péché de l'homme.

Mais qui est-ce qui lui avait joué ce tour-là ? Le Père de La Mirande, à qui il adressait ses sermons ? Je ne saurais me le persuader. C'était bien plutôt M. Grandin, qui, jusque-là, avait été son approbateur et censeur royal, au lieu qu'en ce septième tome, où il se plaint qu'on lui avait défiguré le cinquième, c'est M. N. Petitpied qu'il a pour reviseur de l'ouvrage avec un autre docteur. Et ces messieurs qui n'étaient pas prévenus, comme M. Grandin, contre ces dogmes si augustiniens du P. Le Jeune, lui rendent ce témoignage « *qu'il établit la doctrine catholique par des raisonnements si clairs, si forts, si puissants et qu'il en insinue l'usage avec tant de douceur, de dévotion, de grâce et de force, qu'on le doit regarder comme le saint Charles, le saint*

François de Sales et le Grenade de notre siècle. » Ce sont leurs termes.

L'épître du huitième tome dédié à M. Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, me paraît être, au style plus relevé qu'à l'ordinaire, d'une autre main que la sienne, et il est sûr que le neuvième et le dixième volumes, qui sont les deux derniers, et contiennent un cours de carême, ne parurent qu'après sa mort, donnés par nos Pères de Limoges, qui n'ont pas jugé à propos de mettre à la tête un abrégé de la vie de ce saint prêtre, quoiqu'elle eût été si bien à sa place, et que l'honneur de la congrégation soit intéressé à conserver la mémoire d'un homme qui nous en a tant fait par sa vie et par ses écrits.

Le Père Lamy, dans ses *Entretiens sur les sciences* (1), s'étonne qu'on ait tant différé à l'écrire, persuadé que de la main d'un écrivain judicieux et zélé, ce serait nous tracer l'idée d'un prédicateur chrétien, soit pour la manière de vivre, soit pour la manière de prêcher. Il le regarde comme un des premiers prédicateurs de ce dernier siècle. « *Le prédicateur*, dit-il, *est un homme envoyé de Dieu pour détourner du vice et pour porter à la vertu, et c'est suivant cette idée que je dis que le Père Le Jeune était un excellent prédicateur. Sa vie, ses actions et ses paroles étaient tournées de ce côté-là. Il faisait avant que de dire, et, comme s'il savait que la semence de la parole ne peut germer dans les âmes, si elles ne sont arrosées de la grâce, il adressait continuellement ses vœux à Dieu pour l'obtenir. Il priait beaucoup plus qu'il n'étudiait : il convertissait plus de pécheurs par les austérités de sa vie pénitente que par la force de ses discours. Il regardait un prédicateur comme une espèce de médiateur entre Dieu et les peuples, qui ne peut les réconcilier avec la divine Majesté que de la manière que* JÉSUS-CHRIST *l'a fait, en souffrant lui-même ce que les pécheurs, pour qui il est mort, méritaient de souffrir.*

(1) 7e *Entretien*, p. 359 et suivantes.

« Je suis charmé, lorsque j'entends lire ses ouvrages. J'y admire un zèle admirable pour le salut des âmes qui lui fait trouver les moyens d'insinuer les vérités qu'il prêche, de les faire comprendre, de les faire aimer. Il se proportionne à la capacité de son auditeur ; il se sert des termes qu'il sait être connus au peuple, il lui propose des comparaisons familières ; il ne dit rien qui ne soit à sa portée, si ce n'est que, pour réveiller son attention et s'acquérir quelque estime, autant qu'il est nécessaire pour le tenir appliqué, il cite quelques passages latins pour autoriser ce qu'il avance. Le peuple, dit-il, *dans les avis qu'il a donnés aux jeunes prédicateurs, n'écouterait pas avec plaisir, s'il ne croyait que celui qui lui parle, est savant, et il ne le croirait pas souvent, s'il ne lui parlait quelquefois latin. C'est ainsi que ce prédicateur apostolique ne recherche l'estime que par rapport à l'utilité de son auditoire. Je ne prétends pas qu'on soit obligé de se servir, comme il fait quelquefois, de termes qui ne sont plus d'usage, et que, parlant devant des personnes de qualité, on tire ses comparaisons de choses basses ; mais on peut imiter son tour, ses manières, et j'ai connu un excellent homme* (1), *qui est mort depuis quelques années avec la réputation d'un habile prédicateur, qui, en prêchant dans les premières chaires de France, ne faisait qu'habiller le Père Le Jeune d'une manière qui put être agréable au monde devant lequel il prêchait. »*

Ainsi parle le Père Lamy. J'ai ouï dire, de mon côté, que le Père Massillon, aujourd'hui évêque de Clermont, avait souvent conseillé la lecture du Père Le Jeune à ceux des nôtres qui l'avaient consulté sur la chaire ; qu'il le goûtait fort, et qu'il le regardait comme un bon modèle pour l'éloquence, pourvu qu'on eut assez de goût pour savoir faire le discernement de ce qu'il fallait mettre à part d'avec ce qu'il fallait y chercher, et qu'il y avait su lui-même si bien recueillir.

(1) Il veut parler du Père Chapuys, mort à Grenoble. Voyez son article.

Enfin son panégyriste nous dit (1) qu'il a connu deux des plus célèbres prédicateurs et missionnaires qui ont renversé et bouleversé, comme Jonas fit de Ninive, une ville fort considérable plongée dans le désordre, rien qu'en prêchant les sermons du Père Le Jeune ; — et un gentilhomme, que son pasteur avait heureusement retiré de la débauche en lui faisant lire ces mêmes sermons, et qui était tellement changé que, devenu l'exemple de sa paroisse, il publiait hautement qu'après Dieu il était redevable de son salut à cette lecture.

Il était temps que ce serviteur fidèle allât recevoir la récompense de ses travaux. Son supérieur, le P. Babin, raconte dans une lettre (2) « *qu'au mois de mai 1671 il fut obligé de l'aller chercher malade dans une mission qu'il faisait à cinq lieues de Limoges et de le ramener sur un brancard ; qu'il garda presque toujours le lit depuis ce temps-là, accablé de diverses infirmités très douloureuses, qu'il porta avec une patience si admirable et un si grand oubli de lui-même que cela*, dit-il, *n'est pas concevable.* » Dans cet état il croyait ne rendre aucun service à Dieu et à l'Eglise, et il en gémissait amèrement, se reprochant de mener la vie d'un épicurien, et qu'il ne gagnait pas le pain qu'il mangeait. Il aurait voulu qu'on l'eût transporté à l'Eglise, et que là, assemblant autour de lui les petits enfants, il eût eu au moins la consolation de mourir en leur faisant le catéchisme ; mais il était trop faible pour le permettre. Il passa néanmoins près de quinze mois dans cette situation, occupé de Dieu toute la journée.

La veille de sa mort, M. de Limoges envoya son grand vicaire, son secrétaire et l'un de ses aumôniers lui demander sa bénédiction, en attendant qu'il put se délivrer d'une occupation nécessaire pour venir la lui demander en personne. Son humilité ne lui permit point de condescendre à

(1) Ruben, p. 191 et 205.
(2) *Livre historique de Limoges.*

ce qu'on lui demandait instamment ; il employa le peu de forces qui lui restaient à demander à ces messieurs des choses qu'il jugeait importantes pour la gloire de Dieu et le bien du diocèse, et à les conjurer de vaincre les obstacles qu'il prévoyait bien qui y surviendraient. Le Père Babin continue : « *Quand nous lui donnâmes le viatique, il protesta devant* JÉSUS-CHRIST *et devant nous qu'il se regardait comme le Judas de l'Eglise, de la congrégation et de la maison, et il le disait avec tant de force et d'un air si persuadé que nous en étions tous épouvantés. Il ajouta néanmoins que la vue de ses misères ne l'abattait point, et il me disait, un peu avant que de mourir, ces consolantes paroles :* Ego autem semper sperabo, et adjiciam super omnem laudem tuam. *Oui, mon Dieu,* disait-il, *si vous voulez que votre miséricorde soit glorifiée en moi, votre louange en sera infiniment plus grande que pour tous ceux sur qui vous l'avez déjà exercée.* » (1)

Il mourut à Limoges le 19 août 1672, âgé de 80 ans. On trouva de lui deux testaments, l'un du 19 novembre 1655, par lequel il instituait pour ses héritiers nos Pères de la Franche-Comté pour tous les biens qu'il pouvait avoir dans cette province (2). Et c'est de là qu'on dit que nos Pères de Poligny ont hérité de la maison paternelle du P. Le Jeune, où ils sont logés.

(1) *Livre historique de Limoges.*

(2) *Mémoire manuscrit du doyen d'Arbois,* et *Lettre du P. Le Jeune au Père Hervé,* du 12 janvier 1660 :

« *En 1615, Notre Révérend Père, à la prière de mes parents, m'envoya à Poligny pour partager notre patrimoine avec mes sœurs qui voulaient être religieuses. On jugea, un soir, que pour mieux faire les lots et pour n'être pas embarrassé du soin de nos héritages, il nous fallait vendre tout notre bien, pour des constitutions de rentes, à notre sœur qui était mariée, et qui avait assez de bien pour cela. Rien n'empêchait ce bon dessein, sinon que l'acheteuse voulait avoir la maison avec le reste des fonds, et que je la voulais avoir en ma part pour la donner à l'Oratoire. Notre Père était alors à Dôle pour la visite des Carmélites, et sans qu'il pût savoir humainement la proposition que nous avions faite, il m'écrivit le lendemain : Hâtez-vous de terminer vos affaires,*

Par le deuxième, du 13 octobre 1669, il fit divers legs, comme aux religieuses de la Providence de Bourges et aux deux conducteurs qu'il avait eus depuis la mort du Père Le Fèvre. L'un d'eux, prêtre séculier, nommé Ribière, hérita encore de lui quelque chose de bien meilleur, son esprit de pénitence, puisque, touché des saints exemples qu'il avait eus longtemps devant les yeux, il a vécu quarante ans au pain et à l'eau, depuis qu'il eût quitté le P. Le Jeune, couchant sur des fagots, et ne vivant que du travail de ses mains (1).

Le dernier article de son testament finissait ainsi : « *Je défends bien expressément à toute personne de faire, après ma mort, aucune harangue funèbre ou épitaphe, ou autre témoignage d'honneur, sinon en faisant mention de moi dans leurs sacrifices et autres prières ; et s'il le font, Dieu vengera la peine que cela me fera en l'autre monde.* »

Cependant, dès qu'il eut les yeux fermés, le peuple se jeta en si grande foule dans notre maison qu'il fallut faire étayer les poutres de la salle, où son corps fut déposé. Chacun en emporta son morceau. Tous ses habits furent déchirés ; on lui arracha jusqu'aux ongles. M. de Limoges vint lui-même lui baiser les pieds, et dit tout haut : « *Ah ! pauvre ville de Limoges, tu viens de perdre ton père !* » Et une infinité de gens, ajoute le P. Babin, viennent nous assurer tous les jours qu'ils ont été guéris par diverses choses qui ont servi à son usage. On conserve, entr'autres, trois attestations, dans la maison de Limoges, qui paraissent bien dignes de foi. L'une est du 18 octobre 1673, signée de Pierre de Romanet, Ecuyer, seigneur de Beaune et de deux autres témoins, lequel dit être prêt à confirmer par

retournez bientôt à Paris et que la maison ne vous arrête pas. Car si J.-C. N.-S. veut avoir une maison à Poligny, il en trouvera bien une. Ce que je fis ; et quatre ou cinq ans après, ma sœur contre toute espérance et apparence humaine légua par son testament cette maison à l'Oratoire. »

(1) *Livre historique de Limoges.*

serment comme étant la pure vérité dans toutes ses circonstances qu'en 1669, une de ses filles, nommée Anne de Romanet, âgée alors de quatre ans, et affligée depuis trois ans d'une fièvre quarte accompagnée d'enflure, et qui avait épuisé les secours de la médecine, fut présentée au P. Le Jeune, qu'on transportait alors malade sur un brancard du bourg d'Anède à Limoges, et qu'au milieu du grand chemin, prié de lui donner sa bénédiction, à quoi il eut bien de la peine de se résoudre, il la lui avait néanmoins donnée, touché de son innocence et de sa jeunesse, et lui avait dit : « *Ma pauvre fille, le bon Dieu vous guérisse.* » Après quoi la petite fille, qui commençait alors d'avoir son accès, avait été rapportée au logis sans fièvre ; son enflure avait aussitôt diminuée, et elle avait été parfaitement guérie. Une deuxième déclaration du 14 mars 1676 est de dame Marie Renaud, épouse de M. Jean de Rochechouart, seigneur de St-Laurent et de Montmoreau, qui atteste, ainsi que divers autres témoins, tels que le curé et le chirurgien du lieu, une guérison d'une personne abandonnée des médecins, et qui avait reçu tous les sacrements, opérée tout à coup par l'application qui lui fut faite d'un morceau de la calotte du P. Le Jeune.

L'extrême respect qu'avait pour lui tout ce diocèse, augmenté par ces guérisons merveilleuses, fit passer par dessus les défenses de son testament, de lui faire un discours funèbre. J'en ai déjà rapporté divers traits; j'y ajouterai celui-ci (1) :

« *Ce flambeau n'est pas sitôt éteint, que Dieu lui donne un éclat tout nouveau, poussant les peuples à lui rendre les devoirs et les honneurs que l'on ne rend qu'aux saints. Il avait dans son cercueil tant d'éclat et de majesté qu'on eût dit qu'il était plutôt aux portes de la résurrection et de la vie, qu'entre les bras de la mort ; et vous, Monseigneur, qui l'avez aimé jusqu'à la fin, ayant appris la perte que votre diocèse venait*

(1) Ruben, p. 194.

de faire, vous vîntes vous-même répandre des larmes sur cet illustre mort, vous donnâtes des témoignages publics de la vénération que vous aviez pour lui, en lui baisant les mains et les pieds. Il n'en fallait pas davantage dans les premiers siècles pour canoniser les saints ; l'autorité de l'Eglise et la religion des peuples se trouvant jointes ensemble, leur faisaient rendre les honneurs publics ; et quand Votre Grandeur jugera à propos de faire des informations juridiques, je suis très assuré qu'on viendra déposer de toutes parts pour rendre témoignage des bienfaits signalés qu'on a reçus de Dieu par l'intercession de ce fidèle serviteur. »

Une de nos assemblées ordonna qu'on fit dresser des procès-verbaux des miracles qui s'opéraient par l'intercession des PP. Le Jeune et Michel Le Fèvre, son compagnon. Mais il en fut de ce statut comme de tant d'autres, aussitôt oubliés que faits. Et, soit indolence, ou fausse modestie de la part des Pères de Limoges, soit que M. de la Fayette étant mort, ils ne trouvassent pas auprès de M. d'Urfé, son successeur, frère de notre P. d'Urfé, mais zélé sulpicien, la même facilité pour faire procéder à un examen juridique, la chose en est restée là.

On fit, dans le pays, diverses petites pièces de vers à son honneur, que l'on conserve dans la maison de Limoges. Quant à son oraison funèbre, qui est un abrégé de sa vie, elle a été imprimée sous ce titre :

Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Le Jeune, appelé communément le Père Aveugle, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de JÉSUS, *prononcé par ordre et en présence de M. l'évêque de Limoges dans la principale paroisse de son diocèse, par M. G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Villeneuve, à Limoges, chez Martial Barbou, 1674, in-8°.*

L'ouvrage n'est pas mal écrit ; il y a du naturel, de la pureté dans la diction, du fonds et de l'ordre dans la composition. L'auteur avoue qu'il l'a fait plus ample pour

l'impression qu'il n'était, lorsqu'il le prononça, quoique alors il parla deux heures de suite. Il se donne souvent pour témoin oculaire des faits qu'il avance, et pour avoir suivi le P. Le Jeune dans la plupart de ses missions du Limousin : ce qui donne du poids à ce qu'il nous a appris de ce Père.

Le Père Gabriel Ruben.

En effet, Gabriel Ruben, qui en est l'auteur, était un bon prêtre, natif de Teyjac, en Périgord (1), théologal de l'église de Moutiers en Limousin, et qui passant dans le pays pour avoir beaucoup de talent pour la chaire, après s'être exercé quelque temps à divers discours d'apparat, se consacra à suivre le P. Le Jeune, et fut un des ecclésiastiques du pays, que celui-ci forma aux exercices de la mission et avec lesquels il ne cessa de parcourir tout ce diocèse.

Il fut fort touché d'un mot que lui dit le P. Le Jeune. C'est qu'au lieu de lui faire compliment sur son éloquence, comme tant d'autres, il lui dit « *qu'il avait un grand talent pour se damner.* » Il profita de cet avis pour composer d'une manière plus simple, plus instructive et par conséquent plus utile. En quoi les leçons vivantes du nouveau maître, auquel il s'attacha, ne le confirmèrent pas peu.

L'estime, que sa liaison avec le P. Le Jeune lui avait inspirée pour l'Oratoire, lui fit souhaiter, quelques années après la mort de celui-ci, d'y être reçu. Son exemple engagea un de ses frères, nommé Jacques Ruben, aussi prêtre, a en vouloir faire autant, ainsi que deux autres vertueux ecclésiastiques du nombre de ceux qui avaient travaillé avec le P. Le Jeune. Ainsi son entrée parmi nous fut une recrue qu'il nous fit de quatre bons missionnaires.

(1) Cloyseault, *Ménologe*. — *Livre historique de Limoges*. — Le Père Desmolets le dit de Bordeaux.

Il n'y avait d'autre exercice à exiger de sujets ainsi formés que la cérémonie d'une retraite pour leur faire prendre la robe et le collet. Le premier dessein du conseil fut de les faire venir à l'Institution de Paris pour les placer de là à la maison des Vertus(1). Mais on se contenta depuis, apparemment pour leur épargner le voyage, de les adresser à la maison de Niort pour aller demeurer à la Rochelle après une simple retraite (2). Et ils furent reçus parmi nous en cette manière au commencement de juillet de l'an 1679. Je le vois par leur lettre de remerciement au P. de Sainte-Marthe, qui est du 7 juillet, signée des deux Pères Ruben, Jacques et Gabriel, du P. de la Saigne et du P. du Teil de Grand-Saigne. Ils disent qu'ils attendent un cinquième compagnon, qu'ils nomment Moudoin, ou plutôt Oudoin. Leur lettre est tendre, pleine d'estime et d'attachement pour la Congrégation. Elle ne respire qu'un grand désir d'y servir Dieu, et de s'y dévouer au salut du prochain.

Sur la fin de 1679, les deux Pères Ruben furent envoyés à la maison des Vertus (3), qui était la résidence ordinaire d'un corps de réserve de missionnaires. Un des deux frères fut accusé calomnieusement par une malheureuse d'avoir voulu la séduire, tandis qu'il était en son pays. Mais il était de l'Oratoire, et demeurait aux Vertus, lorsque cette accusation fut intentée. Un prêtre de leurs amis voulant les avertir de ce qui se passait et ne sachant le lieu de leur demeure, l'écrivit au P. de Sainte-Marthe (4), qui repoussa cette horrible calomnie avec tout le zèle d'un homme aussi pénétré d'estime, qu'il l'était, pour la vertu de ces deux Pères, qui étaient tous deux d'une piété éminente, et l'accusé répondit, au contraire, avec une douceur, une

(1) *Registre du Conseil*, 18 mars 1678. [La maison de Notre-Dame-des-Vertus à Aubervillers, près Paris].

(2) *Ibid*, mai 1679.

(3) *Ibid*, novembre 1679.

(4) *Lettres de Sainte-Marthe et de Ruben*, au secrétariat.

humilité, une modestie d'ange, seule capable de détruire cette imposture, si elle ne l'avait pas été suffisamment par la pureté de ses mœurs. Aussi tomba-t-elle d'elle-même sans autre éclat.

En 1680, le P. Gabriel Ruben fit à Angoulême des conférences aux ecclésiastiques de la ville, qui y firent concevoir une si grande estime de l'Oratoire et de sa personne qu'on nous y offrit la cure de Saint-André dans la dite ville, comme un acheminement à y avoir ensuite le séminaire. Mais le temps ne parut pas propre à accepter l'offre.

Cette même année, on le demanda pour prêcher l'Avent et le Carême d'après à la cathédrale de Montpellier, et le P. Fressinaud, supérieur du séminaire, écrivit à son sujet au P. de Sainte-Marthe : « *La personne que ce prélat nous demande est l'homme qu'il nous faut pour soutenir l'honneur de notre pauvre Congrégation dans ce pays-ci, où feu Monseigneur son oncle avait tant souhaité de le faire prêcher autrefois.* » Il le fit (1), et tout le monde avoua qu'on n'avait jamais vu un prédicateur de cette force, ni qui eut si fort le don de plaire et de toucher en même temps. Aussi le cardinal de Bonzi voulut l'avoir pour le carême de 1682 dans sa cathédrale (2), et le cardinal Grimaldi dans la sienne, celui d'après.

Les deux frères travaillèrent aussi à Niort sur la fin de 1685 aux missions pour les nouveaux convertis (3).

Mais le diocèse de Limoges fut leur grand théâtre. Ils y ont travaillé avec une grande bénédiction avant et depuis leur entrée dans l'Oratoire ; et le P. Le Jeune et eux sont, après Dieu, les auteurs de presque tout le bien qui s'est fait depuis longtemps dans ce pays-là (4). Ils ont commencé les séminaires des ordinants, et l'usage des missions.

(1) L'abbé DE LA VERGNE, *Lettre au P. de Sainte-Marthe.*

(2) RUBEN, *Lettre au P. de Sainte-Marthe.*

(3) Voyez *Histoire générale*, 5e époque, année 1685.

(4) *Livre historique de Limoges.*

Ils ont aidé à l'établissement des filles de la Providence ; et, marchant en tout sur les traces du P. Le Jeune, ils ont soutenu et entretenu ses travaux.

Le P. Gabriel, qui fut nommé supérieur de Limoges en 1689 (1), y mourut le 14 février 1693, et le P. Jacques Ruben était déjà mort le 25 janvier 1686 à Teyjac en Périgord, auprès de Limoges (2).

(1) *Registre du Conseil*, mars 1689.
(2) *Nécrologe*.

Bibliographie Oratorienne
par le P. Ingold
Paris Poussielgue in 8°
1880-1882
page 77

77

XXVI.

LE P. LEJEUNE.

Après le P. Lecointe, que par erreur nous avons placé avant le P. Lebrun, nous trouvons les auteurs oratoriens dont les noms suivent : Lefebvre, Lefebvre (Hippolyte), Legras, et

LEJEUNE, le célèbre Père aveugle auquel nous nous arrêtons. Né à Dôle en 1592 (et non à Poligny comme le répètent par erreur presque tous ses biographes), Jean Lejeune entra en 1614 à l'Oratoire et y fut reçu par le P. de Bérulle qui « prévoyant que Dieu se serviroit de lui « pour opérer de grands biens dans l'Eglise » (Batterel) l'appliqua aussitôt à la prédication. Le P. Lejeune s'y livra pendant toute sa vie avec un zèle et une charité dont l'histoire même des plus grands saints offre peu de plus beaux exemples. Devenu aveugle en 1635, pendant un sermon qu'il prêchait à Rouen, il n'en continua pas moins ses courses apostoliques, et mourut en 1672 à Limoges en odeur de sainteté.

OUVRAGES. *Sermons.*

Les sermons du P. Lejeune ayant paru à des dates différentes, tout en ayant aussitôt plusieurs éditions, nous séparerons la bibliographie de chaque volume, au moins pour les premières éditions.

1er *Volume.*

à Rouen 1667, 10 vol. in 8°
à Mayence 1667, " " "
à Paris 1669

= *Le missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour les advents, caresmes et festes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principalles veritez chrestiennes que l'on enseigne ès missions.* Tirées de l'Ecriture sainte, des conciles et des saints Pères. Première partie... A Tolose, par Jean Boude, 1662. In-8° de. 27 ffnn. 949 p.

« A la tête de ce volume sont divers avis, d'abord aux jeunes prédicateurs, puis aux jeunes curés, pleins d'excellentes maximes assaisonnées de cet air de naïveté et d'honnêteté qui s'insinue dans tous les cœurs. Tout y est pris dans le vrai et dans le bon sens et on serait tenté de tout copier, si on commençait à en rapporter quelques traits. » Batterel.

— *Le même*, même édition avec le millésime 1663.

— *Le même*... Paris, Coignard, 1663. In-8°.

— *Le même*... A Rouën aux depens de Jean Boude... et se vendent A Paris chez Jean Henault... 1664. In-8° de (XLIV)-899-(I) pages.

— *Le même*... Jouxte la copie imprimée à Tolose, A Rouen, chez R. Lallemant, 1667. In-8° de 899 p.

— *Le même*... A Paris, chez Frédéric Léonard, 1671. In-8° de (XLVI)-832-(VII) pages.

— Le même. A Toulouse, chez Jean Boude le jeune 1698 In 8°. de 18 ffnn. 777 2 ffnn. en tête - portrait dans ovale coupé sur les côtés. (Voir plus bas pour les autres volumes)

78

2e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour les advents, caresmes et festes de l'année dans lesquels sont expliquées les principales veritez chrestiennes que l'on enseigne ès missions. Tirées*... A Tolose par Jean Boude, imprimeur du Roy et des estats de Languedoc, près le college de Foix, 1662. In-8° de (xvi)-1071-(xxx) pages.

— *Le même*, Jouxte la copie imprimée à Tolose, à Paris de l'imprimerie de Charles Coignard, rue des 7 voyes. 1663. In-8° de (xlii)-899 pages.

— *Le même*. Paris, J. Henault, 1664. In-8° de (xvi)-999 (xxix) pages.

— *Le même*. A Rouen, chez Lallemant, 1667. In-8°.

— *Le même*. Paris, Fr. Leonard, 1671. In-8° de (xvi)-990-15 pages.

3e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire ; contenant les Panegyriques du très adorable Sacrement, pour les missions qui se font pendant son octave, preschez en l'eglise cathedrale de Tolose* aux saintes octaves des années 1640 et 1646.... III partie. A Tolose, par Jean Boude... 1667. In-8° de (xxiv)-676-(xiv) pages.

— *Le missionaire* (sic) *de l'Oratoire contenant les panegyriques du très saint Sacrement*.... Troisième partie. Paris, chez F. Léonard, 1669. In-8° de (xx)-527-(ix) pages.

4e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire contenant les panégyriques de la très sainte Vierge et de quelques saints de chaque ordre pour les missions qui se font pendant leurs festes*.... Quatriesme partie. A Tolose, par Jean Boude... 1667. In-8° de (xiv)-1297-(xviii) pages.

— *Le missionaire*.... A Paris, chez Fr. Leonard, 1669. In-8° de (xii)-1008-(xiv) pages.

5e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la foy sur le chapitre unzième de l'Epitre de St. Paul aux Hebreux de ce que la foy nous enseigne des perfections de Dieu*. Preschez en l'eglise cathedrale de Tolose pendant les advents des années 1641, 1642 et 1662 par.... Première partie. A Tolose, par Jean Boude... 1667. In-8° de (xvi)-1168-(xv) pages.

— *Le missionnaire... Sermons de la foy sur le chapitre onzième de l'epistre de St. Paul aux Hebreux*... Preschez en l'église cathédrale de Thoulouze.... Cinquiesme partie. A Paris, chez F. Leonard, 1670. In-8° de (xvi)-883-(xiii) pages.

6e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire. Sermon de la foy sur le chapitre unzième de l'épitre de St Paul aux Hebreux*... Preschez en l'église cathédrale de Tolose. Seconde partie. A Tolose, par Jean Boude... 1667. In-8° de (xvi)-1231-(xvii) pages.

— *Le missionaire de l'Oratoire. Sermon de la foy sur le chapitre 11me de l'épitre de St Paul aux Hebreux*, de ce que la foy nous enseigne des œuvres de la creation, de la redemption et de la sanctification des hommes. Prechez en l'eglise cathedrale de Toulouse. Sixiesme partie. A Paris, chez Fr. Leonard, 1669. In-8° de (xvi)-968-(xiv) p.

7e *Volume.*

= *Le missionnaire de l'Oratoire, sermons de la penitence et des motifs qui nous y excitent*... A Tolose, par Jean Boude, 16 . In-8°.

— *Le missionnaire de l'Oratoire. Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent*... Septiesme partie. Imprimé à Toulouse et A Paris, chez Fr. Leonard, 1670. In-8° de (xvi)-1060-(xviii) pages.

— *Le même*... Tolose, Boude, 1684. In-8° de 1060 pages.

8e *Volume*

= *Le missionnaire de l'Oratoire, sermon sur les commandements de Dieu et un tableau de la vraye pénitence sur l'evangile de la conversion de sainte Magdeleine*... Toulouse, J. Boude, 16 , In-8° de

— *Le missionnaire*... Huitiesme partie. Imprimé à Toulouse et A Paris chez Fr. Leonard. 1670. In-8° de (xvi)-1131-(xxi) pages.

— *Le même*. Huitième partie, deuxième édition, a Tolose, Boude, 1672, In-8° de 1131 pages

Les deux volumes suivants ne parurent qu'après la mort du P. Lejeune, par les soins des Oratoriens de Limoges.

9e *Volume.*

= *Sermons pour tous les jours du caresme*. Preschez par .. A Toulouse, par Jean Boude le jeune, et Veuve de Jean Jacques Boude, 1676. In-8° de 943 pages.

— *Le même*... Tome neufième. A Tolose et se vend a Paris chez Fr. Leonard, 1677, in-8° de (xx)-943 pages.

— *Le même*. A Toulouse, par J. Boude le jeune, 1684. In-8° de (xiv)-943 pages.

10e *Volume.*

= *Sermons pour tous les jours du caresme*. Preschez par.... Toulouse, J. Boude et Vve de Jean-Jacques Boude, 1676. In-8° de 765-63 pages.

— *Le même*. Tome dixième. On a adjouté a la fin de ce voulume la feste de l'Annonciation de la Vierge et de quelque autre saint (sic). A Tolose et se vend a Paris chez F. Leonard, 1677. In-8 de (viii)-765 et 63 pages.

A la fin de ce volume on lit ceci : Je supplie le pieux lecteur de ne pas imputer plusieurs grandes fautes que les copistes ou les imprimeurs ont faites, comme par exemple au tome I Sermon (1) ils ont mis a un enfant du berceau un chapeau, au lieu que j'avois mis drapeaux et jetter un arbre a la voirie, au lieu que j'avois mis a la rivière... etc...

Nous arrivons maintenant aux éditions complètes :

= *Le missionnaire de l'Oratoire ou sermons pour les avents, caremes et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliqués les principales véritez chrétiennes, que l'on enseigne aux missions*..... A Toulouse, chez Jean Boude le jeune..., 1688 1689. 10 in-8° de (xxxiv)-777-(ii), (x)-857-(ii), (xiv)-471-(ii), (x)-884-(ii), (xiv)-780-(ii), (xiv)-850-(ii), (xiv)-1060-(xxii), (xiv) 1131-(xxiv), (xiv)-943-(iv) et (ii)-766-63

Les divers volumes de cette édition portent également des titres différents, comme dans l'édition originale. Au dernier volume est ajouté le *Discours sur la vie et la mort du P. Le Jeune par Ruben* dont il sera question plus bas. (215 pages)

— *Le même*, Lyon, 1825. 13 in-8 de

— *Le même*, Lyon, Pelagaud, 1837. 12 in-8° de

— *Le même*, Lyon, Rivoire, 1837, 12 in-8° de

— *Le même*. Paris, Migne, 1844. In-4° de 1285, 1376 et 1572 colonnes. Dans la collection des Orateurs sacrés, 1re série, tome 3, 4. 5.

(1) Le N° du Sermon n'est pas indiqué.

— *Le même*, Paris et Lyon, Lecoffre, 1846. 12 in-8°.

— *Le même*, Paris, Sagnier et Bray, 1847-48. 9 in-8°.

— *Le même*, même édition avec le nom de Vivès et le millésime 1857.

— *Le même*, Paris, JB. Herman et C^ie^, 1848. 9 in-8° de 500, 725, 568-VI, 598, 600, 598, 608, 462 et 324 pages.

— *Le même*, Paris, 1850. 12 in-12.

— *Le même*, Paris. 1852. 12 in-8°.

— *Le même*, Lyon, Pelagaud et C^ie^, 1852. 12 in-12 de XV-532, 527, 523, 535, 519, 524, 528, 527, 539, 514, 516, 592.

— *Le même*, même édition avec le millésime 1861.

— *Le même*, nouvelle édition revue avec soin par une société d'ecclésiastiques. Bar-le-Duc, Constant Laguerre, 1869-70. 6 in-8° de VIII-669, 696, 660, 644, 644, et 669 pages.

— *Le même*, même édition, Lyon, chez Briday, 1870.

— *Le même*, même édition, enrichie de plus de cent notes bibliographiques (1), Paris, Berche et Tralin, 1879.

— *Le même*, Nouvelle édition, corrigée et enrichie d'une table analytique des matières par M. l'abbé Peltier. Paris. Vivès, 1871. 10 in-8° de

— *Le même*, même édition, avec d'autres dates.

Toutes ces éditions contiennent tous les sermons du P. Lejeune. Les suivantes sont des choix plus ou moins étendus.

= *Le missionnaire de l'Oratoire ou Sermons choisis dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions*. Tirés de l'Ecriture Sainte, des conciles et des saints Pères... Tome I^er^. A Paris, chez Benoit Morin libraire, Rue St Jacques, à la Vérité. 1784. In-12.

Nous n'avons trouvé qu'un fascicule de 72 pages de cette édition. C'est probablement tout ce qui a paru. Au verso du faux-titre, après une *prière avant la lecture du sermon* on lit ce qui suit :

L'éditeur demande pour profit de son travail les prières des lecteurs, étant disposé d'en donner le fruit aux pauvres.

A la fin du cahier, après les privilèges on lit : Le public désirant depuis longtemps les Sermons du P. Lejeune dit l'Aveugle, dont le Vénérable Benoit Labre faisait tant de cas, l'ont c'est (sic) enfin déterminé d'en donner trois feuilles pour ne point faire trop attendre. On donnera le reste du tome I^er^ le plutôt possible, l'ouvrage aura plusieurs volumes in-12.

= *Sermons choisis du P. Lejeune*, Paris, Salmon, 1828, 2 in-18.

Dans la *Bibliothèque choisie des Orateurs chrétiens*.

= *Le missionnaire de l'Oratoire ou Sermons choisis*. Clermont, Thibaut-Landriot 1836. 12 in-12 de 256, 272, 276, 280, 271, 279, 275, 274, 278, 278, 286, et 284 pages.

On a fait de ces sermons les traductions suivantes :

En latin :

= *Johannis Junii deliciæ pastorum sive conciones*... Moguntiæ, 1668. In-4° de

Cette traduction a été faite par le P. Neusser, ord. min.

En allemand :

= *Der blinde aber sichere Wegweiser von Jericho nacher Jerusalem*. Predigten über die Christlichen Wahrheiten. Constanz, 1724-65. 10 in-8° de

(1) Nous avertissons charitablement le lecteur de ne les y point chercher : sa peine serait perdue.

Traduction faite par le P. Fr. de L. Laux, ord. aug.

La même, sous ce titre :

— *Des blinden getreu und sicherer Weg-Weiser von Jericho nacher Jerusalem*. Volständ. Quadragesimale, das ist Lehr-Geist und Eyfer-volle Fasten-Predigten. 1737, 10 in-8° .

= *Der treue und sichere Wegweiser von Jericho nach Jerusalem*. Geistvolle Missionspredigten des berühmten Predigers P. J. Lejeune, genannt der blinde Pater. Regensburg, Manz, 1843-52. 4 in-8°.

Forme la 3^e^ partie de la *Bibliothek der Vorzüglichsten Katholischen Kanzelredner des Auslandes*, herausgegeben von einem Vereine katholischer Geistlichen.

Il s'en fit encore d'autres traductions, italiennes, espagnoles et même polonaises, s'il faut en croire Cloyseault (II, p. 218).

Le P. Jules Loriot remania, comme on sait, les Sermons du P. Lejeune. Ce travail a eu plusieurs éditions, qu'on trouvera mentionnées dans la bibliographie du P. Loriot.

= *Solitude ou retraite de dix jours pour se préparer pendant la vie à une bonne mort*. Contenant vingt entretiens pour les personnes d'oraison et vingt lectures sur les mêmes sujets, pour ceux qui ne sçauraient méditer ou qui se trouveraient trop distraits en leur méditation.... Paris, 1669. In-8°.

— *Le même*. Tome second. (1) Nouvelle édition. A Paris, Michel Le Petit, 1674. In-8° de (IV)-454 pages.

— *Le même*. A Paris, chez Jean Herissant, 1680. In-8° de (IV)-454 pages.

— *Le même*. A Paris, chez Florentin Lambert, 1680.

C'est trois fois la même édition.

= *Pensées du P. Le Jeune dit le P. Aveugle*. . Avignon, Seguin aîné, 1825. 4 in-12 de VIII-354, 421. 365 et 355 pages.

Ce recueil a été fait par le P. Druilhet, jésuite.

— *Le même*. Nouvelle édition. Paris et Lyon, Perisse, 1854. 4 in-12 de

= *Grièveté du péché représentée au chrétien*, afin qu'il ne le commette pas. Avignon. Seguin, 1825. Brochure in-18.

Extrait du P. Segneri et du P. Lejeune.

= *Petit traité sur l'aumône*. Toulouse, chez M. l'aumônier de l'hopital militaire, 1862. In-32 de 64 pages.

Imprimerie Lamarque et Rives. (C'est un extrait des Pensées du P. Lejeune).

= *L'aumône spirituelle*. Tourcoing, Boisleux, 1875. In-32.

Sur le P. Lejeune, voir : CLOYSEAULT, Ménologe, p. 81 ; id. Auteurs, p. 470 ; BATTEREL, III, 190 ; BICAÏS, I, 455 ; = RUBEN, *Discours funèbre sur la vie et la mort du P. Lejeune*. Limoges, 1674, in-8° ; *le même*, Paris, 1677 et Toulouse, 1689 ; — CLOYSEAULT, Vies, II, p. 191 ; — TABARAUD, Vie du P. Lejeune, Limoges, 1830, in-8° ; — RENOUX, Etudes sur les sermons du P. Lejeune, Montpellier, 1863. In-8° de 125 p. , — GRANGE, Etude sur le P. Lejeune.... surnommé le moderne apôtre du Limousin. Limoges, Ducourtieux, 1867. In-12 de 192 p. ; — RENOUX, Le P. Lejeune,... Paris, Bray, 1875, In-8° (Voir Rev. du monde cath. t. XXV, p. 657).

Voir en outre *Lettres d'Arnauld*, éd. 1727, tome I, lettre 59^e^ du 3 octobre 1660 ; — *Jacquinet*, Predicateurs français avant Bossuet, p. 140 ; — *Laforest*, Limoges au XVII^e^ siècle, (Limoges, 1862, in-8°) pp. 563-580.

(1) Nous ne savons pourquoi *tome second*. L'édition est, comme la précédente, complète en un volume.

Notice sur Le P. Lejeune

par

le Père Ad. Perraud

L'Oratoire de France

pages 239-245

Un des confrères du Père Métezeau, entré à l'Oratoire trois ans après lui, se faisait à la fois, par la sainteté de sa vie et par l'énergie toute apostolique de sa parole, une place considérable dans l'histoire de l'éloquence religieuse du XVII^e siècle.

Né à Poligny en 1592, Jean Le Jeune était étudiant à l'université de Dôle, lorsque le P. de Bérulle se rendit dans cette ville pour y faire la visite des Carmélites. Il alla se présenter au fondateur de l'Oratoire, et sollicita de lui la faveur d'être admis dans sa Congrégation. A peine arrivé à Paris, il tomba malade d'une maladie contagieuse. Le P. de Bérulle voulut être lui-même son infirmier, « sans considérer qu'il « exposait le chef d'une Congrégation naissante pour « un de ses membres qui ne faisait que d'y entrer. « C'est que ce saint fondateur voyait en lui par avance « et par un esprit prophétique, ce qui est arrivé de- « puis. Aussi, en mourant, il le recommanda très- « particulièrement, prédisant que Dieu se servirait de « ce confrère pour de grandes choses dans l'Église[1]. »

A peine ordonné prêtre, le P. Le Jeune témoigna un zèle extraordinaire pour les missions, mais un zèle absolument pur de tout motif humain et de toute recherche d'amour-propre; car son goût était d'instruire les pauvres gens de la campagne et de prêcher dans les villages. S'il allait dans les grandes villes, c'était uniquement par obéissance et par une espèce

1. Le P. Cloyseault. Vie mss.

de contrainte et de nécessité. Frappé de cécité à l'âge de trente-cinq ans pendant le cours d'une mission qu'il prêchait à Rouen[1], il continua jusqu'à la fin de sa longue carrière à porter sur tous les points de la France l'infatigable ardeur de son apostolat. Il semblait avoir pris pour devise le *Vœ mihi, si non evangelizavero* de saint Paul. Il resta désormais connu dans les annales de l'Église de France sous le nom du « Missionnaire aveugle. »

Il ne savait, dit un de ses biographes[2], ce que c'est que repos; il ne finissait une mission que pour en commencer une autre. La seule nécessité des pauvres peuples et l'incompatibilité de leurs moissons temporelles avec les moissons spirituelles de la mission auraient pu suspendre ses travaux perpétuels, et lui donner la liberté de respirer, s'il n'avait trouvé l'invention de faire toujours mission, allant aux lieux où les moissons sont plus reculées, comme dans les montagnes, pour se trouver ensuite à la fin des moissons dans les meilleurs pays.

Cet admirable missionnaire, dit un autre de ses biographes, ne regardait que Jésus-Christ, et ne pouvait souffrir qu'il fût ignoré de personne. Il pressait sans cesse, de vive voix et par écrit, ceux qui faisaient mission avec lui de s'appliquer à donner aux peuples la connaissance de Jésus. Il les conjurait les larmes aux

1. Il fut atteint de cette cruelle infirmité au milieu même d'un de ses sermons. Il ne fit rien connaître à son auditoire de ce qu'il venait d'éprouver, et termina son discours avec la plus admirable tranquillité d'âme.

2. Le P. Ruben, de l'Oratoire, Limoges 1674, p. 93.

yeux de ne rien épargner pour cela. Hélas ! disait-il quelques jours avant sa mort, on ne peut pas être sauvé si on n'est brebis de Jésus-Christ. Or, il dit lui-même que ses brebis le connaissent ; il le faut donc connaître pour être sauvé. Hélas ! si on ne connaît pas Jésus-Christ, notre seul et unique médiateur, on est perdu. Faites-le bien connaître, aimer et servir. Car vous n'êtes chrétiens et prêtres que pour cela[1]. »

Le P. Le Jeune ne se contentait pas de prêcher Jésus-Christ par ses paroles, il le prêchait d'une manière encore bien plus vive par ses actions.

Combien de fois l'avons-nous vu plus travaillé de la faim des pauvres que de la sienne propre, et se réduire lui-même non-seulement à l'indigence, mais presque à l'extrémité pour le vivre et le vêtement, afin de pouvoir donner la nourriture et des habits à ceux qui en manquaient. Jusque dans sa dernière maladie, il trouvait des prétextes innocents pour se dispenser de prendre les soulagements et rafraîchissements que lui envoyaient ses supérieurs et donnait ordre qu'on les distribuât aux pauvres. J'ai en main des preuves authentiques qui m'apprennent que pendant la rigueur de l'hiver, travaillant à Saint-Junien, il fit coucher dans son lit des pauvres couverts d'ulcères[2].

Pour se pénétrer lui-même très-profondément des vérités qu'il se proposait d'annoncer, le P. Le Jeune se préparait à ses sermons par plusieurs heures d'oraison mentale. Souvent même on le voyait, la face

1. Le P. Cloyseault. Vie mss.
2. *Ibid.*

prosternée contre terre, verser des torrents de larmes pour demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur sa parole.

D'effrayantes austérités accompagnaient chez le P. Le Jeune ces oraisons et ces larmes. Non content de souffrir avec une inaltérable patience les infirmités cruelles dont son corps était accablé, il avait des inventions merveilleuses pour se crucifier. Des jeûnes prolongés, l'usage continu de la haire, du cilice et des chaînes de fer, ce saint prêtre mettait tout en œuvre pour se réduire véritablement à l'état d'hostie et pour attirer sur les âmes, par ces redoutables expiations, les grâces les plus abondantes de conversion et de salut. Un autre saint prêtre, célèbre dans les annales de l'Oratoire pour sa vie d'oraison et de patience[1], voulut servir de guide au pauvre aveugle, et lui rendit pendant vingt-trois ans les offices de la charité la plus dévouée et la plus infatigable. Un quatrain composé par le P. Le Jeune a fait vivre dans l'Oratoire le souvenir des relations intimes établies entre ces deux hommes par la charité de Jésus-Christ.

N'est-ce pas une chose étrange
Et digne d'admiration,
De voir en l'Oratoire un ange
Conduire et servir un démon ?

1. C'était le P. Michel Le Fèvre, théologal de Sainte-Croix d'Orléans.

Le P. Le Jeune prêchait encore le carême en 1671, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il mourut le 19 août 1672, laissant non-seulement dans l'Oratoire, mais dans toute l'Église de France, la mémoire d'un saint apôtre et d'un homme en qui le travail de la grâce avait fait revivre l'esprit même de Jésus-Christ.

Les sermons du P. Le Jeune furent publiés de son vivant, et ils ont eu depuis un grand nombre d'éditions. Ils restèrent dans la Congrégation de l'Oratoire comme une sorte de modèle classique du véritable genre apostolique[1], et Massillon lui-même en recommandait la lecture aux jeunes Oratoriens.

Un critique de nos jours a apprécié le P. Le Jeune comme sermonnaire avec une sûreté et une délicatesse de jugement qui rappellent à ses anciens élèves ses intéressantes leçons de littérature française à l'École normale.

Le P. le Jeune, dit M. Jacquinet[2], excelle à donner sur chaque point du dogme ou de la morale un précis de doctrine puisé aux meilleures sources, subtantiel et solide, autant que clair et facile à retenir. Il sait mettre à la portée des plus humbles esprits ce que la religion a de plus sublime ou de plus délicat par l'ordre habile et par la simplicité lumineuse de la leçon. Il a toute la science du docteur et du théologien, sans cesser de parler comme tout le monde. A peine relève-t-on quelques restes du

1. P. Lamy. Entretiens sur les sciences, 7e entretien.

2. Les prédicateurs au XVIIe siècle avant Bossuet, p. 141.

procédé scolastique dans sa langue tout usuelle et naturelle. Il abonde, comme saint François de Sales, en images familières, en comparaisons sensibles qu'il applique très-heureusement à son raisonnement ou à son idée, avec moins de grâce sans doute et de relief que l'évêque de Genève, mais avec un bon sens ingénu et populaire.

Quand, après cette longue vie de travail et de pénitence, le missionnaire aveugle fut appelé à s'aller reposer dans l'éternité, on put bien lui appliquer cette page si touchante et si gracieuse à la fois dans laquelle il avait décrit la confiance du juste au moment de la mort :

Le juste qui a tenu bon en la citadelle de son cœur, résistant généreusement aux attaques du démon, de la chair et du monde, est animé d'une sainte confiance quand Dieu l'appelle à son jugement, sachant que c'est pour le louer et le couronner de gloire en présence de ses anges. Voyez ces belles fleurs qui sont en notre jardin : elles aiment tant le soleil que lorsqu'il quitte notre hémisphère pour se faire voir aux antipodes, elles se tiennent toutes recueillies et renversées, la tête baissée, comme atteintes de mélancolie; mais il semble que le soleil rapporte en ses rayons la clef dorée pour les ouvrir de nouveau; car aussitôt qu'il remonte sur notre horizon et qu'il les mignarde de son œil favorable, elles se dénouent, se déboutonnent, ouvrent leur sein, étalent et épanouissent leurs richesses, comme pour lui donner le bonjour et lui témoigner le bien qu'elles recoivent de sa présence. Il en est de même des âmes prédestinées, pendant cette vie qui est une nuit obscure; quand leur soleil est absent ou plutôt couvert de nuages, elles se tiennent retirées, solitaires, séparées des compagnies, humiliées, mortifiées : « Mortui estis et vita vestra abscondita est in Christo »; mais, à l'heure de la mort, quand leur bien aimé Jésus les daigne visiter, elles se réjouissent, elles ouvrent et dilatent leur cœur, se tournent devers leur astre d'un visage gai et assuré, expérimentant la vérité de cette parole de l'apôtre S. Paul : « Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria. »

(Sermon pour le vendredi de la 4e semaine de Carême)

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DU

PÈRE LE JEUNE

Nous avons lu avec un vif intérêt l'*Étude* de M. l'abbé Grange sur le Père Le Jeune, et nous en autorisons volontiers l'impression. Fruit de longues et judicieuses recherches, cette *Étude* est une œuvre patriotique qui fera revivre parmi nous, dans une douce et brillante lumière, le nom justement honoré du célèbre missionnaire limousin, de l'éloquent *Père Aveugle*.



† FÉLIX-PIERRE,

ÉVÊQUE DE LIMOGES.

ÉTUDE

SUR

LE PÈRE LE JEUNE

DE L'ORATOIRE

SURNOMMÉ

LE MODERNE APOTRE DU LIMOUSIN

Par l'abbé GRANGE

> La vie et les œuvres du Père Le Jeune mériteraient bien l'honneur d'un patient examen, d'une particulière et complète étude.
> M. JACQUINET.

LIMOGES

IMPRIMERIE DE Mme Ve H. DUCOURTIEUX

RUE CROIX-NEUVE

—

1867

A SA GRANDEUR

Mgr Félix-Pierre FRUCHAUD

ÉVÊQUE DE LIMOGES

ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL, ETC.

HOMMAGE DE PROFONDE VÉNÉRATION

PRÉFACE

Ne pas confondre le solide avec le massif; être sérieux sans être lourd : voilà un précepte que les rhétoriques n'inculquent pas assez.

J'ai eu ce précepte devant les yeux en écrivant ce petit livre, et mon intention a été de le mettre en pratique.

Malheureusement, de l'intention à la réussite il y a loin.

Le champ de la littérature honnête est semé de bonnes intentions.

Je crains bien de n'avoir produit, moi aussi, qu'une bonne intention de plus.

Quoi qu'il arrive et quelque soit le destin de ce petit livre, la mémoire du Père Le Jeune est hors de cause. Ce grand missionnaire reste, après comme avant cette *Étude*, un saint, un mâle génie, un de ces hommes rares dont la renommée n'égale pas le mérite.

2

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DU

PÈRE LEJEUNE

> La vie et les œuvres du Père Lejeune mériteraient bien l'honneur d'un patient examen, d'une particulière et complète étude (1.)
>
> M. Jacquinet.

Bonaventure de Saint-Amable s'exprime ainsi au sujet du Père Lejeune : « L'an 1671 de Notre » Seigneur. Je crois que c'est vers ce temps à peu » près que mourut à Limoges, chez les Pères de » l'Oratoire, ce fameux prédicateur, le Père » Lejeune, nommé vulgairement le Père Aveugle, » qui était de leur Institut. Il avait prêché dans » plusieurs villes et des plus considérables du » royaume, avec un zèle vraiment apostolique.

(1) P. Jacquinet, *Des prédicateurs au* XVIIe *siècle avant Bossuet*, pag. 172.

» Il a particulièrement illustré le Limousin de » ses exemples et de ses missions : on lui four- » nissait une petite pension pour jouir de sa » personne au grand profit des âmes, et fournir » à sa subsistance. Il a fait imprimer quelques » tomes de *Sermons*, lesquels sont très utiles à » toutes sortes de personnes. Sa mémoire est en » bénédiction dans tout le pays (1). »

Ce prédicateur fameux est aujourd'hui ignoré ; ses livres ne sont lus que par quelques prêtres, et sa mémoire a cessé d'être en bénédiction dans notre pays. Le Père Lejeune méritait mieux : l'oubli dans lequel on l'a laissé glisser est une injustice qui, pour nous Limousins, se double d'ingratitude. Comme homme d'action, le Père Lejeune est de la race et de la famille des Bérulle, des Olier, des Vincent de Paul ; comme prédicateur, il vient immédiatement après nos grands orateurs : c'est le premier des sermonnaires du second ordre. Ajoutons que sa vie et ses livres sont marqués au coin d'une piquante originalité. Le Père Aveugle a une de ces physionomies qui appellent la curiosité et captivent l'intérêt.

Il y a longtemps que ces mérites m'avaient frappé et avaient porté jusqu'à l'admiration mon

(1) Bonaventure de Saint-Amable, *Annales du Limousin*, 3e partie, pag. 866.

goût pour le Père Lejeune. Je ne me trompais point. Un des princes de la chaire moderne, Monseigneur Mermillod, devant qui je parlais, il y a quelques années, du missionnaire Limousin, me dit : « C'est plus qu'une gloire locale : ses sermons sont un livre d'or et que les prêtres ne connaissent pas assez. » Sainte-Beuve a sur le Père Lejeune deux ou trois notes, prélude peut-être d'une étude. M. de Loménie (1) et M. Jacquinet (2) lui ont consacré quelques pages pleines d'éloges. L'espèce d'obscurité qui s'était faite autour du nom et des œuvres du Père Lejeune tend donc à disparaître ; je voudrais la dissiper entièrement.

Cette étude sera divisée en cinq parties :

I. Notice biographique sur le Père Lejeune.
II. Influence du Père Lejeune sur l'éloquence de la chaire.
III. Examen des sermons.
IV. Style du Père Lejeune.
V. Le Père Lejeune et Massillon.

(1) *De la Prédication au* XVIIe *siècle avant Bossuet*, par M. Louis de Loménie ; dans le *Magasin de Librairie*, t. IX, pag. 99.

(2) *Des Prédicateurs au* XVIIe *siècle avant Bossuet*, par P. Jacquinet, directeur à l'École normale supérieure. Cet excellent livre m'a beaucoup servi.

I

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Jean LEJEUNE naquit non à Poligny, comme l'ont dit tous les biographes, mais à Dôle (1), en Franche-Comté, province appartenant alors à la Maison d'Autriche. Sa famille était ancienne, et les charges de la haute magistrature y étaient comme héréditaires. Jean n'avait que trois ans

(1) Pendant près de deux siècles, on a cru que le célèbre Père Lejeune était né à Poligny. C'était une erreur. Voici son acte de baptême que j'ai trouvé dans les registres de la mairie de Dôle : *Joannes filius nobilis et sapientis Dom Gilberti Lejeune et Domicellæ Genovefæ Colard, uxoris, baptizatus fuit ultimâ die octobris* 1592; *cujus patrinus Joannes Oranne, J. V. C. juris utriusque doctoris; matrina domicella Joanna Tricournet, uxor Dom Grivel etiàm doctoris.*

Pour conserver davantage encore ce souvenir honorable, j'ai fait graver et poser une table en marbre

» tume de dire : « Si c'est pour le convaincre,
» amenez-le moi ; si c'est pour le convertir, menez-
» le à M. de Sales, évêque de Genève ; si c'est

lorsqu'il perdit son père, Gilbert Lejeune, conseiller au Parlement de Dôle. Il fut élevé, avec deux sœurs et deux frères plus âgés que lui, par sa mère, Geneviève Collart, femme d'une haute piété et d'un grand caractère. Les deux sœurs vécurent dans leur maison sans vouloir se marier ; l'aîné des garçons resta dans le monde ; le second se fit jésuite et passa au Canada, où il fut massacré par les Iroquois. Cette dernière circonstance explique probablement une phrase très fréquente dans les *Sermons* du Père Lejeune : « Si cette chose était nécessaire à votre salut, » dit-il, vous devriez la faire, dussiez-vous pour » cela aller au fond du Canada. » Jean apprit à lire dans les écrits alors récents du Père de

contre la maison où il est né, rue des Vieilles-Boucheries, nº 16, et sur laquelle on lit :

ICI NAQUIT
LE XXXI OCTOBRE MDXCII
JEAN LEJEUNE
DIT LE PÈRE AVEUGLE
PRÉDICATEUR CÉLÈBRE
QUE MASSILLON PROCLAMA SON MAITRE.
IL MOURUT A LIMOGES
EN ODEUR DE SAINTETÉ
LE XIX AOUT MDCLXXII

Catalogue de la Bibliothèque de Dôle, 3e partie, pag. 866, par Jean-Joseph Pallu, bibliothécaire. Dôle, 1856.

Grenade. Il conserva toute sa vie un goût très vif pour le grand mystique espagnol; plus tard, il lui arrivera souvent de dire : « Vous avez bien » de l'argent pour acheter des parures, et vous » n'en avez pas pour acheter les œuvres de » Grenade. Achetez Grenade, lisez surtout *sa* » *Guide des pécheurs.* » Le prédicateur espagnol et le missionnaire du Limousin ne sont pas sans ressemblance, et un des examinateurs des *Sermons* du Père Lejeune, le docteur Cazenave, était autorisé à dire : « Il a été le Grenade de notre époque. » A douze ans, lorsqu'il était au collége de Dôle, le futur missionnaire franchissait en se cachant les murs de la ville, et allait dans la campagne faire le catéchisme aux paysans. Il réalisait déjà le mot évangélique qu'il devait prendre pour devise et mettre en tête de ses sermons : *Spiritus Domini misit me evangelizare pauperibus :* l'esprit du Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres.

Le cardinal de Bérulle étant venu à Dôle pour faire la visite du couvent des Carmélites, distingua Jean Lejeune et lui proposa d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il venait de fonder. Jean accepta avec empressement, se démit du canonicat d'Arbois et entra, en 1614, au séminaire de Saint-Magloire, à Paris. Il avait alors vingt-deux ans. Le maître se connaissait en

hommes, et il eut bientôt deviné la valeur de son nouveau disciple. « M. de Bérulle, dit Ruben, » voulut être son infirmier dans une maladie » contagieuse, sans considérer qu'il exposait le » chef d'une congrégation naissante pour un de » ses membres qui n'y faisait qu'entrer, et qui » était pour lors jeune d'effet aussi bien que de » nom (1). » Le disciple, de son côté, fut toute sa vie rempli d'amour et de vénération pour son supérieur; lui qui appelait les oraisons funèbres « les oraisons menteuses, » et qui les esquivait soigneusement, il a fait pourtant l'oraison funèbre du cardinal de Bérulle. C'est avec une curiosité mêlée d'émotion que j'ai lu ce discours : j'espérais y trouver les traces des relations intimes qui existèrent entre ces deux belles âmes. Ces traces existent, mais peu apparentes et effacées à dessein par l'humilité du disciple.

« Chacun sait, dit le Père Lejeune, qu'en 1615, » lorsque M. de Bérulle était le plus occupé des » affaires de l'Église et de l'État, nous l'avons vu

(1) *Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Lejeune, appelé communément le Père Aveugle, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus,* prononcé par ordre et en présence de Monseigneur l'évêque de Limoges, dans la principale paroisse de son diocèse, par M. G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Villeneuve. — Limoges, 1674, in-8°, pag. 90.

» dans Paris visiter tous les jours un confrère » malade et même lui faire son lit, bien qu'il ne » permît à personne d'entrer en sa chambre, » excepté le médecin et un frère qui le servait, » parce qu'il avait une fièvre pourprée fort con- » tagieuse (1). » Ce malade était le Père Lejeune lui-même, qui était alors simple étudiant en théologie.

Il dit ailleurs : « Le cardinal de Bérulle aimait » tant le nom sacré de Jésus, qu'il l'avait fait » mettre sur le linge, l'étain, sur son cachet et » partout où il pouvait. La piété du lecteur me » pardonnera, s'il lui plaît, la naïveté avec la- » quelle je lui dis que, quand j'avais l'honneur » de le servir à l'autel ou ailleurs, et que je lui » présentais quelque linge ou toute autre chose, » je lui disais en moi-même : « Laissez-moi faire, » je sais bien ce que vous aimez. » Et à ce mo- » ment même je lui mettais devant les yeux le » saint nom de Jésus (2). » C'est dans ce discours qu'on trouve ce remarquable passage si honorable pour le cardinal de Bérulle et que tous ses historiens ont cité : « Le cardinal Duperron, » quand on lui parlait d'un hérétique, avait cou-

(1) *Missionnaire de l'Oratoire ou Sermons du Père Lejeune.* — Lyon, 1850. t. V, pag. 401.

(2) *Sermons du Père Lejeune*, t. V, pag. 375.

» tume de dire : « Si c'est pour le convaincre, » amenez-le moi ; si c'est pour le convertir, menez- » le à M. de Sales, évêque de Genève ; si c'est » pour le convaincre et le convertir tout en- » semble, menez-le à M. de Bérulle (1). »

Après trois ans passés à Saint-Magloire sous la direction de M. de Bérulle, Jean Lejeune fut ordonné prêtre. On l'envoya d'abord au séminaire de Langres comme directeur, et ensuite à l'abbaye de Thiard, qui avait besoin de réforme. Il réussit dans ces deux emplois, mais sa vocation était ailleurs. Bientôt ses supérieurs lui permirent de se livrer à l'œuvre des missions, vers laquelle le portait un attrait irrésistible.

Je ne suivrai pas l'ardent apôtre dans tous les lieux qu'il évangélisa ; les documents font défaut, et ce serait d'ailleurs beaucoup trop prolonger une simple étude. Je me contente de citer une page de Ruben : « Le royaume a été trop petit » pour ses courses apostoliques ; il a parcouru » et fait des missions dans la Lorraine, dans la » Flandre, dans la Franche-Comté, dans le comté » d'Avignon, après avoir parcouru, en qualité de » missionnaire, le duché de Bourgogne, la Pro- » vence, la Champagne, la Picardie, la Norman-

(1) *Sermons du Père Lejeune*, t. V, pag. 399.

» die, la Touraine et le Berri, la Bretagne, l'Au-
» vergne et le Limousin. La Franche-Comté a
» vu la naissance de son apostolat, la France en
» a vu le progrès et le Limousin en a vu la pléni-
» tude et la consommation (1). »

Il y a des orateurs qui excitent l'admiration et l'enthousiasme : le Père Lejeune convertissait. Où il avait prêché, on voyait les voleurs restituer, les procès s'éteindre, les ennemis se tendre la main, les maisons de débauche se fermer; les dames, assure-t-on, faisaient sur l'article du luxe et de la toilette des sacrifices aussi méritoires qu'héroïques. Souvent, comme à Riom, une courtisane venue à l'église pour attirer l'attention et braver le missionnaire, s'en retourna fondant en larmes et convertie. « Mesdames, s'écriait le saint prêtre,
» voyez les tombes des morts qui sont enterrés
» dans cette église; percez avec les yeux de l'es-
» prit ces pierres sur lesquelles vous êtes assises,
» vous y verrez les ossements de plusieurs de-
» moiselles qui ont été autrefois aussi belles,
» aussi braves, aussi éclatantes et glorieuses que
» vous, et encore plus, et toute leur gloire n'a
» été que fumée; elles sont mises en oubli. Leur
» corps est la proie des vers : Dieu veuille que

(1) Ruben, pag. 92.

» leur âme ne soit pas rongée par le ver qui ne
» meurt pas (1). »

Le prédicateur n'obtenait ces succès qu'au prix de pénibles fatigues : plus d'une fois il faillit les payer de la vie. Les mœurs n'étaient pas douces en France, au sortir du seizième siècle. De grands seigneurs, contrariés dans leurs passions, ne craignirent pas de s'en venger sur le missionnaire. Des calomnies et des injures on passa à la violence. Un jour, il fut arraché brutalement de la voiture qui le conduisait, et laissé sur le chemin, couvert de coups et de blessures.

Le Père Lejeune se trouvait à Rouen vers 1625 : il y était allé remplacer un confrère, le Père Senault, tombé malade pendant le carême qu'il prêchait. Senault était un orateur en renom; Mme de Grignan le goûtait fort et Voltaire l'a loué. Noble, poli, spirituel, il groupait autour de sa chaire un auditoire nombreux. C'est à ses sermons qu'on vit pour la première fois des scribes (nous disons aujourd'hui des sténographes) occupés à écrire les paroles du prêtre. Senault et Lejeune étaient amis. Cela n'empêchait pas Senault de trouver trop familier et trop simple le style de son confrère; celui-ci, de son côté, re-

(1) *Sermons du Père Lejeune*. — Paris, 1669, t. X, sermon XXXVI.

prochait à Senault d'*énerver* la parole de Dieu.

Notre missionnaire obtint à Rouen un succès prodigieux ; le bruit en courut jusqu'à Paris ; la cour désira l'entendre. Le Père Lejeune n'aurait voulu évangéliser que les bourgs et les villages ; il avait consenti à se faire entendre dans les chaires des grandes villes, mais prêcher à la cour !... il refusa net, et il fallut employer l'autorité du supérieur de l'Oratoire. Il parla sur les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs. L'air humble et mortifié du prédicateur, la simplicité du sujet, de la composition et du débit, étonnèrent et frappèrent le brillant auditoire.

« Quand vous seriez prince, dit l'orateur, quand » vous seriez roi, si vous usez d'oppression envers » vos serviteurs, vous serez puni plus rigoureu- » sement que le moindre de vos sujets. En la » présence de Dieu et au parquet de sa justice, » il n'y a point de maîtres, de princes ni de rois, » tous y sont roturiers, serviteurs et esclaves. Si » vous êtes puissant, il punira vos crimes puis- » samment... vos serviteurs iront en paradis » avant vous, et quand ils y seront vous récla- » merez leurs secours (1). »

(1) Lyon, 1850, *Sermons du Père Lejeune*, t. II, pag. 388.

Il retourna prêcher à Rouen en 1627. C'est alors que la triste infirmité à laquelle il dut son surnom populaire le frappa, à trente-cinq ans, au milieu de ses travaux, sans les interrompre ni les ralentir. « On raconte (si c'est une lé- » gende, elle est belle) qu'étant monté un jour en » chaire, clairvoyant encore et ayant commencé » de prêcher, le nuage de cécité (quelque goutte » sereine) lui vint brusquement avant qu'il eût » achevé son sermon. Il fit une légère pause, » passa la main sur ses yeux et reprit comme » si de rien n'était. Mais lorsqu'il eut fini de » parler, il étendit les mains pour chercher les » degrés qu'il ne voyait plus, et demanda qu'on » vînt l'aider à descendre (1). »

L'activité du Père Lejeune ne fut point diminuée par ce cruel accident ; la sérénité de son âme et la gaieté de son caractère restèrent les mêmes ; rien dans sa vie ne fut changé. On l'appela le Père Aveugle et ce fut tout. « Qui » croirait, dit Ruben, que quarante-cinq années » d'aveuglement n'auraient pas lassé sa patience, » ou du moins contristé son esprit. Il n'a jamais » cherché de remède à son mal, et disait que les » médecins qui guérissent de l'aveuglement ne

(1) Sainte-Beuve, Port-Royal, t, I, pag. 471. — Ruben, pag. 61.

» font voir que de la vanité : tout ce qui est dans » le monde étant vain et la vanité même. Vous » savez, Messieurs, que son aveuglement n'était » point difforme et qu'il avait les yeux presque » aussi beaux que s'il en eût eu l'usage. Cepen- » dant, je suis témoin qu'une fluxion lui en ayant » arraché un, non sans beaucoup de difformité, » il me dit aussi agréablement que s'il eût parlé » d'un autre, que je voyais en lui une chose nou- » velle et surprenante ; car, disait-il, au lieu qu'on » voit ordinairement que les borgnes deviennent » aveugles, vous voyez en moi un aveugle devenu » borgne ! (1) » Il eut longtemps pour guide un saint prêtre de l'Oratoire nommé Michel. Il fit en son honneur les vers suivants :

N'est-ce pas une chose étrange
Et digne d'admiration,
De voir en l'Oratoire un ange
Conduire et servir un démon (2) ?

Le pauvre aveugle n'eut pas toujours un ange pour conducteur ; plus d'un guide brusque et maladroit lui fit faire des chutes dangereuses ; il s'en trouva d'insolents qui exercèrent sa patience,

(1) Ruben, pag. 62.
(2) Ruben, pag. 67 et suivantes.

et auxquels, malgré sa charité, il n'aurait pu appliquer le naïf quatrain composé pour le Père Michel.

On permit au saint missionnaire de dire la messe, malgré sa cécité. La crainte de commettre quelque oubli ou quelque irrévérence lui fit refuser cette permission, et il se réduisit à la communion laïque et quotidienne.

En 1640, 41 et 42, nous trouvons le Père Lejeune à Toulouse ; il y prêcha dans la cathédrale ses panégyriques du Saint-Sacrement, ainsi qu'un curieux sermon dont nous aurons occasion de parler, et qui a pour titre : *Des péchés qui se commettent au palais*. C'est aussi dans cette ville qu'il prêcha un beau discours sur saint Étienne, discours qu'il a dû répéter dans la cathédrale de Limoges, dédiée comme celle de Toulouse au premier martyr. La capitale du Languedoc paraît être, après Limoges, la ville où il a prêché le plus souvent et le plus longtemps : le moderne apôtre du Limousin eut cela de commun avec saint Martial, qui évangélisa lui aussi la grande cité du midi de la France.

C'est à Toulouse que le Père Aveugle fut soumis à une épreuve qui dut lui être bien pénible. L'exactitude de sa doctrine fut mise en doute et sa foi même suspectée. On commença par des insinuations perfides, et comme l'homme de Dieu

laissait dire, la calomnie s'enhardit et leva hautement la tête. Dans l'église de Saint-Cernin, du haut de la chaire, un abbé, Lescalopier, accusa publiquement le Père Aveugle de prêcher une doctrine fausse. Il lui reprochait d'exagérer, jusqu'à les rendre impossibles, les dispositions au Sacrement de Pénitence, d'enseigner que l'*attrition* ne sert de rien, et que l'absolution donnée par le prêtre ne fait que déclarer les péchés remis au lieu de les remettre par sa propre force. Cela revenait à dire que l'oratorien était janséniste. Ses amis et ses admirateurs s'émurent. L'archevêque étant absent, on dénonça le calomniateur aux grands vicaires. Les parties furent entendues contradictoirement. Les chanoines de la cathédrale, qui avaient suivi la station du missionnaire, rendirent à l'exactitude de sa doctrine le témoignage le plus complet. L'abbé Lescalopier fut obligé de se rétracter dans la chaire de la cathédrale et dans celle de Saint-Cernin.

De Toulouse le prédicateur se rendit à Metz, vers 1644, afin d'y travailler à une mission en faveur des calvinistes. Cette mission était provoquée par la reine-mère et dirigée par saint Vincent de Paul. C'est dans cette occasion qu'il prêcha les six discours de controverse qui font partie de ses œuvres.

J'arrive à une date que je ne crains pas d'appeler

mémorable dans les fastes de notre pays. En 1647 et 48, le Père Lejeune vint prêcher l'avent et le carême dans la célèbre collégiale de Saint-Martial. Sa réputation l'avait précédé, et les habitants de Limoges s'attendaient à d'éloquents discours. Peut-être ne s'attendaient-ils pas à être convertis : beaucoup qui en avaient besoin le furent. Leur reconnaissance fut bien simple : ils prièrent le Père Lejeune de rester chez eux. « Limoges, dit un remarquable écrivain, était un » centre de généreuse hospitalité : le serviteur » de Dieu avait soixante ans ; il était aveugle, il » souffrait de la pierre et pliait sous le poids des » austérités. Autour de sa personne, sous les » auspices de l'évêque, François de Lafayette, » se forma comme une sainte ligue pour le retenir » à Limoges. Ces instances réitérées et persis- » tantes furent pour le vieillard comme un ordre » de Dieu. Déférant aux vœux de nos pieuses » populations, il fixa sa résidence dans l'Oratoire » de la rue Manigne (1). »

Les choses n'allèrent pas aussi vite que le souhaitaient les Limousins. Quoique aveugle, infirme et déjà âgé, le Père Lejeune était encore plein d'ardeur. C'était le prédicateur de France le plus en vue ; les évêques se le disputaient ; il

(1) P. Laforest, *Limoges au* XVII^e^ *siècle*, pag. 570.

devait avoir des engagements pris pour des carêmes et des missions. D'ailleurs, il dépendait du supérieur de l'Oratoire, avec qui il fallut négocier. Ces négociations prirent du temps, et ce n'est guère qu'en 1652 que le Père Lejeune se fixa définitivement en Limousin.

Il y avait à cette date dans notre pays un orateur en renom, Gabriel Ruben, théologal de la collégiale d'Eymoutiers et prieur de la Villeneuve, était l'aigle de la chaire limousine. Bien que pieux et zélé, il n'était pas sans quelques prétentions à l'art de bien dire ; en conséquence, il semait des fleurs de la rhétorique les sentiers austères de la théologie. Il prêcha devant le Père Lejeune et insista pour avoir son avis. Il l'eut plus franc peut-être qu'il ne l'attendait. « Vous avez, lui dit le missionnaire, un beau talent pour vous damner (1). »

Ce mot fut un trait de lumière pour le jeune prédicateur. Dès lors, il mit plus de simplicité dans sa composition, plus de naturel dans son style et moins de prétention dans son débit. Ses discours gagnèrent du côté de l'instruction ce qu'ils perdaient du côté d'un vain éclat. Gabriel Ruben devint le disciple du Père Lejeune, partagea ses travaux de missionnaire et fit, après

(1) Tabaraud, *Vie du P. Lejeune*, pag. 37.

sa mort, son oraison funèbre dans l'église de Saint-Pierre-du-Queyroix. Il mourut supérieur de l'Oratoire de Limoges, en 1693.

J'ai sous les yeux un manuscrit qui a pour titre : *Procès-verbaux de la Compagnie du Saint-Sacrement à Limoges*. J'y puise quelques détails intéressants.

La maison de l'Oratoire de la rue Manigne était pauvre. Le Père Lejeune et le prêtre qui lui servait de guide devenaient une charge ; il fallut aviser. Les membres de la Compagnie, prêtres et laïques pieux appartenant aux premières familles de la ville, firent une quête afin de fournir une pension au Père Aveugle. Cette pension commença à être payée en 1654. L'arrangement définitif ne fut conclu que plus tard. « Cejourd'hui, 3 febvrier » 1655, a été payé au révérend Père supérieur » de l'Oratoire la somme de quatre cents livres, » pour la nourriture et l'entretien du Père » Lejeune, dont le Père supérieur a donné acquit » soubs le nom de Monsieur Londeix, l'un des » confrères de la Compagnie, soubs les condi- » tions verballes suivantes, que le Père Lejeune » séjournera au moins deux mois dans la ville de » Limoges, et emploiera le reste de l'année dans » le diocèse et ne pourra aller ailleurs. »

A cette époque, la bourgeoisie limousine appréciait les religieux qui instruisent et con-

solent les ignorants et les pauvres, et elle ne leur refusait pas un morceau de pain.

Je le répète, ce n'était pas le repos, mais le travail encore que le Père Lejeune venait chercher parmi nous. Nos ancêtres, après avoir eu de la peine à obtenir le vieux missionnaire, eurent du mal pour le garder. La Compagnie du Saint-Sacrement dut employer le concours du pouvoir municipal. « 13 mai 1655. Messieurs de Savignac » et Londeix pourvoiront à faire écrire à Paris » par Messieurs les consuls, au Général de l'Ora- » toire, touchant la *rétention* du Père Lejeune. »

La Compagnie du Saint-Sacrement s'entendait avec le Père Aveugle, et lui indiquait les paroisses où il devait aller donner des missions. « 23 avril » 1656. Monsieur Poilevé prié d'écrire au Père » Lejeune pour la mission de Rochechouart. » — « 24 août 1656. Parler au Père Lejeune pour » savoir s'il pourrait bailher 7 ou 8 jours à Vicq, » en revenant de Treignac. » — « Parler au Père » Lejeune pour la mission de Blond. » — « Résolu » que s'il se présente quelque mission près » Bellac, on permettra au Père Lejeune d'aller à » l'Isle-Jourdain, etc. » — « 23 septembre 1660. » La Compagnie permet que le Père Lejeune » s'engage pour l'avent et le carême à Sarlat. »

Le Père Aveugle fut le Vincent de Paul du Limousin. C'est lui qui établit à Limoges d'abord,

En 1658, le Père Lejeune songeait à faire imprimer ses *Sermons*. La Compagnie du Saint-

et ensuite dans les villes et bourgs du diocèse, les Compagnies de Dames de charité qui subsistent encore. Écoutons son panégyriste : « Ces sociétés » si saintes de Dames de la charité qu'il a érigées » par votre autorité, Monseigneur, dans tous les » lieux de votre diocèse, seront de perpétuels » monuments de l'amour qu'il avait pour les » pauvres... L'illustre Compagnie des Dames de » charité de cette ville de Limoges est la fille aînée » de son zèle pour les pauvres et la mère de » toutes les autres de ce diocèse : elle a reçu les » prémices de l'esprit de cet homme apostolique. » Dieu veuille qu'elle fasse toujours ses efforts » pour croître de plus en plus dans la charité, » afin de pouvoir être la joie et la couronne de » son instituteur (1). »

Comment les dames de Limoges auraient-elles pu rester insensibles à ces touchantes paroles du missionnaire?

« Dieu veut que nous prenions part aux souf- » frances et aux afflictions d'autrui, par esprit de » miséricorde et de compassion. Pour cela, il » est très utile de donner l'aumône par vous- » mêmes, de visiter les pauvres et d'entrer dans » les prisons : la vue des misères d'autrui vous

(1) Ruben, pag. 37.

solent les ignorants et les pauvres, et elle ne leur refusait pas un morceau de pain.

» touche le cœur et vous attendrit de compassion. » La nature a destiné le même sens à la vue et » aux larmes, parce que nous pleurons plus aisé- » ment les misères que nous voyons nous-mêmes » que celles que nous entendons raconter. Comme » le fils de Dieu pleura étant auprès du sépulcre » de Lazare, ainsi, quand vous voyez un pauvre » malade couché sur un peu de paille, en un » grenier exposé à tous les vents, avec trois ou » quatre enfants tout nuds, sans pain et sans » bois, sans argent et sans secours, votre cœur » est attendri et vous lui faites l'aumône, comme » saint Paul le recommande, avec des entrailles » de miséricorde, *viscera misericordiæ* (1). »

L'oratorien était surtout populaire dans les campagnes ; chaque paroisse voulait avoir sa mission prêchée par le Père Aveugle. Il fallait que ce désir fût bien vif, car, pour le satisfaire, les paysans limousins allaient jusqu'à donner de l'argent. « 29 juillet 1660. Monsieur de St-Maurice est prié » de proposer à Monsieur l'official d'écrire une » lettre-circulaire à Messieurs les curés, pour » empêcher l'abus qui est commis par quelques » personnes qui font des quêtes à la campagne, » sous prétexte des missions du Père Lejeune. »

(1) *Sermons du P. Lejeune*, Paris, 1669. t. II, sermon LXIX.

En 1658, le Père Lejeune songeait à faire imprimer ses *Sermons*. La Compagnie du Saint-Sacrement s'occupa de cette affaire. « 18 juillet. » Monsieur Martin parlera avec Catv, imprimeur, » pour voir s'il y aurait quelque disposition pour » l'impression des *Missions du Père Lejeune.* » Ces ouvertures ne furent pas accueillies, car, le 27 avril 1662, nous lisons au procès-verbal : « Monsieur » de Savignac est prié de faire sçavoir au révérend » Père Lejeune que la Compagnie lui permet, » à cause de ses écrits, d'aller à Toulouse prêcher » l'advent et le carême. » Le premier volume des *Sermons du Père Lejeune* fut édité à Toulouse, chez Boude, en 1662.

Peu d'hommes (ce mot est ici trop faible), peu de saints ont montré autant d'héroïsme que le Père Lejeune. A l'âge de plus de soixante ans, aveuglé, fréquemment malade, tourmenté par les douleurs de la pierre et une hernie effroyable, il parcourt en tous sens les campagnes à demi sauvages du Limousin. Ces courses ont lieu l'hiver, car l'été les populations sont occupées sans relâche aux travaux des champs. Le pays est âpre, montueux, couvert de bois, sans routes et presque dépourvu de sentiers ; on est obligé d'aller à cheval et souvent à pied. Les paysans ne parlent qu'un patois grossier, habitent des chaumières enfumées et ne vivent que de châtaignes et de pain

noir. Le missionnaire partage leur régime. Quelquefois, la générosité d'un seigneur ou la piété d'une noble châtelaine couvre sa table de mets délicats : il n'y touche pas ; lui-même les distribue aux pauvres ou les fait porter aux malades. Aux fatigues de l'apostolat, il joint les macérations d'un anachorète. Exténué par le jeûne, il porte un cilice armé de pointes de fer sous son vêtement. Ce vêtement est moins à lui qu'aux pauvres, et il lui arrive, comme à saint Junien, de l'échanger contre les haillons d'un mendiant.

La mission ouverte, le Père Lejeune y travaille avec une ardeur surhumaine. Les pauvres, les ignorants, les grands pécheurs sont sa part. C'est lui qui fait le catéchisme aux enfants et va visiter, dans les villages éloignés, les infirmes et les vieillards qui ne peuvent se rendre à la paroisse. Il est le premier en chaire et le dernier au confessionnal ; sa vie se passe dans l'église, d'où ses confrères sont obligés de l'arracher pour le forcer à prendre quelque repos. La mission ne réussit pas toujours, surtout à ses débuts, alors l'humble vieillard en accuse ses péchés et son indignité ; ses jeûnes deviennent quotidiens et ses macérations effrayantes. La maladie ne peut l'arrêter : il lui commande et la domine par son énergie. On le voit, comme à Nedde, se faire porter en chaire, s'y faire soutenir et parler pen-

dant deux heures des miséricordes de Dieu devant un immense auditoire, auquel il arrache des larmes et des sanglots.

Sa poitrine est-elle brisée et sa voix éteinte, il monte en chaire, s'agenouille, et les mains jointes, le visage ardemment fixé vers l'autel, il prie comme un séraphin. C'est alors qu'il fait les conversions les plus éclatantes. Ceux qui avaient résisté à sa parole cèdent, sans pouvoir se défendre, à l'amour divin qui sort du cœur de l'apôtre et illumine d'une manière visible son regard transfiguré.

Cet homme ainsi perdu dans les campagnes du Limousin était un des esprits les plus éclairés et les plus savants de son époque. Outre l'Écriture, les Pères, la théologie et le droit-canon qu'il savait à fond, il connaissait le latin, le grec et l'hébreux. Son érudition est telle qu'elle effraye aujourd'hui notre frivolité. D'Auzances en Combraille et de Saint-Junien en Limousin, il dédiait ses sermons aux plus grands noms de France et aux cours souveraines du royaume.

La fin d'une mission était un vrai triomphe pour le Père Lejeune. Les populations enthousiasmées s'opposaient à son départ, et il était obligé de leur promettre de revenir. On se séparait au milieu des sanglots et de mille bénédictions. Des cavalcades s'organisaient qui accom-

pagnaient le plus loin possible le saint missionnaire. Son humilité s'effraya de cette vénération qui lui venait des peuples ; il prit le parti de s'y soustraire. Lorsqu'une mission touchait à sa fin, il en laissait la conclusion à ses confrères, et, se sauvant de nuit, il allait en commencer une autre dans quelque paroisse voisine.

Peut-être n'y a-t-il pas dans le Limousin une seule paroisse que le Père Lejeune n'ait visitée en personne ou par ses compagnons, pendant les vingt ans qu'il passa dans notre pays. La première mission régulière eut lieu à Limoges dans l'église de Saint-Pierre-du-Queyroix, en 1653. L'affluence fut énorme ; Monseigneur de Lafayette suivit tous les exercices, auxquels les consuls et tous les corps constitués se montrèrent fort assidus. Des raisons, que je donnerai probablement dans la troisième partie de cette étude, me font penser que c'est pendant cette mission que le Père Lejeune prêcha les dix-sept sermons qu'il a composés sur la pénitence de sainte Madeleine.

De Limoges il se rendit à Saint-Junien, où il était appelé par un chanoine de cette ville, nommé Junien de Glane. Les exercices durèrent depuis le 1er janvier jusqu'au dimanche de la quinquagésime de l'année 1654. Douze prêtres accompagnaient le chef de la mission, dont Junien de Glane fit tous les frais. Le père Aveugle re-

à de rudes épreuves. Aussi, dès que le Supérieur

tourna à Saint-Junien l'année suivante, en 1655 (1). Il s'y trouvait le 12 décembre 1666, et il y dédiait un volume de ses Sermons *à Messeigneurs les trois États de la province du Languedoc.*

« Dans la première mission qu'il fit à Saint-
» Junien, en plein hiver, la litière qui l'y portait
» ayant été renversée sous le pont de Laurence,
» à demi-lieue seulement de Limoges, notre saint
» aveugle se trouva sous les eaux comme un autre
» saint Paul. En étant sorti, il ne songea qu'à sa
» mission, sans vouloir écouter les prières qu'on
» lui faisait ou de retourner à Limoges, ou de
» se jeter en quelque village pour se sécher. Il
» se fit porter tout glacé à Saint-Junien, qui est
» à quatre ou cinq lieues de là (2). »

Les chutes abondent dans les voyages du missionnaire aveugle. A Bonnesaigne, il roule tous les degrés de l'escalier d'une tour ; il se relève comme il peut et dit à son guide : « Allons prêcher. »

En une autre circonstance, il tomba et se fit une blessure à la tête ; il y mit lui-même une feuille de papier et monta en chaire sans plus d'émotion.

(1) L'Abbé Arbellot, *Chronique de Maleu*, pag. 218.
(2) Ruben, pag. 98.

pagnaient le plus loin possible le saint missionnaire. Son humilité s'effraya de cette vénération

Il était autrement sensible aux blessures du cœur. Il en reçut une qui lui arracha des larmes amères, et dont il ne se consola jamais entièrement. En 1655, à Saint-Cyr, sur les frontières du Périgord, il perdit son guide, le Père Michel, prêtre de l'Oratoire, avec qui il avait vécu dans l'intimité pendant vingt-trois ans. Après le Père Aveugle, c'était celui de tous les missionnaires que les populations limousines avaient le plus en vénération. Les habitants de Saint-Cyr mirent dans leurs intérêts le seigneur de Hautefort, et ensevelirent dans le chœur de leur église le prêtre mort, malgré les réclamations du Supérieur de l'Oratoire de Limoges et les plaintes du Père Lejeune. A toutes les raisons, ils répondirent que Limoges avait assez de saints et qu'ils voulaient garder celui que la Providence leur envoyait. Le bruit s'étant répandu qu'on avait exhumé secrètement le Père Michel, il fallut, pour calmer l'agitation des habitants, ouvrir le tombeau. Quoique seize jours se fussent écoulés, le corps fut trouvé dans le même état d'intégrité qu'il avait le jour de son décès.

Le fait arrivé à Saint-Cyr, à l'occasion de la mort du Père Michel, pouvait se reproduire si le Père Aveugle venait à mourir dans quelqu'une de ses fréquentes missions, où la rigueur des saisons et l'excès du travail l'exposaient souvent

à de rudes épreuves. Aussi, dès que le Supérieur de la maison de l'Oratoire le savait malade en quelque endroit, il y accourait en voiture pour le ramener à Limoges, avec les précautions qu'exigeait son état. Monseigneur de Lafayette ne témoignait pas moins d'intérêt pour ce digne coopérateur, dont il connaissait tout le prix. Averti qu'il était tombé malade à Nedde, et qu'on y prenait des moyens pour renouveler à son égard ce qui s'était passé à Saint-Cyr pour le corps du Père Michel, il écrivit la lettre suivante au curé de la paroisse : « J'ai appris avec grande » douleur la maladie de notre bon et très cher » Père Lejeune : j'envoie mon équipage pour le » transporter ici en quelque état qu'il soit de vie » ou de mort. Je désire et vous ordonne que cela » soit exécuté sans aucun empêchement, m'assurant que vous ferez votre devoir. » Cette lettre est datée du 15 mai 1664 (1).

Le missionnaire retourna à Nedde en 1669. Cette fois encore il y tomba malade, et on le ramena à Limoges sur un brancard. La fille de Pierre de Romanet, seigneur de Beaune, vit passer le saint vieillard et le supplia de la bénir. Elle attribua à cette bénédiction la prompte gué-

(1) Tabaraud, pag. 7.

rison d'une longue et douloureuse maladie qui avait résisté à l'art des médecins. Dans une pièce du 16 octobre 1673, Pierre de Romanet s'engage à affirmer ce fait sous serment, et à le faire affirmer de même par deux autres personnes qui en avaient été témoins.

Le Père Aveugle prêcha sa dernière mission à Nontron, au commencement de l'année 1671. L'église ne pouvant contenir la multitude des fidèles, il se fit monter sur une pierre, à la porte d'entrée, et de là il parla pendant longtemps en plein air, à un immense auditoire. Cet effort l'épuisa, et on le ramena mourant à Limoges. S'étant un peu remis, il força ses supérieurs de lui permettre de prêcher dans sa bien-aimée église de Saint-Pierre-du-Queyroix. Ce fut sa dernière prédication, « le chant du cygne, » comme dit le bon Ruben.

Impatient du repos, il essaya de faire le catéchisme à quelques enfants réunis dans la chapelle de l'Oratoire; cette tâche lui devint impossible et il dut rester dans sa cellule.

Il est rare que ceux qui ont été longtemps soldats n'éprouvent pas dans leur vieillesse de cruelles infirmités, conséquence des fatigues de la guerre et de la vie des camps. Il en fut ainsi pour le soldat du Christ, pour le vétéran des missions. Ce corps surmené s'affaissa tout entier

dans la souffrance. Ce fut moins une maladie qu'une complication et une explosion de toutes sortes de maux. Ce martyr dura dix-neuf mois. La patience et la sérénité du religieux furent admirables; sa prière était continuelle, son humilité acquit ces degrés qui semblent une folie au monde. Mascaron, nommé évêque de Tulle, passa à Limoges et alla avec l'évêque de Lombez visiter le célèbre Père Aveugle. « Ah! Messei-
» gneurs, s'écria le malade, en essayant de les
» saluer, priez Dieu pour un pauvre homme qui
» vit là en épicurien et sans gagner le pain qu'il
» mange. On a de moi une trop bonne opinion;
» je ressusciterai un jour, ne serait-ce que pour
» la démentir. »

Le zèle et la charité du missionnaire subsistaient. Il demandait souvent des nouvelles d'un prêtre appelé Boyron, qui lui avait servi de guide et qui se mourait dans une chambre située au-dessus de la sienne. Un jour qu'on l'avait laissé seul, il se laissa tomber du lit, se couvrit comme il put de quelques vêtements, et, s'aidant des coudes et des genoux, il monta à tâtons embrasser son confrère et l'exhorter à mourir saintement.

Trois semaines avant sa mort, Gabriel Ruben, partant pour une mission, alla prendre congé de lui. « Ah! mon ami, lui dit-il, le pauvre peuple

» des campagnes ne connaît pas Notre Seigneur » Jésus-Christ, faites-le bien connaître, aimer et » servir. Si on ne connaît pas Jésus-Christ on est » perdu. »

Le mal cependant augmentait. La ville de Limoges, triste comme à la veille d'une calamité publique, suivait avec angoisse les progrès de cette illustre agonie. Monseigneur de Lafayette, retenu par des affaires urgentes, envoya son grand-vicaire, son secrétaire et son aumônier auprès du malade, pour lui demander sa bénédiction et lui exprimer le regret de ne pouvoir aller la recevoir en personne. Le malade refusa humblement de bénir son évêque, puis comme les visiteurs s'apitoyaient sur ses souffrances, il détourna la conversation et les entretint des besoins religieux du diocèse et des moyens d'y pourvoir.

Le Père Lejeune mourut le 19 août 1672, à l'âge de quatre-vingts ans.

A peine cette mort fut-elle connue, que la ville entière se précipita vers la maison de l'Oratoire. L'affluence des visiteurs fut si grande, qu'il fallut étayer la salle où le corps avait été exposé. « Tous, » dit Ruben, voulaient voir ce corps qui avait » conservé dans son cercueil tant d'éclat et de » majesté, qu'il semblait plutôt aux portes de la » résurrection et de la vie qu'entre les bras de la

» rendre les honneurs publics; et quand Votre » Grandeur jugera à propos de faire des infor-

» mort. (1) » On déchirait ses vêtements, on se disputait les objets qui avaient été à son usage, on l'invoquait à haute voix comme un saint. L'évêque vint à la suite du peuple : il s'agenouilla, baisa les pieds et les mains du mort et s'écria au milieu des sanglots : « Pauvre ville de Limoges, » tu viens de perdre ton père ! »

Les funérailles furent célébrées dans la chapelle de l'Oratoire, où le Père Lejeune fut enterré. Quelques jours après, Monseigneur de Lafayette ordonna un service solennel dans l'église de Saint-Pierre-du-Queyroix. L'évêque célébra la messe et Gabriel Ruben fit l'oraison funèbre. L'orateur appela le Père Lejeune : « le moderne apôtre du Limousin, » titre glorieux que l'auditoire sanctionna de ses sanglots et de ses larmes.

J'ai déjà fait bien des emprunts à Ruben; je lui en fais quelques-uns encore qui achèveront de faire connaître le Père Lejeune et de montrer en quelle estime le tenaient ses contemporains :

« Messieurs de Limoges, vous avez été cher- » cher le Père Lejeune jusqu'au bout du royaume, » et nous avons été assez heureux pour être » préférés à tant d'autres diocèses; car il était » demandé, l'on accourait à lui de toutes parts » comme à un autre Jean-Baptiste. C'est vous,

(1) Si cette phrase était dans Bossuet, on l'admirerait.

» des campagnes ne connaît pas Notre Seigneur

» Monseigneur, qui ne vous êtes pas contenté
» d'attirer ce grand homme dans votre diocèse et
» de l'envoyer partout pour y porter le feu que le
» Fils de Dieu est venu porter sur la terre, mais
» qui l'avez encore obligé d'y faire son séjour.....
» Les cours souveraines, les plus grandes villes
» du royaume, les États-généraux du Languedoc,
» les ducs et pairs de France, et plusieurs de
» Messeigneurs les prélats, vos confrères, n'ont
» pas eu assez de forces et d'attraits pour l'en-
» lever à votre diocèse; on a été contraint de se
» réduire à vous l'emprunter quelquefois, et on a
» regardé comme une grâce bien précieuse le peu
» de temps que vous l'accordiez aux grandes
» sollicitations que l'on vous faisait de tous
» cotés..... Ce flambeau n'est pas plutôt éteint
» que Dieu lui donne un éclat tout nouveau,
» portant les peuples à lui rendre des honneurs
» et des devoirs qu'on ne rend qu'aux saints. Et
» vous, Monseigneur, qui l'avez aimé jusqu'à la
» fin, vous vîntes vous-même répandre des larmes
» sur cette illustre tombe. Vous donnâtes des
» témoignages publics de la vénération que vous
» aviez pour lui, en lui baisant les pieds et les
» mains. Il n'en fallait pas davantage dans les
» premiers siècles pour canoniser les saints;
» l'autorité de l'évêque et la religion des peuples
» se trouvant jointes ensemble, leur faisaient

» rendre les honneurs publics; et quand Votre
» Grandeur jugera à propos de faire des infor-
» mations juridiques, on viendra déposer de toutes
» parts pour rendre témoignage des bienfaits si-
» gnalés qu'on a reçus de Dieu par l'intercession
» de ce fidèle serviteur (1). »

Un contemporain du Père Lejeune, l'oratorien Lami, mathématicien incapable d'exagération, parle ainsi du Père Aveugle :

« Le prédicateur est un homme envoyé de Dieu
» pour détourner du vice et porter à la vertu.
» C'est sur cette idée que je dis que le Père
» Lejeune était un excellent prédicateur. Sa vie,
» ses actions, ses paroles étaient tournées de ce
» côté-là. Il faisait avant que de dire; et comme
» il savait que la semence de la parole ne peut
» germer dans les âmes si elles ne sont arrosées
» de la grâce, il adressait continuellement ses
» vœux à Dieu pour l'obtenir. Il priait beaucoup
» plus qu'il n'étudiait; il convertissait beaucoup
» plus de pécheurs par les austérités de sa vie
» pénitente que par la force de ses discours. Il
» regardait le prédicateur comme une espèce de
» médiateur entre Dieu et les peuples. Je suis
» charmé lorsque je lis ses ouvrages : j'y trouve

(1) Ruben, pag. 194 et suivantes.

» un zèle admirable pour le salut des âmes (1). »

Oh! qu'on fait bien de ne travailler que pour Dieu. Ce saint, cet homme d'un talent éminent, ce bienfaiteur de notre pays, est presque inconnu de nous : le nom du Père Lejeune prononcé en Limousin n'y éveille aucun écho. Sur ces montagnes, dans ces vallons où il passait en évangélisant la foule, les vestiges de ses pieds se sont effacés. A peine quelque paroisse garde-t-elle perdue dans ses archives la date d'une mission prêchée par le Père Aveugle. Je le répète, cet oubli est une injustice et une ingratitude. Cette simple notice l'a peut-être déjà démontré; l'examen des œuvres du Père Lejeune le prouvera jusqu'à l'évidence.

(1) Paris, 1683, *Entretien sur les Sciences,* pag. 384.

» rendre témoignage que leur lecture est si tou-
» chante qu'on ne peut les lire sans en être vive-

II

INFLUENCE DU PÈRE LEJEUNE SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

On loue plus volontiers les grands sermonnaires qu'on ne les lit. Bossuet, Bourdaloue et Massillon sont classiques, c'est-à-dire admirés sur parole. Quant aux sermonnaires de troisième et même de second ordre, ils sont parfaitement inconnus. Un homme du monde veut-il faire une lecture édifiante, il la fait ailleurs que chez eux. Ce tort, si c'en est un, est excusable : il faut presque autant de courage pour lire un sermon médiocre que pour subir une tragédie de deuxième choix. Ces discours pouvaient avoir de la chaleur et de la vie quand une voix vibrante les prononçait du haut de la chaire, devant un immense auditoire; mais qu'ils sont froids sur le

» un zèle admirable pour le salut des âmes (1). »

Oh ! qu'on fait bien de ne travailler que pour

papier ! Argumentation, figures, mouvements oratoires, tout nous paraît de glace, et l'ennui, un invincible ennui suinte par tous leurs pores de ces pages estimables.

Les sermons du Père Lejeune échappent à cette infirmité littéraire : ils n'ennuient pas. Un souffle de vie y circule ; c'est une lecture édifiante, austère et pourtant non pénible. Outre la simplicité et l'onction, la verve, l'originalité, le sel gaulois, qui vaut bien le sel attique, animent et vivifient tout ce fonds théologique.

« Le père Lejeune, dit M. Jacquinet, mérite » qu'un souvenir durable s'attache à son nom et » même n'est pas indigne, quelles que soient les » imperfections de son style, de trouver encore » aujourd'hui des lecteurs (1). »

Je le crois bien !

L'œuvre du Père Aveugle est considérable ; elle ne se compose pas de moins de trois cent soixante-deux sermons. Avant d'examiner ces discours en eux-mêmes, il n'est pas sans intérêt de voir ce qu'en pensaient les contemporains. Je commence par l'appréciation qu'en fait Ruben dans son oraison funèbre.

« Le royaume est tout rempli de ses livres, et » ceux qui les ont lus attentivement peuvent

(1) *Des Prédicateurs au* XVIIe *siècle*, pag. 170.

» rendre témoignage que leur lecture est si touchante qu'on ne peut les lire sans en être vivement pénétré. On en voit tous les jours des effets merveilleux. Les supérieurs et les directeurs des séminaires et des communautés ne se sont pas contentés de les faire lire publiquement plusieurs fois, mais ont publié partout qu'ils n'avaient point de livres plus forts et plus efficaces à donner à ceux qui voulaient sincèrement revenir à Dieu, et qu'ils faisaient tous les jours des conversions admirables.

» Je ne saurais exprimer la grâce et la bénédiction que Dieu a donnée à la lecture de ces livres ; nous en apprenons tous les jours des merveilles, et des personnes de toutes sortes de conditions ne peuvent se lasser d'en parler avec éloge. Je dirai seulement qu'un ecclésiastique savant et grand prédicateur fut si touché de la lecture de ces livres, qu'il se mit en chemin à pied, le cœur plein de la tristesse qui est selon Dieu, que cette lecture avait imprimée en son âme. Il fit près de cent lieues pour rencontrer le bon père, qu'il trouva dans un méchant village où il faisait la mission. Il se jeta à ses pieds, et après avoir conféré avec lui pendant deux jours, il s'en retourna dans son pays, d'où il revint le trouver une seconde fois.

» Je connais un gentilhomme que son pasteur

» saintes maximes que l'auteur a déduites avec

» a heureusement retiré de la débauche par la
» lecture de ces livres, et qui publie partout qu'il
» est redevable de son salut aux écrits du Père
» Lejeune.

» Une autre personne de qualité ne pouvait
» jamais se rassasier de la lecture de ces livres
» et les avait tous lus jusqu'à treize ou quatorze
» fois, lisant régulièrement un sermon chaque
» jour.

» Il ne faut donc pas s'étonner si le débit en
» est si grand et si on les imprime dans les meil-
» leures villes du royaume; les pays étrangers
» en ont demandé la traduction. Ces livres sont
» d'autant plus recommandables que l'auteur ne
» les conseillait à personne et n'en parlait ja-
» mais (1). »

Qui ne voit que l'exagération est absente ici et que Ruben ne fait que constater les faits?

Rien n'est sec comme une approbation de docteur en théologie. On constate que le livre ne renferme rien contre la foi et les mœurs, que la lecture en sera utile, et c'est tout. Lorsqu'il s'agit du Père Lejeune, l'approbation tourne au panégyrique et le panégyrique à l'enthousiasme.

Je cite intégralement, malgré sa longueur, la pièce suivante :

(1) Ruben, pag. 188 et suiv.

» même esprit que le Père Lejeune les a prêchés,
» qui est l'esprit de Dieu dont il est rempli.

» Fait à Limoges, ce seizième février 1662.

Approbation de M. Cazenave, docteur en théologie et professeur en l'Université de Toulouse.

« Quiconque travaillera sérieusement à se
» mettre dans le chemin du ciel ou y conduira
» les autres, avouera que ce livre composé par le
» Père Lejeune, dit le Père Aveugle, prêtre de la
» Compagnie de l'Oratoire de Jésus, n'a pas
» besoin d'approbation, puisqu'il la porte avec
» soi, et qu'il se donne plus de créance et d'au-
» torité qu'il n'en peut recevoir. On ne saurait
» douter de la solidité et de la vérité de la doc-
» trine qui y est contenue, sans révoquer en
» doute les principes sur lesquels est établie toute
» la religion chrétienne. C'est pourquoi je l'ai lu
» avec une très grande joie, une satisfaction ex-
» traordinaire; et outre le fruit que j'ai retiré de
» cette lecture, il faut que j'avoue ingénuement
» que je ressens un grand désir de le relire et une
» forte passion qu'il soit lu sans cesse de ceux
» qui ont un amour sincère pour leur salut. J'ai
» souhaité du plus profond de mon cœur qu'il
» plût à la divine bonté d'en graver profondément
» les sentiments dans les âmes de tous les fidèles,
» étant pleinement persuadé que le salut des
» peuples ne saurait être plus efficacement pro-
» curé, ni la générale corruption des mœurs plus
» salutairement guérie que par la pratique des
» saintes maximes que l'auteur a déduites avec

» a heureusement retiré de la débauche par la
» lecture de ces livres, et qui publie partout qu'il
» est redevable de son salut aux écrits du Père
» Lejeune.

» tant de lumières et avec une netteté si rare et si pieuse, qu'il paraît visiblement que le même esprit qui conduit l'Église a eu soin de conduire sa plume.

» Je conseille donc d'autant plus cette lecture qu'elle est très nécessaire pour la correction des mœurs dépravées de ce siècle-ci, et qu'elle peut servir de règle à tous ceux qui sont appelés au sacré ministère de la prédication et au gouvernement des consciences, et d'instructions à tous ceux qui travaillent efficacement à se convertir à Dieu par une véritable et sincère pénitence. On ne peut que souhaiter mille bénédictions à l'auteur, lequel, après avoir fortement combattu et ruiné les nouvelles et fausses maximes par les véritables principes du christianisme, nous montre dans cet ouvrage le chemin du ciel et nous y propose la doctrine de la foi catholique et des Pères de l'Église avec des raisonnements si clairs, si forts et si puissants, et il en insinue l'usage avec tant de dévotion, de grâce, de douceur et de force qu'on doit le regarder comme le saint Charles, le saint François de Sales et le Grenade de notre siècle. C'est de lui comme d'une source vive et admirablement féconde que les simples et les ignorants, les prédicateurs, les missionnaires et toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe peuvent puiser les eaux

» même esprit que le Père Lejeune les a prêchés,
» qui est l'esprit de Dieu dont il est rempli.

» Fait à Limoges, ce seizième février 1662.

» de la vie éternelle, et c'est de lui qu'ils peuvent dire : Allons à ce grand serviteur de Dieu, lequel, quoique aveugle des yeux du corps, voit néanmoins si clair des yeux de l'âme qu'il nous montrera le royaume des cieux, nous donnera la science des saints et nous enseignera les vérités de la vie et de l'Évangile de Jésus-Christ. C'est le témoignage que je me sens obligé de rendre à l'auteur et à son livre.

» A Toulouse, ce onzième février 1669. »

L'approbation de 1662, pour être moins prolixe, n'est pas moins louangeuse.

« Nous, soussignés, docteurs régents de l'Université de Toulouse, certifions avoir lu avec exactitude les deux tomes du *Missionnaire de l'Oratoire* (1), composé par le révérend Père Lejeune, rempli d'une doctrine toute céleste, qui éclaire l'entendement et échauffe la volonté ; et ce qui est assez rare ailleurs, on y voit, dans un ordre admirable, une multitude de pensées et des comparaisons naïves enchâssées avec un artifice très agréable. Il est clair dans les matières les plus embrouillées, de telle sorte qu'il

(1) Disons une fois pour toutes que les œuvres du Père Lejeune ont pour titre : *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ou *Sermons du Père Lejeune*.

» a heureusement retiré de la débauche par la
» lecture de ces livres, et qui publie partout qu'il
» est redevable de son salut aux écrits du Père
» Lejeune.

» semble que Dieu ne lui ait fermé les yeux du
» corps que pour rendre plus clairvoyants ceux
» de l'esprit..... Tel est notre sentiment.— Fait à
» Toulouse, le second jour du mois de mars,
» l'an 1662.

» Frère Jean de la Nativité,
» docteur régent et provincial des Carmes.

» Frère Bernard Lapalisse,
» religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs
» et docteur régent en théologie. »

On pensait à Limoges comme à Toulouse. Qu'on me permette de citer cette approbation d'un chanoine de Limoges.

« J'ai lu les sermons du livre intitulé : *le Missionnaire de l'Oratoire*, avec une satisfaction
» extraordinaire, et je n'y ai rien remarqué qui
» ne soit conforme à la foi catholique, apostolique
» et romaine et à ses maximes dans les mœurs.
» De plus, je suis obligé de rendre ce témoignage
» à la vérité et à la sainteté de la doctrine qui y
» est contenue, qu'elle est reçue dans les missions qu'il a faites en ce diocèse avec un tel
» applaudissement de tout le monde, que je reconnais visiblement que la bénédiction du ciel
» y est répandue. Je souhaite que tous ceux qui
» les liront s'appliquent à leur lecture avec le

» même esprit que le Père Lejeune les a prêchés,
» qui est l'esprit de Dieu dont il est rempli.

» Fait à Limoges, ce seizième février 1662.

» Manent, docteur en théologie de la
» faculté de Paris et chanoine de
» l'Église de Limoges. »

Peu de livres sans doute ont excité à leur apparition des sympathies aussi vives et une admiration aussi complète; quant aux recueils de sermons, je doute que même ceux de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon aient jamais été munis d'approbations plus enthousiastes.

Le public était de l'avis des docteurs, la première édition du *Missionnaire de l'Oratoire* parut à Toulouse en 1662 (1); d'autres éditions suivi-

(1) Rouen, 1667; Mayence, 1667; Paris, 1669. A partir de cette époque on ne compte plus les éditions, tant elles sont nombreuses. De nos jours, il n'y a peut-être pas une seule grande librairie catholique qui n'ait donné une édition du Père Lejeune. Malheureusement il y en a peu de bonnes, et on a eu le tort de ne pas suivre exactement l'édition princeps. On a édité en 1825-27 quatre volumes in-12 intitulés : *Pensées du Père Lejeune*. (Le style est rajeuni, c'est-à-dire défiguré.) C'est un choix de passages qu'on a rangés sous différents titres : Dieu, Jésus-Christ, le péché, etc..... Peu d'auteurs résisteraient, comme le Père Lejeune, à une pareille épreuve. Qu'on essaye de tirer de certains

rent de près à Rouen et à Paris. Une traduction fut faite en latin à Mayence avec ce titre : *Deliciæ pastorum patris Joannis Junioris*. Les sermons du Père Aveugle furent en France aussi populaires que sa personne, et il eut de son vivant une gloire à laquelle il n'aspira jamais, la gloire littéraire.

Le Missionnaire de l'Oratoire n'est point, comme on pourrait le croire, une série de sermons sur des sujets détachés : c'est une explication méthodique et complète de toute la doctrine chrétienne, une somme de théologie populaire. Qui aurait étudié attentivement les sermons du Père Aveugle saurait la religion et la saurait très bien. Le prédicateur ne se borne point à quelques vérités principales et à quelques sujets brillants; il traite en détail, les uns après les autres et de très près, tous les points du dogme et de la morale. Deux thèmes cependant semblent lui avoir inspiré une préférence : la pénitence et le péché ont été étudiés et expliqués par le Père Lejeune si souvent et si bien, qu'il n'y a après lui qu'à glaner en cette matière.

L'Oratorien traite d'abord du symbole et de

livres célèbres ce qu'ils ont de substantiel, et on verra si on ne rencontre pas plus de phrases que de doctrine et plus de métaphores que de pensées.

» les liront s'appliquent à leur lecture avec le

assiégeait leurs chaires et se disputait les éditions de leurs livres, un beau et même un bon

tous les dogmes qu'il contient : Dieu, la Trinité, les anges, la création, l'incarnation, la rédemption, la vie de N. S. J.-C. et la fondation de l'Église, etc...

Vient ensuite l'explication du Décalogue, à laquelle le missionnaire rattache toutes les questions de morale. Cette partie du livre est, à mon avis, la plus belle et la plus originale. En tête de cette fraction de la somme (1) où saint Thomas d'Aquin traite des vertus et des vices, un très ancien éditeur a mis ces mots : *Opus planè aureum* : la partie consacrée dans le Père Lejeune à l'explication du Décalogue correspond à la *Secunda secundæ* de saint Thomas, et elle n'est point indigne de l'inscription qui brille au frontispice de l'œuvre du docteur angélique.

Au Décalogue succède l'étude des sacrements et le développement des dispositions qu'ils nécessitent. C'est ici surtout que le prédicateur se fait catéchiste; mais quel catéchiste! et comme il dépasse la plupart des ouvrages modernes faits sur cette matière.

Le Père Lejeune passe ensuite à la prière, dont il parle longtemps et excellemment.

Pour juger équitablement cette œuvre de longue haleine, il faut se placer à sa date et dans le mi-

(1) *Secunda secundæ*.

rent de près à Rouen et à Paris. Une traduction fut faite en latin à Mayence avec ce titre : *Deliciæ*

lieu où elle s'est produite. Je ne suis pas étonné de l'enthousiasme des docteurs qui l'examinaient ; ils n'avaient rien vu de tel. Si, l'oreille encore remplie de la majesté de Bossuet, de la gravité de Bourdaloue, de l'élégance harmonieuse de Massillon, vous venez à ouvrir les sermons du Père Lejeune, ils vous sembleront pleins de défauts ; vous leur trouverez un air de scholastique et d'archaïsme qui vous rebutera ; mais, oubliez les prédicateurs du siècle de Louis XIV et leurs œuvres oratoires, transportez-vous à l'époque où florissait le Père Aveugle, vers 1630, comparez ses sermons avec ceux de ses devanciers et de ses contemporains, et vous serez frappés de la supériorité de son talent, j'allais dire de son génie ; il vous apparaîtra ce qu'il est, le rénovateur et le restaurateur de l'éloquence chrétienne. L'art de la chaire est fixé depuis longtemps par des œuvres immortelles ; nous avons tous dans l'esprit un type du sermon auquel nous ramenons tout discours religieux. Un sermon est pour nous un discours qui a pour matériaux l'Écriture sainte, les Pères et les raisons théologiques ; il n'en fut pas toujours ainsi. Vers la fin du seizième siècle et bien avant dans le dix-septième, sous Henri IV et Louis XIII, les prédicateurs en vogue, Valladier, Besse, Séguiran comprenaient autrement la prédication. Pour eux comme pour le public qui

assiégeait leurs chaires et se disputait les éditions de leurs livres, un beau et même un bon sermon devait contenir à peu près de tout. L'Écriture sainte et la tradition n'étaient pas exclues sans doute ; mais les citations païennes, l'histoire profane, l'astronomie, l'astrologie, la médecine, l'alchimie, l'histoire naturelle et par-dessus tout la mythologie entraient dans le sermon et souvent l'envahissaient tout entier. Notez que la plupart de ces sciences étaient ou fausses ou dans l'enfance. Des anecdotes apocryphes et incroyables, des subtilités dignes de la plus raffinée scholastique, des comparaisons tirées de loin et poursuivies dans les plus minutieux détails, des rapprochements imprévus et forcés, des allégories bouffonnes et même indécentes, voilà comment concevaient et pratiquaient le sermon de doctes évêques et de saints religieux. Je ne parle que pour mémoire de l'emphase, des pointes, du bel esprit et d'un luxe d'épithètes vraiment incroyable.

Ce tableau paraîtrait chargé si je ne faisais quelques citations.

Voici comment Valladier décrit le jugement dernier.

« O détresses ! ô angoisses ! ô terreurs ! ô hor-
» reurs ! ô traverses ! ô affres ! ô épouvante ! ô
» mon Dieu ! ô anges du ciel ! ô esprits bienheu-

» reux! ô pauvre peuple! misérables pécheurs, » et toi mon âme rebelle, assoupie, revêche, stu- » pide, insensible, inexorable, tu dors sûrement? » tu n'y penses pas? Ah! en ce chaos de malheurs » n'y aura un seul coin de refuge! L'enfer sera » tout en rage, en faciende, en gémissements, en » hurlements! Le ciel sera vide et désert, les » anges seront descendus, tous les saints y seront » accourus : *virtutes cœlorum movebuntur*. L'ange, » avec le glaive brandissant, gardera les avenues » du paradis, précipitera les damnés en enfer! » La mer sera en furie, forcenée, enragée, écu- » meuse, flottante. Les villes, les montagnes, les » forêts, les campagnes, les prés tout en cendres » et en brasier! L'air tout en feu, tout en soufre, » tout en foudre et en tintamarre! Le Fils de » Dieu ne fait qne darder charbons, tisons, car- » reaux, lances, roues, couteaux, javelots. Sa » sainte Mère et les saints revoyent les procès; » les diables voltigent partout. Pécheur, où es-tu? » que fais-tu? à quoi penses-tu? Le ciel animé, » l'enfer débondé, la terre embrasée, la mer dé- » bordée, les saints irrités, les hommes criminels, » les diables forcenés, Dieu courroucé, offensé, » injurié. Miséricorde, Seigneur! »

Ce désordre éloquent n'est point incompatible avec la métaphysique la plus abstruse :

» homme, afin de mourir pour sa patrie et par » sa mort faire mourir la guerre (3). »

« L'inhérence actuelle de l'accident, dit Val- » ladier, n'est pas de l'essence de l'accident; ce » qui est la cause que toute la philosophie avoue » que l'accident peut être sans son inhérence. La » subsistance est plus intime à la substance que » l'inhérence à l'accident. »

Il continue ainsi deux pages durant, puis s'apercevant tout-à-coup de l'effet produit sur l'auditoire par ce docte galimatias, il s'arrête et s'écrie tout étonné :

« Dieu me pardonne! vous dormez là où il » faut être le plus éveillés et le plus attentifs, et » me semble à vous voir que vous ne compre- » nez pas bien ce que je vous dis avec tant de » clarté (1). »

Un des plus considérables représentants de la chaire sous Henri IV fut Pierre de Besse, prédicateur du roi, né au bourg de Roziers en Limousin (2). La ville et la cour s'étouffaient à

(1) *Les divines Parallèles de la sainte Eucharistie*, pag. 133 et suivantes, par Séguiran, cité par M. Louis de Loménie, *Magasin de Librairie*, t. IX, pag. 112. Valladier mourut en 1638.

(2) « C'est un Limousin, dit-il dans la préface d'un » de ses recueils, qui a bâti cet édifice, et si tu y recon- » nais, lecteur, des imperfections, que tout ne soit pas » au plomb et à l'équerre, que la façon du bâtiment ne » soit pas bien belle, que les pans des exordes, narra-

» reux! ô pauvre peuple! misérables pécheurs,
» et toi mon âme rebelle, assoupie, revêche, stu-

ses sermons; la vente en fut si considérable qu'elle fit la fortune du libraire. Voici comme il représente Jésus-Christ s'offrant, dans le jardin des Oliviers, à Judas et à ses satellites :

« Ses angoisses sont maintenant passées : le » voici qui s'avance. Voici, ô profanes, ce Scévola » qui, pour mettre sa patrie en liberté et ôter la » vie au tyran des enfers (appelez-le Porsenna, si » vous voulez), ne craindra pas de mettre, non » pas le bras seulement, mais tout le corps dans » les flammes d'une passion. Voici ce fidèle *Opyre* » qui, pour rendre cette rebelle Babylone du » monde entre les mains de son père, sera blessé, » mutilé, navré, couvert de mille plaies. Voici ce » Codrus qui, pour rendre la paix, non pas à la » Grèce seulement, mais généralement à tout le » monde, a changé d'habit, de Dieu s'est fait

» tions et conclusions ne soient pas bien flanqués, que » les périodes ne soient pas bien cimentées, que les » étages de la disposition soient mal dressés, les saillies » et les ouvertures de l'apostrophe mal jetées... Je veux » dire si tu veux tant faire le refrogné censeur que de » décrier cette œuvre, représente-toi que ce n'est pas un » courtisan, mais un étranger, non pas un citadin, mais » un rural qui parle, et que l'oiseau se sent toujours de » son ramage. Mais aussi si tu y trouves du mérite, dis » une fois en la vie : vivent les Limousins. » Cité par M. Louis de Loménie, *Magasin de Librairie*, t. IX, pag. 113.

» homme, afin de mourir pour sa patrie et par » sa mort faire mourir la guerre (3). »

C'est le même prédicateur qui, dans le même sermon sur la passion, s'écriait : « Ames soli» taires, voici maintenant ce *passer* solitaire » duquel a prophétisé David : *vigilari et factus* » *sum sicut passer solitarius in tecto*. Voilà ce bel » oiseau, qui n'aime que les déserts, qui chante, » qui gazouille, qni rossignole, qui fait une mu» sique de prières. Les soupirs servent de basse, » les cris de *superius*, les larmes de ténor, les » oraisons d'aute-contre. L'amour de notre ré» demption tient la mesure. »

Une autre citation de ce genre : je la prends dans Séguiran, jésuite et confesseur de Louis XIII. Il mourut en 1664 et est par conséquent tout-à-fait contemporain du Père Lejeune. Séguiran veut prouver l'entière gratuité de la grâce; il cite quelques textes, puis voici comment il corrobore sa thèse :

« Il semble que les poètes aient de quelque » façon ombragé cette vérité quand, par leurs

(3) Ce sermon fut prêché en 1602 dans l'église de Saint-Séverin et devant le père du grand Condé. *Premières conceptions théologiques pour le carême*, dédiées à M. le Prince. 5e édition. Paris, 1606. Toutes ces belles choses se réimprimaient en 1626 et faisaient fureur. (Voir à la fin du volume la note sur Pierre de Besse.)

» fables et leurs fictions, ils ont dit qu'un jour
» tous les dieux et toutes les déesses s'assemblèrent au ciel devant le grand Jupiter pour
» faire choix et élite des arbres qui leur seraient
» à chacun d'eux les plus favorables. Jupiter tout
» le premier retint le chêne pour son élite,
» Apollon prit le laurier, Junon la genèvre, Vénus
» la myrrhe et ainsi des autres. Minerve voyant
» tel choix commença à rire, disant qu'il eût été
» plus à propos d'élire des arbres portant fruits
» que de choisir ainsi les plantes infructueuses et
» qui ne rendent que du feuillage et de l'ombrage.
» Jupiter prend la parole et dit : « Tout beau ; ce
» n'est pas à cause des fruits que les dieux élisent
» les arbres, ce n'est que pour tant que tel est
» leur plaisir et volonté souveraine. Ainsi, si
» nous sommes justifiés, ce n'est pas pour le
» sujet de nos œuvres seulement, mais c'est de
» grâce (1). »

Il y a quelque chose dans ces sermons de plus fatiguant encore que la mythologie, c'est l'histoire naturelle et les comparaisons qui lui sont empruntées. Besse dit que « le phénix, oiseau
» unique, est l'image de la vérité, parce qu'il ne

(1) *Sermons doctes et admirables sur les Évangiles des dimanches*, prêchés en divers lieux par un célèbre prédicateur de notre temps. Paris, 1617, pag. 32.

» se trouve que sur les montagnes d'Arabie,
» comme la vérité ne se trouve que dans l'Église ;
» le remora, petit poisson qui a la vertu d'arrêter
» les vaisseaux cinglant à pleines voiles, est le
» symbole du péché par lequel fut arrêté le vaisseau de l'humanité voguant sur une mer de
» grâces. »

Que dire des facéties et des plaisanteries qui tombaient du haut de la chaire sans scandaliser personne ? Un moine augustin, homme d'ailleurs très pieux et très docte, appelé le Père André, commença un jour un sermon en ces termes : « Foin du Pape, foin du roi, foin de la reine,
» foin de vous, foin de moi ! *Omnis caro fœnum.* »

Qu'on le remarque bien, cette décadence de la chaire chrétienne était comprise et déplorée par l'Église. Les conciles généraux et particuliers, les plus illustres évêques rappelaient souvent les prédicateurs à la gravité et à la simplicité de la parole évangélique. Que le prédicateur, dit saint Charles Borromée, ne cite que très rarement, *rarissimè*, les doctrines des païens, les vers des poètes et les sentences des philosophes (1). Qu'il

(1) *Ethnicorum doctrinam, poetarum versus, philosophorum disciplinas, sancti doctores ad utilitatem revocari censuerunt : sed concionator hoc faciat rarissimè.*

n'affecte pas un langage recherché (1); qu'il évite l'abus des épithètes et tournures poétiques (2); qu'il n'emploie ni les plaisanteries ni les locutions ridicules (3).

Vains efforts! Le torrent de la mode emportait les digues que lui opposait la sagesse : la mythologie et le galimatias fleurissaient toujours. Faut-il le dire? tel évêque devenu prédicateur sacrifiait au mauvais goût dominant et violait en chaire, sans le savoir et sans le vouloir, les plus sages règlements portés par lui au concile ou au synode.

Saint François de Sales joignit l'exemple au précepte : il porta dans la chaire le véritable esprit chrétien et évita en partie le mauvais goût de son temps. Cependant les sermons du saint évêque sont très inférieurs à ses autres écrits, et si on en avait le courage, il serait facile d'y relever bien des endroits où il ressemble beaucoup aux prédicateurs contemporains, à Camus, par exemple, son ami.

Enfin Malherbe vint...

(1) *Elocutionis genus exquisitum ne affectet.*

(2) *Epithetorum nimium usum et poeticum dicendi genus ne consectetur.*

(3) *Ne facetias ridicula ve verba afferat. Acta ecclesiæ mediolanensis.* Milan, 1599, pars quarta.

Le Père Lejeune est, à mon avis, le premier prédicateur qui se soit affranchi sérieusement de

» sans nous informer s'il est sur son repas, si
» nous l'incommoderons. La mort ne fait pas
» ainsi : *æquo pulsat pede pauperum tabernas*
» *regumque turres;* elle frappe brusquement du
» pied, elle entre à l'improviste dans la maison
» des présidents, des princes, des empereurs; il
» n'y a pas de suisse, d'archer ni de corps-de-
» garde qui puissent l'empêcher de se glisser
» jusqu'au cabinet du roi; elle ne demande point
» s'il est jour en la cour, elle ne s'informe point
» si on est empêché et elle ne dit point qu'elle
» reviendra une autre fois (1). »

Citer « Plutarque en la vie d'Agésilas » à propos de l'Eucharistie est bien inutile, mais le Père Lejeune, qui se permet cette citation, ne la rendra ni ridicule ni choquante, comme auraient fait Besse ou Valladier; s'il n'a pas assez de goût pour se l'interdire, il l'emploiera avec sagesse et la tournera même en beauté et en force pour sa pensée.

« Quand le Sauveur fut sur la fin de sa vie,
» deux natures plaidaient en son esprit et au
» tribunal de son jugement : la nature angélique
» et la nature humaine. Les anges voulaient

(1) Lyon, 1850, t. X, pag. 282.

n'affecte pas un langage recherché (1) ; qu'il évite l'abus des épithètes et tournures poétiques (2) ; qu'il n'emploie ni les plaisanteries ni les locutions

» l'avoir dans le ciel et les hommes voulaient le
» retenir sur la terre ; les anges disaient : *cœlum*
» *cœli Domino*, et les hommes répondaient : *ter-*
» *ram autem dedit filiis hominum* : Jésus est le
» fils d'Abraham et de David. Les anges remon-
» traient que lui-même, Jésus, avait dit : celui
» qui s'humiliera sera exalté : il s'était abaissé
» jusqu'au centre de la terre, il avait donc mérité
» d'être élevé au plus haut des cieux ; les anges
» disaient : le corps de Jésus-Christ est immortel,
» impassible et glorieux, il ne doit pas rester
» dans cette vallée de larmes et de misères ; les
» hommes répliquaient : Jésus est l'époux de
» l'Église et il doit demeurer avec son épouse.
» Que fait le Sauveur ? Il se partage lui-même ;
» sa sagesse infinie trouve le moyen d'accorder
» ces différends et de contenter les deux parties.
» Plutarque dit qu'Agésilas, capitaine lacédé-
» monien, étant obligé de s'éloigner pour quelque
» temps d'un de ses favoris qu'il aimait avec pas-
» sion, s'écria en s'en séparant : Oh ! qu'il est
» difficile d'aimer et d'être sage tout ensemble !
» Oui, cela est malaisé aux hommes qui ont une
» sagesse courte et bornée, mais non pas au Fils
» de Dieu, qui est la sagesse infinie. En établis-
» sant l'Eucharistie, Jésus trouve l'invention de
» se séparer des hommes sans toutefois s'en sé-
» parer ; il est sage et plein d'amour, et même

Le Père Lejeune est, à mon avis, le premier prédicateur qui se soit affranchi sérieusement de l'entraînement général et qui ait rompu d'une manière franche avec les procédés en usage et les formes consacrées par le goût et couronnées par la réputation (1). Avec lui la prédication fait un pas immense ; elle devient sincèrement théologique : l'Écriture et les Pères en forment la substance et le fonds. Il y aura bien encore chez le Père Aveugle des citations profanes, des allusions mythologiques et des comparaisons empruntées à l'astronomie ; mais ces parties seront subsidiaires et accessoires ; ôtez-les, et le sermon restera encore debout : vous n'avez fait qu'émonder l'arbre. Pratiquez la même opération sur les sermonnaires de cette époque, enlevez-leur les citations historiques, scientifiques et mythologiques, l'œuvre disparaît ; elle tombe en morceaux dans vos mains. Vous n'avez pas émondé l'arbre, vous l'avez arraché.

(1) Je n'ignore pas que Godeau, Senault, le jésuite Lingendes et quelques autres prédicateurs contemporains du Père Aveugle, contribuèrent aussi à la rénovation de l'éloquence chrétienne ; mais, ou leurs sermons sont perdus et nous n'en avons que des fragments, comme il est arrivé pour Godeau et Senault, ou ils ont été mis en latin par leurs auteurs, comme ceux de Lingendes ; ou ils sont très inférieurs à l'œuvre du Père Lejeune.

La ressemblance que le Père Aveugle conserve avec les prédicateurs de son temps est moins grande qu'elle ne paraît au premier abord ; leurs défauts, en passant chez lui, s'y sont atténués et ont perdu ce qu'ils avaient de plus choquant. C'est ainsi que s'il cite beaucoup trop, à leur exemple, les auteurs profanes, il les cite avec goût, en choisissant, pour fortifier ou embellir sa pensée, au lieu d'entasser les textes et de faire un vain étalage d'érudition.

Qu'est-il besoin d'Horace dans un sermon? Sans doute, écoutez pourtant le bon missionnaire :

« *Pallida mors æquo pulsat pede pauperum ta-* » *bernas regumque turres.* Cette antithèse d'Ho- » race est fort naïve ; la mort ne fait pas comme » nous, elle est sourde, aveugle, incivile ; elle » ne fait acception de personne. Quand nous » allons à la maison d'un grand pour lui parler » de quelque affaire, nous frappons à la porte du » bout des doigts, et si doucement qu'il semble » que nous craignions qu'il ne nous entende. Nous » demandons si Monsieur est levé, s'il est à table, » s'il n'est point empêché ; nous ne voulons point » l'incommoder, nous reviendrons bien une autre » fois. Quand nous allons à la maison d'un pauvre, » nous frappons rudement du pied, et en frap- » pant nous entrons, à quelle heure que ce soit,

efforts du Père Aveugle pour se mettre à la portée du peuple ; malgré l'humilité de son langage et la simplicité de ses comparaisons, les discours sur Dieu et ses attributs, sur l'âme et ses facultés, sur l'essence de la grâce et son efficacité, sur les causes et les effets de l'Eucharistie, ces discours, dis-je, ne sont point de la théologie populaire, mais de la théologie très élevée et unie à une philosophie difficile. Les questions qui ne se rattachent au symbole que comme des conséquences, et dont on ne parle que dans l'école, sont portées en chaire. Bourdaloue et Massillon n'ont rien de semblable, et ici la méthode du Père Lejeune se rapproche davantage de la manière de Bossuet dans ses premiers sermons.

J'ignore jusqu'à quel point les auditeurs de l'Oratorien pouvaient le comprendre et le suivre ; ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui la masse des fidèles est incapable de cette solide et substantielle nourriture ; il faut la lui émietter et proportionner la quantité et la qualité de la doctrine à son attention distraite et à son intelligence déshabituée et détournée.

Quelle science l'Oratorien a mise dans cette partie de son œuvre ! On est confondu d'étonnement et on se demande comment il avait pu l'acquérir. Écriture sainte, Pères de l'Église, théologie scholastique, écrivains ascétiques et

mystiques, histoire profane, philosophes et poètes de l'antiquité, ce vieux prêtre aveugle sait tout cela, et il l'introduit dans ses discours avec une sûreté et une exactitude qui montrent qu'il ne le sait pas d'hier et qu'il l'a étudié aux sources. Et puis, chose importante, cette érudition est digérée et mêlée aux conceptions de l'orateur ; elle a été pensée et elle sort de son intelligence plus que de sa mémoire.

Tout n'est point parfait cependant dans ces sermons sur le dogme : les autorités et les raisons sont plutôt juxtaposées que fondues ; il y a de la sécheresse et de la subtilité ; les développements sont trop longs et l'orateur s'attarde et se répète. Des comparaisons qui abondent, les unes manquent de justesse, d'autres sont simples jusqu'à la trivialité.

Ce fragment d'un sermon sur la Providence me semble renfermer les qualités et aussi les défauts que je signale.

« L'Écriture sainte et l'Église enseignent en » premier lieu que, comme le rayon du soleil est » tellement attaché à son astre et dépend de lui, » qu'aussitôt que le soleil se couche et s'en va, le » rayon s'évanouit ; ainsi toutes les créatures » dans leur être, ou leur conservation et opéra- » tion dépendent tellement de la première cause, » qui est Dieu, que s'il retirait tant soit peu son

» concours, non-seulement elles ne pourraient » remuer le petit doigt ni faire la moindre action. » mais elles se dissoudraient, se fondraient et

» c'est son amour qui emploie sa sagesse en ce » dessein (1). »

En vérité, plus je lis les sermons du bon missionnaire et moins je suis tenté de les souhaiter autrement qu'ils ne sont. Les Cimabüe et les Giotto ont leur prix même à côté des Raphaël et des Michel-Ange. Où est le mal que les œuvres du Père Aveugle soient des châteaux gothiques qui ne ressemblent pas à ces palais que les Bossuet, les Bourdaloue et les Massillon construisirent un peu plus tard dans un style plus correct et avec des matériaux mieux choisis ?

(1) Lyon, 1850, t. III, pag. 402 et suivantes.

mystiques, histoire profane, philosophes et poètes de l'antiquité, ce vieux prêtre aveugle

III

EXAMEN DES SERMONS DU PÈRE LEJEUNE.

Je voudrais, sans tomber dans des longueurs fastidieuses, donner au lecteur une idée un peu complète du *Missionnaire de l'Oratoire*. Cet ouvrage se compose de trois cent soixante-deux sermons, qui peuvent se distribuer en sermons *dogmatiques*, sermons sur des *sujets de morale*, *conférences*, *controverses*, *panégyriques* et *oraisons funèbres*. Quelques citations prises dans tous ces genres feront connaître suffisamment le Père Lejeune.

J'ai appelé dans un endroit de cette étude *le Missionnaire de l'Oratoire*, une somme de théologie populaire ; ce titre, qui convient en effet à l'ensemble de l'œuvre, désignerait mal la partie qui renferme les sermons *dogmatiques*. Malgré les

» concours, non-seulement elles ne pourraient
» remuer le petit doigt ni faire la moindre action.
» mais elles se dissoudraient, se fondraient et
» retourneraient à leur premier néant. *In ipso*
» *vivimus, movemur et sumus :* nous nous mou-
» vons en Dieu, nous vivons en lui, nous subsis-
» tons plus que le rayon ne fait en son soleil,
» plus que la branche en sa racine, plus que le
» sarment en son cep, plus que les accidents en
» la substance qui les appuye. *Portans omnia*
» *verbo virtutis suæ,* comme la nourrice qui porte
» son enfant entre ses bras n'a, pour le faire
» tomber, qu'à ouvrir ses bras et suspendre le
» secours qu'elle lui donne ; ainsi Dieu nous sou-
» tient si actuellement que, pour nous anéantir,
» il n'a point d'action à faire, mais seulement à
» cesser l'action et suspendre le concours par
» lequel il nous conserve.

» Et la foi nous enseigne, en second lieu, que
» tout ce qui se fait en ce monde, soit au ciel, soit
» sur la terre, soit par les hommes, soit par les
» créatures nobles, soit par les chétives, en chose
» de peu d'importance ou en chose de consé-
» quence, tout, oui, tout ce qui se fait, hormis le
» péché, se fait non-seulement par la volonté de
» Dieu, mais par son ordonnance, par sa
» conduite et sa direction, en sorte que, au
» regard de Dieu, il n'y a point de hasard, point

» de destin, point de fortune ou d'accident, mais
» il dispose et ordonne tout par une providence
» adorable : *Illi est cura de omnibus. Oculi omnium*
» *in te sperant, Domine, et tu das escam illorum*
» *in tempore opportuno; aperis tu manum tuam et*
» *imples omne animal benedictione.* Grand Dieu,
» toutes les créatures vivantes vous regardent
» comme leur père, et vous leur donnez la nour-
» riture en temps convenable ; vous ouvrez votre
» main magnifique et vous comblez de bénédic-
» tions tous les animaux. Le Sauveur nous dit
» dans l'Évangile : « Deux passereaux ne coûtent
» qu'un sou, et pas un ne tombe en terre sans la
» volonté de votre père. *Capilli capitis vestri*
» *omnes numerati sunt :* Dieu sait le nombre de
» cheveux de votre tête, il en tient registre et il
» ne s'en peut pas perdre un seul sans sa volonté
» et permission.

» Même j'oserai dire, dit Tertullien, que non-
» seulement les cheveux des saints, mais les poils
» des bêtes les plus immondes sont comptés
» devant Dieu : *audeo dicere setas porcorum,*
» *nedum capillos sanctorum numeratos esse apud*
» *Deum ;* car nous voyons dans l'Évangile que les
» esprits malins ne peuvent endommager un
» troupeau de ces animaux sans la permission du
» Fils de Dieu. Et le psalmiste, parlant des créa-
» tures inanimées, dit qu'elles sont à la solde de

» Dieu. *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procel-*
» *larum, quæ faciunt verbum ejus :* les neiges, les
» pluies, les grêles, les tonnerres et les tempêtes
» sont au service de Dieu et aux gages de sa
» toute-puissance ; ils ne vont et ne viennent que
» comme il lui plaît, quand il lui plaît et où il lui
» plaît. C'est lui qui a la clef des vents ; c'est lui
» qui leur lâche et leur resserre la bride : *qui*
» *producit ventos de thesauris suis;* c'est lui qui
» retient les eaux suspendues en l'air, dans les
» nues, comme dans un vêtement ; c'est lui qui
» envoie la pluie et la disperse goutte à goutte
» comme si elle passait par un crible ; c'est lui
» qui jette de là-haut les petits flocons de neige
» avec aussi peu de bruit que si c'était de la
» laine, et qui fait que la neige froide sert à
» échauffer la terre comme si c'était un habit de
» laine : *qui dat nivem sicut lanam.* Enfin, dit
» saint Augustin, que les nuées aillent en Orient
» ou en Occident, qu'elles aillent au midi ou au
» septentrion, qu'elles portent de la rosée ou de
» la grêle, elles font la volonté de Dieu : *faciunt*
» *verbum ejus ;* que les foudres tombent sur un
» arbre ou sur une église, sur un roi ou sur un
» sujet, ils font les commandements de Dieu :
» *faciunt verbum ejus.* »

Le prédicateur répond à ceux qui objectent
certains désordres, que ces désordres ne sont

qu'apparents et qu'ils nous choquent, parce que nous ne voyons qu'un petit coin du monde au lieu d'embrasser du regard l'ensemble de la création ; il ajoute ensuite ces paroles qu'on dirait à l'adresse de certains blasphémateurs contemporains :

« Et quand même nous aurions les yeux du » corps assez grands et ceux de l'esprit assez » éclairés pour voir ce qui se fait dans le monde » en notre temps, notre vie est trop courte pour » voir toute la suite de la conduite de Dieu sur » les affaires. Il y a si peu de temps que vous êtes » au monde et vous voulez critiquer la conduite » de celui qui a fait le monde et qui le gouverne? » Pourquoi est-ce que Dieu afflige la Picardie et » laisse reposer la Normandie? Savez-vous quels » péchés telle province a commis? quels châti- » ments Dieu réserve à telle autre? Nous sommes » trop peu de temps au monde pour voir les » tenants et les aboutissants, les préludes et les » catastrophes, les commencements et les ache- » minements des œuvres de Dieu. »

Il continue : « Comme un divin alchimiste, Dieu » sait tirer le bien du mal, la lumière des té- » nèbres, l'eau de la roche, l'huile d'une pierre » ponce, la thériaque du poison, le contraire de » son contraire, et une quintessence de ce qui n'a » point d'essence, à savoir du péché. *Omnes ser- » viunt tibi* : il n'y a rien de si petit qu'il ne fasse

Le Père Aveugle a plusieurs sermons sur l'aumône, et il est visible que ce sujet lui tient à

» servir à quelque chose de grand, rien de si vil » qu'il ne mette à profit pour sa gloire, rien de si » injuste qui n'exécute les arrêts de sa justice, » rien de si désordonné qu'il ne redresse et n'a- » dresse à sa fin. »

Arrive la conséquence morale : « Vous devez » à cette Providence divine une grande confiance. » Rien n'arrive que par la volonté de Dieu; rien » ne peut venir d'une bonne part qui ne soit très » bon. C'est Dieu qui donne les charges, qui dis- » tribue les offices, qui envoie les prospérités, qui » détourne les adversités, qui a le gouvernement » de tout. Si vous l'aimez tout réussira à votre » avantage; si votre vie est un pèlerinage, sa » providence en sera le bâton; si c'est une guerre, » elle en sera le bouclier ; si c'est une navigation, » elle en sera le pilote.

» O mon Dieu! quand je vois que vous épuisez » vos veines pour vos ennemis, refuserez-vous des » biens temporels à vos amis quand ils leur seront » nécessaires? Fiez-vous à lui, mon cher audi- » teur; qui se jetterait sur un bon lit de plume » serait reçu bien mollement, qui se jetterait dans » un étang de miel serait reçu bien doucement. » Dieu est un étang de douceur, un océan de » bonté, l'abîme de tout bien ; si vous vous abîmez » en lui, oh! que vous serez bien reçu, que vous » serez reçu doucement, heureusement et amou-

qu'apparents et qu'ils nous choquent, parce que nous ne voyons qu'un petit coin du monde au lieu

» reusement! *Jacta te in eum non se subtrahet ut* » *cadas* (saint Augustin) : jetez-vous entre ses » bras, ne craignez pas qu'il se retire pour vous » laisser tomber; il vous recevra amicalement et » vous mettra au chemin du salut; il exaucera » cette prière que l'Église lui fait : *te rectore te* » *duce sic transeamus per bona temporalia ut non* » *amittamus æterna* (1). »

Les questions dogmatiques et l'exposition du symbole doivent plaire surtout aux théologiens et aux prédicateurs; les hommes du monde goûteront davantage, je crois, l'explication du Décalogue. Je l'ai déjà dit, les *sujets de morale* sont la partie la plus originale de l'œuvre du Père Lejeune, celle où il a mis avec son cœur sa physionomie et son caractère. Ces sermons ont un autre mérite; ils sont en plus d'un endroit des esquisses naïves et fidèles des mœurs du temps de Louis XIII; la curiosité y trouve son compte autant que l'édification, et je m'étonne que ces pages aient presque entièrement échappé aux lettrés et aux chercheurs. Je ferai donc une part assez large aux citations, sûr que s'ils commencent, les lecteurs et même les lectrices iront jusqu'au bout.

(1) Lyon, 1850, t. VI, pag. 245.

Le Père Aveugle a plusieurs sermons sur l'aumône, et il est visible que ce sujet lui tient à cœur.

« Quand Dieu, dit-il, nous commande l'aumône, » il nous montre sa sagesse. Un roi, un ministre » d'État fait connaître son esprit, sa prudence et » son industrie, quand il fait vivre le commerce » pour enrichir le royaume; quand il trouve des » inventions, des voies faciles et commodes de » faire trafiquer jusque dans les provinces les » plus éloignées, afin d'en apporter ce qui manque » à ses sujets et d'y débiter ce qu'ils ont en abon- » dance; or, qu'y a-t-il de plus éloigné du ciel » que la terre et qu'y a-t-il de plus nécessaire à » la terre que les biens du ciel? Quel commerce » donc plus souhaitable mais plus difficile que le » trafic entre le ciel et la terre? Voyez, de grâce, » l'admirable invention de la sagesse de Dieu : » il a établi une banque en ce monde, une maison » de change par le moyen de laquelle vous pouvez » faire tenir au ciel tous les biens que vous avez » sur la terre, et en recevoir des grâces mille fois » plus précieuses que ce que vous y avez envoyé; » les pauvres sont les banquiers de Dieu : *nummu-* » *larii Christi*, dit Salvien.

» Dieu montre en même temps sa providence » qui sait tirer le bien du mal, la lumière des » ténèbres, l'eau de la roche et le secours de la

» tribulation : *auxilium de tribulatione*. Il est si » bon économe qu'il fait servir à de grands des- » seins ce qu'il y a de plus inutile, de plus vil, de » plus abject dans le monde : la pauvreté, la » misère, la maladie et l'incommodité. Si on » disait à un païen qui ne saurait pas ce secret : » Voyez-vous d'un côté ce pauvre qui a perdu la » vue et qui ne peut faire deux pas sans la con- » duite d'un bâton et choppe à chaque rencontre? » Voyez-vous de l'autre cet homme qui a de bons » yeux, bien clairs et bien ouverts? C'est cet » aveugle qui conduit ce clairvoyant. Voyez-vous » d'un côté ce paralytique qui est étendu sur son lit, » immobile comme une statue, perclu de tous ses » membres, qui ne peut se remuer? Voyez-vous de » l'autre cet homme qui est en bonne santé, qui » est gaillard, robuste et dispos? C'est ce para- » lytique qui porte ce robuste, et le porte bien » loin. Voyez-vous d'une part ce pauvre tout cou- » vert de haillons, qui ne vit que d'aumônes, qui » couche sur la paille et qui est rongé de vermine? » Voyez-vous de l'autre ce comte ou ce marquis » qui va en carrosse, suivi d'un grand train, tout » couvert d'or et de soie? C'est ce pauvre qui en- » tretient, qui nourrit et qui enrichit ce marquis. » Ce païen n'en croirait rien, il s'en moquerait, » il dirait que ce sont des rêveries; néanmoins » c'est la pure vérité. C'est cet aveugle qui con-

» bien dévotement chez nous, un dimanche au

» duit au ciel le clairvoyant, c'est ce paralytique » qui porte en paradis le robuste, et c'est ce » pauvre qui enrichit le riche; car ce gentil- » homme, qui est riche, en bonne santé et clair- » voyant, est conduit au ciel, porté en paradis et » comblé de biens spirituels par les charités qu'il » exerce envers ce pauvre aveugle et paralytique. » Quelle admirable Providence divine! (1) »

Plus loin le prédicateur montre que ceux qui ne peuvent pas faire d'aumônes corporelles peuvent et doivent en faire de spirituelles.

« Vous êtes une femme mariée, il ne vous est » pas permis de faire de grosses aumônes (2) du » bien de votre mari; mais il vous est permis » d'assister, de servir et de caresser avec respect » et tendresse, pour l'amour de Dieu, votre beau- » père et votre belle-mère, qui sont vieux et » malades. Vous êtes fille de chambre, ce serait » un larcin et non pas une aumône que de donner » aux pauvres du bien de votre maître contre sa » volonté; mais ce sera une charité si vous aidez » à la petite servante, si vous la soulagez en son » travail, dont elle est accablée. Vous êtes con-

(1) T. III, pag. 144 et suivantes.

(2) Remarquez l'exactitude théologique du prédicateur; il dit : de *grosses aumônes*. La femme mariée peut en faire de petites et qui ne tirent pas à conséquence.

» tribulation : *auxilium de tribulatione*. Il est si
» bon économe qu'il fait servir à de grands des-

» seiller, avocat ou procureur, vous avez grand
» nombre d'enfants et peu de biens; mais vous
» pouvez aider de votre crédit, de votre conseil
» et de votre service cette pauvre veuve, cet or-
» phelin, ce villageois que tout le monde rebute.
» Vous pouvez instruire des mystères de la foi et
» de ce qui est nécessaire au salut vos domes-
» tiques, vos fermiers et vos voisins, les habitants
» des champs et les pauvres qui demandent l'au-
» mône.

» Il me semble que nous manquons beaucoup
» en ce point, et que de cent pauvres qui vous
» demandent l'aumône à la porte de votre maison
» et auxquels peut-être vous la donnez, à peine y
» en a-t-il deux à qui vous parliez de leur salut;
» néanmoins c'est la meilleure aumône que vous
» puissiez leur faire, et même plus excellente que
» la corporelle, d'autant que l'âme est plus que
» le corps, le ciel que la terre, la grâce de Dieu
» que l'argent ou le pain. Un pauvre vieillard
» âgé de soixante ou quatre-vingts ans vous
» demande l'aumône; il y a peut-être six mois
» qu'il n'a pas été à confesse; on le trouvera mort
» un de ces matins en son lit; ne serait-ce pas
» charité de le faire conduire à votre confesseur
» ou à quelque autre Père pour le faire confesser?
» Ces années passées, à Paris, un pauvre porteur
» d'eau, après s'être confessé et avoir communié

» bien dévotement chez nous, un dimanche au
» matin, fut trouvé l'après-dînée à l'hôpital, ins-
» truisant les malades avec tant de zèle et de
» ferveur, qu'il en suait à grosses gouttes. « Que
» faites-vous ici, bonhomme, lui dîmes-nous?
» — Mes Pères, ces pauvres gens ne peuvent pas
» assister au sermon, je leur viens dire ce que
» j'ai pu retenir du prône de notre curé à la
» grand'messe. » C'est le métier qu'il faisait tous
» les dimanches, gagnant sa vie les jours ouvriers
» à porter de l'eau. A quoi pensons-nous, Mes-
» sieurs? Les idiots emportent le ciel et nous
» allons en enfer avec notre science (1). »

Dans un autre sermon sur le même sujet, le saint missionnaire expose les excuses qu'on allègue pour se dispenser de faire l'aumône. « Ce passage d'une âpre franchise, dit M. Jacquinet, peut étonner un goût délicat. En le lisant, on croirait entendre parfois la voix rude et triviale d'un de ces moines prêcheurs du moyen âge, censeurs fougueux et peintres naïfs des vices ou des iniquités du siècle. Mais jusqu'en ces plus libres invectives, le pieux oratorien garde un sérieux, une dignité d'âme, une sainte amertume qu'on ne trouve pas toujours chez ces orateurs populaires. Si bas qu'il descende, il est toujours

(1) T. III, pag. 147.

grave et pathétique : il ne s'abaisse que pour frapper plus fort (1). »

« Quelques-uns disent : J'ai des enfants, j'en » dois avoir soin, la loi m'oblige de les nourrir et » de les entretenir. Vous dites vrai, mais elle ne » vous oblige pas à les grandir, à les enrichir, à » les élever plus haut que vous. Saint Paul dit : » *educate illos*, non pas : *ditate*. Vous n'êtes » qu'artisan, marchand, qu'est-il besoin que vous » les fassiez avocats? Vous êtes avocat, pourquoi » leur achetez-vous des charges de conseiller et » pourquoi leur laissez-vous des rentes pour » vivre bien à leur aise et sans travailler? Sont-ils » meilleurs que vous pour leur ôter l'obligation » de gagner leur vie aussi bien que vous? *Numquid* » *hæc est magna injustitia ut habent undè luxu-* » *rietur filius tuus et non habent undè sustentetur* » *Dominus tuus?* N'est-ce pas une grande injustice » que vous donniez à votre enfant de quoi vivre » dans le luxe et que vous ne donniez pas à votre » sauveur de quoi vivoter dans ses misères? dit » Saint Augustin.

» Vous avez quatre enfants, dites-vous? Si vous » en aviez cinq, jetteriez-vous le cinquième en la » rue? Ne faudrait-il pas le nourrir et l'entretenir?

(1) *Des prédicateurs au* XVII^e *siècle*, pag. 154.

» de moi à qui vous avez des obligations infinies ;

» Mettez Jésus en votre famille et figurez-vous » qu'il est ce cinquième enfant.

» Il y en a d'autres qui disent : je suis incom- » modé en mes affaires; le temps est fort mau- » vais; le trafic ne vaut plus rien maintenant; » nous sommes surchargés de tailles, d'impôts et » de subsides; mais il y a trente ans que tout cela » n'était pas; si alors on vous avait dit de donner » aux pauvres ce que vous avez donné au roi, » vous auriez dit : vous me réduisez au désespoir; » il me faut donc prendre la besace, envoyer mes » enfants à l'hopital. Vous ne l'avez pas donné au » roi du ciel qui vous en eût récompensé, et il a » permis que vous l'ayez donné au roi de la terre » sans aucune récompense. *Quod non capit Chris-* » *tus rapit fiscus.* Nous sommes saignés de tous » côtés, dites-vous; on nous demande, on nous » prend, on nous arrache de toute part; et les » prédicateurs nous disent : donnez encore, faites » beaucoup d'aumônes. Oui! car les subsides du- » reront tant que durera la guerre. *Mundus dare* » *non potest pacem;* c'est à Dieu seul de donner » la paix; il faut apaiser sa colère, gagner ses » bonnes grâces, attirer sa miséricorde par des » œuvres de miséricorde.

» Et puis n'avez-vous rien qui ne vous soit né- » cessaire? Ne pouvez-vous retrancher mille choses » dont vous n'avez pas absolument besoin et qui

grave et pathétique : il ne s'abaisse que pour frap-

» de moi à qui vous avez des obligations infinies ;

» sont nécessaires aux pauvres? Quand vous
» retrancheriez chaque jour un verre de vin et
» une bouchée de pain de votre ordinaire, vous
» ne mourriez pas de faim : ce seraient trois cent
» soixante-cinq bouchées par an. Vous portez
» pour trente écus de hardes ; quand vos coiffes,
» vos rabats, vos cottes ne seraient pas si pré-
» cieuses, en seriez-vous déshonorés ! Faut-il que
» votre carcasse soit si curieusement ornée et que
» les membres de Jésus-Christ périssent de froid
» et de misère? Que de frais inutiles faites-vous
» pour enjoliver vos chambres, vos métairies, vos
» jardins, vos enfants? Que de superflu en linge,
» en tapisseries, en meubles, en livres dont vous
» pourriez vous passer? Tout cela serait suppor-
» table en un autre temps ; mais c'est criminel en
» ce temps rempli de misères. Quand ces livres
» ne seraient pas en votre bibliothèque, ces tapis-
» series en telle chambre, ces viandes exquises à
» votre table, et qu'on saurait que vous retran-
» chez tout cela pour assister les pauvres ; quel
» inconvénient vous en arriverait-il ? En perdriez-
» vous votre honneur, votre santé, votre office ou
» votre bénéfice?

» Nonobstant les misères du temps, vous trou-
» vez bien de l'argent pour assister à la comédie,
» pour payer les violons du bal ; vous en trouvez
» pour acheter les gazettes par pure curiosité : ce

» ne sont, dites-vous, que deux ou trois sous par
» semaine : non, mais ce sont cent sous ou sept
» livres par an ; il y a des pauvres qui en seraient
» notablement soulagés. »

Le sermon se termine par une rude et pathétique péroraison dans laquelle la bonhomie est jointe au sublime ; il faudrait avoir été bien gâté par la rhétorique pour ne pas sentir cette véritable éloquence, et aussi, il faudrait avoir bien peu de foi pour ne pas frissonner d'épouvante.

« Toutes ces excuses et autres semblables sont
» si vaines et si frivoles que vous n'oserez seule-
» ment ouvrir la bouche au jour du jugement
» pour en alléguer une seule. Vous direz seule-
» ment : « Quand est-ce, mon Dieu, que nous vous
» avons vu avoir faim, être malade? » et voici-là
» la vraie cause de votre peu de charité : vous ne
» croyez pas que Dieu soit en la personne du
» pauvre ; et c'est ce qui vous fera enrager de
» dépit contre vous de n'avoir point ajouté foi à
» une vérité dont il vous a averti si expressément.
» C'est ce qui vous rendra inexcusable au juge-
» ment de Dieu ; c'est ce qui vous apportera beau-
» coup de confusion ; c'est ce qui vous fera être
» l'objet des reproches, des invectives, des ana-
» thèmes et des malédictions de Jésus. Il vous di-
» ra : *esurivi* : vous faisiez des festins, vous don-
» niez le bal, des collations, des confitures à des

grave et pathétique : il ne s'abaisse que pour frap-

» femmes volages, affétées, sensuelles; vous faisiez » bonne chair à des coquines; vous nourrissiez » des chiens, des oiseaux, des singes, des perro- » quets; et vous refusiez un morceau de pain à » ces orphelins qui criaient la faim! *Sitivi :* vous » donniez des vins délicats à des flatteurs, à des » ivrognes, à des pourceaux d'Épicure; vous les » invitiez, vous les pressiez, vous les contraigniez » de boire plus que la nécessité, et plus que la » soif ne l'exigeait; et vous refusiez un peu de » vin à ce bon vieillard âgé de quatre-vingts ans, » à ce pauvre vigneron qui travaillait à votre » vigne! *Nudus fui :* les parois de votre chambre, » les colonnes de votre lit étaient revêtues de » drap ou de tapisseries; et vous laissiez geler de » froid ce pauvre nécessiteux, faute d'une vieille » couverture. *Hospes eram :* vous aviez des salles » en votre maison, des chambres en vos métairies, » inutiles, qui ne servaient que de promenoir aux » rats et aux souris; et vous avez refusé un petit » coin de grenier à ce pauvre homme, qui n'avait » pas de quoi vous payer le louage. *Œger fui :* » vous vous lassiez à jouer à la boule des jour- » nées entières, aux fêtes et dimanches, et vous » n'avez pas voulu prendre la peine de faire deux » pas pour visiter ce malade. *Discedite a me,* reti- » rez-vous de moi, car vous n'êtes pas digne de » moi puisque vous m'avez tant méprisé. *A me,*

» de moi à qui vous avez des obligations infinies ; » moi qui ai tant fait pour vous! Je vous ai donné » ma chair à manger, et vous m'avez refusé un » petit morceau de chair de boucherie. J'ai » voyagé trente-trois ans en cette vallée de misère, » et vous n'avez pas daigné me visiter en prison. » Je me suis rendu votre avocat, votre pleige et » votre caution devant mon père, et vous n'avez » pas daigné plaider, faire un exploit et signer » une requête pour me tirer d'affaire, *discedite a* » *me maledicti.* »

La sanctification du dimanche était rigoureusement observée au temps du Père Lejeune ; aussi n'a-t-il sur ce sujet qu'un sermon assez court. S'il eût vécu à notre époque, quelle eût été son indignation et sa sainte colère ; de quelles dures et amères paroles il aurait flétri le travail du dimanche et le repos mêlé de débauche du jour suivant. Quelques marchands cependant se permettaient de vendre les jours de fêtes et de dimanche. Le missionnaire les en reprend en ces termes :

« Vous êtes sujets à reproche si vous employez » les fêtes à trafiquer, à vendre ou à acheter et » autres semblables négoces serviles et merce- » naires. Vous me direz : Si je ne vends, un autre » vendra ; je perdrai ma chalandise, moi et mes » enfants nous mourrons de faim ; mais si cela » est, c'est en vain que Dieu a dit par Ezéchiel :

» *Si l'homme garde mes commandements, ils le* » *feront vivre;* et que saint Paul écrivant à son » disciple Timothée a dit : *La piété est utile à tout,* » *au spirituel et au temporel;* c'est en vain que » David ajoute : *Si Dieu ne bâtit une maison, inu-* » *tilement on travaille à l'édifier,* et que le Sauveur » conclut : Ne soyez point tant en souci de pour- » voir à l'entretien de votre corps; *cherchez pre-* » *mièrement le royaume de Dieu,* et la Providence » vous fournira le reste par l'entremise d'un tra- » vail modéré. S'il faut jamais chercher le royaume » de Dieu, c'est le dimanche, et parce que vous ne » le cherchez pas, le reste ne vous est pas fourni » Vous méprisez le spirituel pour le temporel, et » vous perdez le temporel et le spirituel; vous » êtes pauvres en ce monde et en l'autre. »

On a fait bien des discours et très éloquents sur la question du dimanche; au fond tout se réduit à ces raisons capitales.

Plus loin le prédicateur emploie une ingénieuse tournure imitée de saint Jean-Chrisostôme (1):

« *Convertere anima in requiem.* Vous travaillez » les jours ouvrables pour les autres ou pour votre » corps; travaillez le dimanche pour vous-même » et pour votre âme. Vous êtes marchand, vous » avez compté toute la semaine avec vos créan-

(1) *Homelia 26e, in acta apostolorum.*

» mais il y a des gens qui ont de très bons yeux » et très bon jugement qui le disent. On peut

» ciers; rendez maintenant compte à votre Dieu. » Vous êtes tailleurs, vous avez fait des habits » aux hommes et aux femmes; faites maintenant » des ornements à votre âme. Vous êtes serrurier, » vous avez limé et poli du fer; limez et polissez » votre cœur. Vous êtes laboureur, vous avez dé- » friché et cultivé votre terre; défrichez et culti- » vez votre conscience au moins un jour en la » semaine. Vous êtes un homme de justice, vous » avez fait le procès aux autres; faites-le main- » tenant à vous-même, jugez et punissez vos » crimes. Votre office est de faire rendre à cha- » cun ce qui lui appartient; faites rendre à Dieu » l'honneur qui lui est dû en ce jour-là.

» Vous ne permettez pas qu'on dérobe à un » petit artisan la moindre partie de son bien; ne » permettez pas qu'on dérobe à Dieu une partie » du jour qui doit lui être tout-à-fait dédié.

» C'est grand cas que vous refusiez d'obéir à » un commandement si doux! Les autres maîtres » pressent les serviteurs; travaillez. Et Dieu dit » aux siens : Mes enfants, je ne veux pas que vous » vous tuiez, faites quelque trêve à votre travail, » reposez-vous en moi qui suis le centre de votre » cœur et le vrai repos de vos âmes (1). »

Les apôtres et saint Paul en particulier n'ont

(1) *Lyon,* 1850. t. II, pag. 275.

» *Si l'homme garde mes commandements, ils le*
» *feront vivre;* et que saint Paul écrivant à son

pas dédaigné de s'occuper du luxe et de le blâmer sévèrement; les saints Pères l'ont poursuivi de vives invectives. Il était impossible que le Père Lejeune ne parlât pas contre le luxe; il l'a fait, et j'ose dire qu'on ne trouverait nulle part contre cette plaie de la société et de la religion des accents aussi indignés. Le missionnaire s'enhardit jusqu'à une propriété de termes et une crudité de paroles dont le lecteur sera peut-être étonné. Auprès de certains passages, les *Odeurs de Paris*, dans leurs pages les plus audacieuses, semblent pâles. Pour parler de la sorte, il ne suffit pas d'être missionnaire du temps de Louis XIII, il faut être un vieillard, un saint et peut-être aussi un aveugle.

« Quand vous êtes à l'église ou dans la rue » pompeusement vêtue, vous vous imaginez qu'on » vous admire, qu'on vous loue, qu'on vous es» time : ou ceux qui sont là sont gens de bien et » serviteurs de Dieu et ils ne daignent pas vous » regarder, ils obéissent à cette parole : *Averte* » *oculos tuos à muliere comptâ :* ou ils sont mon» dains et vicieux et au lieu de vous admirer, ils » vous méprisent, vous portent envie, se moquent » de vous, disent que vous êtes une coquette, une » glorieuse, une ambitieuse. Je suis ravi de ne » pouvoir juger de ce que je veux vous dire, pas » plus qu'un aveugle ne peut juger des couleurs;

» mais il y a des gens qui ont de très bons yeux » et très bon jugement qui le disent. On peut » remarquer que ce sont ordinairement les plus » laides qui usent de fard et de mouches, et la » raison en est claire : n'ayant point d'attraits na» turels, elles ont recours aux artifices; elles » veulent gagner quelque niais, quelque brutal » et sensuel..... Celles qui sont douées de beauté » naturelle ne cherchent point de déguisement; » elles savent que le naturel a plus de charmes » et d'agrément que ce qui est artificiel; ce sont » les mauvaises marchandises qu'on a coutume » de frelater; ce sont les viandes grossières ou qui » commencent à sentir qu'on déguise par des » sauces de haut goût..... (1) ».

Il dit ailleurs : « La seconde cause de la dam» nation du mauvais riche, c'est qu'il était vêtu de » pourpre : *induebatur purpurâ*. Gardez-vous bien » de l'imiter si vous ne voulez pas être damné » comme lui. Ne faites pas qu'on puisse dire de » vous avec Jérémie, *in vestimentis tuis inventus* » *est sanguis pauperum*. La pourpre est un drap

(1) Lyon, 1850, t. X, pag. 244. Voir encore dans le même volume le sermon qui a pour titre : *Du péché le plus ordinaire aux femmes qui est l'affectation aux ajustements mondains*, pag. 219.

» de laine mis à la teinture dans le sang d'un » petit poisson qu'on prend dans la mer et qu'on » écrase pour avoir son sang. Si les anges venaient » à tordre, à presser vos manteaux de panne, vos » robes de soie et vos vêtements précieux, on en » verrait sortir le sang, la sueur et la vie de plu- » sieurs pauvres que vous avez subtilement » attrapés dans les filets de la chicane, que vous » avez écrasés et opprimés par les contrats usu- » raires et les ventes léonines. »

Le missionnaire ne craint pas d'entrer dans les détails et de nommer par leurs noms : les *fausses chevelures*, les *patins de couleur*, les *fichus* appelés *assassins* et ces robes que saint Jean-Chrisostôme reprochait déjà aux dames d'Antioche et *qui ne servent pas à couvrir le corps, mais à couvrir et orner les autres robes.*

Il dit encore dans le même sermon :

« Vous êtes plus opposée à Dieu, plus ferme et » plus arrêtée en cette opposition que l'idole de » Dagon ; elle ne put pas subsister en la présence » de l'arche, elle fut prosternée par terre, la face » bien loin de l'autel, sur le seuil de la porte ; » vous, à tête levée, impudemment en haut de » l'église, tout auprès de l'autel, pendant le sacri- » fice où le vrai Dieu est adoré, vous voulez être » adorée. Vous êtes cause qu'au sacrifice de vé-

» laient avec bienséance et non avec cette mol- » lesse indigne des hommes. Pour moi, je prévois » qu'avec le temps, les jeunes gens d'aujourd'hui

» rité on dit des mensonges ; vous démentez le » prêtre qui tient la place de Jésus, et qui dit : » *sursum corda*, élevez vos cœurs à Dieu ; vous » dites : non ne les élevez pas à Dieu, abaissez-les » à une vile créature, appliquez-les à me regarder. » On répond au nom de tout le peuple : *habemus* » *ad Dominum*, nous élevons nos cœurs à Dieu ; » et vous êtes cause que l'on ment, car plusieurs » ont le cœur à vos mains, à vos ornements, au » lieu de le porter à leur créateur et à leur sau- » veur (1). »

Disons pour justifier ces libertés de parole que le missionnaire tonnait contre un abus fréquent à cette époque et véritablement intolérable. Les femmes ne craignaient pas de se rendre à l'église vêtues et parées comme pour les fêtes les plus mondaines : cela allait jusqu'à l'indécence, risquons le mot que prononce le saint missionnaire, jusqu'à des *nudités*. Quelle que soit la licence des mœurs modernes, ces extravagances sont aujourd'hui impossibles, et quelques sermons du Père Lejeune ne se pourraient plus prêcher parce que les désordres qui les justifiaient ont heureusement disparu.

Le luxe des vêtements chez les femmes a pris de nos jours de telles proportions que leurs pères,

(1) T. X, pag. 219.

» de laine mis à la teinture dans le sang d'un
» petit poisson qu'on prend dans la mer et qu'on

leurs frères et leur époux ont dû se borner pour eux-mêmes à une *noble* simplicité. Les hommes sous Louis XIII étaient moins raisonnables; ils préféraient pour leurs habits la soie au drap, à moins que le drap ne fût d'or ou d'argent. Leurs chaussures surtout coûtaient un prix fou. Le Père Aveugle a sur ces souliers *mignons* et *brodés* deux ou trois pages curieuses. Il sent bien qu'il descend et s'abaisse à des détails infimes; il l'avoue sans s'en excuser, et continue à tonner contre ces malheureux souliers que le pauvre aveugle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait fait sans doute une affreuse peinture.

« Je ne doute pas qu'on ne m'accuse ici de » quelque bassesse. Plusieurs sans doute croiront » que je descends trop dans le particulier et que » je m'arrête à de trop petites choses; mais je » leur déclare que cela ne m'empêchera pas de » m'étendre encore plus sur cette matière.

» N'est-ce pas, me direz-vous, un péché bien » léger et est-ce même un péché d'avoir un soulier » bien fait, qui soit propre et bien juste au pied?

» Je vous dis que c'est une bassesse dont on » devrait rougir, de faire passer avec art des filets » de soie sur des souliers; ce qu'on ne devrait pas » faire même sur des habits. Nos pères avaient » en horreur ces ajustements puérils; ils s'habil-

» laient avec bienséance et non avec cette mol- » lesse indigne des hommes. Pour moi, je prévois » qu'avec le temps, les jeunes gens d'aujourd'hui » porteront sans rougir des souliers et des habits » comme les femmes en portent. Un homme qui » s'applique à ces niaiseries, est-il capable de » penser à rien d'utile et de sérieux? Comment » celui qui se fait gloire d'être bien chaussé, qui » veut que lorsqu'il marche on admire l'éclat de » la soie, les fleurs peintes à l'aiguille, pourrait-il » lever les yeux en haut pour voir le ciel; com- » ment admirerait-il les beautés du monde, lui » qui n'est attentif qu'à celles de ses souliers? »

Les traits suivants sont du La Bruyère le plus fin :

« On voit un jeune homme marcher, les yeux » attachés en terre; il met sa gloire non à bien » vivre, mais à être bien chaussé. On le voit » dans les rues marcher sur le bout du pied; il » craint comme le feu ou qu'un peu de boue du- » rant l'hiver ou qu'un peu de poudre durant l'été » ne ternisse l'éclat de ses beaux souliers. Vous » en verrez qui, pour éviter que leurs souliers ne » touchent la boue, se mettent en danger de tom- » ber dedans. Le soulier n'est-il pas fait pour aller » sans crainte au milieu des boues et pour tra- » verser les chemins les plus mauvais? Si vous

» appréhendez tant de marcher de peur que ces
» souliers si précieux ne se gâtent, prenez-les
» donc à votre cou. »

Le Père Aveugle entend rire son auditoire; il s'y attendait et n'en est point fâché; mais il ne faut pas que cette hilarité se prolonge, aussi reprend-il d'un ton sérieux et pénétré :

« Vous riez quand je dis cela, mes frères, et
» moi j'ai envie de pleurer en vous le disant; car
» cette folie me perce le cœur, et cette attache
» a des badineries me fait jeter des soupirs (1). »

A ce genre de prédication sur des sujets de morale appartient un remarquable sermon qui a pour titre : *Des péchés qui se commettent au palais*. C'est un sermon doublé de mercuriale, et un vrai discours de circonstance : il fut prononcé en 1642, le troisième dimanche de carême, dans la cathédrale de Toulouse, à l'occasion de la rentrée du Parlement. Toute la magistrature y assistait avec l'archevêque et les capitouls. Fils et petit-fils de conseillers au parlement de Dôle, *docteur in utroque jure*, l'orateur possédait merveilleusement son sujet. Il l'aborde avec hardiesse et prend pour texte ce précepte du Décalogue : *non furtum facies :* tu ne déroberas pas. Un trait à remarquer et

(1) Lyon, 1850, t. XI, pag. 281 et suivantes.

qui peint le Père Aveugle, c'est que les textes du droit civil abondent dans ce sermon : le Digeste les Pandectes, le droit coutumier y sont cités à côté de l'Écriture sainte ; c'est le Code à la main que l'orateur dit aux magistrats qu'ils doivent être incorruptibles, aux avocats qu'il faut étudier les causes et aux procureurs qu'ils sont obligés d'éviter les procédures inutiles et les longueurs de la chicane.

La sévérité du langage n'exclut dans ce sermon ni la prudence ni la politesse ; de hautes et belles considérations sur la justice y sont mêlées aux détails les plus particuliers et les plus techniques.

« Mes avertissements sont des remèdes préser-
» vatifs et non pas curatifs, pour prévenir les
» fautes futures et non pas pour corriger les fautes
» passées ; car qui ne sait que le palais de cette
» ville a toujours été célèbre en toute l'Europe,
» comme le vrai aréopage de la France, un temple
» de Thémis, le donjon de la foi catholique, l'asile
» des opprimés et l'autel de la franchise.

» *Justus Dominus et justitiam dilexit :* le Sei-
» gneur est juste et chérit la justice. Cela est vrai,
» Messieurs ; vous ne sauriez pratiquer aucune
» vertu qui soit plus agréable à Dieu, plus utile
» à la république et plus honorable à vous-mêmes
» que de vous acquitter dignement de votre devoir
» dans l'administration de la justice. *Diligit Do-*

» *minus portas Sion super omnia tabernacula Jacob* :
» Dieu aime plus le parquet et le palais que les
» autres maisons de la ville, c'est-à-dire qu'il agrée
» plus la bonne administration de la justice que
» les autres vertus qui se pratiquent dans les
» maisons particulières.

» Les anciens disaient que la justice et l'équité,
» Thémis et Dikê, sont toujours aux deux côtés de
» Dieu, et Plutarque, parlant en vrai chrétien, va
» plus loin et dit que Dieu n'est pas seulement
» assis entre la justice et l'équité, mais qu'il est
» lui-même l'équité et la justice. Les lois ne font
» pas la justice ; elles la supposent, elles l'expli-
» quent ; c'est Dieu qui est la première règle de
» toute droiture, la loi éternelle et essentielle, la
» source et l'origine de toute l'équité. Mais comme
» une privation est d'autant plus funeste et déplo-
» rable que la forme qui lui est opposée est excel-
» lente et parfaite ; *optimi corruptio pessima*, la
» justice étant une vertu si noble et si précieuse,
» l'Écriture vous enseigne, l'expérience nous fait
» voir et je désire vous montrer en trois points
» qu'il n'y a rien de si criminel devant Dieu, de si
» nuisible à la république et de si ennemi de soi-
» même qu'un juge qui est injuste.....

» Pourquoi êtes-vous juge si vous êtes si
» lâche, si mou et si flexible que vous vous lais-
» siez vaincre par une petite tentation, à un peu

» les rois qui ont montré tant de respect envers
» les prêtres? »

Puis s'adressant aux religieux et aux prêtres

» de pitié, aux charmes et aux larmes d'une
» femme trompeuse et rusée qui s'est accoutumée
» à pleurer quand bon lui semble....., *ut flerent*
» *oculos erudière suos.* (Ovide.)

» Rendez-vous savants et intelligents dans
» la question de droit, dans la question de fait
» et dans tout ce qui est de votre charge ; ne vous
» chargez jamais d'un emploi de notaire, de pro-
» cureur, d'avocat et de juge, si vous en êtes inca-
» pable, votre ignorance est inexcusable ; le droit
» civil dit : *imperitia culpæ annumeratur*, et
» encore : *ignorantia juris non excusat.* Au lieu
» d'étudier avec soin la jurisprudence, vous vous
» êtes livrés au jeu, vous vous êtes contentés de
» deux ou trois textes du Code sur lesquels on
» vous doit interroger ; vous vous faites exercer
» sur cela comme on ferait exercer un perroquet ;
» vous passez là-dessus docteur ou licencié ; vous
» achetez une étude de conseiller. Voilà un beau
» juge et bien digne de son emploi ! Ne fait-il
» pas bon mettre les biens, la fortune et la vie des
» hommes entre les mains d'un tel arbitre?

» Dans la question de fait, ne vous fiez pas au
» dire des parties ; voyez-vous même le nombre
» exact des pièces, etc (1). »

(1) Lyon, 1850, t. III, pag. 61 et suivantes.

» *minus portas Sion super omnia tabernacula Jacob* :
» Dieu aime plus le parquet et le palais que les

Celui qui enseignait ainsi leurs devoirs aux chrétiens de tout rang ne pouvait oublier les prêtres. Le Père Lejeune a souvent prêché dans les retraites ecclésiastiques et les synodes diocésains. Il réussissait admirablement dans ce ministère difficile. Les sermons de ce genre offrent encore le plus grand intérêt ; quelques détails ont vieilli, mais le fonds est resté excellent. Plein de doctrine, tempérant l'austérité par une immense miséricorde, passant des plus hautes considérations aux détails les plus pratiques et même les plus vulgaires de la vie sacerdotale, l'orateur parle aux prêtres comme un frère aîné à des frères plus jeunes et tendrement chéris.

Le Père Aveugle a composé aussi des sermons dans lesquels il enseigne aux fidèles leurs devoirs envers les prêtres.

« N'est-ce pas une pitié, dit-il, dans un de ces » sermons, de voir de nos jours des petits artisans, » des filandières et de grossiers villageois se per- » mettre de censurer les prêtres sous prétexte » qu'il y en a de vicieux, et cependant combien » les prêtres de la nouvelle loi ne sont-ils pas » plus dignes d'honneur que ceux de l'ancienne ? » Quand bien même il y en aurait de vicieux, vous » appartient-il d'en parler ? Êtes-vous les juges de » vos juges ? Êtes-vous plus sages que Salomon, » plus grands que Constantin et plus illustres que

» les rois qui ont montré tant de respect envers » les prêtres ? »

Puis s'adressant aux religieux et aux prêtres séculiers qui étaient dans l'auditoire :

« Prenons garde, mes Pères, et vous, Messieurs » du vénérable clergé, que nous ne soyons cause » ou du moins occasion de cette témérité ; que » par nos indévotions et nos immodesties, que par » nos irrévérences dans les églises et nos conver- » sations trop familières, nous ne soyions cause » du peu de respect qu'on porte maintenant à » notre vocation : *quomodò obscuratum est aurum,* » *mutatus est color optimus ?* Qu'est devenue cette » splendeur et cet éclat qui était attaché autrefois » à l'état ecclésiastique ? L'honneur, le respect et » la crainte filiale qu'on portait aux prêtres dans » la primitive Église ? D'où vient que tout cela est » terni et obscurci ? C'est qu'alors on ne voyait » les prêtres qu'à l'autel, en chaire, et maintenant » on les voit au cabaret, à la comédie, aux brelans » et dans les compagnies mondaines. »

Il faut se borner.

Le Père Aveugle est tout entier dans ses discours sur le Décalogue et les questions de morale ; ses qualités et ses défauts s'y détachent en vigueur et frappent les yeux dans un relief fortement accusé. Après avoir lu ses sermons sur l'aumône, la parure des femmes, les larcins, la

justice, on a sa manière. Cette manière a été parfaitement dépeinte en quelques traits par Sainte-Beuve : « Le Père Lejeune ressuscitait l'un des premiers avec éclat, dans ses missions, l'éloquence évangélique pratique et simple, et faisait entendre aux foules des paroles apprises, comme il disait, *non dans les écoles, mais au pied du crucifix*. Orateur franc, direct, peu spéculatif (1), malgré de hauts éclairs, il parle de très près aux diverses classes de la société. »

M. Jacquinet porte le même jugement, en le motivant, dans son beau livre si souvent cité :

« Raisonnements pratiques, dit-il, tableaux de mœurs pris sur le vif, leçons morales d'une application directe, voilà ce que le Père Lejeune imite surtout des Pères. Comme eux, il aime à s'adresser en face aux différents états de la vie, aux divers rangs de la société. Dans cette foule accourue pour l'entendre, il démêle et suit du regard plusieurs auditoires profondément distincts les uns des autres par l'âge, la naissance ou la fortune, et s'applique à faire à chacun d'eux sa part autant que le permettent la forme

(1) L'éminent critique veut dire que le Père Lejeune est peu spéculatif dans les questions de morale ; il a raison. Dans les sermons dogmatiques, l'oratorien est souvent très spéculatif.

générale et les convenances de la prédication. Dans une même instruction, il parle successivement au jeune homme, à l'homme fait, au vieillard : d'un même principe de morale, il fait tour à tour une vérité particulière à l'usage des puissants et des faibles, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs ; il poursuit un même vice au sein des professions nobles ou roturières ; parmi les hommes d'épée, de justice ou de trafic, sans épargner au besoin le clergé lui-même. Voyez avec quelle énergique franchise, dans le sermon qui a pour titre : *Non furtum facies*, tu ne déroberas pas, il avertit les marchands, les gens d'affaires, les magistrats, les seigneurs ayant terre et domaine, des infractions qu'ils commettent à ce commandement, les uns par fraudes et piperies, les autres par leur partialité ou leur interminable lenteur, les autres par leurs exigences tyranniques envers les petits. Dans cette équitable distribution des vérités dont sa main était pleine, le Père Lejeune n'oubliait pas cette partie de l'auditoire qu'il est le plus difficile d'instruire directement en public, mais qui attend aussi de la chaire des leçons de sagesse. Il sait réserver aux femmes leur part dans tout ce qu'il dit de l'oisiveté, du vain désir de plaire, du luxe, des folles amours ; souvent il leur fait essuyer à bout portant de franches et parfois un

peu vives mercuriales, toujours accompagnées d'affectueux conseils, d'utiles avis sur les vertus et les bienséances particulières de leur sexe.

» Il faut en convenir, ces peintures réelles, ces détails pratiques et familiers de direction morale mêlés à l'enseignement de la chaire, sont très propres à le rendre efficace. En pénétrant ainsi dans les réalités de la vie, l'éloquence religieuse engage une lutte plus directe avec les consciences, et les serre en quelque sorte de plus près. L'orateur qui, selon l'exemple de l'apôtre, se fait ainsi tout à tous ne s'adresse plus à un auditoire abstrait, mais à une foule vivante au sein de laquelle chacune de ses paroles retentit. »

On ne peut mieux dire, et la méthode de l'oratorien a été parfaitement saisie par le savant universitaire. Le Père Lejeune transporte dans la chaire le parloir de la direction et presque le confessionnal. Il n'oublie jamais qu'un grand auditoire se compose de chrétiens différents d'âge, de sexe, de rang et de profession ; il fait sa part à chacun, varie et particularise ses conclusions morales, et insiste sur les devoirs d'état et les obligations professionnelles. Cette manière n'est peut-être pas d'un grand art, mais elle est à coup sûr d'une grande utilité. Elle fut regardée comme un défaut et répudiée par les grands prédicateurs du siècle de Louis XIV.

» plus grands que Constantin et plus illustres que

sions dangereuses et prochaines, de la tempérance, du jeûne, de l'obligation de faire l'aumône,

Voici comment s'exprime l'auteur d'une remarquable préface des sermons de Massillon :

« Le Père Massillon admirait Bourdaloue ; mais, pour la plupart des autres prédicateurs, il trouvait qu'ils entraient dans un trop grand détail sur les conditions et les mœurs extérieures. Moyen infaillible d'ennuyer ! Tandis que vous instruisez le magistrat sur les devoirs de sa charge, devez-vous vous flatter d'attirer l'attention de tout ce qui n'exerce pas la magistrature ? Et ceux qui ne sont pas dans le commerce seront-ils curieux d'entendre des vérités qui n'attaquent que la fraude et l'avarice des négociants ? Le prédicateur doit être sobre et réservé dans la peinture des mœurs extérieures et des conditions. Veut-il attacher tout son auditoire ? qu'il attaque les passions qui sont les mêmes dans tous les hommes. En peignant d'après nature les mouvements, les ruses, la souplesse des passions, rien de ce que l'on dit ne peut être étranger pour aucun de ceux qui écoutent. C'est ce que fit Massillon (1). »

Presque tous les orateurs chrétiens l'ont imité. Le sermon moral est devenu quelque chose d'abstrait, de vague, de général, de solennel, passant

(1) Paris, 1744. *Sermons de Massillon, Petit-Carême*, page 5 de la préface.

peu vives mercuriales, toujours accompagnées d'affectueux conseils, d'utiles avis sur les vertus et les bienséances particulières de leur sexe.

par-dessus la tête des auditeurs et ne s'adressant à personne à force de s'adresser à tous. Avec beaucoup d'autres inconvénients, cette méthode offre un très grand danger. Un droit dont on n'use pas finit par se prescrire. Les prédicateurs ont tellement perdu l'habitude d'enseigner leurs devoirs aux magistrats, aux soldats, aux négociants, aux hommes de finance, aux ouvriers, aux fils de famille, qu'il ne serait pas étonnant de voir tous ces chrétiens se récrier et se scandaliser le jour où une parole nette, précise et entrant dans les détails, arriverait du haut de la chaire à leur adresse. Il serait temps peut-être de sortir des généralités et d'imiter un peu le Père Lejeune, au moins dans les instructions familières.

Il faut, avant de quitter cette étude du Père Lejeune comme prédicateur moraliste, examiner un reproche qu'on lui a fait. On l'a accusé d'exagérer dans ses sermons de morale les maximes de l'Évangile et les devoirs de la vie chrétienne, en un mot d'être trop sévère. Sauf sur un point dont il va être parlé, ce reproche ne me paraît pas mérité. L'orateur se plaint souvent des décisions trop larges et relâchées de certains casuistes ; mais ces plaintes ne lui sont point particulières et Bossuet les fait entendre dans ses sermons. Le Père Aveugle parle de la satisfaction, des occa-

sions dangereuses et prochaines, de la tempérance, du jeûne, de l'obligation de faire l'aumône, comme en parle Bourdaloue et les auteurs les plus exacts. Sans doute il est missionnaire et il frappe fort, mais il frappe juste aussi ; son exagération, s'il en a une, n'est que cette espèce d'exagération oratoire presque inévitable lorsqu'on parle à un auditoire nombreux.

Sur un point cependant l'oratorien me semble trop sévère ; c'est à propos des divertissements du monde ; son sermon intitulé : *Des bals, comédies et autres divertissements mondains*, renferme des opinions séparées par plus d'une nuance de la doctrine de saint François de Sales et même de Bourdaloue. Au surplus et pour employer une de ces locutions qu'aimait le Père Aveugle, je crois que si, comme prédicateur, il *surfait* un peu comme directeur et confesseur, il devait donner sinon à bon marché, du moins à juste prix.

IV

SUITE DE L'EXAMEN DES SERMONS.

On sait que la *conférence* est un discours dans lequel on établit ou la vérité de la religion, ou la vérité d'un dogme particulier, par des preuves tirées de la raison. Le sermon suppose la foi ; la conférence suppose l'incrédulité, le doute ou une foi vacillante. Le sermonnaire emploie surtout l'Ecriture et la tradition qui, à ses yeux et aux yeux de son auditoire, sont des autorités divines ; pour le conférencier, l'Écriture et la tradition ne sont guère que des autorités humaines dont il doit user sobrement. A notre époque où la foi est ébranlée dans beaucoup d'intelligences, la conférence est nécessaire ; aussi a-t-elle pénétré dans la chaire chrétienne ; elle l'a envahie et la prédication moderne s'en inspire très souvent. Même

quand l'orateur expose et développe le dogme, il se préoccupe presque à son insu de le faire agréer de notre raison superbe. Cette tendance à convaincre l'intelligence et à présenter la religion sous ses côtés rationnels, perce jusque dans les sermons les plus pratiques et les exhortations les plus pieuses.

Ce genre de discours, si commun de notre temps, n'a point été étranger aux autres siècles chrétiens. Plusieurs homélies de saint Jean-Chrisostôme, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, la *Somme contre les gentils* de saint Thomas d'Aquin, sont des démonstrations rationnelles de la religion. Pour ne parler que des prédicateurs, Bourdaloue a des sermons qui sont de vraies conférences ; Massillon en compte un plus grand nombre encore (1). Bossuet lui-même, cet aigle qui plane sur les hauteurs de la foi, est obligé d'en descendre et de prendre terre pour terrasser l'incrédule ; à la vérité, il le fait d'un coup d'aile et remonte vers les sommets (2).

Ce besoin d'insister sur les fondements de la

(1) *Sur la vérité de la religion ; Sur la certitude d'un avenir ; Des doutes sur la religion.*

(2) Voir dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine le passage : « Qu'ont-ils vu ces fiers génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? etc. »

longues lignes de latin coupent désagréablement le discours et lui donnent un air de thèse scholastique.

religion fut compris du Père Lejeune ; quand le sujet s'y prête, il s'arrête volontiers à montrer la force des miracles et des prophéties, l'authenticité des Évangiles, la mission divine de l'Église et l'autorité de ses décisions. Il a même de vraies conférences, reconnaissables à leur titre. Un de ces discours est intitulé dans les anciennes éditions : *Avec combien de merveilles les saints apôtres ont établi le culte d'un seul Dieu sur les ruines de l'idolâtrie*. Ce discours est un chef-d'œuvre ; si le Père Aveugle en avait plusieurs aussi parfaits, il serait au rang des prédicateurs du premier ordre. Les preuves les plus solides et parfois les plus nouvelles y sont présentées dans un style plein d'éclat et de noblesse. Oui ! la noblesse du style, cette qualité que le saint missionnaire néglige, qu'il n'a d'ordinaire qu'en passant et comme un trait rapide, il l'a cette fois rencontrée et gardée dans tout le cours d'un de ses plus longs sermons. Élaguez quelques mots parasites, raccourcissez certaines phrases, et vous aurez quelques-unes des bonnes pages de la langue française. Évidemment ce discours a été composé avec soin et avant que le prédicateur fût devenu aveugle. Des raisons qu'il serait trop long de déduire me portent à croire qu'il fut composé vers 1625. A cette date, Pascal avait deux ans et Bossuet n'était pas né ;

» losophes très subtils et même fort vertueux en
» apparence, qui se vantaient de vouloir redresser
» les hommes et les ramener au chemin de la

Descartes et Balzac n'avaient pas fait paraître leurs écrits ; personne en France probablement n'écrivait en prose d'une plume aussi magistrale.

Je vais donner le plan de ce discours (1) :

> *Ego sum Dominus tuus ; non habebis deos alienos coram me Exode, caput* 20, *v.* 2.
>
> Je suis ton Seigneur ; tu n'auras pas de dieux étrangers en ma présence.
>
> Exorde. Il était naturellement impossible aux apôtres de renverser l'idolâtrie et d'y substituer la foi chrétienne : 1° parce que c'était là une œuvre très difficile ; 2° parce que, pour accomplir cette œuvre, les apôtres n'avaient aucun moyen ; 3° et parce que, au contraire, ils trouvaient beaucoup d'obstacles.
>
> 1er point. C'était une œuvre très difficile ; on le prouve : 1° par l'Écriture, 2° par les Pères, 3° par la raison : vouloir accomplir cette œuvre, c'était se faire

(1) Je le traduis mot à mot du latin. Dans les anciennes éditions, chaque sermon porte en tête son plan en latin, sous ce titre : *Idea sermonis*. Les divisions sont ensuite répétées à la marge, à mesure que les propositions se développent. Les nouvelles éditions ont bien fait de conserver le plan du sermon en latin ; mais elles auraient dû supprimer les répétitions à la marge qui sont inutiles. Au contraire, ces répétitions ont été tirées de la marge et intercallées dans le texte. Ces longues lignes de latin coupent désagréablement le discours et lui donnent un air de thèse scholastique.

religion fut compris du Père Lejeune ; quand le sujet s'y prête, il s'arrête volontiers à montrer la force des miracles et des prophéties, l'authenticité des Évangiles, la mission divine de l'Église et

soupçonner par les païens, d'impiété, d'ambition, de sédition et de folie; 4° on le prouve encore par l'exemple de ceux qui n'ont rien pu faire de semblable, savoir : les philosophes, Noé, Jacob, Joseph et Moïse.

2ᵉ point. Les apôtres n'avaient aucun moyen pour établir la foi; car ils étaient juifs, ils étaient timides, ignorants, ne parlant qu'une langue, dispersés dans le monde entier, en petit nombre.

3ᵉ point. Ils avaient contre eux beaucoup d'obstacles; ces obstacles leur venaient de la part des prêtres, des empereurs, des savants, des magistrats et des sages.

4ᵉ point. Et cependant les apôtres ont établi la foi; ils l'ont établie : 1° en peu de temps, 2° d'une manière admirable, 3° efficacement, 4° glorieusement.

Exhortation morale à ceux qui ressuscitent l'idolâtrie dans leur intelligence en y nourrissant des pensées indignes de Dieu, dans leur corps par le luxe et les parures excessives (*per ornatum muliebrem*) ; dans leur cœur, par l'amour désordonné des créatures.

Je ne cite qu'une page :

« Au siècle que l'Évangile fut publié, Satan, pour » contrefaire et contrepointer ce grand œuvre, » envoya aussi ses apôtres par le monde : des phi-

» losophes très subtils et même fort vertueux en » apparence, qui se vantaient de vouloir redresser » les hommes et les ramener au chemin de la » vertu, comme Apollonius de Thyane, Dion, » Épictète et d'autres semblables dont Juvénal a » dit :

« *Ingenium velox, audacia perdita, sermo*
» *Promptus et Isæo torrentior...* »

» Qu'ils aient eu un esprit tout de feu, la har- » diesse effrontée, la parole à commandement, un » torrent d'éloquence; tout s'en faut pourtant » qu'ils aient rien gagné sur les peuples, puis- » qu'ils n'ont pas laissé le moindre vestige de » leur prétendue réforme en un seul petit coin de » la terre. Au contraire, les apôtres du Fils de » Dieu qui avaient naturellement l'esprit pesant » l'extérieur mal poli et le langage grossier ont » réformé et civilisé les nations les plus barbares, » et cet exploit s'est fait si glorieusement que, » pour marque de la victoire, Rome, la capitale » du monde, est devenue la capitale de l'empire » de Jésus.

» Oui, cette Rome dans laquelle toutes les mo- » narchies du monde s'étaient comme fondues et » incorporées; cette Rome où tous les démons » s'étaient cantonnés comme dans leur dernier

» retranchement ; cette Rome d'où venaient les » foudres et les édits sanglants contre les disciples » de Jésus, où s'affilait le fer de la persécution » pour moissonner les chrétiens, où était le Panthéon, le repaire de toutes les fausses divinités, » est devenu le siége du pontife des chrétiens, » plus étendue en pouvoir par cette divine religion qu'elle ne l'était auparavant par ses légions » guerrières : la paix, la croix et les souffrances » de Jésus lui ont acquis une plus grande conquête » en peu d'années que les aigles, les prouesses et » les armées romaines en sept cents ans précédents. Douze pauvres pêcheurs ont fait plus » grande conquête que les César, les Scipion, les » Pompée et tous les autres conquérants. « *Latius » præsidet religione divinâ quàm dominatione terrenâ,* » dit saint Léon. Et saint Prosper :

« *Roma caput mundi quidquid non possidet armis religione tenet.....* »

» Tout l'univers était révolté contre Dieu et » livré à son ennemi par le péché d'idolâtrie, le » sauveur est venu en ce monde pour le réduire » sous son obéissance, il l'a heureusement conquis » par l'entremise de ses apôtres : Rome était » comme le palais et la maison de ville au regard » de l'univers ; là s'assemblaient les empereurs, » les consuls, le sénat pour conspirer contre le

» livre, pensent qu'ils y trouveront quelque doc- » trine curieuse, quelque secret de nature, des

» christianisme ; le Sauveur a ruiné Rome la » païenne, et, pour mémorial et trophée de sa » victoire, a mis en sa place la chaire de saint » Pierre qui est, dit saint Paul : la colonne de la » vérité, *columna et firmamentum veritatis*. Les » rois de la terre ont dressé des colonnes d'airain » ou de fer, parce qu'ils remportent leurs victoires » par des canons de fer et d'airain ; mais le Sauveur a établi à Rome la colonne de la vérité, » parce que la victoire qu'il a remportée c'est le » triomphe de la vérité sur le mensonge. »

Une autre conférence tout-à-fait dans le ton moderne et qui, prononcée devant un auditoire intelligent plairait encore aujourd'hui, c'est le discours pour la fête de saint Luc, intitulé : *De l'honneur qui a été rendu au saint Évangile et du pouvoir qu'il a eu sur l'esprit des hommes.*

L'humble missionnaire qui ne se croyait envoyé qu'aux pauvres et aux ignorants, avait le talent nécessaire pour captiver les intelligences d'élite. Qu'on en juge par les fragments que je cite en raccourcissant et groupant les phrases.

« Le juif ouvre ce livre et trouvant au frontispice » le *saint Évangile*, c'est-à-dire la sainte et bonne » nouvelle, il se figure que cet écrit lui dira des » nouvelles du Messie qu'il attend avec tant d'im-

» retranchement ; cette Rome d'où venaient les

» patience. Mais que cette lecture se trouve loin » de ses conceptions ! Il attend un Messie riche, » opulent, accompagné d'un grand train, adoré » de tous les rois et suivi de tous les peuples, et » ce livre lui annonce un Messie, né dans une » étable, nourrisson d'un pauvre charpentier, » humble, mendiant, suivi de douze pêcheurs.

» Le pontife ouvre ce livre et sachant qu'il y » est question du Dieu vivant, il pense qu'il par- » lera hautement de Dieu, de ses perfections » éternelles ; il cherche de sublimes conceptions » sur l'essence divine, à la manière de Platon, » d'Aristote et de Trismégiste, et, excepté le » premier chapitre de saint Jean, il ne trouve rien » de semblable ; ce livre ne traite que d'un Dieu » enfant, emmaillotté, fatigué de chemin, mort » entre deux larrons.

» Le magistrat ouvre ce livre et au lieu d'y » trouver des maximes pour appuyer la monar- » chie ou l'aristocratie, il y trouve des maximes » toutes contraires. La maxime d'État dit : *Qui » nescit dissimulare, nescit regnare ;* et ce livre dit : » *estote simplices sicut columbæ.* La politique dit » avec Cicéron que toute religion nouvelle est » dangereuse, et ce livre prétend introduire une » religion nouvelle, étrangère, suspecte, qui ne » veut s'établir que sur la ruine des autres.

» L'orateur, le philosophe, à l'ouverture de ce

» livre, pensent qu'ils y trouveront quelque doc- » trine curieuse, quelque secret de nature, des » harangues bien tissues avec un langage fleuri, » nerveux et éloquent, et ils n'y trouvent qu'une » doctrine basse, commune et triviale, des com- » paraisons populaires, de grosses fautes contre » la grammaire, des impropriétés de parole, un » langage rude et grossier.

» Le vertueux, l'homme de bien se persuade » que ce livre lui expliquera la vertu, qu'il y trou- » vera de beaux traités sur l'envie, la colère et le » trop parler, avec la définition, la division, la » cause et les effets de chaque vertu ; cependant » il y trouve : Si vous voulez être absous de tous » vos péchés, faites-vous répandre trois ou quatre » gouttes d'eau sur la tête : *Salvos nos fecit per » lavacrum regenerationis...*

» ... Comment donc ce livre a-t-il pu être reçu » d'un seul homme de jugement ? Comment n'a-t-il » pas été supprimé aussitôt que mis en lumière, » comment n'a-t-il pas été rebuté du monde » comme le plus inutile, inepte et impertinent de » tous les livres ? L'Évangile fut publié au siècle » le plus poli dans l'étude des belles-lettres, et le » plus fécond en beaux esprits : c'est alors qu'on » vit paraître les œuvres de Cicéron, de Senèque, » de Virgile, de Tacite. Comment est-ce donc » qu'un homme d'esprit, prenant en main ce livre

réussir à rendre sèche cette discussion, et un

» de l'Évangile et n'y trouvant rien d'extraordi-
» naire, rien de conforme à son sentiment, ne le
» déchirait pas aussitôt ou ne l'envoyait au marché
» servir d'enveloppe?

» ... Cependant quel accueil ne lui a-t-on pas
» fait? Quel honneur ne lui a-t-on pas rendu? Et
» quels effets n'a-t-il pas produits dans le monde?
» Les plus beaux esprits l'ont lu, traduit, com-
» menté; les rois et les princes de la terre l'ont
» adoré, etc. »

Six discours de *controverse* contre les protestants, suffisent pour donner au Père Lejeune un rang distingué parmi les controversistes.

Voici le jugement qu'en porte Tabaraud :

« On trouve dans les œuvres du Père Lejeune six discours de controverse ; ils furent prêchés en 1644, dans une mission faite par ordre du roi, à Metz, où les calvinistes étaient fort nombreux. Les deux premiers sont intitulés : *Abrégé des controverses décidées par l'Écriture sainte.* L'auteur s'y réduit à confronter les textes de la Bible des calvinistes, sur lesquels ils fondent leurs dogmes particuliers, avec ces mêmes textes allégués par les catholiques, sans mélange d'aucune glose. C'est en les présentant dans leur état naturel qu'il prouve que le dépôt de la doctrine de Jésus-Christ s'est conservé dans l'Église catho-

Les Mabites, au surplus,
Je ne veux estimer non plus,
En dépit de leurs mauvaisetés,
Qu'un vaisseau à laver mes pieds ;

lique pur et sans tache, telle qu'elle avait été annoncée par les apôtres, et que les calvinistes ne sont tombés dans l'erreur que pour s'être écartés du véritable sens de ces textes. La question y est présentée ayant autant de clarté que de précision. Tout y porte la conviction dans l'esprit mieux que n'aurait pu le faire la plus savante controverse.

« Les quatre autres discours ont pour objet de montrer que la doctrine actuelle de l'Église est celle qu'ont enseignée les Pères des quatre premiers siècles. Pour prévenir toute chicane, il écarte les endroits où les Pères ne parlent que de leurs opinions particulières, et ne s'attache qu'à ceux où ils rendent témoignage à la croyance générale de leur temps. Cela est suivi de l'exposition des contradictions de Luther et de Calvin sur des points très importants de doctrine, comme celui de la présence réelle et autres. Il y réfute avec énergie les calomnies des sectaires sur les divers objets du culte. Ces six discours réunis formeraient un petit traité de controverse mis à la portée de toutes sortes de lecteurs, qui se ferait lire encore aujourd'hui avec fruit et intérêt. »

L'intérêt, cette qualité qui caractérise le Père Lejeune, est en effet répandu dans ses discours de controverse autant au moins que dans ses autres sermons. Les textes accumulés n'ont pu réussir à rendre sèche cette discussion, et un

» de l'Évangile et n'y trouvant rien d'extraordi-
» naire, rien de conforme à son sentiment, ne le
» déchirait pas aussitôt ou ne l'envoyait au marché

Les Mabites, au surplus,
Je ne veux estimer non plus,
En dépit de leurs mauvaisetés,

souffle de vie y circule. L'Oratorien est plein de modération, et il traite les protestants bien plus doucement que les pécheurs de l'Église catholique. Il met ainsi en pratique ce qu'il conseillait aux jeunes prédicateurs : « Quand vous parlez contre » les hérétiques, en chaire ou en particulier, que » ce soit toujours avec respect, tendresse et té- » moignage d'affection, leur accordant tout ce » que vous pourrez sans intéresser la vérité. » Abstenez-vous des injures, des invectives et des » paroles qui ressentent le mépris (1). » La modération n'exclut point la fermeté et l'énergie ; l'Oratorien interpelle tantôt les calvinistes, tantôt leurs ministres, et il leur porte des défis en homme sûr de la vérité et sûr aussi de sa science et de l'autorité de son ministère.

« Voilà qui est étrange, dit-il, ils ne fanfarent » que l'Écriture et ils ne sauraient en alléguer » un seul texte ; c'est bien peu un seul ; non, ils » n'en sauraient alléguer un seul pour preuve de » leur doctrine. Il y a parmi eux, aussi bien que » parmi nous, plusieurs pauvres qui auraient » besoin d'être secourus ; je leur promets ici en » bonne compagnie et, si on le veut, je donnerai » caution, de leur donner autant de pistoles qu'ils » m'apporteront de passages formels et exprès

(1) Lyon, 1850, *Sermons,* t. I, pag. 5.

» pour prouver un seul de leurs articles, sans » glose et sans conséquence, et même je promets » de la part du roi (et je sais ce que je dis) que » quiconque m'en apportera un seul sera exempt » de taille toute sa vie. Vous n'avez qu'à vous » adresser à votre ministre et lui dire : Monsieur, » vous pouvez nous secourir sans qu'il vous en » coûte rien : ou vous avez des passages de l'Écri- » ture pour prouver ce que vous nous prêchez, » ou vous n'en avez pas ; si vous n'en avez point, » vous nous trompez, si vous en avez, donnez- » nous-en, nous aurons autant de pistoles et » même nous serons exempts de taille. Vous ver- » rez qu'il cherchera quelque échappatoire pour » s'en excuser... et, au contraire, je veux vous » en alléguer plusieurs formels et exprès, aussi » clairs que le soleil, pour faire voir que nous » sommes en la vraie foi. »

Le controversiste cite ensuite plusieurs textes prouvant en effet clairement la plupart des dogmes catholiques rejetés par les calvinistes (1).

Le Père Lejeune a souvent raison avec esprit et ne s'interdit pas une pointe légère de raillerie lorsque le sujet s'y prête, ou plutôt lorsque ses adversaires lui en fournissent l'occasion.

(1) Lyon, 1850, t. III, pag. 299.

» de l'Évangile et n'y trouvant rien d'extraordi-
» naire, rien de conforme à son sentiment, ne le
» déchirait pas aussitôt ou ne l'envoyait au marché

« De quelles sottises leurs ministres les amu-
» sent! Ils disent que le pape est l'antechrist,
» mais à ce compte saint Pierre était déjà l'an-
» techrist, car saint Pierre était pape.

» Le ministre Duplessis enseigne que la de-
» meure de l'antechrist, la Babylone assise sur
» les grandes eaux, c'est Rome qui est sur le
» Tibre. Et pourquoi ne serait-ce pas Genève,
» qui est sur le lac, et La Rochelle, et la Haie, et
» Amsterdam, qui sont sur la mer? De cette sorte
» le texte serait mieux vérifié, car il y a en l'Écri-
» ture *super aquas multas*, et le Tibre n'est pas
» aussi grand que le lac de Genève et que
» l'Océan. »

Un peu plus loin il s'adresse aux catholiques et leur dit : « On vend tous les jours des manuels
» de prières en français et vous pouvez vous en
» servir; mais quand vous feriez vos prières en
» latin, vous y auriez au moins autant de dévotion
» que les hérétiques en peuvent avoir à chanter
» la plupart de leurs psaumes, où il y a souvent
» plus de rime que de raison. Y a-t-il grande
» consolation et sentiment de piété à chanter
» comme ils le font le psaume 59?

Ephraïm, peuple grand et fort,
Sera de mon chef le support;
Judas du règne l'assurance
Pour en établir l'ordonnance.

Les Mabites, au surplus,
Je ne veux estimer non plus,
En dépit de leurs mauvaisetés,
Qu'un vaisseau à laver mes pieds;
Contre Edon, peuple glorieux,
Je jetterai mes souliers vieux.
Sus, Philistins, faites-moi fête
De ma victoire qui s'apprête.

» Et le psaume 80.

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande,
Et soudainement
Ébahi seras,
Quand tu la verras
Pleine de viande.

» Et le psaume 72.

Mais j'avais perdu mes esprits,
Mêmement je n'étais plus moi,
Mais un vrai veau devant toi.

» Je vous fais juge, ajoutait le missionnaire,
» qu'est-ce qui inspire le plus de dévotion à
» chanter ces beaux quatrains ou à dire : *laudamus
» te, benedicimus te, adoramus te*, quand bien
» même on ne l'entendrait pas? (1) »

Il reprend bientôt un ton plus grave et adresse aux calvinistes cette belle et éloquente apostrophe :

(1) Lyon, 1850, t. IV, pag. 188 et suivantes.

« Vos ancêtres ont été très bons catholiques,
» témoins les belles églises qu'ils ont édifiées,
» les grandes abbayes qu'ils ont dotées et les
» précieuses reliques qu'ils ont richement en-
» châssées. Mais vous ne leur ressemblez pas,
» Messieurs de la religion prétendue ; vous êtes
» leurs descendants quant au corps, mais quant
» à l'esprit du christianisme, quant à la foi, à la
» piété et à la religion, point du tout. De tant de
» sacrements, de cérémonies et d'observances
» religieuses qui étaient en usage, qu'avez-vous
» retenu qui vous distingue des Juifs ? Qu'avez-
» vous retenu dans vos temples qui puisse faire
» connaître aux étrangers que vous êtes chré-
» tiens..... Croyez-moi, quittez cette fausse reli-
» gion qui n'est que depuis fort peu de temps,
» qui n'a pas un seul passage de l'Écriture sainte
» pour preuve de sa doctrine, qui a été inventée
» par des hommes sans autorité, sans mission et
» sans approbation de Dieu. Priez Jésus, qui est
» la vraie lumière et la lumière du monde, d'é-
» clairer votre esprit, de vous ouvrir le sens
» comme à ses disciples, pour entendre les Écri-
» tures, de vous faire rentrer au chemin du salut,
» c'est-à-dire dans le sein de l'Église catholique. »

Aux six discours de controverse que Tabaraud souhaitait de voir réunir en un volume, il faudrait joindre deux autres sermons qui roulent égale-

Pour en établir l'ordonnance.

sainte Vierge. Le pieux Oratorien avait pour la

ment sur des sujets de controverse. Le premier a pour titre : *De l'honneur qui est dû à la sainte Vierge, en réponse à un livre d'un ministre de Charenton*. Si, au milieu de nos populations catholiques, un prêtre croyait encore nécessaire de prouver la légitimité du culte qu'on rend à la mère de Dieu, il trouverait là de bonnes armes et qui n'auraient besoin que d'être un peu fourbies.

Le second sermon est d'une facture très originale. Le Père Aveugle, fatigué d'entendre répéter aux calvinistes que la messe n'est pas dans la Bible, leur répond qu'elle y est et beaucoup mieux que leur cène avec les prières qui l'accompagnent.

Il établit qu'il y a au saint sacrifice de la messe une chose essentielle et des cérémonies et paroles accidentelles : la chose essentielle, c'est-à-dire la consécration, n'est que le renouvellement de l'action faite par le Sauveur dans le cénacle, la veille de sa mort ; quant aux cérémonies et paroles accidentelles, elles sont commandées ou permises par la Bible lorsqu'on ne les y trouve pas en toutes lettres.

« Nous disons en la messe : *In nomine patris et*
» *filii et spiritus sancti ;* ces paroles sont en saint
» Mathieu, chap. 28, v. 19.
» On dit : *Judica me ;* c'est le psaume 42.
» Nous nous frappons la poitrine en récitant le

« Vos ancêtres ont été très bons catholiques,
» témoins les belles églises qu'ils ont édifiées,

» *Confiteor;* le publicain l'a fait et en a été loué » du Seigneur. (Saint Luc, chap. 18, v. 13.)

» On encense l'autel dans les messes solen- » nelles; l'ange l'a fait. (Apocalypse, chap. 8, » v. 3.)

» On dit l'introït; c'est quelque verset tiré des » psaumes.

» *Gloria in excelsis Deo;* les anges l'ont dit. » (Saint Luc, chap. 2, v. 14.)

» Le prêtre se retourne quelquefois vers le » peuple, puis il s'adresse à Dieu; Jésus-Christ » fit ainsi dans le jardin, parlant de temps en » temps à ses apôtres et puis s'adressant à son » père.

» On dit : *Dominus vobiscum;* Booz l'a dit au » chapitre du livre de Ruth.

» *Et cum spiritu tuo;* saint Paul l'a dit dans la » deuxième épître à Timothée.

» On dit des oraisons pour les nécessités de » l'Église; l'apôtre l'a recommandé en écrivant » aux Philippiens. (Chap. 4.) »

Et ainsi de presque toutes les cérémonies et paroles du saint Sacrifice.

Le Père Lejeune, qui a fait des sermons dogmatiques, des sermons moraux, des controverses et des conférences, a fait aussi des *panégyriques;* de ce nombre sont plus de vingt discours sur les mystères, les vertus et les prérogatives de la

sainte Vierge. Le pieux Oratorien avait pour la mère du Sauveur l'amour le plus tendre; quand il parle d'elle, son langage respire je ne sais quelle onction inaccoutumée. Il serait facile de citer du Père Lejeune de belles considérations sur Marie; je leur préfère ce passage aussi touchant qu'original :

« L'Église chante :

» *Intrent ut astra flebiles*
» *Cœli fenestra facta es.*

» Pour que les mortels plaintifs entrent dans » le ciel, vous avez été faite la fenêtre du paradis.

» Belle et touchante comparaison pour les pé- » cheurs comme je suis! Il me semble voir un » père de famille qui a un fils débauché. Ce jeune » homme va battre le pavé ou reste au cabaret » jusqu'à une ou deux heures après minuit; le » père, l'ayant attendu jusqu'à dix ou onze heures, » perd enfin patience; il ferme la porte à clef et » va se retirer. Il perd patience, il est vrai, mais » il ne perd pas les entrailles de père; il a je ne » sais quoi qui trouble son repos, une espèce » d'inquiétude; c'est l'amour paternel qui l'em- » pêche de reposer; il pense : si je laisse ce fri- » pon toute la nuit en la rue, il fera un mauvais » coup ou on lui en fera; il appelle ses gens et » leur dit : écoutez, allez à la porte pour épier

(1) *Sermons*, t. XII, pag. 228.

» quand mon fils reviendra ; dites lui qu'étant » tout-à-fait fâché contre lui, j'ai fermé la porte » à clef et que vous lui conseillez d'entrer par la » fenêtre, parce qu'elle est encore ouverte. Il y a » peut-être trois, quatre, dix, quinze, vingt ans » que Dieu vous attend à pénitence avec une » patience et une longanimité admirables. Enfin, » par votre obstination et votre endurcissement, » vous méritez qu'il vous ferme la porte de sa » miséricorde et qu'il vous refuse ses grâces et » vous dise : *Clausa est janua,* la porte est fermée ; » mais il m'a ici envoyé comme son serviteur très » indigne pour vous conseiller et vous dire : ga- » gnez la fenêtre si vous êtes sage, recourez à la » sainte Vierge : *Cœli fenestra facta es* (1). »

Chacun des sermons du *Missionnaire de l'Oratoire* contient un petit panégyrique de Marie. On sait qu'à la fin de leur exorde, les prédicateurs ont coutume de demander la protection de la sainte Vierge et d'annoncer un *Ave Maria,* qu'ils récitent avec l'auditoire. Le Père Lejeune ne se contente pas d'annoncer la salutation angélique, il l'amène et la prépare ; il tire du mystère, de la vertu ou même du vice dont il parle, un éloge, ou mieux un petit compliment à la sainte Vierge. Ces compliments sont, on le conçoit, des tours de

(1) *Sermons,* t. IV, pag. 439.

Dans un panégyrique de saint Dominique il dit : « Je vous dirai mon petit sentiment, vous en » jugerez comme bon vous semblera ; mais je » pense avoir sujet de croire que les prédications

force plus ou moins réussis, mais parfois, comme dans le passage suivant, ils respirent une grâce ingénieuse et dénotent un talent souple et délicat.

Après avoir annoncé qu'il va parler sur la fuite du monde et des mauvaises compagnies, le Père Lejeune ajoute : « Jamais personne ne fut si » affectionné à la retraite, jamais personne ne fut » si heureux dans sa solitude que vous, ô sainte » et bienheureuse Vierge ! Vous étiez toujours en » votre cellule, comme une chaste tourterelle qui » se cache dans les trous d'une maison écartée : » *Columba mea in foraminibus petræ, in cavernâ* » *maceriæ.* Vous étiez solitaire, mais vous n'étiez » pas seule ; le Seigneur était toujours avec vous : » *Dominus tecum;* c'est ce qu'un ange vous dit » par ses paroles : *Ave Maria* (1). »

A part sept discours sur saint Jean-Baptiste, saint Joseph, saint Pierre, saint Michel, saint Étienne, saint Luc et sainte Madeleine, les panégyriques du Père Aveugle ont pour objet des saints, fondateurs d'ordres. L'Oratorien aimait les familles religieuses, et prêchait volontiers dans leurs monastères. Ordinairement, il prend la vertu la plus éminente du saint et montre avec quelle perfection elle a été pratiquée par lui ; il loue ensuite l'ordre, énumère les grands saints et

(1) *Sermons,* t. XII, pag. 228.

» quand mon fils reviendra; dites lui qu'étant
» tout-à-fait fâché contre lui, j'ai fermé la porte
» à clef et que vous lui conseillez d'entrer par la
» fenêtre, parce qu'elle est encore ouverte. Il y a

les grands hommes qu'il a produits, prêche aux religieux la pratique exacte de leurs règles, et finit en recommandant le couvent à la piété et à la charité des fidèles.

« Vous honorez saint François quand vous » honorez les religieux de son ordre; vous faites » du bien à saint François quand vous en faites » à ses enfants. Que dis-je, à saint François! c'est » au Fils de Dieu que vous en faites, et vous » l'obligez par les aumônes que vous donnez à » ces bons Pères. Ces saints religieux ne travail- » lent qu'à faire régner Jésus-Christ sur la terre » et à procurer que les hommes conquètent le » royaume du ciel; si donc la Providence de » Dieu ne peut manquer, il faut qu'il fasse tous » les jours des miracles (ce qu'il n'a pas coutume » de faire), ou il faut qu'il se serve de vous pour » leur donner les choses nécessaires. En faisant » cela vous servez à sa fidélité et à la vérité de » sa parole.

» Ces bons Pères apaisent l'esprit de Dieu pen- » dant que vous l'irritez; pendant que vous jouez » et folâtrez, pendant que vous dormez et prenez » vos plaisirs, ils sont en prières, ils font péni- » tence, ils sont prosternés devant Dieu le matin, » le soir, à minuit et presque à toute heure (1). »

(1) *Sermon pour la fête de saint François d'Assises*, t. V, pag. 274.

Dans un panégyrique de saint Dominique il dit : « Je vous dirai mon petit sentiment, vous en » jugerez comme bon vous semblera; mais je » pense avoir sujet de croire que les prédications » des religieux de Saint-Dominique sont plus » utiles et plus salutaires, et qu'il y a plus de » bénédictions à les entendre que les autres. Les » Chartreux sont appelés à la solitude, les » Capucins à la pauvreté, les Minimes à l'absti- » nence; mais Dieu a choisi et appelé à l'office » de prédicateurs les Dominicains; c'est leur » propre vocation, c'est leur profession, c'est » leur obligation. Le Saint-Siége, l'oracle de la » vérité, nomme toujours en ses bulles cette » religion, l'ordre des prédicateurs; ils reçoivent » donc de Dieu des talents et des grâces pour en » exercer dignement les fonctions. »

Il n'y a dans le *Missionnaire de l'Oratoire* que deux *oraisons funèbres* : celle du cardinal de Bérulle et celle du vénérable César de Bus, fondateur de l'ordre des Doctrinaires. Ce saint personnage avait été atteint de cécité pendant longtemps; c'est cette circonstance peut-être qui fit demander au Père Aveugle son oraison funèbre.

J'ai terminé l'examen des sermons du missionnaire de l'Oratoire; il fallait donner une idée de trois cent soixante-deux discours et faire connaître le Père Lejeune, j'ai donc dû recourir aux

auditeurs; 3° vous perdez du temps à rechercher

citations ; je souhaite que le lecteur ne les ait pas trouvées longues, et que la solidité et la beauté du fond n'aient pas été trop voilées par la simplicité et la naïveté du style. C'est de ce style qu'il va être question au chapitre suivant.

(1) *Sermon pour la fête de saint François d'Assises*, t. V, pag. 274.

lire deux pages de suite sans être ébloui par quelque pensée belle, forte ou même sublime. De pareilles pensées sont toujours revêtues d'une

V

STYLE DU PÈRE LEJEUNE.

Si un auteur a écrit une rhétorique, il faut en tenir compte lorsqu'on parle de son style ; or, à la tête d'un de ces volumes où il enseigne l'art de vivre saintement, le Père Aveugle a écrit quelques mots sur l'art de bien dire. Voyons donc la rhétorique du missionnaire limousin.

« L'éloquence, la propriété et l'emphase des paroles servent à persuader ; mais je ne puis vous conseiller de prêcher par périodes carrées et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. 1° le Fils de Dieu ne prêchait point comme cela, et saint Paul dit : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis ;* 2° cela sent un peu sa vanité et toute imperfection du prédicateur mésédifie ses auditeurs ; 3° vous perdez du temps à rechercher

citations; je souhaite que le lecteur ne les ait pas trouvées longues, et que la solidité et la beauté du fond n'aient pas été trop voilées par la simpli-

ces fleurettes, à étudier ces périodes, et il le faudrait employer à prier Dieu pour attirer sur vos paroles sa bénédiction; 4° ces fleurs nuisent souvent aux fruits, car l'esprit de l'auditeur, s'amusant à admirer la gentillesse des paroles, ne s'applique qu'à demi à la vérité des sentences.

» En chaque sermon que vous composez, regardez toujours quel profit en pourra tirer un artisan, une servante, etc.; mais surtout faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse profiter.

» C'est une grande erreur de vouloir contenter par des discours relevés trente ou quarante personnes doctes, et laisser à jeun un grand peuple qui vous écoute. Croyez assurément que les grands et les doctes sont ravis d'entendre un prédicateur qui, plein de zèle, instruit et touche le peuple, quoique par un discours familier et populaire.

» Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher c'est de bien prier Dieu, le second c'est de bien prier Dieu, le troisième, le quatrième et le dixième c'est de bien prier Dieu. »

Vous avez raison, ô saint prêtre! et j'éprouve je ne sais quel embarras à parler de style à propos de discours que vous avez médités à genoux.

Sainte-Beuve a dit du Père Lejeune : « Il a de hauts éclairs. » Rien n'est plus vrai. On ne peut

lire deux pages de suite sans être ébloui par quelque pensée belle, forte ou même sublime. De pareilles pensées sont toujours revêtues d'une expression suffisante; qu'importe la couleur à un rayon de soleil, et qu'ont à faire les ciselures dans un bloc d'or vierge?

Trouve-t-on souvent chez les sermonnaires, je dis chez les plus parfaits et les plus célèbres, des pensées comme celle que je cite?

« L'Écriture dit bien quelquefois que Dieu » s'est repenti d'avoir fait l'homme, mais elle ne » dit jamais qu'il se soit repenti de l'avoir ra- » cheté; ses iniquités ne peuvent monter à un » si haut degré de malice qu'elles épuisent les » mérites de Jésus-Christ. »

Et dans le même sermon :

« N'est-ce pas être bien passionné du désir de » notre amour que de nous mettre le poignard » sur la gorge et de nous dire : je vous tuerai si » vous ne m'aimez pas, je vous damnerai si vous » ne m'aimez! Dieu ne le dit pas seulement, mais » il le fait; il nous damne éternellement si nous » ne l'aimons, et le feu d'enfer, qui semble être » un excès de sa rigueur, est un effet de son » amour; mais un amour ardent et si excessif » qu'il se tourne en jalousie.......

» Vous n'aimez pas Dieu, vous n'avez pas » pour lui une étincelle de charité. Oh! misérable

» sans amour! c'est le plus grand péché et le
» plus grand de tous les maux que d'être sans
» amour de Dieu. C'est le caractère des réprouvés,
» le prélude de l'enfer et la veille de la damna-
» tion; entre vous et l'enfer il n'y a que le petit
» filet de votre vie; mourez quand vous voudrez,
» votre procès est tout fait, vous serez damné
» sans autre forme de procès, puisque vous
» n'avez point l'amour de Dieu (1).

» Jésus-Christ a dit qu'on se réjouit plus en
» paradis de la conversion d'un seul pécheur que
» de la persévérance de quatre vingt dix-neuf
» justes. Les saints sont cause qu'on fait des fêtes
» sur la terre, mais j'ose dire qu'il est en votre
» pouvoir qu'on en fasse une dans le ciel (2). »

Bien des peintres ont représenté le bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis au bercail; nul n'a réussi ce tableau comme le Père Aveugle. Sa simple prose est de la poésie qui égale et surpasse la plus belle peinture :

Ut pictura poesis.

« Dieu va partout cherchant sa brebis égarée,
» et, après l'avoir trouvée, il ne lui donne point
» un coup de pied, il ne la frappe pas de sa

(1) Lyon, 1850, t. II, pag. 293.
(2) *Sermons*, t. VI, pag. 293.

ne manquent pas d'insister très fort sur l'insuffisance et l'imperfection de son style ; il n'y a pas jusqu'au chanoine Labiche, un estimable auteur [illegible]

» houlette, il ne la rudoie pas; il la charge dou-
» cement sur ses épaules et la rapporte avec joie
» à la bergerie : les autres y vont à pied, celle-ci
» y est portée à son aise; *elle va continuellement*
» *baisant le cou et les joues* du pasteur chari-
» table (1). »

Quelle naïveté et quelle sublimité dans ces lignes :

« Quand un amant passionné a tenté toutes
» sortes de voies et qu'elles lui ont été inutiles, s'il
» veut en venir à la dernière extrémité, il se sert
» de charmes, il compose un philtre, il donne un
» breuvage ou une potion d'amour. Jésus-Christ
» se sert de cet artifice pour gagner notre affec-
» tion. Oui, le voilà sur nos autels et dans nos
» tabernacles! le voilà, ce charme d'amour! On dit
» qu'en un philtre ou breuvage d'amour pour le
» rendre puissant et efficace, celui qui aime y doit
» mettre quelques gouttes de son sang, qu'il doit
» y faire entrer une partie de sa substance. Ne
» tient-il qu'à cela? dit notre Sauveur, je mettrai
» tout mon sang en ce breuvage; j'enfermerai en
» ce philtre non-seulement une partie de ma
» substance, mais toute ma substance, tout mon
» corps, toute mon âme, toute ma divinité (2). »

(1) *Sermons*, t. VI, pag. 291.
(2) *Sermons*, t. II, pag. 220.

» sans amour! c'est le plus grand péché et le
» plus grand de tous les maux que d'être sans
» amour de Dieu. C'est le caractère des réprouvés,

A côté des beautés de pensées se rencontrent des beautés d'expressions « des images simples et neuves, des manières de dire trouvées et frappantes (1). » Le Père Aveugle a du trait, et sans jamais viser à l'effet l'atteint très souvent. Ce serait tomber de la littérature dans la grammaire que de choisir ici et de relever des phrases et des mots. Je me contente de signaler un court passage sur la justice de Dieu à l'égard des anges rebelles. « Lucifer ne fit rien contre Dieu, il ne prononça aucun blasphème, il eut seulement une pensée d'orgueil à laquelle il consentit volontairement, et tout aussitôt, en un clin d'œil, en un moment, *il fut précipité aux enfers, et précipité si irréparablement qu'il ne s'en relèvera jamais*; sur quoi vous assurez-vous donc, ô poudre et cendre que vous êtes (2)? »

Et cet endroit du sermon sur le petit nombre des élus : « Un des plus salutaires proverbes que le Sauveur avait souvent en la bouche *était cette parole qui n'est pas une simple parole, mais un éclat de tonnerre* : Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus : *multi sunt vocati pauci vero electii.* »

(1) M. Jacquinet.

(2) *Sermons*, t. VI, pag. 395.

ne manquent pas d'insister très fort sur l'insuffisance et l'imperfection de son style ; il n'y a pas jusqu'au chanoine Labiche, un estimable auteur

Quelquefois ce n'est pas seulement une pensée ou une expression, c'est, dit M. Jacquinet, une page d'un jet soutenu et d'une couleur originale, qui se prête à une attention plus lente et plus littéraire : celle-ci, par exemple, où toute une instruction consolante sur les motifs de sécurité de l'âme fidèle, sur l'heureuse mort du juste, s'achève et se couronne par une comparaison gracieuse. « Le juste qui a tenu bon en la citadelle de son cœur, résistant généreusement aux
» attaques du démon, de la chair et du monde,
» est animé d'une sainte confiance, quand Dieu
» l'appelle à son jugement, sachant que c'est pour
» le louer et le couronner de gloire en la pré-
» sence de ses anges. Voyez ces belles fleurs qui
» sont en notre jardin, elles aiment tant le soleil
» que, lorsqu'il quitte notre hémisphère pour se
» faire voir aux antipodes, elles se tiennent toutes
» resserrées, la tête baissée, *comme atteintes de*
» *mélancolie;* mais il semble que le soleil rapporte
» en ses rayons la clef dorée pour les ouvrir de
» nouveau; car aussitôt qu'il remonte sur notre
» horizon et qu'il les mignarde de son œil favo-
» rable, elles se dénouent, se déboutonnent, ou-
» vrent leur sein, étalent et épanouissent leurs
» richesses comme pour lui donner le bonjour et
» lui témoigner le bien qu'elles reçoivent de sa
» présence. Il en est de même des âmes prédes-

» sans amour! c'est le plus grand péché et le
» plus grand de tous les maux que d'être sans
» amour de Dieu. C'est le caractère des réprouvés,

» tinées pendant cette vie qui est une nuit » obscure ; quand le soleil est absent ou plutôt » couvert de nuages, elles se tiennent retirées, » solitaires, séparées des compagnies, humiliées, » mortifiées : *Mortui esti, et vita vestra abscondita* » *est in Christo*. Mais à l'heure de la mort, quand » le bien-aimé Jésus les daigne visiter, elles se » réjouissent, elles ouvrent et dilatent leur cœur, » se tournent vers leur astre d'un visage gai et » assuré, expérimentant la vérité de cette parole » de saint Paul : *Cum Christus apparuerit, vita* » *vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloriâ.* » Quelle vérité et quelle fraîcheur de coloris, quelle suavité d'accent dans ces paroles, où respire et se trahit involontairement l'attente consolée du serviteur vaillant et fidèle, et que parfume en quelque sorte une bonne odeur d'espérance! La poésie du langage chrétien n'a rien de plus doux et de plus pénétrant chez saint François de Sales lui-même.

Ces beautés saillantes et brillantes sont, il faut l'avouer, l'exception : le ton habituel de l'Oratorien, sa note dominante, sa manière, c'est la naïveté et la simplicité. Sauf Fénélon, peu de personnes au XVII^{e} siècle goûtaient le naïf et le simple ; le XVIII^{e} siècle et le XIX^{e} en son commencement ne l'appréciaient pas davantage. Tous ceux qui avant nos jours ont parlé du Père Lejeune

ne manquent pas d'insister très fort sur l'insuffisance et l'imperfection de son style ; il n'y a pas jusqu'au chanoine Labiche, un estimable auteur limousin, qui ne s'en plaigne et ne s'imagine écrire beaucoup mieux que le vieux sermonnaire.

Le goût moderne est autre. Le naïf, le simple, le familier ne déplaisent plus aux bons esprits et nous avons fini par découvrir qu'ils sont tout un côté des grands poètes. Mépriser la naïveté et la simplicité, c'est un aveu qu'on ne comprend pas la moitié d'Homère, du Dante et de Shakespeare. Si le Père Lejeune était toujours simple comme il l'est habituellement et surtout comme il l'est aux bons endroits, on ne pourrait qu'applaudir ; malheureusement il sort de cette simplicité et tombe dans des trivialités rebutantes.

Veut-il recommander aux parents d'apprendre à leurs enfants à aimer Dieu dès le berceau ? il dira :

« Quand votre enfant est à votre mamelle ou » sur votre giron, vous lui parlez cinquante fois » par jour ; mais que lui dites-vous ? Des bagatelles et pas un mot de Dieu ; il faudrait lui en » parler de temps en temps. Poupon, aimerez-» vous bien le bon Dieu quelque jour ? Serez-vous » bon serviteur de Jésus ? Vous serez mon chou, » mon mignon si cela est, mais point autrement. » Si vous offensez le bon Dieu vous ne serez pas

» mon fils, vous serez un petit avorton. Fi de cette » bouche, si elle est jamais employée à autre » chose qu'à louer Dieu ! Si je le savais je ne lui » donnerais pas la mamelle. Fi de ces petits yeux ! » s'ils doivent jamais, etc... »

Comment expliquer chez le grave et savant Oratorien de pareilles défaillances de style ? La réponse à cette question est multiple et complexe. Que le lecteur ne trouve pas trop minutieux les détails dans lesquels je vais entrer.

L'époque à laquelle vivait le Père Aveugle ne suffit pas à expliquer les trivialités fréquentes de son style. Godeau, évêque de Vence, Senault, Lingendes et d'autres bien inférieurs à l'Oratorien évitaient les défauts dans lesquels il tombe ; ces défauts d'ailleurs étaient remarqués et sentis des contemporains qui les lui reprochaient ; Senault en particulier l'engage à purger ses écrits des termes qui les déparent. Les travaux incessants du missionnaire, sa cécité qui l'obligea à dicter la plupart de ses sermons et qui ne lui permit guère de les corriger, ne sont pas des raisons décisives.

Il faut chercher ailleurs l'explication.

L'Oratorien est un pur Gaulois, qui n'a pris de la renaissance que l'érudition. Il est (à un degré éloigné sans doute) de la famille de Montaigne, Madame de Sévigné, Molière, Saint-Simon, La

beauté ; c'est une mine dans laquelle les filons abondent et où l'or est déjà séparé du minerai

Fontaine, [redacted]. Comme ces écrivains, il aime les idées nettes et claires, et l'expression franche et verte. S'il eût vécu de nos jours, il eût été, je crois, légèrement *réaliste*. Étant donc naïf et familier par nature, il lui eût fallu, au temps où il vivait, un art souverain pour ne pas glisser dans le bas et le trivial. Ne soyons pas trop sévères et sachons-lui gré de s'en être préservé habituellement.

Et puis quand est-ce que le Père Aveugle tombe dans ces trivialités qu'on lui reproche tant ? C'est lorsqu'il traite des sujets pratiques et vulgaires qui les appellent presque forcément. Il est facile d'éviter les comparaisons (1) basses et les expressions communes lorsqu'on prêche l'*oraison funèbre du grand Condé ; pour la bénédiction des drapeaux de Catinat ; sur la vocation de la nation française*. Mais essayez donc de parler devant des villageois, de l'examen de conscience, du vol, des procès, de la danse, vous serez familier ; et si vous vivez à une époque où la langue est imparfaite et que vous imprimiez vos sermons tels que

(1) C'est dans ses nombreuses comparaisons que le Père Lejeune pèche le plus par le style ; ces comparaisons, empruntées à des objets communs et familiers, engagent le missionnaire dans des détails et des termes pleins de trivialité.

» mon fils, vous serez un petit avorton. Fi de cette
» bouche, si elle est jamais employée à autre
» chose qu'à louer Dieu! Si je le savais je ne lui

vous les avez prononcés, il vous arrivera d'être vulgaire et même trivial.

Enfin et (c'est une preuve péremptoire que les défauts de style de l'Oratorien ne doivent pas voiler le mérite de ses ouvrages), ces défauts sont le plus souvent voulus et prémédités.

« Il y a en cette œuvre, dit-il, des fautes contre
» la politesse du langage français; c'est quelque-
» fois par ignorance; d'autrefois je les affecte tout
» exprès pour me rendre plus intelligible au
» peuple : *Melius est reprehendant nos grammatici quàm non intelligant populi.* (S. AUGUSTIN.)

Ces explications suffisent, je crois, pour qu'on ne puisse plus juger le Père Lejeune avec ce mot : C'est un méchant écrivain.

Le Père Aveugle était-il éloquent? Joignait-il à l'art d'écrire le talent de la parole? La nature lui avait-elle donné avec la voix et le geste la sensibilité et la passion qui font l'homme éloquent? A défaut de témoignages directs et positifs, sa vie suffit à prouver qu'il possédait ces dons à un haut degré. Comment sans eux aurait-il évangélisé la moitié de la France? Comment aurait-il ébranlé et converti des villes entières? Sans doute, la prière, la sainteté, Dieu et sa grâce suppléent bien des choses, mais la Providence agit ordinairement par les voies naturelles; l'éloquence a donc dû avoir une grande part dans les succès du

beauté; c'est une mine dans laquelle les filons abondent et où l'or est déjà séparé du minerai

moderne apôtre du Limousin. Lorsque la cécité frappe un prédicateur à trente-cinq ans, s'il remonte en chaire et s'il n'en descend qu'à soixante-dix-neuf ans, c'est qu'il a en lui quelque chose de ce souffle qui fait l'orateur.

Enfin, certains sermons sont une preuve évidente que le Père Lejeune possédait les parties essentielles de l'éloquence. Lorsqu'on écrit de la sorte c'est, pour employer une locution familière à l'oratorien, qu'on a la voix, le geste et la parole *à commandement* (1).

(1) Voir en particulier dans le douzième volume, édition de Lyon, 1850, le sublime discours sur la Passion, au jour du vendredi-saint.

» mon fils, vous serez un petit avorton. Fi de cette
» bouche, si elle est jamais employée à autre

VI

LE PÈRE LEJEUNE ET MASSILLON.

On peut différer d'opinion sur le style du Père Lejeune, le condamner ou l'absoudre, le blâmer ou le louer; c'est affaire de goût et de principes littéraires. Si la forme est discutable, il en va autrement du fonds, et sur ce point l'estime, pour être juste, doit toucher à l'admiration. Qu'un prédicateur prenne en mains les sermons de l'Oratorien, et que, sans s'arrêter à un discours isolé et qui peut être faible, il examine l'œuvre dans son ensemble, il la trouvera forte, copieuse, substantielle. Le *Missionnaire de l'Oratoire* est un champ fertile et plantureux, où s'étalent de hautes et magnifiques moissons mêlées à l'ivraie et aux folles herbes; c'est un monument qui offre des défauts de détail, mais solide et d'une austère

beauté; c'est une mine dans laquelle les filons abondent et où l'or est déjà séparé du minerai. On a fait, à l'usage des prédicateurs, des montagnes de manuels, de dictionnaires, de miroirs, de répertoires, de panoramas, de *sylvæ* et *d'aurifodinæ :* toutes ces œuvres factices ne vaudront jamais les douze volumes du Père Aveugle. Le *Missionnaire de l'Oratoire* restera le plus riche amas de pensées théologiques et un trésor inépuisable d'érudition et de doctrine. Combien d'auteurs modernes y ont puisé sans le dire ! Que de brillants paragraphes ils ont composés avec quelques-unes des idées enfouies et comme perdues dans l'épais recueil de ces nombreux sermons !

Ce pillage commença du vivant du Père Lejeune. « Le Père Chappuis, dit l'oratorien
» Lamy, mort avec la réputation d'un habile pré-
» dicateur et qui prêcha dans les principales
» chaires de France, ne faisait qu'habiller le Père
» Lejeune d'une manière qui pût être agréable
» au monde devant lequel il prêchait (1). »

Un grand orateur et un illustre écrivain, Massillon, a étudié longuement les œuvres du Père Aveugle, et s'en est servi dans une très large mesure pour la composition de ses sermons. Le

(1) *Entretiens sur les sciences*, VIIe entretien.

Père Lejeune a été pour lui ce talent inspirateur dont tout homme a besoin au début de sa carrière, même lorsqu'il doit plus tard le dépasser et le rejeter dans l'ombre.

Cette assertion, qui étonnera peut-être plus d'un lecteur, doit être prouvée un peu au long.

Lorsque Massillon entra adolescent dans l'institut de l'Oratoire, il y avait neuf ans à peine que le missionnaire aveugle était mort, et le souvenir de ses vertus et de ses talents était dans toute sa force. C'était sans contredit le meilleur sermonnaire de la Compagnie, ses œuvres avaient de nombreuses éditions ; un savant oratorien, Lamy, les proposait comme des modèles à ses jeunes confrères. Ces circonstances suffiraient à rendre probable l'assertion émise plus haut, si elle ne s'appuyait pas sur des preuves positives.

L'auteur de l'*Histoire des Révolutions de la république des lettres* dit : « Massillon n'était que huit jours à composer un sermon. Cette grande facilité lui venait de l'étude qu'il avait faite de ceux du Père Lejeune de l'Oratoire (dit l'Aveugle). » « Ce sermonnaire, dit Massillon, est un excellent » répertoire pour un prédicateur, et j'en ai pro- » fité (1). »

(1) *Histoire des révolutions de la république des lettres*, t. II.

langage, tout diffère, et l'on ne saurait trop dire en quoi l'étude des œuvres du premier a pu profiter au second (1). »

Un de ceux qui ont le mieux connu les hommes et les choses de l'Oratoire, Tabaraud, dit de son côté :

« Le Père Lejeune possédait le talent de lier la morale avec le dogme, de faire sortir les maximes de pratique du fond des mystères les plus relevés. C'est surtout sous ce rapport qu'il servit de modèle à Massillon, qui porta depuis cet art à sa perfection (1). »

« Lorsque le célèbre Massillon était consulté par ses confrères au sujet du Père Lejeune, il leur conseillait la lecture réfléchie de ses discours qu'il regardait comme d'excellents modèles d'éloquence chrétienne, pourvu, disait-il, qu'on eût assez de goût pour savoir discerner ce qu'il fallait y prendre de ce qu'il fallait y laisser. Il convenait qu'on pouvait tirer de grands avantages de cette lecture et il en parlait par expérience (2). »

Le Père Perraud, dans son bel et récent ouvrage sur l'Oratoire, répète la même tradition qu'il a vérifiée à la source.

« Après avoir longuement étudié les sermons du Père Lejeune, Massillon s'essaya à la prédication (3). »

(1) *Vie du Père Lejeune*, pag. 34.
(2) *Vie du Père Lejeune*, pag. 37.
(3) *L'Oratoire de France au* XVII^e^ *et au* XIX^e^ *siècle*, par le Père Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire. Paris, 1665, pag. 349.

Père Lejeune a été pour lui ce talent inspirateur dont tout homme a besoin au début de sa carrière,

« Les sermons du Père Lejeune furent publiés de son vivant et ils ont eu depuis un grand nombre d'éditions. Ils restèrent dans la congrégation de l'Oratoire comme une sorte de modèle classique du véritable genre apostolique, et Massillon lui-même en recommandait la lecture aux jeunes oratoriens (1). »

Qu'il en soit ainsi, que Massillon ait beaucoup profité du Père Lejeune, et qu'il ait fait passer les pensées et les conceptions de son confrère dans la trame brillante de ses discours, après les avoir teintes et colorées de son style, les prédicateurs et les théologiens n'en seront point étonnés; quant aux littérateurs, ils conserveront des doutes et se demanderont ce qu'il peut y avoir de commun entre un missionnaire au langage familier et incorrect, et le très académique auteur du *Petit-Carême*.

« D'après une tradition, dit M. Jacquinet, répandue dans l'Oratoire, Massillon lui-même parlait avec estime et admiration du Père Lejeune, le lisait et le recommandait aux jeunes oratoriens comme un excellent modèle. Honneur insigne pour notre missionnaire, mais un peu inattendu. Entre un Lejeune et un Massillon, esprit, méthode,

(1) *L'Oratoire*, pag. 281.

langage, tout diffère, et l'on ne saurait trop dire en quoi l'étude des œuvres du premier a pu profiter au second (1). »

L'étude des œuvres du Père Aveugle a profité à l'évêque de Clermont pour le fonds et la substance du discours; il y a pris des idées mères et même des développements. J'ajoute qu'il a puisé chez le Père Lejeune la sévérité de sa morale et l'exagération de doctrine qu'on remarque dans quelques sermons, notamment dans celui du *Petit nombre des élus*.

Massillon, tout le monde le sait, a un grand défaut littéraire : il répète souvent la même pensée dans des termes différents, et multiplie les périodes sans multiplier les idées. Je n'ose pas affirmer qu'il ait contracté ce défaut en étudiant le Père Lejeune. Ce qui est sûr, c'est que le Père Aveugle a des redites nombreuses et auxquelles les répétitions de Massillon ressemblent fort.

Il existe un moyen très simple de voir en quoi le Père Lejeune a servi à Massillon : il n'y a qu'à comparer leurs œuvres et qu'à mettre en présence l'un de l'autre quelques-uns de leurs sermons. Le champ de la littérature française a été fouillé en tous sens et il est difficile d'y faire la moindre

(1) *Des prédicateurs au* XVII^e *siècle*. Note de la pag. 182.

(2) Paris, 1745, *Sermons*, pag. 374.

découverte; puisque ce coin est resté intact, essayons une exploration modeste.

Le Père Lejeune a fait un sermon sur *le petit nombre des prédestinés*. Après quelques textes de l'Écriture, il développe cette proposition : « Peu de personnes se sauvent parce que beaucoup de personnes font des péchés sans scrupule, et que peu en font pénitence (1). »

La première partie du célèbre sermon de Massillon, *sur le petit nombre des élus*, est la reproduction exacte de la pensée du Père Lejeune. « Peu de gens se sauvent, dit l'évêque de Clermont, parce qu'on ne peut comprendre dans ce nombre que deux sortes de personnes : ou celles qui ont été assez heureuses pour conserver leur innocence pure et intacte, ou celles qui, après l'avoir perdue, l'ont retrouvée dans les travaux de la pénitence (2). »

Le missionnaire du Limousin a un sermon intitulé : *De l'heureuse mort des bons*. Sa division est celle-ci : « A l'heure de la mort, le passé n'afflige pas le juste; le présent ne l'afflige pas; l'avenir ne l'afflige pas (3). »

(1) Lyon, 1850, t. XI, pag. 134.
(2) Paris, 1745, *Sermons*, t. II, pag. 420.
(3) *Sermons*, t. XII, pag. 340.

Le Père Aveugle a parlé plusieurs fois devant les princes et les grands; il a même prêché à la cour. C'est sans doute pour une de ces occasions qu'il a composé le sermon intitulé : *Qu'il importe*

Voici comment le même thème est traité par Massillon dans son sermon : *De la mort du juste :*

« Soit que les justes se rappellent le passé, soit » qu'ils considèrent ce qui se passe à leurs yeux, » soit qu'ils se tournent du côté de l'avenir, ils » trouvent dans le souvenir du passé la fin de » leurs peines, dans le présent une nouveauté qui » les transporte d'une joie sainte, dans la pensée » de l'avenir l'assurance de l'éternité qui les » transporte (1). »

Évidemment les deux divisions sont semblables; celle du missionnaire est simple dans sa forme, et celle du grand orateur bien contournée et bien tourmentée; Massillon ne l'aurait-il pas faite ainsi, afin de ne pas paraître copier trop littéralement le Père Lejeune?

Massillon a sur la Passion de J.-C. un magnifique sermon. Il prend pour texte les paroles du Sauveur mourant : *Consummatum est*, tout est consommé, et il montre, dans le sacrifice de Jésus sur la croix, une consommation de justice du côté de son Père, une consommation de malice de la part des hommes, une consommation d'amour du côté de Jésus-Christ (2).

La première et la troisième partie de cette di-

(1) Paris, 1745, *Sermons*, volume de l'Avent, pag. 86.
(2) Paris, 1745, *Sermons*, pag. 374.

découverte; puisque ce coin est resté intact, essayons une exploration modeste.

Le Père Lejeune a fait un sermon sur *le petit nombre des prédestinés*. Après quelques textes de

vision se trouvent substantiellement dans ce passage du Père Aveugle :

« L'évangéliste remarque expressément qu'aussitôt que le Sauveur eut pris le vinaigre, il dit : » *Consummatum est,* tout est consommé : j'ai parfaitement accompli tout ce que les prophéties » et les figures anciennes ont prédit de ma Passion; j'ai fidèlement exécuté tous les desseins de » mon Père sur moi, *consummatnm est.* J'ai avalé » jusqu'à la dernière goutte le calice d'amertume » où étaient toutes les ordures des péchés du » monde ; tous les stratagèmes d'amour, tous les » efforts et excès de charité, tous les artifices » que j'ai su inventer pour gagner le cœur des » hommes sont épuisés et consommés; quoique » je sois infiniment sage et puissant, je ne sais » rien de plus fort, je ne puis faire davantage que » ce que j'ai fait pour gagner leur affection : *consummatum est* (1). »

Certes, le Père Lejeune était incapable de composer les magnifiques développements que nous admirons dans Massillon; mais est-il certain que l'évêque de Clermont eût trouvé dans son fonds et de lui-même les idées substantielles et fécondes qui les lui ont suggérés?

(1) *Sermons,* t. XII, pag. 410.

Le Père Aveugle a parlé plusieurs fois devant les princes et les grands; il a même prêché à la cour. C'est sans doute pour une de ces occasions qu'il a composé le sermon intitulé : *Qu'il importe beaucoup que les grands et les pères de famille soient vertueux.* Massillon s'est visiblement inspiré de ce sermon, sinon dans tout son *Petit Carême,* au moins dans le dernier discours de cet ouvrage : *Sur les vices et les vertus des grands.* Ici ce ne sont pas seulement les idées mères qu'il emprunte, ce sont les pensées secondaires et les développements.

Qu'on en juge.

Le Père Lejeune : « Quand un petit compagnon » sort de son devoir, il ne scandalise guère de » personnes, sa faute est particulière ; mais quand » un seigneur, qui ne craint personne, franchit » les bornes de la loi divine, personne ne l'y fait » rentrer et plusieurs courent après lui. Quand » une seule pierre tombe du bâtiment, elle ne le » ruine pas; mais quand celle qui est la clef de » l'édifice tombe à terre, toute la maison se » dissipe (1). »

Massillon : « Les âmes vulgaires et obscures » ne vivent que pour elles seules ; si elles tom- » bent ou si elles demeurent fidèles, c'est pour

(1) *Sermons,* t. X, pag. 484.

nisme lancée au Père Lejeune. Un religieux estimable et un humaniste de premier ordre, le Père

» le Seigneur qui les voit et qui les juge ; elles » peuvent faire des chutes, mais elles tombent » toutes seules.... Mais les personnes nées dans » l'élévation deviennent un spectacle public sur » lequel tous les regards sont attachés ; ce sont » des maisons bâties sur la montagne, qui ne » sauraient se cacher, et... (1). »

Le missionnaire du Limousin veut montrer que les grands sont plus inexcusables que d'autres, lorsqu'ils offensent Dieu.

« Vos péchés, dit-il, sont plus énormes que » ceux des autres, parce qu'ils sont faits avec » plus de connaissance du mal. Vous avez été » instruits dès votre enfance, vous avez eu des » maîtres et des gouverneurs, vous ne pouvez » ignorer ce qui est de votre devoir ; vos péchés » sont d'ingratitude. Vous avez reçu la noblesse, » l'esprit plus vif et plus brillant, la beauté du » corps, la richesse, l'empire et l'autorité sur » beaucoup d'autres ; si vous offensez Dieu après » tant de bienfaits, votre ingratitude sera bien » dénaturée, et il aura lieu de se plaindre de » vous (2). »

Voici comment Massillon traite le même thème :

» Dieu vous a fait naître avec des dispositions

(1) Paris, 1745, *Petit-Carême,* pag. 285.

(2) *Sermons du Père Lejeune*, t. X, pag. 493.

» plus favorables à la vertu que le simple peuple, » avec un cœur plus noble et plus élevé, des inclinations plus heureuses, plus de lumière, plus » d'élévation, plus d'instruction, plus de goût » pour les bonnes choses. Vous avez reçu de la » nature ces inclinations fortunées qui se communiquent avec le sang ; des passions plus » douces, plus cultivées, et... De combien de » bienfaits abusez-vous donc, quand vous ne » vivez pas selon Dieu ? Quel monstre d'ingratitude qu'un grand, qu'un homme comblé » d'honneurs et des prospérités, qui ne lève » jamais les yeux au ciel pour adorer la main » qui les lui dispense (1) ! »

Ai-je voulu prouver que Massillon a copié le Père Lejeune ? Non point. Les grands maîtres ne copient personne ; quelquefois seulement ils s'inspirent des œuvres de leurs devanciers, et mettent dans leurs ouvrages, en les frappant au coin de leur propre génie, les traits heureux qui les ont séduits : c'est ce qui est arrivé ici. Le missionnaire du Limousin a esquissé largement des ébauches, l'évêque de Clermont a peint des tableaux achevés ; le premier ayant trouvé des diamants bruts les a laissés tels, le second les a

(1) Paris, 1745. *Petit-Carême*, pag. 303.

(1) *Sermons*, t. XII, pag. 410.

nisme lancée au Père Lejeune. Un religieux estimable et un humaniste de premier ordre, le Père

polis et taillés si admirablement qu'il semble les avoir trouvés lui-même. Ces chefs-d'œuvre pourtant ont un défaut : ils sont trop finis, d'une beauté trop continue et trop uniforme. La richesse, la noblesse, l'élégance sont de belles choses ; mais le simple, le pittoresque et le naturel ont leur prix. Qui sait ? les esprits sont si divers ! Il ne serait pas impossible que quelqu'un préférât l'ébauche au tableau.

M. Jacquinet appelle « insigne » l'honneur qu'a eu le Père Lejeune de plaire et de servir à Massillon. Le mot est juste, et pourtant la vraie gloire du Père Aveugle, ce n'est pas d'avoir fourni des idées à un académicien, c'est d'avoir été pendant soixante années l'apôtre ardent et infatigable de la moitié de la France ; sa vraie gloire, c'est cet humble et grand livre appelé *le Missionnaire de l'Oratoire*. Deux siècles et plus ont passé sur cet ouvrage sans le détruire ; il vivra donc tant que la chaire chrétienne sera debout et autant que les œuvres de Massillon. Malgré des parties de génie, parce qu'il a négligé habituellement le style et la forme, le Père Lejeune ne sera pas mis parmi les maîtres, mais il restera le premier des prédicateurs du second ordre, et viendra immédiatement à la suite des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon.

(1) *Sermons*, t. XII, pag. 410.

femme déjà malade peut s'exalter jusqu'à la folie et au suicide.

Il n'y a aucune raison d'accuser de calomnie un religieux estimable. Le Père Rapin n'a commis

APPENDICE

LE PÈRE LEJEUNE ET LE JANSÉNISME.

Le jansénisme est mort, et les questions qu'il souleva gisent avec lui dans un tombeau oublié et environné d'un silence que troublent seuls les pas de quelques rares amateurs. Mon dessein n'était pas d'approcher même à distance de ce tombeau ; je craignais qu'un seul grain de poussière, venant à en sortir et se répandant sur ce livre, ne l'alourdît au point de le faire tomber des mains du lecteur. J'ai été obligé de changer de dessein depuis que, dans un ouvrage publié récemment, j'ai lu l'odieuse accusation de jansénisme lancée au Père Lejeune. Un religieux estimable et un humaniste de premier ordre, le Père

polis et taillés si admirablement qu'il semble les avoir trouvés lui-même. Ces chefs-d'œuvre pourtant ont un défaut : ils sont trop finis, d'une beauté trop continue et trop uniforme. La ri-

Rapin, de la Compagnie de Jésus, s'occupa, comme Saint-Simon, à faire des *Mémoires sur l'Église et la société, la cour, la ville et le jansénisme*. Ces mémoires ont été publiés pour la première fois en 1865, par M. Léon Aubineau, auteur de plusieurs ouvrages estimés et ancien rédacteur de l'*Univers*. Le troisième volume de ces mémoires contient, à la page 28, le passage suivant :

« Il y avait dans le reste du royaume des aven- » turiers du parti (le parti janséniste) qui, par » un zèle ou faux ou malentendu, débitaient de » leur chef la nouvelle opinion dans les circons- » tances qui pouvaient la rendre odieuse ; comme » ce Père de l'Oratoire nommé Le Jeune, qui, » tout aveugle qu'il était, ne laissait pas d'avoir » un talent assez grand pour attirer le peuple et » faire du fracas par ses prédications. Il prêchait » le carême cette année, 1658, à Riom en » Auvergne, et débitait la nouvelle opinion (l'o- » pinion que la grâce manque à l'homme) d'une » manière si dure et si terrible qu'une dame de » la ville, qui était le modèle de la piété et comme » l'intendante des bonnes œuvres, ne put s'em- » pêcher d'en être troublée. »

Suit une histoire que je ne raconte pas et qui ne prouve qu'une chose, c'est qu'un cerveau de

femme déjà malade peut s'exalter jusqu'à la folie et au suicide.

Il n'y a aucune raison d'accuser de calomnie un religieux estimable. Le Père Rapin n'a commis qu'une erreur, mais une erreur si grave et si grosse, que M. Léon Aubineau lui-même a été obligé de la redresser par une de ces notes qui équivalent à la suppression du texte. Voici cette note :

« Jean Lejeune, fils de Gilbert, conseiller au parlement de Dôle, et de Geneviève Collart, né à Poligny en 1592, d'abord chanoine d'Arbois, puis oratorien en 1614, se consacra entièrement aux missions. S'étant retiré à Limoges sur la fin de ses jours, il y mourut le 19 août 1672. *Ses sermons, souvent imprimés, sont dans toute bibliothèque sérieuse ; ils ne contiennent rien de suspect pour la doctrine ni d'exagéré pour la morale. L'appréciation du Père Rapin sur ce saint et zélé missionnaire est une des rares erreurs de notre historien.*

Heureux texte qui nous a valu une telle note !

Sainte-Beuve et M. Jacquinet insinuent, le premier surtout, que le Père Lejeune n'était pas sans quelque tendance vers le jansénisme. Les sermons du Père Lejeune existent tels qu'ils commencèrent à paraître en 1662, tels qu'ils furent prêchés ; ils sont aussi variés que nom-

breux ; un très grand nombre roule sur le libre arbitre, la grâce, les dispositions requises pour les sacrements, c'est-à-dire sur des matières où, quelques précautions qu'on prenne, le jansénisme doit percer et paraître, sous peine d'être un mythe : eh bien ! le jansénisme est absent de tous ces discours, et le Père Lejeune ne s'y montre pas plus janséniste que Bourdaloue ou tel autre jésuite n'est semi-pélagien.

Le fréquent usage qu'on a fait du *Missionnaire de l'Oratoire* et sa diffusion générale suffiraient à prouver qu'il est pur de toute erreur janséniste. Comment ce livre aurait-il échappé aux censures de l'Église? Comment serait-il encore de nos jours recommandé par les théologiens les plus exacts, comme une des meilleures sources où peuvent puiser les prédicateurs ?

Voici ce qui a pu fournir le prétexte d'accuser le Père Aveugle de tendances jansénistes :

1° Il est oratorien ; 2° il est thomiste ; 3° il a une morale sévère ; 4° il eut des relations avec plusieurs des sommités jansénistes ; 5° son nom se trouve dans un nécrologe de Port-Royal.

Je vais répondre brièvement sur tous ces points.

1° Il n'est que trop vrai que la congrégation de l'Oratoire se laissa envahir par le jansénisme ; mais cet envahissement, qui ne fut jamais gé-

ne prouve qu'une chose, c'est qu'un cerveau de

ciple anticipé..... devinez qui? saint Louis, roi de France.

Le Père Lejeune janséniste! Le bon Père

néral, ne commença sérieusement qu'après la mort du Père Lejeune et sous le généralat du Père de Sainte-Marthe. La qualité d'oratorien ne constitue donc pas chez le Père Aveugle la plus faible présomption pour une tendance vers le jansénisme.

2° Le Père Lejeune est thomiste pur et il suit à la rigueur les opinions de l'ange de l'école. Tabaraud raconte qu'un certain docteur gascon, ayant, à Toulouse, interpolé les sermons du missionnaire aveugle pour y glisser des opinions molinistes, l'oratorien se plaignit et rétablit son texte. Si le fait est exact, et il doit l'être, le Père Lejeune était dans son droit ; il est permis d'être thomiste au moins autant que d'être moliniste, sans qu'on puisse être soupçonné de jansénisme.

3° La morale du Père Lejeune est sévère sur quelques points ; mais cela prouve-t-il qu'elle soit entachée de l'erreur de Port-Royal?

4° Le Père Lejeune eut des relations avec Arnauld, avec Pavillon, évêque d'Aleth, et de Caulet, évêque de Pamiers. Est-ce qu'il ne pouvait pas estimer leurs vertus et blâmer leurs erreurs? Est-il étonnant qu'il ait entretenu des rapports avec deux évêques non destitués par l'Église, et dans les diocèses desquels il faisait des missions? Saint Vincent de Paul vécut longtemps dans l'intimité avec saint Cyran ; l'a-t-on pour cela sus-

breux ; un très grand nombre roule sur le libre arbitre, la grâce, les dispositions requises pour les sacrements, c'est-à-dire sur des matières où,

pecté de jansénisme? Le Père Rapin, qui était très répandu dans le monde, voyait souvent le comte de Bussy-Rabutin, dont les mœurs ne sont que trop connues. On a une partie de la correspondance qu'ils échangeaient. Les lettres du Père jésuite sont remplies de questions littéraires, mêlées assez souvent de sages conseils et d'exhortations à la piété. Supposez que des mémoires paraissent, dans lesquels le Père Rapin soit accusé de morale relâchée et de frivolité, à cause de ses relations avec un Bussy-Rabutin ; cette accusation serait très injuste ; le serait-elle plus que celle qu'il a lancée contre le Père Lejeune?

5° Le nom du Père Lejeune se trouve dans un nécrologe de Port-Royal (1). Cela est vrai, mais il s'y trouve en bonne compagnie, à côté du cardinal de Bérulle, du saint évêque de Cahors, Alain de Solminiac, de sainte Jeanne de Chantal elle-même. Le plus léger démêlé avec les jésuites, une lettre insignifiante écrite à un janséniste, quelque réputation d'austérité suffisaient à faire mettre un homme, après sa mort, dans un des nombreux nécrologes de Port-Royal. L'auteur de ce livre a eu entre les mains un de ces nécrologes où les jansénistes se sont donné pour dis-

(1) *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité au* XVII*e siècle*, 1771, pag. 136.

ciple anticipé..... devinez qui? saint Louis, roi de France.

Le Père Lejeune janséniste ! Le bon Père Aveugle ennemi de la miséricorde et avare de grâce et de pardon ! Lui qui a prêché des missions pendant soixante ans et conduit aux tribunaux de la pénitence et à la table eucharistique les populations de vingt provinces ! C'est absurde ! et, pour croire à cette absurdité, il faut ignorer deux choses : ce qu'est une mission et ce que sont les principes jansénistes par rapport à la préparation à apporter aux sacrements.

Un dernier mot. Voulez-vous savoir si un homme est tant soit peu suspect de jansénisme? tâtez-le, qu'on me permette cette expression, sur deux points : examinez son sentiment sur la fréquente communion et sur la Compagnie de Jésus.

Or, le Père Lejeune s'est expliqué clairement sur ces deux points dans son *panégyrique de saint Ignace de Loyola* :

« C'est une chose étonnante de savoir l'effroyable ignorance qui était parmi les chrétiens » et même parmi les gens d'église avant l'établissement de la sainte Compagnie de Jésus. Mais » depuis que les colléges de cette sainte Compagnie ont été ouverts, l'ignorance a été » bannie, la jeunesse a été instruite, les vices » corrigés et les hérésies réfutées ; le clergé s'est

» perfectionné, plusieurs ordres religieux se sont » réformés, les saintes congrégations ont été » instituées, les séculiers ont commencé à rece- « voir plus souvent les sacrements, et c'est le » second moyen dont saint Ignace s'est servi » pour détruire le péché.

» L'Écriture et les saints Pères nous enseignent » que l'âme chrétienne qui communie dignement » reçoit en l'Eucharistie un puissant renfort » contre les trois ennemis de l'homme : le diable, » le monde et la chair. Avant la venue de saint » Ignace, la plus grande partie du peuple chrétien » ne communiait qu'au temps de Pâques ; à pré- » sent, plusieurs communient tous les mois ou » tous les dimanches, quelques-uns deux fois la » semaine ; les plus indévots deux ou trois fois » l'année. La vraie chaleur qui agit par ce pain » céleste et qui nous fait profiter de la réfection » spirituelle, c'est l'amour et la dévotion ardente ; » cet amour allume ce feu dans le cœur des » fidèles. »

Si le Père Rapin avait lu ce passage et tant d'autres, il n'eut pas, je crois, accusé de jansénisme le Père Lejeune, et il m'eut évité la peine d'écrire cet ennuyeux chapitre.

comme le moindre de tous, j'ai espéré que votre piété ne dédaignera pas de jeter quelque œillade

ENDROITS DES SERMONS

DU PÈRE LEJEUNE

DANS LESQUELS IL EST QUESTION DU LIMOUSIN

Lorsque le Père Lejeune fit imprimer ses sermons, en 1662, il y avait environ dix ans qu'il évangélisait le Limousin ; avec sa manière populaire et pratique, il était impossible qu'il ne mît pas dans ses discours quelques traits intéressant ce pays ; cela est arrivé, et les livres du Père Aveugle ont gardé comme la trace et l'empreinte de ses pas sur le sol limousin. Ces traces sont assez rares pourtant. On est étonné de ne pas trouver au volume qui renferme les panégyriques, quelque discours sur nos grands saints, comme saint Martial, saint Léonard, sainte Valérie. L'Orato-

» perfectionné, plusieurs ordres religieux se sont

rien parle en deux ou trois endroits de saint Martial et de saint Aurélien; il nomme en passant saint Éloi, saint Étienne de Muret et saint Léobon, et c'est à peu près tout ce que ses œuvres renferment sur les saints de notre pays.

Plus les passages où il est question du Limousin sont rares chez le Père Lejeune et plus ils sont précieux. Quelques-uns de ces passages ne se trouvent que dans les anciennes éditions; d'autres ont été conservés dans les éditions nouvelles, mais ils y sont comme perdus, et, à moins de recherches pénibles, on ne les découvre que par hasard; j'ai recueilli ici ces traits locaux. Quoique je me sois efforcé de donner à ce petit livre un intérêt général, je crains bien qu'il ne franchisse guère la frontière limousine : cette partie de l'appendice est donc destinée aux *Limousins limousinants*.

Qu'on n'oublie pas que le Père Aveugle était avant tout un missionnaire; comme tous les missionnaires, il racontait des histoires; il se pourrait que quelques-unes de celles que contiennent ses sermons ne résistassent pas à la critique moderne, et qu'il n'y eût qu'un fait naturel où l'Oratorien voit un miracle. Qu'importe! Les progrès de la critique nous ont-ils rendus meilleurs, et nous ont-ils rendus plus heureux? N'est-ce pas payer trop cher l'avantage de redresser quelques erreurs de détails, que d'ébranler la croyance au

comme le moindre de tous, j'ai espéré que votre piété ne dédaignera pas de jeter quelque œillade

miracle et la notion même du surnaturel? Je n'entrerai point dans cette voie. Je crois pour ma part à toutes les histoires du bon Père Aveugle. Ceux qui les trouveraient trop longues n'ont qu'à les rendre courtes en ne les lisant pas.

Je fais précéder les passages extraits des sermons de quelques endroits pris dans les préfaces et les dédicaces placées en tête de chaque volume, endroits qui intéressent le Limousin.

Dédicace du VI^e^ *volume des Sermons.*

A Messeigneurs, Messeigneurs des trois États de la province du Languedoc.

(*Suit la dédicace.*)

On lit à la fin : De Saint-Junien en Limousin, le 12 décembre 1666.

Jean Le Jeune,
Prêtre de l'oratoire de Jésus.

Dédicace du VIII^e^ *volume.*

A Monseigneur, Monseigneur Félix de Vialard, pair de France, évêque de Châlons.

(*Suit la dédicace.*)

On lit à la fin : De la mission d'Auxence (Auzances) en Combraille, le 15 mars 1669.

Jean Le Jeune, etc...

Le Père Lejeune a dédié le deuxième volume

» perfectionné, plusieurs ordres religieux se sont

de ses œuvres à Monseigneur de Lafayette, évêque de Limoges. Il dit dans l'épître dédicatoire (1) :

« J'ai dédié la première partie de ces sermons à Messeigneurs les illustrissimes et révérendissimes prélats de France, et je prends la confiance, Monseigneur, de vous présenter la seconde, comme à l'un des plus illustres, des plus pieux, des plus débonnaires et des plus zélés. Toute la France sait la noblesse de votre naissance ; la ville de Limoges admire tous les jours la piété de Votre Grandeur, quand elle la voit prosternée aux pieds des autels partout où le Saint-Sacrement est exposé ; tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher expérimentent la grande douceur et débonnaireté dont vous accueillez même les plus petits ; tout votre diocèse a vu avec quelle bonté vous avez consacré la plus agréable et la plus charmante de vos maisons à un séminaire d'ecclésiastiques, et avec quel zèle vous envoyez vos missionnaires par tout le diocèse pour le salut de vos ouailles ; ayant l'honneur d'être de ce nombre,

(1) D'après quelques paroles de cette épître, il est visible que la plupart des sermons publiés dans ce second volume ont été prêchés à Limoges. Les curieux trouveront dans ces sermons d'assez nombreux traits de mœurs locales. Ces traits sont si dispersés dans le volume que j'ai dû renoncer à les citer et même à les indiquer.

comme le moindre de tous, j'ai espéré que votre piété ne dédaignera pas de jeter quelque œillade sur ces petits sermons qu'elle a écoutés avec une admirable patience et témoigné les agréer, les honorant de sa présence tous les jours, soir et matin, en la mission de Limoges (1). »

Les deux derniers volumes de sermons ne furent imprimés qu'après la mort du Père Lejeune ; ils furent dédiés par les prêtres de l'oratoire de la maison de Limoges, à Monseigneur Louis Lascaris d'Urfé, nommé coadjuteur de Monseigneur de Lafayette. On lit dans cette dédicace : « ... La charité du Père Lejeune pour le diocèse de Limoges ne s'est point éteinte avec sa vie, elle a passé avec lui dans le ciel... C'est pour seconder votre zèle, Monseigneur, dans la guerre si juste et si sainte contre les vices, que le Père Lejeune, après avoir combattu durant soixante ans par toute la France et hors de la France même, sous les ordres de Nosseigneurs les évêques, vient remettre entre vos mains les armes de la parole de Dieu, dont il s'est servi pendant près de vingt ans contre le péché, dans la province que la Providence a confiée à votre vigilance. C'est ici le dernier fruit de la science et de la charité du Père Lejeune ; nous avons sujet de croire que les lu-

(1) Toulouse, 1662, dédicace du tome IIe.

mières de l'Évangile et l'onction du Saint-Esprit ne se trouveront pas moins pures dans ces derniers sermons que dans ceux qui ont précédé, aussi bien que la force que Jésus-Christ leur a donnée dans la bouche du Père Lejeune, s'en servant pour rompre la dureté de tant de cœurs et pour triompher de l'impénitence de tant d'âmes.

De Limoges, ce 1er avril 1676.

LES PRÊTRES DE L'ORATOIRE DE JÉSUS,
DE LA MAISON DE LIMOGES (1).

Le Père Lejeune, suivant une coutume que plusieurs missionnaires ont conservée, ne manquait jamais de faire précéder chacun de ses sermons d'une formule contenant, en faveur des ignorants, l'abrégé des mystères de la foi. Cette formule, qui se trouve à la fin du deuxième volume, est parfaite et pourrait encore être employée de nos jours. C'est dans cette pièce que je recueille ce curieux passsage :

« Pour baptiser, il faut verser de l'eau sur la tête de l'enfant et dire : *Créature de Dieu, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit;* ou en limousin : *Iou te batizo au noun dou Paï, dou Fi et dou Saint-Esperit.* Il ne faut pas dire :

(1) Édition de Toulouse, 1676, t. IX, *Dédicace.*

colletaient ; il sortit de l'écurie et on le trouva pendu comme une épaule de mouton à un clou de la boucherie. Le diable lui avait coupé le bord de son manteau dont il se trouva pendu et étran-

Aiguo te batizo, comme plusieurs femmes disent en Limousin, en Guienne et en Languedoc (1). »

La ville de Saint-Junien en Limousin possède une belle chapelle gothique, dédiée à la sainte Vierge, et qui fut autrefois un des sanctuaires les plus connus et les plus vénérés de la France. Louis XI s'y rendit en pèlerinage, et on croit que c'est Notre-Dame de Saint-Junien que la mère d'Henri IV invoqua dans les douleurs de l'enfantement, lorsqu'elle s'écria : Notre-Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure. Le Père Lejeune, énumérant les principaux sanctuaires qui étaient à son époque consacrés à Marie, nomme Notre-Dame de Saint-Junien.

« Il n'y a point de royaume, de nation ou de province en la chrétienté où il n'y ait quelque église ou chapelle consacrée à Dieu en l'honneur de Marie, que Dieu ne rende célèbre par des miracles éclatants et irréprochables. Comme en l'Ile-de-France, l'église-cathédrale et Notre-Dame-des-Vertus ; en Normandie, Notre-Dame-de-la-Délivrande; en Picardie, Notre-Dame-de-Liesse ; en Anjou, Notre-Dame-des-Ardilliers ; en Guienne, Notre-Dame-de-Verdelet ; en Languedoc, Notre-

(1) Les femmes avaient entendu prononcer la formule latine du baptême : *Ego te baptizo,* et croyaient que *Ego* signifiait *aiguo,* eau.

mières de l'Évangile et l'onction du Saint-Esprit ne se trouveront pas moins pures dans ces derniers sermons que dans ceux qui ont précédé,

Dame-de-Guérison; en Quercy, Notre-Dame-du-Rocamadour; *en Limousin, Notre-Dame-de-Saint-Junien*, et en Provence, Notre-Dame-de-Grâce (1). »

J'arrive aux faits miraculeux ou extraordinaires survenus en Limousin et racontés par le Père Lejeune :

— « Saint Aurélien mourut à Limoges, ayant la tête brisée par un éclat de tonnerre; il fut ressuscité par saint Martial et puis baptisé, et par conséquent reçut le pardon de ses péchés quant à la coulpe et quant à la peine; il avait vu ce qui se passe en l'autre monde; il connut que l'austérité et la pénitence sont si nécessaires au salut, que le reste de sa vie, qui dura encore quarante ans, il jeûna au pain et à l'eau, tout évêque qu'il était et successeur de saint Martial (2). »

— « A St-Junien, qui est à six lieues de cette ville de Limoges (3), au mois d'octobre de l'année 1653, un maître chirurgien, nommé Léonard Tamin, natif du bourg d'Oradour, reçut un coup d'épée

(1) Toulouse, 1667, t. IV, pag. 302.

(2) Toulouse, 1676, t. IX, pag. 138.

(3) Cette phrase montre que le sermon d'où ce passage est tiré a été prêché à Limoges. Ce sermon a pour titre : *De Marie, avocate des hommes et particulièrement des confrères du Mont-Carmel*. Toulouse, 1667, t. IV, pag. 510.

colletaient; il sortit de l'écurie et on le trouva pendu comme une épaule de mouton à un clou de la boucherie. Le diable lui avait coupé le bord de son manteau dont il se trouva pendu et étran-

au cœur, qui lui fit une plaie de la profondeur de deux doigts; et parce qu'il portait le scapulaire et se recommandait à la sainte Vierge, il ne mourut pas sur-le-champ, mais il eut le loisir de recevoir tous les sacrements et de faire son testament, ayant vécu pour le moins neuf heures depuis le coup reçu; j'en ai la déclaration authentique du vicaire qui lui administra les sacrements, attestée par plusieurs témoins irréprochables. »

Le Père Lejeune raconte dans le même sermon qu'un grand incendie fut éteint à Périgueux par un scapulaire qu'un homme simple et pieux jeta au milieu des flammes; puis il ajoute : « Le même fait arriva ces années dernières à sainte Fortunade, auprès de Tulle. »

— « Ceci est arrivé de notre temps et je l'ai appris sur les lieux de ceux qui en ont été les témoins oculaires. Il y a environ vingt cinq ans qu'un pauvre étranger passant par Donzenac, pria un prêtre de l'entendre en confession (on a su depuis qu'il était Lorrain et libraire de profession); le prêtre le refusa sur je ne sais quel prétexte. De là il s'en va à Brive, au procureur du roi et il lui dit : « Monsieur, je vous prie de me mettre en prison, parce que je me suis donné au diable, et j'ai toujours ouï dire qu'il n'a point de pouvoir sur ceux qui sont entre les mains de la justice. — Mon ami, lui répond le procureur du roi,

mières de l'Évangile et l'onction du Saint-Esprit ne se trouveront pas moins pures dans ces derniers sermons que dans ceux qui ont précédé,

vous ne savez ce que c'est d'être entre les mains de la justice; quand on y est une fois on n'en sort point comme on veut.—Nimporte, Monsieur, mettez-moi en prison. » Le procureur s'imagina que c'était un fou et qu'il s'exposait à la raillerie du monde, s'il s'amusait davantage à lui parler. Il vit en même temps passer dans la rue un bon ecclésiastique, nommé M. Le Comte, confesseur des Ursulines, qu'il appela et lui dit : « Monsieur, je vous prie d'écouter ce bonhomme et d'avoir soin de son âme. Mon ami, suivez cet ecclésiastique et faites de point en point ce qu'il vous dira.» Ce prêtre l'ayant entendu, se figura, comme le procureur du roi, qu'il avait l'esprit démonté, et il le congédia. Ce misérable alla ensuite en deux communautés religieuses demander un confesseur; en l'une, on lui dit que les Pères se sont retirés, parce qu'ils doivent se lever à minuit; en l'autre, on lui fait parler à un Père qui le remet au lendemain. « Mais, mon Père, lui dit-il, je me suis donné au diable, et mon terme vient cette nuit.—Allez, recommandez-vous à la bonne Vierge, lui dit le Père, qui lui donna un chapelet et le renvoya. » Passant sur la place et y trouvant plusieurs des principaux de la ville, il leur demanda le couvert; l'un d'eux, ayant pitié de lui, le mena loger en son écurie. Sur le minuit, on y entendit un grand bruit, comme de deux personnes qui se

colletaient; il sortit de l'écurie et on le trouva pendu comme une épaule de mouton à un clou de la boucherie. Le diable lui avait coupé le bord de son manteau dont il se trouva pendu et étranglé. On lui fit son procès qui est au greffe de la ville.

» Comment est-ce que cet infortuné a été ainsi rebuté de plusieurs? On peut répondre ce que l'Écriture dit de Roboam : « C'est que Dieu l'avait pris en aversion; » et ce que Caïn disait de lui-même : « Mon Dieu, vous me rejetez de votre face; tous ceux que je rencontrerai me rebuteront (1). »

« Voici un miracle qui se fait tous les jours depuis environ trente-six ans, et qui s'est fait en notre présence encore en ce jour que je dicte ces lignes, qui est le second septembre 1662. Il y a en cette ville de Limoges une vertueuse dame nommée Léonarde Vidaude, veuve de M. de Londeys. Voici mot à mot l'information du fait, information faite par l'official de Limoges, qui se nommait M. Talois, licencié en droit, chanoine et official général de Limoges.

» A tous ceux que ces présentes verront, salut en Notre Seigneur. Il nous a été humblement remontré de la part de noble et honnête dame

(1) Toulouse, 1676, t. IX, pag. 376.

Léonarde Vidaude, veuve, de la ville de Limoges, que, depuis quelques années, elle est tourmentée d'un mal si horrible et inouï que chaque jour il semble qu'elle doive plutôt attendre la mort que la vie, et la cruauté de ce mal est telle que sitôt que ladite dame a mangé quoi que ce soit ou avalé quelque liqueur, il lui arrive de très grands mouvements dans les entrailles et principalement autour du cœur, en sorte qu'elle est agitée et tourmentée de tremblements et horribles convulsions, après lesquelles elle demeure comme morte, sans respiration et sans parole; et puis, quelque temps après, elle est agitée des mêmes mouvements, mais sans perdre le jugement et sans vomissement; ce qui fait que, par crainte des accidents, elle appréhende si fort le boire et le manger, qu'elle passe quelquefois les quatre ou cinq jours sans rien prendre. Les plus célèbres médecins de France étant consultés sur ce mal, et ayant expérimenté que les remèdes les plus puissants et les plus souverains qu'ils avaient employés, non-seulement n'avaient servi de rien, mais qu'ils avaient même augmenté le mal et causé d'horribles symptômes, ont jugé que c'était un maléfice par lequel, après avoir mangé quoi que ce soit, elle est continuellement tourmentée, comme il a été dit ci-dessus, jusqu'au jour qu'elle reçoit le très Saint-Sacrement de l'Eucha-

pour lui laver les pieds : « Venez ici ; on dirait

ristie ; mais l'ayant reçu avec révérence, elle demeure tranquille et affranchie des susdits accidents jusqu'à ce qu'elle boive ou mange quelque chose; ce que tous ceux qui l'ont vue, tant ecclésiastiques que séculiers, attribuent à un grand miracle du très auguste Sacrement. Étant donc priés de sa part de faire information sur toutes ces choses, nous avons ouï et examiné des témoins irréprochables qui nous ont été produits, après avoir reçu le serment qu'ils ont prêté sur les saints Évangiles de dire la vérité, à savoir : Frère Léonard de Saint-Benoît et Frère Jean de Saint-Laurent, feuillants; le Père Antoine Deidon et le Père Charles Rigaud, religieux réformés de l'ordre de Saint-Dominique; le Père Léonard de La Faye, le Père Robert Dioret, et le Père Cyrille Raymond, confesseur de ladite femme; le Père Lucien Charpentier, le Père Ignace Bodène, religieux réformés de l'ordre de Saint-François; Messire Antoine Barrège, prêtre-vicaire en l'église de St-Michel de Limoges; Messire Jean Raymond, prêtre en l'église de Saint-Pierre, et Messire Antoine Théoles, prêtre, et honorable maître de Chabodie, docteur en médecine; maître Jean Deschamps, apothicaire, et Jean La Roudie, marchand, par le témoignage desquels nous avons reconnu que toutes les choses narrées ci-dessus sont très véritables. En foi de quoi nous

Léonarde Vidaude, veuve, de la ville de Limoges, que, depuis quelques années, elle est tourmentée

avons souscrit de notre main les présentes et fait signer par notre greffier, et scellé de notre sceau.

» Fait en la cité de Limoges, le second jour d'août de l'an 1627 (1).

» Cette information étant apportée à Rome, notre saint Père le Pape Urbain VIII lui permit ce qui suit : « On lui dit la messe en sa chambre tous les jours à dix heures ; puis étant dans le lit, d'où elle ne sort point, elle fait un petit repas, à la fin duquel elle prend un grand trait d'eau, et immédiatement après elle communie ; et si elle mangeait ou buvait quoi que ce fût sans communier après, elle tomberait dans les susdites convulsions. Un de ses confesseurs nommé le Père Sébastien, craignant que ce ne fût une pure imagination, lui donna un jour indiscrètement une hostie non consacrée, sans lui en rien dire, et elle

(1) Il est bien évident que ce sermon n'a pas été prêché avec le procès-verbal qui le contient ; en faisant imprimer ses œuvres, le Père Lejeune avait moins pour but d'offrir des sermons aux fidèles que de fournir aux prêtres et aux prédicateurs des matériaux pour les discours qu'ils avaient à faire. Ceci explique la présence dans les sermons du Père Aveugle de plusieurs passages qui n'ont pas dû être prêchés et prononcés tels qu'ils existent.

pour lui laver les pieds : « Venez ici ; on dirait que vous avez peine de vous approcher de moi. »

eut incontinent les susdits accidents jusqu'à ce qu'on lui donnât une hostie consacrée (1). »

— « Qui n'admirerait la prodigieuse action d'humilité qui s'est faite de notre temps en cette ville de Limoges (2), l'an 1605, au mois de juillet ! Le Limousin se voyant à la veille d'une extrême famine à cause des pluies extraordinaires qui désolaient tous les champs, on fit des processions et prières publiques en toutes les paroisses de la ville. Un très sage, très pieux, très savant, très judicieux avocat, nommé Bernard Bardon, qui était veuf après avoir vécu en virginité avec sa femme, voulant faire amende honorable à la justice de Dieu pour les péchés du peuple, sortit un matin de sa maison sans chapeau, sans manteau, sans chemise, n'ayant que son pourpoint et ses hauts-de-chausses sur la chair, les pieds et les jambes nus, les mains jointes, les yeux baissés, marchant lentement par les rues. Il se rendit à l'église de Saint-Michel,

(1) Lyon, 1850, t. III. pag. 348.

(2) Phrase indiquant que ce sermon a été prêché à Limoges ; ce sermon fait partie d'une série de discours sur la pénitence de sainte Madeleine. Ces discours, au nombre de dix-sept, ont dû être prêchés à Limoges et très probablement à St-Pierre-du-Queyroix, à l'époque de la mission qu'y donna le Père Lejeune.

Léonarde Vidaude, veuve, de la ville de Limoges, que, depuis quelques années, elle est tourmentée

afin de suivre la procession qui devait s'y assembler ; ses parents, avertis de ce qui se passait, y accourent, le blâmant et s'efforçant de l'arracher de la place où il était à genoux nus sur la pierre.

» Mais n'ayant rien pu gagner sur son esprit, ils obtinrent des prêtres de l'église que, pour ce jour-là, il n'y eût point de procession, de peur qu'il ne la suivît en cet équipage, au grand déshonneur de leur famille ; de quoi s'étant aperçu, il se leva, et pour punir la prudence mondaine de ses parents, il fit un tour beaucoup plus grand que celui qu'il eût fait s'il eût suivi la procession ; car, étant sorti de l'église Saint-Michel et suivant les plus célèbres rues, il sortit de la ville, et allant le long des faubourgs, il se rendit à l'église de Sainte-Valérie, qui est la plus éloignée, où il demeura fort longtemps recueilli en méditation. De là il revint dans la ville, suivi d'une troupe de petits enfants, qui le regardaient comme un homme troublé du cerveau ; mais lui, sans s'émouvoir, marchait lentement, tenant les mains jointes, baissant modestement les yeux et suivant toujours les lieux où il devait trouver plus de monde et plus de confusion. Étant retourné de l'église de Saint-Martial en son logis, il s'habilla, et, voyant que ses domestiques étaient tout étonnés, il dit à un serviteur qui portait un bassin

pour lui laver les pieds : « Venez ici ; on dirait que vous avez peine de vous approcher de moi. » A quoi l'autre ayant répondu : « Hélas ! Monsieur, qui ne serait étonné de ce que vous avez fait aujourd'hui ? Certes le monde dit que vous avez perdu le sens. — J'en suis bien aise, repartit Bardon en souriant, Dieu soit loué ; qu'y pouvons-nous ? C'est le monde qui le dit, et je suis d'avis que nous laissions dire le monde (1). »

» Dieu ne s'en est pas moqué comme le monde, mais l'en a bien estimé ; car il le rend célèbre et glorieux par de très singuliers miracles qui se font à son tombeau et à son invocation ; et puisque nous sommes sur le récit des actes héroïques d'humilité, j'ajouterai que sa chère épouse, nommée Doucette Desmaisons, demoiselle fort riche, jeune, honnête et fort accomplie des perfections que le monde admire en ce sexe, qui, avant son mariage, avait été vaine et fort curieuse de paraître par la pompe de ses habits, fut tellement changée par les saints discours et les bons exemples de son mari, qu'à l'imitation de sainte Madeleine, elle quitta tout d'un coup ses beaux vêtements, ses bracelets, ses colliers de

(1) Ce fait est raconté par M. Pierre Laforest, dans son livre déjà cité : *Limoges au* XVIIe *siècle*. Limoges 1862, pag. 330.

1.

perles, ses chaînes et ceintures d'or qu'elle portait, selon la coutume du pays (1), et sortit un dimanche matin, vêtue fort simplement et au-dessous de sa condition, se réjouissant des discours que les gens du monde en faisaient ; les uns disaient qu'elle avait perdu l'esprit, les autres qu'elle avait perdu ses joyaux pour payer des dettes cachées. »

(1) Pour la femme d'un avocat, c'était un luxe honnête. Nos travers et nos défauts ont été à peu de chose près ceux de nos pères. Qu'avaient-ils donc de plus que nous et qui les rendait meilleurs que nous ? La foi.

Si Lymoges, Riom, Paris, Beauvais, Constance
Qui l'ont ouy prêcher souvent en orateur,

PIERRE DE BESSE.

La vogue n'est pas la gloire : témoin Pierre de Besse, prédicateur très célèbre de son vivant et aujourd'hui très inconnu. Il naquit vers le milieu du seizième siècle, à Verrières, village de la paroisse de Roziers en Limousin (Corrèze). Après avoir pris le bonnet de docteur en Sorbonne, il devint successivement principal du collége de Pompadour à Paris, chanoine de Saint-Eustache, aumônier de la maison de Condé et enfin prédicateur du roi Louis XIII. La ville et la cour se pressaient autour de sa chaire. Ses sermons, il le dit lui-même naïvement, *ne restaient pas longtemps en la boutique du libraire*. On les traduisait en

perles, ses chaînes et ceintures d'or qu'elle portait, selon la coutume du pays (1), et sortit un

Si Lymoges, Riom, Paris, Beauvais, Constance
Qui t'ont ouy prêcher souvent en orateur,

latin, en italien et en allemand, et un seul de ses carêmes avait dix éditions en dix ans (1).

Les sermons de Pierre de Besse ont été, dans leur nouveauté, aussi goûtés, plus goûtés peut-être que ceux du Père Lejeune ; ils n'ont que cela de commun. Entre le *Missionnaire de l'Oratoire* et les *Conceptions théologiques* un abîme existe. Quel fatras ! quel galimatias ! quelle manie des similitudes, des comparaisons et des allégories ! Quelle débauche d'érudition indigeste ! L'auteur a-t-il fait la gageure de parler de tout ? Ces compositions décousues n'ont du sermon que le titre et le texte ; ce sont des enfilades de paragraphes sur l'Évangile, la mythologie, la vie des saints, Plutarque, Senèque, saint Augustin, des thèses *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

(1) Vitrac, *Feuille hebdomadaire*, pag. 777. — Les œuvres de Pierre de Besse sont nombreuses. Les principales sont : *Conceptions théologiques pour les fêtes et dimanches*, autres *Conceptions théologiques*, *Nouvelles et secondes Conceptions théologiques*, *La royale prêtrise*, *La pratique chrétienne*, *Le bon pasteur*, *L'Héraclite chrétien*, *Le Démocrite chrétien*. Tous ces ouvrages ont été publiés entre 1616 et 1639. On trouve encore quelques exemplaires des *Conceptions théologiques;* les autres livres sont très rares. La Bibliothèque de Limoges ne contient rien de Pierre de Besse. Ne serait-il pas à souhaiter qu'elle essayât de se procurer les œuvres du prédicateur limousin ?

Le langage vaut mieux que la pensée : habituellement épais et lourd, il recontre parfois des traits et des saillies qui, dans un autre genre de discours, ne déplairaient pas.

Sans être plus Béotiens que les autres Grecs, les Lémovices, je ne sais pourquoi, ont été un peu, de tout temps, accusés de manquer d'atticisme. Cette tradition singulière se continue de Rabelais à Molière, à travers les préfaces de Pierre de Besse. Cet auteur a l'air de regarder son origine limousine comme un malheur ou une infirmité ; il s'en excuse et en parle le premier, afin d'amortir sinon d'éviter la raillerie. Peut-être aussi n'est-ce que jeu et plaisanterie. Quoi qu'il en soit, Pierre de Besse rappelle à tout propos son titre de Limousin ; il le met en tête de ses livres : *Conceptions théologiques prêchées en divers lieux* par *Maître Pierre de Besse, docteur en théologie* et *prédicateur ordinaire du roi*, Limousin. On a vu dans le premier chapitre de ce livre le passage où le prédicateur engage ses lecteurs à dire une fois en leur vie : vivent les Lymosins ; voici deux autres passages non moins curieux :

Pierre de Besse s'adresse à M. de Loménie, auquel il dédie un volume de ses œuvres : « Advouez donc ces *Conceptions théologiques*, Monsieur, recognoissez les pour vostres et leur » faites bon visages. Si elles ne sont pas bien

perles, ses chaînes et ceintures d'or qu'elle portait, selon la coutume du pays (1), et sortit un

» apprises à parler, excusez leur origine, l'hau-
» teur est Lymosin, nay sous un climat peu favo-
» rable à l'éloquence (1). »

Et ailleurs :

« Si j'ai fouillé dans les carrières étrangères
» pour trouver des mouellons et des matériaux à
» bâtir : au moins me puis-je bien vanter d'être
» le maître maçon et l'architecte de l'édifice. Aussi
» suis-je Lymosin. C'est pourquoi, lecteur, tu ne
» dois point attendre de rencontrer icy des
» poinctes d'une éloquence. Ces belles fleurs de
» bien dire qui naissent sous le doux air de la
» France, ne se peuvent espanoüyr sous le rude
» climat de notre Guyenne (2). »

Sonnets et quatrains pleuvaient en l'honneur de Pierre de Besse. Si la poésie est absente, l'hyperbole ne manque pas :

S'il faut louer les biens du lieu de sa naissance
Et vanter son pays, selon les communs bruits,
De Besse, en te voyant, on dit pour ta science :
Heureux le Lymosin, qui porte de tels fruits !

———

(1) Paris, 1624, *Conceptions théologiques*, t. II, épistre à M. de Loménie.

(2) Paris, 1618, *Conceptions théologiques*, t. I, advertissement au lecteur.

Si Lymoges, Riom, Paris, Beauvais, Constance
Qui t'ont ouy prêcher souvent en orateur,
Donnaient leur jugement, diraient qu'en cette France
De Besse, tu es seul parfait prédicateur ?

———

Abyme de savoir, thrésor inépuisable,
Esprit fécond, subtil, riche en inventions,
Qui eût jamais pensé tant de conceptions
Pouvoir naître d'un cœur mortel et périssable ?

Le ciel n'a tant de feux, ni la terre de sable,
L'air tant d'oyseaux volants, la mer tant de poissons,
Le printemps tant de fleurs, l'automne de moissons
Comme de traits divers ton œuvre est admyrable.

Voicy de quoi remplir le cœur, l'esprit, les yeux
Des dévots, des subtils et des plus curieux,
La seule voix défaut pour tonner aux oreilles.

Si la langue animait tes discours, que la plume
Représente muets, en ce riche volume,
O combien l'on ouyrait éclater de merveilles (1) !

Il serait possible d'extraire des œuvres volumineuses de Pierre de Besse, un tout petit volume qui intéresserait les lettrés, et en particulier les lettrés limousins.

FIN.

———

(1) Ces pièces sont en tête des *Conceptions théologiques*, t. I, Paris, 1618.

TABLE DES MATIÈRES

		PAGES.
I. —	Notice biographique sur le Père Lejeune..	1
II. —	Influence du Père Lejeune sur l'éloquence de la chaire	43
III. —	Examen des sermons du Père Lejeune...	68
IV. —	Suite de l'examen des sermons	108
V. —	Style du Père Lejeune	133
VI. —	Le Père Lejeune et Massillon	146
APPENDICE	1. Le Père Lejeune et le Jansénisme	159
	2. Endroits des sermons du Père Lejeune où il est question du Limousin	167
	3. Pierre de Besse	185

Limoges, imp. de Mme Ve H. Ducourtieux.

ERRATA

Partout où est écrit Lejeune, *lisez* Le Jeune.
Page 44, ligne 1re, figure, *lisez* figures.
— 51, note, ligne 8, 1625-27, *lisez* 1825-27.
— 69, ligne 3, ses, *lisez* les.
— 87, ligne 15, qu'elle eût été, *lisez* qu'elles eussent été.
— 109, ligne 8, communs, *lisez* commun.
— 123, ligne 1re, Mabites, *lisez* Moabites.

Corrigé dans l'intérieur du volume